TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 880 — MARDI 22 JANVIER 1980

AU SALVADOR

Trois cents églises occupées par des révolutionnaires

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 3

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'optimisme de Paris et d'Alger

La France et l'Algérie ont fait un pari avant que M. Mohamed Seddik Benyahia regagne Alger dimanche 20 janvier : rendre pour le 14 juillet les arbitrages nécessaires pour apurer les contentieux bilatéraux. Le chef de la diplomatie algérienne, qui a parlé d'un « climat nouveau et régénéré », et M. François-Poncet ont, en effet, mis en place six commissions mixtes et groupes de travail, qui examineront toutes les questions litigieuses et devront remettre leurs rapports avant le 30 juin.

Les deux parties sont d'accord sur un point essentiel : la plupart des problèmes en litige sont, comme l'a dit le chef de la diplomatie française, « une affaire de gros sous ». Ils ne devraient pas constituer des obstacles trop difficiles à surmonter, contrairement à celui de l'émigration, plus important et plus complexe parce qu'il concerne une communauté humaine de plus de huit cent mille personnes, dont près de quatre cent mille travailleurs. On ne cache pas du côté algérien que cette négociation est celle de la « dernière chance » : ou bien elle réussit, et une voie royale s'ouvre alors à la coopération bilatérale et internationale ; ou elle échoue, et la situation sera d'une gravité sans précédent.

En dramatisant les enjeux pour éviter que l'on ne retombe dans les errements du passé, les Algériens ne cherchent nullement à minimiser l'importance de la reprise du dialogue. Ils soulignent que les visites échangées à quelques mois de distance par les deux ministres des affaires étrangères ont créé un climat chaleureux qui ne peut que favoriser la solution des problèmes. Ils notent également que, pour la première fois, la France a accepté d'aborder certains sujets naguère « tabous », que M. Benyahia a réussi à mieux sensibiliser ses partenaires au sort de ses compatriotes, qui ont participé à l'édification de la prospérité française, et qu'il a perçu une évolution chez ses interlocuteurs « politiques ».

Tenant compte du point de vue d'Alger, les autorités françaises renonceraient aux mesures unilatérales et coercitives qui avaient été envisagées envers les travailleurs algériens. Ce nouvel état d'esprit a permis de créer des mécanismes de négociations sans précédent, alors qu'il y a encore quelques semaines les ministères techniques avançaient des chiffres — notamment celui de trente-cinq mille par an — au sujet du retour obligatoire des travailleurs émigrés, en faisant remarquer que les postes quittés par les Algériens sont occupés dans la proportion des deux tiers par des Français et d'un tiers par des étrangers.

En opposant un refus catégorique aux projets de loi « Stoléru-Bonnet » et en évoquant avec insistance les droits de l'homme à propos de leurs travailleurs, les dirigeants algériens ont fait valoir que les avantages que le France retirerait de ces départs obligatoires seraient largement annulés par les drames humains et les répercussions politiques qui en découleraient. On affirme aujourd'hui à Paris qu'on doit pouvoir trouver une formule qui tienne compte des préoccupations des deux pays et de leurs intérêts.

Alger et Paris sont d'autant plus décidés à réussir que l'évolution du conflit du Sahara occidental fait que cette affaire ne pèse plus aussi lourdement sur le contentieux et que la situation internationale et les impératifs de la géopolitique les incitent à se rapprocher. La création d'une grande commission économique, la ratification par Alger d'une convention consulaire en attente depuis 1974, confirment que cette fois un bon départ a été pris par les deux partenaires. Leur succès pourrait être alors couronné par la visite en France du président Chadli Bendjedid, auquel M. Giscard d'Estaing a réitéré son invitation.

(Lire nos informations page 3.)

LA CRISE D'AFGHANISTAN ET SES RÉPERCUSSIONS

L'opinion américaine soutient l'appel de M. Carter en faveur du boycottage des Jeux olympiques

Assurant que « le monde doit comprendre l'extrême gravité de la menace » créée par l'intervention soviétique en Afghanistan, le président Carter a déclaré, le dimanche 20 janvier, qu'il « ne favoriserait pas l'envoi d'une équipe américaine aux Jeux olympiques de Moscou aussi longtemps que l'armée rouge demeurerait dans le pays voisin ». Cette décision a reçu aux Etats-Unis un accueil assez favorable, dont fait état ci-dessous notre correspondant. La première réaction soviétique, exprimée ce lundi par Radio-Moscou tend à minimiser les « efforts inutiles » du président américain.

A Islamabad, où il effectue une visite officielle, le ministre des affaires étrangères chinois, M. Huang Hua, selon la presse, a « catégoriquement assuré le Pakistan de son soutien total tant sur le plan militaire qu'économique » pour faire face aux conséquences de l'intervention soviétique en Afghanistan. Il ne semble pas, toutefois, selon notre envoyé spécial, que Pékin souhaite donner à son aide une forme trop spectaculaire.

M. Huang Hua a été reçu dimanche par le chef de l'Etat, le général Zia Ul Haq. Il a visité, le même jour, un camp de réfugiés afghans près de la frontière et a déclaré à cette occasion : « ... L'Union soviétique a commis une agression et en projette d'autres dans des secteurs voisins. »

M. Jacques Chaban-Delmas est arrivé ce lundi à Moscou pour une visite de dix jours, prévue depuis l'automne dernier, à l'invitation du Soviet suprême de l'U.R.S.S. La « Pravda » se félicite de l'attitude du gouvernement Français face à la « pression insolente de Washington » (lire en page 6).

De notre correspondant

Washington. — Dans son discours du 4 janvier, M. Carter avait ajouté à la fin de la liste de sanctions qu'il imposait à l'U.R.S.S. pour son intervention en Afghanistan une mention encore « *non engagée* » à propos des Jeux olympiques : « *Les Etats-Unis*, avait-il dit, *préféreraient ne pas se retirer des Olympiades prévues à Moscou cet été. Mais l'Union soviétique doit comprendre que la poursuite de ses actions agressives mettra en danger à la fois la participation des athlètes et le voyage à Moscou des spectateurs.* » Deux semaines plus tard, et bien qu'aucun élément nouveau ne soit intervenu dans les relations avec Moscou, le président a pris sa décision.

Dans une lettre à M. Robert Kane, président du Comité olympique américain, il a demandé, dimanche 20 janvier, à ce dernier de « *faire valoir auprès du Comité international olympique que si l'U.R.S.S. ne se retire pas complètement d'Afghanistan dans le délai d'un mois, Moscou deviendra un site non convenable pour ce festival destiné à célébrer la paix et la bonne volonté.* » En conséquence, M. Carter demande que les Jeux soient « *transférés vers un autre site ou une série d'autres sites, ou soient annulés pour cette année* ».

En cas de rejet de cette proposition par le C.I.O., Washington tentera, en coopération avec ses amis, d'organiser ailleurs — on parle déjà ici de Montréal ou de Los Angeles — d'autres compétitions déjà baptisées non officiellement les « *Olympiades du monde libre* ». M. Carter n'en accueillera pas moins les athlètes de tous les pays aux Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid, mais il se rallie à la suggestion du premier ministre grec, M. Caramanlis, de trouver un site permanent pour tous les Jeux à venir : en Grèce pour les Jeux d'été, dans un pays non encore précisé pour ceux d'hiver.

Le président s'est donc rallié aux idées lancées avec son accord ces dernières semaines par MM. Mondale et Vance. Il lui était devenu insupportable, dans la situation internationale actuelle, d'offrir à Moscou la satisfaction de prestige qui s'attachait à la tenue des Olympiades.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Drôles de jeux

Certes, on peut regretter la décision de boycottage conditionnel des Jeux olympiques prise par le président Carter. Mais, à tout prendre, mieux vaut retirer des sportifs de Moscou que d'y envoyer des fusées.

Certes, on peut regretter cette association du sport et de la politique. Mais enfin chacun sait depuis belle lurette que, si l'essentiel n'est pas de gagner, mais de participer aux Jeux olympiques, le dopage des champions aux hymnes nationaux et aux idéologies qu'ils représentent pour quelques médailles de plus n'est tout de même pas un élément accessoire de la question.

Certes, tout cela n'est pas gai, mais les grands leaders de cette planète ne se livrent-ils pas déjà depuis quelques temps à ces drôles de jeux auxquels tout le monde participe et où personne ne gagne ?

BERNARD CHAPUIS.

La direction du P.C.F. explique sa politique aux cadres du parti

Le comité central du parti communiste, réuni lundi 21 et mardi 22 janvier, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), examine, sur le rapport de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat chargé des questions internationales, « la situation internationale, la politique d'austérité et l'activité du parti ». *M. Georges Marchais devait exprimer, lundi soir à 20 h. 35, au cours de l'émission « Cartes sur table », sur Antenne 2, le point de vue de la direction du parti communiste face aux critiques externes et internes que lui valent sa position sur l'intervention soviétique en Afghanistan.*

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du parti socialiste, émet l'hypothèse que la direction du P.C.F., voulant éviter une « déstabilisation de l'Europe », prépare ses militants à une consigne de non-désistement en faveur du candidat socialiste au second tour de l'élection présidentielle de 1981. Pour sa part, M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, estime que l'attitude du P.C.F. ne laisse pas d'autre issue à la gauche que d'envisager une alliance électorale débouchant, en cas de victoire, sur un gouvernement auquel le parti communiste ne participerait pas.

Ces perspectives sont combattues, à l'intérieur du P.C.F., par de nombreux militants qui entendent appliquer le mot d'ordre d'« union à la base », en recherchant la possibilité d'actions communes avec des militants socialistes ou d'autres composantes de la gauche. Tel est le point de vue qu'exprime ci-dessous M. Etienne Balibar.

Point de vue

Pour l'union, pour les luttes

par ÉTIENNE BALIBAR (*)

IL y a exactement un mois était lancé l'appel national « Pour l'union dans les luttes » (*le Monde* des 18 décembre et 8 janvier). L'écho qu'il a d'emblée rencontré semble devoir s'amplifier encore : en témoignent les signatures *individuelles ou collectives* qu'il recueille jour après jour.

Le courrier abondant, souvent émouvant, dont font état les initiateurs de l'appel montre bien, me semble-t-il, la signification de ces signatures : elles ont valeur d'engagement personnel dans un combat commun auquel, malgré la multiplication des obstacles, nous ne voulons et ne pouvons renoncer ni les les uns ni les autres. Mais elles ne traduisent aucun unanimisme de façade : à cet égard, le texte eous-actifs, et de longue date.

C'est en pleine conscience des différences, des divergences, voire des contradictions existant entre nous, que nous nous réunissons pour contribuer à dépasser ces contradictions en faisant prévaloir l'urgence de la lutte commune.

(Lire la suite page 9.)

(*) Membre du P.C.F., enseignant à l'université Paris-I (Sorbonne).

LIRE PAGE 13 :

« SAVOIR CE QUE L'ON VEUT »
Point de vue
par André Henry

Séoul entre la dictature et la démocratie

Le général Chung Sung-hwa, ancien chef d'état-major de l'armée sud-coréenne, a été inculpé, samedi 19 janvier, de complicité dans une tentative de soulèvement au lendemain de l'assassinat du président Park Chung-hee, il y a trois mois. L'incertitude politique, qui prévaut dans le pays, n'a cependant pas empêché Séoul d'accepter, vendredi dernier, la proposition faite par Pyongyang de reprendre un dialogue interrompu depuis 1973.

Notre envoyé spécial, qui s'est rendu récemment en Corée du Sud, décrit un pays en pleine mutation économique et sociale après un « boom » spectaculaire.

I. — L'éclatement des structures traditionnelles

De notre envoyé spécial
PHILIPPE PONS

Séoul. — Si dans les années 80 la Corée du Sud entre à l'O.C.D.E., comme l'affirment toujours certains de ses planificateurs, elle aura gagné le pari de passer en une génération de l'état de pauvreté à celui de pays développé. Un bond impressionnant dont même le Japon ne peut se prévaloir.

La Corée du Sud a commencé sa modernisation il y a moins de vingt ans. Le décollage économique a été sans précédent avec des taux de croissance de 10 % par an, des exportations qui ont doublé d'une année sur l'autre pour se chiffrer en 1979 à quinze milliards de dollars tandis que le revenu par habitant passait de 80 à 1 500 dollars. « *L'amélioration du niveau de vie* — au demeurant indéniable pour une large part de la population — *valait tous les bulletins de vote* », disent les laudateurs du régime Park, tirant peut-être un trait un peu rapide sur la politique de répression que connut la Corée pendant dix-huit ans.

Faisant en quinze ans une « révolution » que l'Europe a mis cent cinquante ans à accomplir, la société coréenne a évolué d'une manière peut-être plus spectaculaire encore que l'économie. Elle est aujourd'hui beaucoup plus complexe, diversifiée et mouvante que celle rigide, confucianiste, respectueuse du pouvoir et enlisée dans la pauvreté du début des années 1960, lorsque M. Park fit son coup d'Etat. Le régime autoritaire de celui-ci a permis une expansion économique qui, ironiquement, en accouchant d'une nouvelle société, a aussi donné naissance à des forces sociales qui allaient en contester l'arbitraire.

Une croissance accélérée comme celle de la Corée brise les structures sociales archaïques qui bloquent la modernisation mais sont aussi une garantie de stabilité. La dislocation de l'économie de subsistance conduit à la formation de couches sociales différenciées liées aux modes de production capitaliste. C'est peut-être en partie pour ne pas avoir compris qu'il ne pouvait plus gouverner comme un maître son domaine, en écartant la population des choix politiques, que Park a connu la fin tragique qui fut la sienne.

Au départ, dans les années 60, les méthodes de cet homme venu d'une famille de paysans pauvres, ancien instituteur formé dans le giron de l'armée nippone, qui lui avait enseigné une conception plutôt étroite de la discipline, furent sans doute salutaires au pays. Que trouvait-il ? Un pays détruit par la guerre, que la dictature de Syngman Rhee, entouré de généraux corrompus affublés de prénoms américains pour plaire à l'allié bailleur de fonds, n'était pas parvenue à dégager de sa pauvreté ancestrale.

(Lire la suite page 7.)

UN JANSÉNISTE DE L'HISTOIRE

Saint-Robert pamphlétaire

« Du fonds de l'impuissance désespérée où confine le seul art d'écrire, qui aujourd'hui semble lié, irrémédiablement, à la fatalité de n'être pas entendu... » : cette phrase de Philippe de Saint-Robert clôt, à peu près, son dernier ouvrage. « *On m'a demandé en juillet dernier ce petit livre, un pamphlet ; il exprime toute la tristesse d'un été, mais je pense bien que ce n'est pas lui qui va changer le cours des choses, ni rendre seulement habitable ce vide où l'esprit de la France s'égare à mesure qu'il se cherche.* »

Voilà cent cinquante pages qui agaceraient plus d'un, si elles étaient lues. Mais, le plus souvent, la littérature, les journaux, sont aperçus, plutôt que parcourus ou médités. Ce qui explique pourquoi, hors du martellement sourd de la grosse cavalerie d'un audio-visuel en proie au délire du conformisme, tant de voix crient de robustes vérités vers un désert indifférent.

Pour l'émouvoir, le seul cheminement possible sera celui du malheur, directement éprouvé, sans prophète, sans Cassandre, sans ange gardien tutélaire et prémonitoire. Déjà, la foule anonyme commence d'elle-même, et péniblement, à distinguer l'ampleur du désastre dans sa vie quotidienne et à percer, sous l'explication fallacieuse, la réalité jusqu'à la nécessité de l'effort.

« Quelques amis veulent bien me dire que j'ai été fidèle à mes idées, d'autres me laissent entendre que j'en viens à me répéter et à m'amertumer. Je n'ai d'autre amertume que celle de voir mon pays sombrer, mais je ne m'en ferai jamais une joie de l'esprit à la manière dont des gouvernements de rencontre décrivent, enjolivent, embaument la déesse Crise, dont ils croient qu'elle va les protéger longtemps encore du jour de colère où ils seront sommés de rendre des comptes. »

M. de Saint-Robert n'aime guère le président de la République. « *Est-il exact, comme a pu le dire récemment un grand cinéaste allemand, que ce chef d'Etat baroque correspond bien à l'image qu'on se fait en Europe d'une France élégante et désuète ?* »

MICHEL JOBERT.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde — idées

ÉTAT

VUES ET REVUES — par YVES FLORENNE

De la cellule à l'atome

AVEC *l'Etat cellulaire*, voici qu'est repris dans une application extensive le vieux jeu de mots — rarement signifiant aura été à ce point significatif — auquel Gide et quelques autres se plaisaient autrefois quand ils parlaient de la *cellule* familiale. Aujourd'hui, et c'est bien ainsi que l'entend *Confrontation* (1), il ne saurait plus s'agir que d'un jeu scientifique qui fait appel à la linguistique (bien entendu), à la biologie (on va le voir), au marxisme (face à ses perversions), à la psychanalyse. Celle-ci d'autant plus légitimement qu'il faut rendre à Freud la paternité de l'expression où le génie de l'allemand intègre le qualificatif au substantif en un seul vocable cimenté et blindé : *Zellenstaat*.

Serait-ce que dans sa veine ironique, satirique, frondeuse, le français, lui, se montrerait, ici encore, hâtif et léger ? Ou plus subtil ? Après tout, la cellule n'est pas seulement le lieu du prisonnier ; elle est aussi celui du militant de base, et la pierre modeste apportée à la maison centrale démocratique. Elle est enfin, beaucoup plus anciennement, le retrait du moine. Un Etat conventuel est peut-être une utopie. Thélème en fournit le modèle illustre, mais inquiétant : on oublie presque toujours de remarquer que toutes les libertés y sont non seulement permises mais obligatoires. Reste l'Etat théocratique. Pour vénérable qu'il soit, c'est-à-dire archaïque, on voit assez qu'il connaît de verts regains.

Haute surveillance

Prenons-y garde : *Zellenstaat* ne définit pas exclusivement l'Etat totalitaire mais l'Etat en tant que tel. Car l'Etat est de la nature du corps biologique où l'organisation, la vie cellulaires, en travail permanent, sont un ordre mais aussi une anarchie. On pourrait continuer d'ironiser, ou d'allégoriser, en notant que les corps individuels, eux-mêmes pluricellulaires, qui composent le grand corps social dans une égalité puissamment hiérarchisée peuvent se voir assigner par celui-ci une cellule supplémentaire : de béton, ou, plus simplement et définitivement, de terre.

Le corps, l'image du corps, s'imposent dans cette interrogation sur le totalitarisme : notamment chez Claude Lefort, qui rappelle leur antique présence. Le corps du roi, le corps du Christ dont il procède, ont incarné la société en la sacralisant. D'où la nécessité de leur mise à mort par une autre société. Mais comment s'en débarrasser ? Une telle image, redevenue très moderne, de Lénine et Staline à Mao, s'affaiblit jusqu'à se dissoudre à mesure que progresse la démocratie. Son retour est justement le signe du « renversement » de la démocratie par le totalitarisme.

Le totalitarisme n'est pas seul en cause ; ou plutôt, il l'est dans les sociétés (toutes, à des degrés divers), où il se nie et même s'ignore. On est bien obligé de voir que, au cours de cette recherche, l'Allemagne est souvent sur la sellette — ou, si l'on préfère, sur le divan. *« Un nouvel élan démocratique*, écrit Maren Sell, *semble impossible tant que dure la domination inconsciente de ce qui s'est passé. »* Et Heinrich Böll, devant la chasse à l'« extrémiste », proteste que celui-ci, souvent, *« loin de mettre en danger l'ordre libéral et démocratique, le souhaite plutôt, ou y aspire »*. C'est probablement avec ironie qu'il demande : *« Peut-on concevoir un Etat qui ne supporterait pas qu'on prenne à la lettre sa Constitution ? »* Il songe sans doute à son pays. Mais ailleurs, mieux encore, ne voit-on pas des citoyens assez inconscients ou pervers pour se réclamer de leur propre Constitution, alors que chacun devrait savoir que ce règlement n'est pas fait pour l'intérieur de l'enceinte cellulaire, mais pour être affiché sur le mur extérieur, afin d'être admiré par le reste du monde.

On voudrait s'arrêter à l'interprétation assez fascinante, par Michel Plon, de l'affaire Aldo Moro, en marge du livre de Leonardo Sciascia ; lequel a vu, comme il convient, dans le terrorisme bien moins un acte politique qu'un « acte » dramatique, une scène, un psychodrame. Apercevra-t-on une double contradiction chez cet antifasciste ardent qui a la nostalgie d'un Etat où règne la loi et avoue sa « peur », parce que, *« pour un Italien, l'Etat est un fantôme, un mort qui parle de mort »*. De son côté, Claude Lefort évoquait *« l'instinct de mort* [qui] *se déchaîne dans l'espace imaginaire clos et uniforme du totalitarisme »*. C'est le moment de rappeler que le mot *Zellenstaat* vient à Freud au moment où il va mettre en évidence la pulsion de mort.

La prison, la torture et la mort : tel est le prix pour avoir tracé *sur les murs gris de l'Etat cellulaire* non pas même des mots, mais de simples dessins presque abstraits où rayonne la liberté. *Graffiti*, de Julio Cortázar, qui ouvre la revue, est une admirable histoire d'amour.

Que l'Etat-prison sécrète toutes les formes connues de la prison, c'est le contraire qui serait contre nature. Mais la prison peut-elle être une institution naturelle à une société dont la loi, au moins déclarée, est la liberté ? Le principe de cohérence comme celui de non-contradiction répondent : non. Pourtant, ce « non » n'est pas plus absolu que la liberté elle-même, et on s'en aperçoit une fois de plus en lisant *Esprit*, que la prison préoccupe, tourmente, obsède depuis longtemps : son premier numéro spécial date de 1955. Depuis, il y a tout de même eu quelques progrès, surtout dans les esprits. Beaucoup en ont pris conscience : à l'égard du plus grand nombre des enfermés, l'enfermement est une erreur, une faute, un scandale. Resterait le petit nombre, mal saisissable.

Dans cet ensemble (2), la solution totale est présentée par J. Lesage de La Haye, qui milite pour *« un Etat sans prison »*. Il se couvre de Michel Foucault : *« à la punition et à la sanction »* doivent succéder *« le contrôle et la surveillance »*. En quoi, d'ailleurs, les intéressés ne différeront plus des autres citoyens. Une telle formule est donc faite pour satisfaire, avec l'exigence égalitaire, la conscience et la raison.

Se demandera-t-on ce qu'il y a sous les mots ? Au-delà des principes, ira-t-on regarder vulgairement les choses de près ? Soit un hold-up ou un rançonnement avec assassinat. Les auteurs jouissent du fruit de leur travail. Ils seront, sans doute, on n'ose dire « arrêtés », lors d'une opération moins heureuse. Les voilà donc sous « contrôle et surveillance ». Il n'est de surveillance — voire, c'est bien connu, de « haute surveillance », — qui ne se déjoue. Fût-ce pour le temps, avec un peu de chance, d'accroître son bien par l'exercice de son industrie, non sans ajouter au tableau de chasse (il faut exprimer sa virilité) quelques passants et travailleurs, sans parler des contrôleurs-surveillants, dont c'est le métier. Le tout sans risque puisque sans sanction. Mais sous contrôle et surveillance à perpétuité. On y gagnerait la fin d'une clandestinité honteuse et l'affichage de raisons sociales : *« Libre entreprise de récupération, enlèvements et exécutions rapides sous le contrôle du gouvernement. »*

Et pourtant, la prison deviendra — du moins on veut l'espérer — presque aussi insupportable que la guillotine. Peut-être alors faudrait-il sortir du flou conceptuel et avoir le courage de dire que notre idée de l'homme exige, comme toute grande idée — l'automobile, par exemple, le tout-nucléaire ou la révolution permanente, — des sacrifices humains, dont le nombre est fixé *par la statistique. Ce sont ces* sacrifiés d'avance qu'on appelle précisément « victimes », le sacrifice prenant tout son sens et sa vertu quand on peut ajouter : « innocentes ».

Sans trop y songer, bien que ce soit de saison, nous venons de jeter un regard sur le futur. C'est la spécialité de *Futuribles*, qui, pour la circonstance, s'intitule *Futuribles 2000*, et qui consacre déjà deux numéros à ce nombre mystique. Le dernier traite du « risque technologique majeur » (3). On s'emploie beaucoup plus à nous rassurer à son sujet qu'à nous assurer contre lui. *Futuribles* pose la question dans toute sa brutalité : pour comprendre et aviser, faudra-t-il attendre la destruction (« pacifique ») d'une grande ville et de ses habitants ou l'évacuation et la neutralisation d'une région entière ? Ces éventualités sont désormais dans le possible, bientôt dans le probable, si rien n'est fait. Voilà une futurologie qui nous concerne tous au premier chef, puisque ce futur-là, c'est demain matin. Encore n'envisage-t-elle que les activités humaines organisées en vue de notre bonheur, du moins de notre bien-être. Etre, tout court, nous suffirait. A quoi donc, ici encore, sommes-nous confrontés, sinon à l'instinct de mort ?

★ *Voir aussi* Pouvoirs, *où la psychanalyse est considérée dans ses rapports avec la politique, le pouvoir, l'idéologie (n° 11, PUF) ; ainsi que le cahier de* l'Arc *consacré à Sciascia (chemin de Repentance, Aix-en-Provence). Et, dans* Libre, *deux témoignages sur la censure (qui refuse de dire son nom) et le développement du samizdat (Payot).*

(1) N° 2, Editeur Aubier.

(2) Numéro spécial, 19, rue Jacob, 6e.

(3) N° 28, 55, rue de Varenne, 7e.

Le Monde.
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

A la soupe !

par RENÉ-VICTOR PILHES

CEUX qui dirigent la France aujourd'hui ont de multiples raisons de se réjouir. Ils sont au pouvoir pour longtemps. D'ailleurs ils le savent bien. Et ils prennent de moins en moins de précautions pour servir leurs amis et les intérêts qu'ils représentent.

Aux députés ils imposent les lois en ricanant. Un parti communiste fort, agressif et replié sur lui-même leur permet d'apostropher socialistes et gaullistes, superbement. Gouverner avec ceux-ci ou gouverner avec ceux-là, telle est désormais l'alternance, et la seule, que nous offre notre démocratie. Une démocratie où les institutions ne servent plus à rien puisque cette situation étrange et gelée leur interdit de fonctionner. La France, qui se profile devant nous, aura donc évacué une fois pour toutes les deux cas de figure qui marquèrent si profondément son histoire en ce siècle : le front populaire et le gaullisme.

Contre celui-là, R.P.R. et centristes de tout poil se coaliseront. Contre celui-ci, socialistes et giscardiens se mobiliseront. Bien que, en principe, les Français aient le droit de voter librement, M. Giscard d'Estaing est tout aussi indéracinable en France que M. Brejnev en Union soviétique. On peut s'en réjouir ou le regretter, mais le résultat est là.

Chaque année, le premier ministre usera de l'article 49 de la Constitution pour faire adopter son budget. La justice, la police, les moyens d'information obéiront au même maître. Peu à peu, la vie politique, économique, culturelle de notre pays ressemblera comme une sœur à celles que l'on connaît dans les pays d'où la démocratie a disparu. Avec son cortège de scandales, de corruptions, de démissions, de mensonges. Pourtant, nos institutions démocratiques tiendront toujours debout. Et l'on ne manquera pas de le mettre en évidence. Ainsi les critiques seront jugées excessives, outrecuidantes, et on les traitera avec mépris et condescendance.

Et les années s'écouleront. Le chef d'Etat sera constamment réélu. Ou alors, ce sera son frère. Et un jour, forcément, dans vingt, trente, quarante ou cinquante ans, une nation ne vivant pas que de pain, même si le prix en est libre, surgiront des convulsions. Mais les hommes et les femmes de ma génération seront morts. C'est pourquoi je leur conseille vivement, surtout s'ils sont gaullistes ou socialistes, d'aller à la soupe.

En marge d'Épicure

par GABRIEL MATZNEFF

DANS son *Histoire du matérialisme*, un livre qui a fortement marqué le jeune Nietzsche, Albert Lange observe à propos d'Epicure que la répugnance pour l'engagement politique était, dans l'Antiquité, à peu près commune à tous les systèmes matérialistes. De fait, la désinvolture et l'insolence avec lesquelles Epicure et ses principaux disciples écrivent sur l'Etat, sur le respect des lois, sur la participation des citoyens aux affaires publiques, sont telles que les propos les plus anarchistes que nous pourrions tenir aujourd'hui sur ces mêmes sujets paraîtraient à comparaison fort sages, et presque insignifiants.

La célèbre définition de l'Etat par Nietzsche *(« le plus froid des monstres froids »)* est directement inspirée de l'enseignement d'Epicure. Nietzsche, qui, comme tous les vrais créateurs, aimait citer ses maîtres et se référer à eux, ne perdait jamais une occasion de publier l'admiration qu'il éprouvait pour Epicure. *« La sagesse*, écrit-il, *n'a pas fait un seul pas au-delà d'Epicure, et bien souvent elle est demeurée à mille pas en deçà de lui. »* Mais Nietzsche était un esprit libre, un artiste, *et non un philosophe universitaire*. Les professeurs, eux, considèrent que des penseurs non conformistes tels qu'Aristippe, Pyrrhon ou Epicure sont des fréquentations compromettantes. Recourir à Platon et à Aristote, cela fait beaucoup plus sérieux.

Epicure enseigne qu'il faut enfreindre les lois et se moquer de l'opinion publique, tant qu'on peut le faire impunément. Il raille impitoyablement ceux qui prétendent modifier l'organisation de la cité. Son disciple Métrodore écrit : *« Les choses iront parfaitement bien si l'homme libre éclate de son rire le plus franc au nez de tous ces réformateurs, de ces nouveaux Lycurgues, de ces nouveaux Solons. »* Plutarque, qui est un brave et respectueux platonicien, s'étrangle d'indignation en rapportant de tels propos.

Pauvre Plutarque ! *« Lorsque les épicuriens écrivent sur le gouvernement, ce n'est que pour demander sa suppression »*, se lamente-t-il. Et de donner comme exemple la façon dont Epicure se moque des conquêtes d'Epaminondas, une gloire nationale. *« Quel besoin avait Epaminondas d'envahir le Péloponnèse ? Pourquoi ne restait-il pas tranquillement chez lui, à soigner son ventre ? »*

De telles opinions scandalisent Plutarque, et elles en ont, au cours des siècles, scandalisé bien d'autres, qui ont fait à Epicure une méchante réputation. Mais aujourd'hui, en cette fin du vingtième siècle, ce sont les idées enthousiastes d'un Platon ou d'un Plutarque au sujet de l'Etat, de la politique, des lois, des invasions militaires, qui nous semblent nauséabondes, insupportables, et presque obcènes. Et c'est le scepticisme lucide et pessimiste d'Epicure qui nous paraît, au contraire, n'avoir rien perdu de sa force, de sa justesse, de sa terrible actualité.

Saint-Robert pamphlétaire

(Suite de la première page.)

Mais son aversion se fonde davantage sur le non-être que sur l'être. Au point qu'entreprenant de décrire trois embargos : celui de Giscard sur la France, celui de l'Amérique sur l'Europe et celui de l'Europe sur Giscard — l'auteur, dès les premières pages, confond le neveu et son oncle par alliance, Alfred Fabre-Luce, auquel il réserve toute la fureur de l'attaque, comme les philosophes qui volent des prétextes au texte, avides de souligner l'erreur véritable.* *« On dira que je donne bien de l'importance aux glissades d'Alfred Fabre-Luce. C'est qu'elles me plaisent assez. Elles m'amusent. Elles m'instruisent. »*

Mais l'intérêt du livre n'est pas là ; ni sa tenue, qui est grande. Le style *maîtrisé, digne, classique, soutient* une analyse impitoyable parce qu'elle simplifie, va à l'essentiel. Pour mettre de l'ordre dans la perspective politique nationale et internationale, pour rétablir à leur place éminente l'histoire et la morale, oubliées par *« un chef d'Etat conceptuel, par opposition aux hommes d'imagination et de conviction »*, la dextérité intellectuelle et la culture de l'auteur font merveille. Sans doute a-t-il beaucoup d'ennemis, suscite-t-il de tenaces aversions ou des mises à l'index hypocrites. Mais pour ceux qu'il attaque et pour ceux qu'il révulse, son propos limpide, sa perspective étayée, sont déjà une marque de considération, une courtoisie préalable qui leur ouvre la chance de remodeler leur propre paysage. *« J'imagine — écrit-il — qu'en 1938 nombre d'observateurs politiques, de journalistes, et tous les Français qui l'ont acclamé à son retour de Munich, devaient penser qu'Edouard Daladier se débrouillait merveilleusement bien. Et il semble, par quelque réfraction mystérieuse, que nous soyons en 1938 et que les Français fassent semblant de voter pour Daladier : voilà l'image ironique et amère qu'un passé à répétition, et qui nous hante, joue à nous renvoyer du pouvoir giscardien, de son autorité au-dehors, de son ambition pour la France. »*

Un passé à répétition : pour Saint Robert, l'actuel président n'ayant aucune chance de le persuader que *« désormais la France n'aura plus d'histoire »* — les choix absurdes, les faiblesses coupables, le dilettantisme à compétence universelle, plus que « les princes de hasard », sont redoutables et cycliques. Les luttes des Armagnacs et des Bourguignons illustrent durablement les penchants d'une société française toujours partagée entre l'effacement et le devenir. Dans notre actualité, chaque dossier — européen, militaire, énergétique, administratif, juridique, institutionnel — révèle la profondeur de ce débat et l'orientation prise. *« Les oppositions de gauche me font bien rire*, écrit-il, *qui se plaignent qu'il n'y ait pas d'alternance au pouvoir en France, comme si elles ne savaient pas que la politique giscardienne nous impose le contrepied, en tout, de cet immense effort d'indépendance et de liberté auquel le général de Gaulle tenta, par deux fois, de convier la France. L'alternance, hélas ! nous l'avons. »*

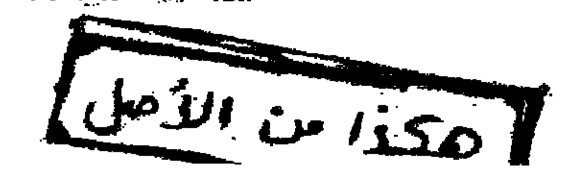
Une passion austère

Que de considérations provocantes mais roboratives sur les dialogues et les conflits des grands peuples, ramenés à l'essentiel ! *« Les systèmes sociaux tendent à être les patries des classes dominantes »*, jusqu'au retour des réalités historiques, géographiques. Sur les Etats-Unis, sur l'Union soviétique, sur l'Allemagne, sur Israël, sur le monde arabe, sur la crise et son pétrole — *« Livrez votre pétrole et reprenez vos bougnoules »*, — sur l'Europe et sa défense — *« Henry Kissinger faisait connaître à Bruxelles un terrible secret de polichinelle : la dissuasion américaine n'a aucune crédibilité en ce qui concerne la défense de l'Europe »*, — sur l'alliance atlantique, sur la « *menace* » soviétique et la « *menace* » arabe, toute la propagande habituelle ou l'indolence de la réflexion sont attaquées à l'improviste.

Mais ce conteur politique est un janséniste de l'histoire : le trait acéré, le raccourci saisissant, la démonstration par l'absurde, ne lui sont que des moyens pour persuader de la nécessité d'une passion austère : la fidélité à l'histoire, dès lors qu'elle fut fidèle à la morale : sur la carte compliquée de notre destin de peuple, quelques carrefours ont été témoins de cette rencontre. Saint-Robert s'en souvient mieux que personne. Faut-il lui reprocher de les évoquer, particulièrement aujourd'hui où l'artifice a remplacé la conviction, où le silence tient lieu de limpidité et l'explication d'action ? *« Je vois, dans le vide immense, les choses s'accomplir »*, disait Lucrèce. L'homme de plume n'est-il pas fidèle à sa vocation quand il envisage — après encore un grand cri — d'« *opposer aux maléfices un silence pareil à une émeute* » ?

MICHEL JOBERT.

★ Philippe de Saint Robert, *Dieu, que la crise est jolie !* Ed. Ramsay, coll. « Fureurs du temps », 150 p. Environ 35 F.



Le Monde

étranger

AFRIQUE

APRÈS LA VISITE DU MINISTRE ALGÉRIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris et Alger estiment que la coopération a été relancée dans un climat d'« amitié »

« Il existe désormais sans conteste un climat nouveau et régénéré entre la France et l'Algérie. » C'est sur cette déclaration optimiste que M. Mohamed Seddik Benyahia, ministre algérien des affaires étrangères, a regagné Alger, dimanche 20 janvier, en début d'après-midi, après une visite officielle de trois jours en France. Le ministre a consacré la matinée de dimanche à la communauté algérienne, mais il avait poursuivi très tard, samedi, ses entretiens avec M. Jean François-Poncet, avec lequel il a soupé, après avoir assisté au spectacle *Danton et Robespierre*, qui avait lui-même suivi une réception offerte par M. Mohamed Sahnoun, ambassadeur d'Algérie en France.

Au cours d'un déjeuner qu'il avait offert samedi en l'honneur de ses hôtes français, M. Benyahia s'était déclaré satisfait de la manière *« franche, saine et loyale dont les conversations ont été conduites du côté français... et qui ont permis d'avancer de manière très concrète dans les difficultés »*. Le fait est que, peu auparavant, les deux ministres avaient annoncé la mise en place de six commissions et groupes de travail (main-d'œuvre et émigration, questions de personnes, sécurité sociale, questions financières et fiscales, biens et activités des Français en Algérie, transfert des archives de la période coloniale en Algérie) et leur détermination de rendre leurs arbitrages sur tous les problèmes litigieux pour la fin juin et, en tout cas, avant le 14 juillet.

Création d'une « grande commission économique »

En outre, ils ont décidé la création d'une « grande commission économique » pour développer à l'avenir les relations entre les deux pays dans ce secteur. Enfin, M. Benyahia a remis à M. François-Poncet les instruments de ratification de la convention consulaire, signée le 24 mai 1974. La France avait ratifié ce texte en décembre 1975, mais l'Algérie ne l'avait pas fait, de sorte que seule la convention internationale de Vienne de 1963, dont les dispositions sont plus générales, était applicable. C'est pourquoi les consuls français en Algérie avaient connu, par exemple, certaines difficultés à entrer en contact avec des ressortissants français arrêtés, notamment lors de l'« affaire » des deux ingénieurs français, MM. Pellole et Chauchard, condamnés en mai 1976 pour espionnage économique, et libérés depuis lors.

La France a cinq consulats en Algérie (Alger, Oran, Annaba, Constantine et Ouargla) pour une communauté d'environ 40 000 ressortissants. L'Algérie dispose en France, pour plus de 800 000 personnes, de vingt et un consulats situés dans la plupart des grandes villes. La convention fait un devoir aux autorités d'informer les consulats de l'arrestation d'un de leurs ressortissants dans un délai de un à huit jours, le droit de visite des consuls pouvant s'exercer à partir du deuxième jour.

Les dispositions concrètes et les décisions pratiques adoptées par les deux ministres les ont conduit à évoquer la *« densité »* de leurs entretiens et à parler de *« la relance de l'amitié franco-algérienne »*, sans pour autant minimiser les difficultés qui restent à surmonter, pour *« remettre la coopération sur les rails »*. M. François-Poncet a tenu cependant à afficher son optimisme en déclarant : *« Entre la France et l'Algérie, il y a beaucoup plus que de simples relations diplomatiques entre Etats, il y a un tissu humain. En se tendant la main l'un à l'autre, nos deux peuples peuvent faire de grandes choses ensemble. »*

PAUL BALTA.

M. Benyahia au « Club de la presse » : le retour à la guerre froide accélère la confrontation des Grands dans le tiers-monde

Invité du Club de la presse d'Europe 1 dimanche 20 janvier, M. Mohamed Seddik Benyahia a abordé plusieurs sujets bilatéraux et internationaux.

Voici l'essentiel de ses déclarations :

● L'EMIGRATION : *« Il est apolitique et amoral de faire appel à des travailleurs pendant des décennies, puis de leur demander de partir... L'Etat français a une responsabilité historique vis-à-vis des travailleurs algériens qu'il a fait venir en France lors de la première guerre mondiale. »*

● AFGHANISTAN : *« Pourquoi ceux qui crient le plus contre l'intervention en Afghanistan sont-ils les champions de l'interventionnisme militaire dans les affaires intérieures du tiers-monde ? (...) Il faut commencer par balayer devant sa propre porte.*

» L'affaire a été l'occasion de relancer des aspects très concrets de la guerre froide, notamment l'utilisation, pour la première fois, de l'arme alimentaire qui risque d'être dangereuse pour les pays pauvres. Elle a entraîné l'abandon de la ratification des accords SALT 2 par les Etats-Unis, qui étaient tout aussi avantageux pour l'U.R.S.S. que pour les Etats-Unis. »

« Nous sommes pour la détente, a poursuivi M. Benyahia, *parce que (...) le retour à la guerre froide, c'est aussi l'accélération du mouvement de confrontation entre les grandes puissances à l'intérieur des pays du tiers-monde pour en faire non seulement des zones d'influence, mais aussi des zones d'appui militaire pour pouvoir contrôler l'ensemble de ces régions. »*

● Le DIALOGUE EURO-ARABO-AFRICAIN. — Avant de se lancer dans un *« trilogue généreux »* certes, mais qui risque d'être *« une opération mort-née »*, *« il vaut mieux poursuivre des dialogues déjà existants, arabo-européen, et arabo-africain »*.

● LA MEDITERRANEE. — *« Il est impossible de parler de sécurité en Europe sans parler de sécurité en Méditerranée. Cette mer doit être en dehors des zones de confrontation et d'influence des super-puissances (...). Elle doit, avant tout, appartenir aux Méditerranéens et être contrôlée par les Méditerranéens.*

» Que viennent y faire les flottes de pays qui se trouvent à des dizaines de milliers de kilomètres ?... Avec un désarmement de la Méditerranée en tant que mer, une étape considérable serait franchie sur la voie de la paix mondiale et de la sécurité dans l'ensemble de la région. »

● L'ISLAM. — A l'heure actuelle l'aspect fondamental pour le monde musulman, est *« la libération de Jérusalem et des territoires arabes occupés par Israël »*.

● L'IRAN. — La révolution iranienne visait à faire revenir l'islam à son origine qui est *« une conception de libération des hommes et des peuples, et non de domination des peuples par des féodalités rétrogrades »*.



(Dessin de KONK.)

Rhodésie

M. Nkomo mène une campagne électorale énergique alors que M. Mugabe diffère à nouveau son retour

De notre envoyée spéciale

Bulawayo. — Si M. Joshua Nkomo, président du Front patriotique (ZAPU), avait eu besoin de prouver sa force au Matabeleland, le rassemblement organisé le dimanche 20 janvier à Bulawayo aurait suffi à convaincre les plus sceptiques. Le stade était en effet trop petit samedi soir pour une foule qui lui fit un accueil chaleureux et presque délirant. Tout eût été parfait sans quelques incidents lorsque la foule identifia certains spectateurs comme des policiers en civil, dont un armé d'un revolver, et les malmena avant de les livrer au service d'ordre. La police menaça un moment d'interrompre le meeting.

Se posant une nouvelle fois comme l'homme de la paix et de la réconciliation, M. Nkomo, dans son discours, appela tous les guérilleros encore dans la brousse, appartenant à son mouvement ou à celui de M. Mugabe, à se rendre immédiatement dans les camps de rassemblement organisés par la force de surveillance du cessez-le-feu du Commonwealth, où se trouvent plus de vingt et un mille maquisards.

Pour la première fois, il demanda au gouverneur, lord Soames, de créer, avant les élections, une nouvelle armée nationale du Zimbabwe avec l'armée rhodésienne existante et les forces des deux organisations de guérilla.

« Celui, quel qu'il soit, qui remportera les élections aura ainsi une seule armée à sa disposition, a-t-il expliqué, *et cela évitera une autre guerre. »*

Expliquant que c'est contre un système et non contre les Blancs que les guérilleros se sont battus, il a fait de nouveaux appels à l'unité de tous les Zimbabwéens blancs et noirs. Et il a redemandé au gouverneur d'éviter les confrontations en ayant recours au Front patriotique ou à la ZANU (P.F.) pour régler les difficultés d'application du cessez-le-feu, plutôt qu'aux forces de sécurité.

Par ailleurs, M. Mugabe président de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU-P.F.) a une nouvelle fois différé son retour. D'abord prévu le 5 janvier, puis le 13, puis le 20, on évoque maintenant la date du 27.

Il devient de plus en plus évident que des raisons techniques ne sont pas seules à l'origine de l'ajournement répété de son retour. Il apparaît, notamment, que les Britanniques lient celui-ci à la libération de dissidents de la ZANU-P.F. détenus en Mozambique. Leur nombre est estimé entre cinquante et soixante et onze, dont d'anciens responsables connus du parti comme Henry Hamadziripi, Rugare Gumbo et le docteur Joseph Taderera.

L'atmosphère créée par l'administration rhodésienne dirigée par les Blancs et les Britanniques est, d'autre part, peu favorable au parti de M. Mugabe. Le mouvement ne compte plus les tracasseries douanières ou policières dont il est chaque jour victime.

Tous ces éléments amènent la ZANU-P.F. à croire qu'elle est devenue « la cible » et que M. Mugabe représente l'homme à écarter à tout prix en raison de ses convictions marxistes. Celui-ci est d'autant plus craint que son influence s'est révélée beaucoup plus importante qu'on aurait pu l'imaginer. Cet élément provoque un net glissement du soutien des grands hommes d'affaires vers M. Nkomo, qui pourrait constituer une alternative à l'évêque Muzorewa, actuellement en perte de vitesse. Ils espèrent voir M. Nkomo s'allier après les élections à l'évêque Muzorewa afin de barrer la route à M. Mugabe.

Certains observateurs estiment que M. Mugabe n'est pas mécontent de ce délai imposé à son retour. Il laisserait ses adversaires s'essouffler, et, certain de son audience due en grande partie au prestige du combattant, il lui importerait peu d'arriver tard dans la campagne.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

PROCHE-ORIENT

Iran

L'imam Khomeiny accepte d'envisager que l'islam chiite ne soit pas seule religion officielle

De notre envoyé spécial

Téhéran. — C'est une concession importante que vient d'accorder l'imam Khomeiny aux minorités religieuses en acceptant dimanche 20 janvier le principe d'une modification de l'article 12 de la Constitution, article stipulant que le seul islam chiite est la religion officielle de l'Iran. Ainsi, les musulmans d'obédience sunnite, qui ne représentent au total que 5 % à 6 % de la population — mais sont en majorité croissante dans l'ensemble du monde musulman — et sont fixés au Kurdistan, au Turkestan, au Sistan, au Baloutchistan et au Khouzistan, pourront-ils bénéficier, après qu'un référendum aura exprimé le consensus national, de la pleine égalité des droits avec les musulmans de la communauté chiite.

Voulue par une majorité qui s'est montrée toujours très « *sectaire* » vis-à-vis des sunnites, incompatible de surcroît avec l'esprit libéral de l'islam, cette discrimination officiellement inscrite dans la Constitution a été à l'origine de la plupart des conflits survenus depuis la révolution entre des ethnies fermement décidées à défendre leur originalité et le pouvoir central.

Mais ce grand pas en arrière que vient de faire l'imam Khomeiny, généralement peu enclin à lâcher du lest, intervient à cinq jours du premier tour de l'élection présidentielle prévue pour le 25 janvier. Il ne faudrait donc pas mettre au compte d'un quelconque libéralisme qui ne lui ressemble guère une simple manœuvre politique destinée vraisemblablement à rallier des adversaires au moment où ils vont se rendre aux urnes.

Deux grands favoris

Même s'il est censé *« se reposer »* depuis le 12 janvier, pour ne reprendre ses activités habituelles que le 26, au lendemain du scrutin, comme l'avait fait savoir son entourage, l'imam n'a pas chômé durant ces derniers jours, multipliant avis, conseils et recommandations en vue de l'élection d'un président dont nul ne peut dire qui il sera, les chances des trois candidats susceptibles de l'emporter étant sensiblement égales, maintenant que le Parti de la République islamique (P.R.I.) a renoncé à remplacer M. Jalaleddine Farsi sur la liste de départ. Tout devrait donc se jouer le 25 janvier (l'éventualité d'un report du premier tour à la semaine suivante a été écartée vendredi dernier) entre deux grands favoris : M. Bani Sadr, ministre de l'économie et des finances, et l'ancien commandant en chef de la marine, l'amiral Sayed Ahmad Madani, ancien gouverneur général du Khouzistan, et un outsider, M. Hassan Habibi, ministre de l'enseignement supérieur et porte-parole du Conseil de la révolution.

Le premier devrait pouvoir compter à la fois sur les voix de la gauche intellectuelle et sur le soutien du clergé chiite, mais certains mollahs accorderont leurs sympathies à M. Hassan Habibi. Quant à l'amiral Madani, qui fait précéder son nom sur les affiches non de son grade, mais du titre apparemment fort répandu et fort prisé ici de « docteur », il devrait récolter les suffrages des nationalistes, de la majeure partie des libéraux et des anti-cléricaux, de plus en plus nombreux, qui rêvent d'une république sans religieux.

Viennent ensuite le chef de la diplomatie iranienne, M. Sadegh Ghotbzadeh, dont les chances, d'abord sérieuses, se sont sensiblement amoindries, et M. Darius Forouhar, ancien ministre, qui ne devraient ni l'un ni l'autre passer le cap du premier tour.

Mais il pourrait suffire d'une simple « petite phrase » de l'imam pour remettre en question les chances des uns et des autres. M. Massoud Radjavi est bien payé pour le savoir. Candidat des *Moudjahidin Khalq* (combattants du peuple), de tendance marxiste, il a dû renoncer séance tenante, après que le « guide suprême » de la révolution islamique eut observé qu'*« il était inconcevable que ceux qui n'avaient pas approuvé la Constitution puissent prétendre devenir président de la République »*. Or, M. Radjavi était du nombre.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se leurrer sur le sort des otages américains. Certains s'entêtent à le croire lié aux élections et sont persuadés que, sitôt élu, le premier président de la République islamique fera le geste qu'attend le monde entier. Or, recevant dimanche dans les locaux de l'ambassade des Etats-Unis l'envoyé spécial de l'A.F.P., les étudiants islamiques lui ont redit très nettement ce qu'ils ne cessent de clamer depuis maintenant plus de deux mois et demi, à savoir que la libération des otages restait et resterait liée au retour du chah et de ses biens en Iran.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

QUATRE MILITAIRES DE L'ANCIEN RÉGIME, DONT DEUX GÉNÉRAUX ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Téhéran (A.F.P.). — Quatre militaires de l'ancien régime iranien, condamnés pour « massacres de la population », ont été exécutés dimanche 20 janvier, a annoncé lundi Radio-Téhéran. Parmi ces militaires figurent deux généraux accusés d'avoir participé au « massacre du 5 juin 1963 », lors du soulèvement de la population contre la réforme agraire qui avait fait dix mille morts et entraîné l'exil de l'imam Khomeiny. Les deux autres étaient accusés d'avoir fait tirer sur les manifestants il y a un an, durant la révolution.

D'autre part, dix jours après les graves troubles de Tabriz, au cours desquels douze personnes avaient été tuées et cent autres blessées, on a appris, samedi 19 janvier, qu'une vingtaine de militaires de la base aérienne de la capitale de l'Azerbaïdjan oriental ont été arrêtés et inculpés de complot et de participation à ces incidents.

Israël

Le parti travailliste désigne M. Shimon Pérès comme candidat au poste de premier ministre

De notre correspondant

Jérusalem. — Le comité central du parti travailliste a désigné, dimanche 20 janvier, son président, M. Shimon Pérès, comme candidat au poste de premier ministre pour les prochaines élections législatives qui doivent avoir lieu en mai 1981, et qui, selon les derniers sondages d'opinion, pourraient permettre au parti travailliste de reprendre le pouvoir au Likoud dont la cote a fortement baissé depuis la victoire de M. Begin en 1977.

Le scrutin de dimanche n'était en fait qu'un épisode dans la lutte d'influence très âpre que se livrent actuellement les dirigeants travaillistes, au point de diviser le mouvement. M. Pérès a obtenu 67 % des voix, mais il ne s'agissait que de voter pour ou contre lui, car il était seul à se présenter. En effet, M. Ygal Allon, ancien ministre des affaires étrangères dans le dernier gouvernement travailliste de M. Itzhak Rabin, sera son principal adversaire, mais il a refusé pour l'instant de soumettre officiellement sa candidature. Il attend le renouvellement du comité central, lors du prochain congrès du parti qui sera organisé au mois de juin. M. Allon estime que le rapport de forces devrait alors lui être plus favorable. Il a déclaré que les résultats de la consultation de dimanche (457 voix pour M. Pérès, 220 contre et 41 abstentions) étaient, pour lui, encourageants. Si M. Pérès a marqué un avantage, celui-ci n'est pas encore décisif.

La préparation du congrès sera très importante pour l'avenir d'un parti désorganisé, en proie à de nombreux « règlements de comptes », et surtout victime des rivalités entre les personnes et les clans qui se disputent le contrôle de l'appareil du mouvement. Récemment, de très vives polémiques — concernant surtout le passé — ont opposé à M. Pérès non seulement M. Allon mais aussi l'ancien premier ministre, M. Rabin, qui ne souhaite apparemment pas revenir à la tête du parti, mais pourrait jouer dans une certaine mesure un rôle d'arbitre. Le parti travailliste doit redéfinir un programme et nombre de ses membres regrettent que cela ne soit pas encore fait, en raison des conflits internes qui paralysent son activité. Ces derniers mois, alors que s'affaiblissait davantage la coalition au pouvoir, le parti s'est borné à la critique du gouvernement de M. Begin.

Des précisions doivent également être fournies à propos de la politique étrangère. Les positions traditionnelles des travaillistes au sujet du conflit israélo-arabe et de la question palestinienne devraient être reconsidérées en fonction de l'évolution actuelle du processus de paix.

FRANCIS CORNU.

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

LE RÉGIME DE KABOUL PRÉSENTE L'U.R.S.S. COMME « L'AMIE DES MUSULMANS »

L'agence Tass a affirmé à nouveau, samedi 19 janvier, que des « conseillers » américains et chinois entraînaient des groupes rebelles afghans au Pakistan dans « au moins cinquante points d'appui et vingt bases spéciales ». L'agence soviétique a également affirmé qu'« une bande armée introduite depuis le Pakistan a été liquidée à Taliqan », principale ville de la province de Takhar. Citant le ministère afghan de l'intérieur, Tass ajoute qu'« une importante quantité d'armes américaines et chinoises ont été saisies sur les bandits ».

L'envoyé spécial du quotidien communiste italien l'« Unita » fait état de combats nocturnes à la périphérie de Kaboul, où la « normalisation » lui semble difficile. Le pont aérien soviétique vers la capitale, interrompu en raison de chutes de neige, était rétabli samedi et apportait, semble-t-il, des équipements militaires et du ravitaillement. D'autre part, les soldats soviétiques gardant le tunnel de Salang, au nord de Kaboul, sur la route stratégique *conduisant vers l'U.R.S.S., sont* chaque nuit la cible de tireurs isolés. En revanche, le calme règne à Kandahar, au sud-ouest du pays, où de violentes émeutes avaient eu lieu à la fin de 1979. Des voyageurs arrivés au Pakistant indiquent que d'importantes forces soviétiques se trouvent à la périphérie de la ville.

Le drapeau rouge abandonné

Dans une tentative pour se concilier certains de ses adversaires musulmans, M. Babrak Karmal a annoncé dimanche qu'il allait modifier le drapeau *national. Celui-ci, de couleur* rouge, avait été adopté le 19 octobre 1978 par le gouvernement Taraki, et beaucoup d'Afghans avaient vu dans ce choix le symbole de l'emprise du « communisme athée ». Le nouveau régime n'a toutefois pas indiqué s'il adopterait le vert, couleur de l'islam, pour le nouvel emblème. Le présidium du Conseil de la révolution afghane a, d'autre part, adressé samedi un « appel », indique l'agence Tass, aux musulmans, déclarant qu'avec « son aide opportune, désintéressée et fraternelle, l'U.R.S.S. a prouvé *qu'elle est l'amie sincère du peuple* musulman d'Afghanistan et de tous les musulmans du monde.

L'agence pakistanaise d'information *P.P.I. a rapporté, samedi*, que de nombreux opposants, dont cinq généraux, avaient été exécutés en Afghanistan après la prise du pouvoir par M. Karmal. Selon l'agence, une centaine d'officiers et cent dix personnalités du Khalq (le peuple), l'une des factions du parti démocratique et populaire d'Afghanistan, auraient été également passés par les armes.

Une partie des journalistes américains expulsés d'Afghanistan sont arrivés samedi à New-Delhi. Leurs collègues occidentaux ont reçu l'assurance qu'ils pourraient rendre compte librement de la situation en Afghanistan. Mais le nouveau gouvernement a suspendu la délivrance d'accréditations aux journalistes. *Il y a quelques jours, le journal* soviétique « Izvestia » a écrit qu'ils pourraient être l'objet d'une mesure analogue à celle prise à l'encontre des Américains s'ils n'écrivaient pas « la vérité au sujet de la révolution ».

Une lettre de Pierre Daninos

Nous avons reçu la lettre suivante de Pierre Daninos :

C'est fou ce que nous sommes courageux en ce moment.

Qui parle de mollesse, de lâcheté, du langage faiblard de notre ministre des affaires étrangères ?

Pour ma part, je ne vois que sang-froid, détermination, fermeté de ton.

Ah ! non, vraiment, on serait mal venu à dire que nous manquons de courage... vis-à-vis des Etats-Unis.

Pas question — on nous le répète — de nous aligner sur eux, comme ils l'ont fait naguère quand ils se sont alignés sur nous, du moins *sur* le mur de l'Atlantique. Sans doute étions-nous trop occupés alors pour invoquer le principe de non-ingérence dans les affaires d'un Etat souverain. Ce dut être un oubli de notre part.

On oublie de ces choses. On oublie même beaucoup. N'oublions donc pas Stalingrad non plus. Mais, tous comptes faits, peut-être faut-il plus de courage pour dire à ses amis : *« Ne comptez pas sur moi pour vous aider dans le pétrin »*, que pour écrire à des fervents du tourisme blindé : *« Nous ne participerons pas à votre petite fête » ?*

LA VISITE DE M. HUANG HUA AU PAKISTAN

La Chine ne souhaite pas donner à son soutien à Islamabad une forme trop spectaculaire

Le *ministère pakistanais des affaires étrangères* a démenti, samedi 19 janvier, que la Chine fasse transiter des armes destinées à la guérilla afghane par la route la reliant au Pakistan, à travers le massif de l'Himalaya (« le Monde » daté 20-21 janvier). Les informations à ce sujet, a-t-il précisé, sont « *totalement fausses* ». *De plus*, une aide directe chinoise à la résistance afghane est considérée à Islamabad comme très peu probable. La frontière commune entre la Chine et l'Afghanistan traversant un massif de très haute altitude. Les organisations rebelles ont démenti, samedi, recevoir une aide de la Chine.

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Au premier regard, elle semble bien lointaine de la capitale pakistanaise cette frontière afghane. Dans ce qui ressemble à un début d'automne européen, Islamabad, au pied des premières hautes montagnes de cette partie du pays, offre la tranquillité de toutes ces villes qui sont seulement administratives ou *diplomatiques*. Elle en a aussi, au *moins* en apparence, les agréments, avec des maisons au milieu des arbres, des espaces verts et une *circulation fluide*.

Kaboul et ses conséquences ? La rue n'en parle pas. Mais, ici, la rue n'est pas la rue. Le petit peuple n'y a guère sa place. Celle qu'il y occupe se borne, le soir, sur les trottoirs de terre battue, à des conciliabules autour de maigres feux de brindilles, en épluchant des oranges. L'expression des soucis pakistanais doit se chercher ailleurs, dans les antichambres et dans les bureaux de tout ce qui est officiel ou officieux.

Après la visite de lord Carrington, ministre britannique des affaires étrangères, c'est, depuis le 19 *janvier*, le tour de M. Huang *Hua, son homologue chinois*. La visite de ce dernier s'achèvera à Karachi, le 23. Déjà, les déclarations et informations officielles ont fait savoir que les premiers *entretiens* avec *M. Agha Shahi*, faisant fonction de ministre des affaires étrangères, devaient être tenus pour *« intéressants et positifs »*. Comme l'avait fait, le 15 *janvier, M. Carrington, M. Huang* a lui aussi accompli, dimanche 20 janvier, le voyage vers la frontière afghane. Au programme, la visite d'un camp de réfugiés, un *arrêt à Peshawar, puis une pointe* jusqu'à 6 kilomètres du territoire afghan, où les fameux « Khiber Rifles » ont remis au visiteur une sorte de sabre, qu'il a reçu avec *un grand rire accompagné de cette* affirmation que, *« en dépit des épreuves, l'alliance sino-pakistanaise surmontera toutes les difficultés »*, et, cette fois à l'intention *des Afghans*, que *« les peuples enchaînés ne sont jamais vaincus »*.

Cela dit, le soutien chinois ne saurait se manifester de façon spectaculaire, surtout sur le plan militaire. *Tous les milieux d'Islamabad* n'ont jamais tenu pour sérieuses les informations signalant des mouvements de troupes et de matériel chinois sur la route du Karakoram et assurant même qu'ils s'étendaient jusqu'au secteur pakistanais de Gilgit et de Chitral. Ceux qui, ici, connaissent cette route et sa contrée avaient de bonnes raisons pour hausser les épaules. Sans doute, l'antique voie des caravanes n'est plus ce qu'elle a été. Depuis vingt ans, *les Pakistanais* et *les Chinois* y ont effectué des travaux herculéens dans une intention avouée de stratégie et de nécessité militaire. *En dépit de cela, la route, à l'heure* qu'il est, ne saurait encore permettre les déploiements complaisamment décrits. Et, de surcroît, *les cols à franchir*, à commencer par celui de Khunjerab, sont tous des passages à plus de 5 000 mètres d'altitude.

Ce qui compte aujourd'hui, c'est la *conférence des pays islamiques* qui va s'ouvrir le 26 janvier à Islamabad. Il s'agira pour ses participants — trente-trois pays avaient dimanche soir fait connaître leur accord — de fixer une ligne de conduite après l'intervention de l'U.R.S.S. en Afghanistan. Parvenir à une position commune ne sera pas chose facile. Pa splus que le gouvernement pakistanais, les milieux *diplomatiques ne songent à* dissimuler les difficultés qui attendent les participants.

Des conditions à l'aide américaine

Restent les Américains et leurs *offres de service*. Le gouvernement *pakistanais avait certes enregistré* sans déplaisir les premières déclarations de MM. Carter et Brzezinski. Il a, aujourd'hui, l'impression que ces suggestions d'aide massive *s'adressaient peut-être moins aux* bénéficiaires qu'à une opinion publique américaine.

L'aide effectivement *promise* se limiterait, en effet, à la livraison d'un matériel d'une valeur de 150 millions de dollars dont Islamabad avait déjà passé commande à Washington avant que les Etats-Unis décident de le frapper d'embargo en réplique notamment à la politique nucléaire du Pakistan obstiné à vouloir « sa » bombe. S'il en est ainsi l'engagement américain se *trouverait* singulière*ment diminué. Il y aurait seulement* fourniture de ce que le langage militaire appelle du petit matériel.

Du coup le Pakistan fait la fine *bouche ce qui est une manière de relancer les enchères. S'il* n'est à coup sûr pas ravi d'avoir aujourd'hui l'U.R.S.S. à l'une de ses frontières, *il* sait fort bien que les *Américains ne le sont* pas davantage et ne peuvent se désintéresser de la situation brusquement créée. Pourquoi ne pas leur tenir dès lors la dragée haute ? En *clair*, le général Zia Ul Haq aurait déjà fixé le prix. L'acceptation du concours américain passe non seulement par une aide beaucoup plus substantielle que celle proposée pour le moment mais encore par un changement d'attitude des Etats-Unis aussi bien envers l'O.L.P. que l'Iran et aussi par l'engagement de ne plus continuer à gendarmer la politique nucléaire pakistanaise. A cette sorte de jeu on ne gagne jamais totalement. Mais Islamabad a déjà remarqué que depuis un mois sa volonté d'avoir la bombe ne lui valait plus d'être montré du doigt comme c'était encore le cas le mois précédant par les Américains.

En attendant, du côté de Peshawar, *le nombre des réfugiés afghans* continue de s'accroître. Officiellement, les autorités pakistanaises en ont recensé trois cent quarante-trois mille. Mais partout l'on s'accorde pour retenir que le nombre de ces réfugiés atteint et dépasse même les cinq cent mille.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La presse de Pékin estime que l'U.R.S.S. est prête à « prendre tous les risques » pour poursuivre sa « politique d'agression »

De notre correspondant

Pékin. — La décision, annoncée samedi 19 janvier, d'ajourner la reprise des négociations sino-soviétiques reflète un durcissement de la position chinoise dans la crise actuelle (*le Monde* daté 20-21 janvier). Quelques jours après l'entrée des forces soviétiques en Afghanistan, Pékin *avait informé* l'U.R.S.S. que la présence de ces forces dans un pays voisin de la Chine constituait un « *obstacle* » supplémentaire à la normalisation des relations entre les deux pays, mais s'était gardé de mettre en question la poursuite des négociations.

A l'époque de la visite en République populaire du secrétaire américain à la défense, M. Brown, des sources chinoises autorisées avaient été plus explicites encore pour observer que les conversations sino-soviétiques portaient sur des relations bilatérales et ne devaient pas en conséquence être affectées par une crise internationale. Il y a donc eu changement d'attitude, les négociations étant considérées comme *« incompatibles avec les circonstances présentes »*.

« Qui sera la prochaine victime ? »

La *signification* du *geste* est toutefois limitée. La première phase des négociations s'est terminée début décembre à Moscou ; la seconde devait se tenir à Pékin, mais aucune date n'avait été *fixée. Les sources les plus dignes* de foi indiquaient cependant qu'il n'était guère question que les négociateurs se retrouvent avant le Nouvel An chinois, le 16 février, mais plutôt fin février ou début mars. *Il y a donc* quelque chose de gratuit à décider que des pourparlers prévus pour dans plus d'un mois ne sauraient avoir lieu *« dans les circonstances présentes »*. Il peut y avoir là un message à l'intention de Moscou : si les « *circonstances* » n'ont pas changé d'ici quelques semaines, les conversations sino-soviétiques ne sauraient reprendre.

L'initiative chinoise est d'autant plus compréhensible qu'au moment où les Etats-Unis et quelques-uns de leurs alliés prennent des sanctions contre l'U.R.S.S., il eût paru pour le moins surprenant que la République populaire ne manifestât aucune intention de modifier dans le même sens son propre calendrier diplomatique. On notera néanmoins que, sur d'autres projets de sanctions contre l'Union soviétique, comme la non-participation aux Jeux olympiques s'ils doivent se tenir à Moscou, la Chine est jusqu'à présent restée muette.

Comme toujours, la diplomatie chinoise s'applique à distinguer le court du long terme. L'objectif d'une *normalisation* des relations sino-soviétiques demeure. Pékin dit seulement que tout progrès est impossible *« dans les circonstances présentes »*.

S'agit-il seulement de l'Afghanistan ? On peut se le demander, compte tenu de l'inquiétude éprouvée en Chine à propos de la santé du président Tito. Quoi qu'on ait pu dire à Pékin dans le passé sur l'hégémonisme et l'expansionnisme de l'U.R.S.S., le style de l'invasion de l'Afghanistan y a provoqué la même surprise qu'en Occident et a conduit à s'interroger à nouveau sur les ambitions du Kremlin. De là à penser que Moscou pourrait profiter de la disparition du président yougoslave pour rétablir à Belgrade et à Bucarest des positions plus « *hégémoniques* », il n'y a qu'un pas.

C'est ce que suggère un commentaire très violent publié lundi en première page du *Quotidien du peuple*, dont l'auteur n'hésite pas à comparer la conduite de *« la bande de politiciens sans foi ni loi »* qui dirigent à Moscou à celle de Hitler en Europe à la veille de la seconde guerre mondiale.

« La détonation de Kaboul a ébranlé le monde », écrit le commentateur, car elle constitue *« un acte d'escalade grave dans la politique d'agression de l'Union soviétique »* et montre que cette dernière est prête, en fait, à *« prendre tous les risques »*. *« Qui sera la prochaine victime ? »*, demande le journal. *« Nombreux sont les pays qui se préoccupent aujourd'hui de leur propre indépendance, de leur propre sécurité. »*

La Chine est pratiquement impuissante devant des opérations de force et elle doute de la détermination des Etats-Unis à s'y opposer efficacement. Du *moins* peut-elle faire savoir au Kremlin qu'elle se refuse, en tout cas en l'état actuel des choses, à faire comme si de rien n'était en poursuivant des pourparlers de *« normalisation »* avec une puissance dont les actes mettent en cause un ordre international que l'on commençait tout juste à accepter à Pékin.

ALAIN JACOB.

M. ESTIER : le P.C.F. a tourné le dos à l'eurocommunisme.

M. Claude Estier, vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg, écrit dans *le Matin* du 21 janvier : *« Vus de l'Assemblée européenne, les événements d'Afghanistan jettent un nouvel éclairage sur tout ce qui sépare le parti communiste français du parti communiste italien. En s'alignant sur l'Union soviétique, le premier a tourné le dos à l'eurocommunisme, alors que le second agit dans la logique de cette doctrine encore balbutiante. A partir de là, il est normal qu'il se retrouve sur le même terrain que ceux qui se réclament, dans l'Europe des Neuf, des principes du socialisme démocratique.*

» Cette conjonction, la promesse d'une coopération plus large encore, ne peuvent que réjouir les socialistes français, qui n'ont pas conscience de « faire chorus avec la bourgeoisie », *comme* dit l'Humanité, *quand ils défendent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »*

LA MENACE

● A DUBLIN. — « Je suis déçu de cette décision hâtive prise sans consultation de ceux qui sont intéressés par le mouvement olympique », a déclaré, dimanche 20 janvier à Dublin, lord Killanin, président du Comité national olympique, à l'agence U.P.I., à propos de la demande du président Carter de boycotter les Jeux de Moscou si l'U.R.S.S. n'évacue pas l'Afghanistan d'ici un mois.

« Je pense, a-t-il poursuivi, que ceux qui souffriront le plus sont le mouvement olympique et les athlètes du monde entier, et non le gouvernement soviétique. Je ne suis pas assez fou pour dire que la politique n'existe pas dans le sport, mais je dis que le sport ne doit pas être utilisé à des fins politiques (...). Il est légalement et techniquement impossible de transférer les Jeux hors de Moscou (...). Si quelqu'un commence à boycotter, je pense que certains n'iront pas aux Jeux de Los Angeles (1984), ce qui

— *Libres opinions* —

Droits de l'homme, Moscou 80

par MAREK HALTER (*)

DE tout temps, les systèmes totalitaires ont tenté d'utiliser les compétitions sportives à des fins politiques : notamment vêtir d'un semblant d'honorabilité un pouvoir discrétionnaire. *Il ne faut donc pas s'étonner si, en retour, l'on soulève l'incontournable* question des droits de l'homme à l'occasion d'une fête sportive.

N'est-ce pas à l'honneur du sport que sa popularité permette d'attirer, *un moment du moins, l'attention des foules sur la souffrance* de millions d'êtres soumis à l'arbitraire ?

Voici deux ans, à l'occasion de la Coupe du monde de football en Agentine, une campagne internationale de solidarité réussit à faire libérer des prisonniers d'opinion dans ce pays. Que ferons-nous aujourd'hui à quelques *mois des Jeux olympiques qui, en principe* et sauf imprévu, se tiendront en Union soviétique, cet autre haut lieu de la répression, où récemment encore des hommes et des femmes ont été arrêtés et emprisonnés simple pour délit d'[illegible] ?

Qui pense à eux sinon ceux qui, indignés, descendent dans les *rues de Paris, de Londres, de Stockholm ou de Tel-Aviv pour* réclamer leur libération au nom de la Constitution soviétique elle-même, qui assure *« les libertés de parole, de la presse, de meetings, de défilés et de manifestations »*, ainsi que *« le droit de professer n'importe quelle religion... »* ?

Un certain nombre d'Etats viennent *aujourd'hui de prendre* position pour le boycottage des Jeux olympiques, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan. Quel *que soit le destin de cette proposition*, elle est davantage un effet de considérations géopoliticiennes que le gage d'intérêt pour la défense des droits de l'homme. Les Etats *se préoccupent des Etats. Il ne reste, dès lors, que les individus* que nous sommes pour s'inquiéter du sort des individus.

C'est pourquoi, lors d'une conférence de presse (1) qui réunira, pour la première fois, la majorité des dissidents actuellement en Occident (2), nous (3) lancerons une campagne internationale pour *le respect des droits de l'homme en Union soviétique*.

Si, à sept mois des compétitions, des milliers, et pourquoi pas des millions, de voix s'élevaient pour réclamer la vie et la liberté de quelques-uns, au moins de ceux qui, à Moscou, luttent pour le respect des droits et des principes auxquels nous sommes tous *attachés, il n'est pas impossible qu'ils puissent* être sauvés. Sauver des vies humaines nous donnerait, je crois, une victoire au moins égale à un titre olympique.

(*) Ecrivain et peintre.

(1) 22 janvier, à 10 heures du matin, à l'Espace Cardin.
(2) Vladimir Boukovski, Alexandre Guinsbourg, Edouard Kouznetzov, Léonid Pliouchtch, Andrei Amalrik, Natalye Gorbayevskaya, Vladimir Maximov, Victor Korchnoi.
(3) Comité Droits de l'homme, Moscou 80, 7, rue La Fayette, 75009 Paris, tél. 526-40-07.

L'opinion américaine soutient M. Carter

(Suite de la première page.)

« En Union soviétique, écrit-il à M. Kane, *la compétition sportive internationale est en elle-même un aspect de la politique du gouvernement (...) lequel attache une importance politique énorme aux Jeux de Moscou.* » Un changement de site sera donc *« une puissante manifestation de l'indignation mondiale, qui ne pourra être cachée à la population et se répercutera tout autour du globe »*.

La décision semble devoir être bien *accueillie* par l'opinion et pouvoir être suivie d'effet au moins en ce qui concerne la participation américaine. Sans doute M. Kane et ses collègues du Comité olympique américain — dont dépend en dernier ressort l'envoi d'une équipe des Etats-Unis à Moscou — ont-ils plaidé en faveur du maintien des Jeux en U.R.S.S. Après une longue explication vendredi avec des conseillers de M. Carter à la Maison Blanche, ils n'avaient pris aucun engagement, mais avaient promis de consulter les athlètes et de « *tenir compte* » de l'avis du président.

La première réaction de M. Kane, *dimanche*, a été de se réjouir que M. Carter n'ait pas formellement préconisé un boycottage des Jeux.

Quant aux athlètes, une partie s'est déjà déclarée favorable à la non-participation aux Jeux de Moscou, malgré les sacrifices que cela représente (ils ont reçu le patronage du boxeur *Mohammed* Ali, toujours très prestigieux, notamment auprès des Noirs, qui s'est prononcé en ce sens). De toute manière, il leur sera difficile de s'écarter de la voie *« patriotique »* tracée par le président. Le principal conseiller de ce dernier, M. Cutler, a d'ailleurs laissé entendre dimanche que le gouvernement américain pourrait retirer leur passeport *aux récalcitrants. Ce qui réglerait* radicalement le problème.

On ne semble pas trop se préoccuper non plus de la résistance de certains alliés, la France notamment, encore que l'attitude de Paris dans cette crise — et pas seulement à propos des Jeux olympiques — soit de plus en plus *« regrettée »* à mots couverts par les responsables. M. Carter a visiblement décidé d'avancer quoi qu'il arrive dans la voie des sanctions, convaincu que la résolution américaine finira par impressionner les adversaires comme les amis, notamment ceux du tiers-monde dont l'avis lui paraît encore plus important que celui des alliés.

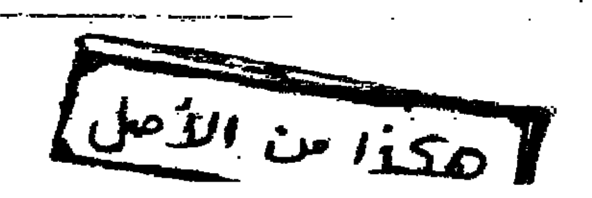
En outre, il sait fort bien que le retrait des Jeux de *Moscou* d'une délégation aussi importante que celle des Etats-Unis réduira, à elle seule, l'intérêt sportif des compétitions.

Les réactions dans les milieux politiques ont été généralement favorables. Le Comité national républicain avait adopté la même position la veille, suivant deux candidats au moins de ce parti qui *s'étaient prononcé antérieurement* en ce sens, MM. Bush et Connally. Du côté démocrate, seul M. Jerry Brown avait jugé la mesure *« précipitée »*. Le sénateur Kennedy, qui avait souhaité *« envoyer les athlètes américains à Moscou pour y gagner le plus de médailles d'or possible »*, s'est contredit une fois de plus, en déclarant dimanche qu'il soutiendrait le président dans sa décision. Il a simplement ajouté que ces *« symboles ne peuvent tenir lieu d'une politique étrangère efficace »*. M. Robert Byrd, chef de la majorité démocrate du Sénat, avait pour sa part préconisé dès samedi un boycottage. Quant à la chaîne de télévision N.B.C. qui s'était assuré la *priorité* pour le reportage des compétitions, elle se ralliera au boycottage si *telle* est la *décision du président*. Prudente, elle avait souscrit une assurance chez Lloyds de Londres pour l'énorme investissement consenti : 87 millions de dollars (350 millions de francs) qui devait *rapporter* quelque *150 millions* de dollars (600 millions de francs) de publicité.

Reste à dresser un bilan de la nouvelle politique à l'égard de Moscou, voire à ériger en *« doctrine »* ce qui a pu apparaître depuis le début de ce mois comme un sursaut émotionnel et précipité. Ce sera sans doute chose *faite* après le grand discours que M. Carter adressera au Congrès mercredi, en même temps que le traditionnel message sur l'état de l'Union, qui sera davantage consacré à la politique intérieure.

Accusé de relâcher sa vigueur dans l'affaire des otages et de mettre au *premier* plan la solidarité d'intérêt avec Téhéran contre l'U.R.S.S., M. Carter a condamné une nouvelle fois dimanche, au cours d'un entretien *télévisé, l'« acte répugnant »* du 4 novembre et annoncé qu'il n'ajournerait pas sa décision d'imposer unilatéralement des sanctions contre l'Iran.

MICHEL TATU.



هكذا من الأصل

EN AFGHANISTAN

AMÉRICAINE DE BOYCOTTER LES JEUX

porterait atteinte à notre objectif de réunir la jeunesse du monde. »

● A LAUSANNE, au siège du C.I.O., on confirme que l'organisation « entend respecter son contrat avec Moscou ».

● A WASHINGTON, le président Carter a adressé aux dirigeants de tous les Etats invités aux Jeux de Moscou un message leur demandant d'intervenir auprès de leurs comités olympiques pour que les Jeux n'aient pas lieu à Moscou si l'U.R.S.S. n'évacue pas l'Afghanistan.

● A BONN, le gouvernement (dont le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, est arrivé dimanche à Washington) a publié dimanche le communiqué suivant :

« La participation aux Jeux est décidée en République fédérale d'Allemagne — comme aux Etats-Unis — par les organisations sportives. Le gouvernement a, à plusieurs reprises, prouvé qu'il était solidaire des Etats-Unis dans cette période critique. Il comprend pleinement l'initiative du président Carter et s'en entretiendra immédiatement avec les partenaires européens et les organisations sportives allemandes. »

● A LONDRES, on indiquait, dimanche soir, au Foreign Office, qu'il était « possible » que Mme Thatcher, premier ministre, fasse une démarche analogue à celle de M. Carter auprès du comité olympique britannique.

● A TOKYO, le gouvernement japonais considère avec « sympathie » l'appel du président Carter, a déclaré, lundi, le premier ministre, M. Ghika.

● A STOCKHOLM, le ministre des affaires étrangères, M. Faelldin, a déclaré : « La Suède, qui a condamné l'invasion soviétique en Afghanistan, ne participe, par principe, qu'aux actions internationales décidées par les Nations unies. »

● Au CANADA, le ministre des sports, M. Paproski, a dénoncé, samedi, un accord prévoyant l'échange de sportifs canadiens et sportifs soviétiques durant l'année en cours.

● A TEHERAN, M. Bani Sadr, candidat à la présidence de la République d'Iran, a déclaré lundi matin à l'A.F.P. : « Nous ne pourrons pas aller à Moscou alors que les troupes soviétiques tuent nos frères musulmans en Afghanistan. Les Jeux sont politiques, nous devons prendre une décision politique. » C'est la première prise de position iranienne sur cette question.

● L'EGYPTE ET LE KENYA menacent également de ne pas participer aux Jeux dont seront absents, selon l'agence saoudienne S.P.A., Qatar et Djibouti.

La fin d'une certaine conception de l'olympisme

« Les Jeux olympiques auront lieu à Moscou ou pas du tout », répète avec énergie lord Killanin, le président du Comité international olympique (C.I.O.). Et son argumentation paraît pertinente. Il l'avait développée en ces termes avant la déclaration du président Carter : « *Le C.I.O. a passé avec la Ville de Moscou un contrat en 1974. Moscou en a respecté les termes, le C.I.O. devra également les respecter. Il ne s'agit pas d'une affaire gouvernementale, ce sont les comités nationaux olympiques qui décident. Il ne peut, de surcroît y avoir de contre-Jeux, car toutes les fédérations nationales sont d'accord pour aller à Moscou.*

» *Selon la règle 24 de la charte olympique, les comités nationaux olympiques doivent préserver leur autonomie et résister à toutes les pressions, qu'elles soient d'ordre politique, religieux ou économique. Les comités nationaux olympiques ne peuvent en aucune manière s'associer à des mouvements qui seraient en contradiction avec les règles olympiques. Si certains comités nationaux, après avoir confirmé leur inscription aux Jeux de Moscou, décidaient de les boycotter, ils risqueraient la suspension.* »

Dans ces conditions — qu'ils ne pouvaient pas ignorer, — pourquoi les dirigeants politiques des Etats-Unis et de Grande-Bretagne se sont-ils prononcés en faveur d'un transfert ou d'un boycottage des Jeux de Moscou ?

D'abord parce que les pays occidentaux n'ont pu se mettre d'accord sur toutes les sanctions proposées par les Etatst-Unis contre l'Union soviétique après l'intervention militaire en Afghanistan (*le Monde* du 17 janvier).

Ensuite parce que les Jeux olympiques — un des rares événements qui mobilisent tous les quatre ans l'opinion publique de cent quarante pays, grâce à la télévision — sont un plus grand dénominateur commun que les ventes de céréales américaines ou les produits de haute technologie élaborés par quelques multinationales.

Les gouvernements cherchent donc à récupérer à leur profit ce qui avait déjà été expérimenté avec succès par les sprinters noirs américains brandissant le poing sur le podium de Mexico en 1968 et par le commando palestinien massacrant une partie de la délégation israélienne à Munich, en 1972.

Dans la mesure où le boycottage-rétorsion devient un thème populaire, comme c'est le cas dans les pays anglo-saxons, Mme Thatcher et M. Carter ont pu l'exploiter. Pourtant, c'est une arme aussi délicate à manier qu'un boomerang. L'unique opération de boycottage des Jeux a été conduite en 1976 par vingt-deux pays africains, à l'instigation du Conseil supérieur du sport en Afrique (C.S.S.A.), émanation de l'Organisation de l'unité africaine.

Elle n'a pas eu les effets escomptés : après les longs sacrifices de l'entraînement, les athlètes kényans, tanzaniens et éthiopiens notamment, ont été privés des lauriers qu'ils méritaient, sans que la lutte contre « l'apartheid » dans le sport — motif du boycottage — progresse pour autant puisque quatre ans après les Jeux de Montréal, l'isolement des sportifs de l'Afrique du Sud est de plus en plus fréquemment remis en cause.

Quatre éléments tendaient au sabotage

Pourtant, l'opération envisagée par le président américain a connu un grand retentissement. C'est qu'elle a joué comme un catalyseur dans une réaction chimique : depuis plusieurs mois, quatre éléments tendaient au sabotage de ces Jeux, mais il leur manquait l'occasion de s'exprimer avec force. Quels sont-ils ?

1) *Le courant pour les droits de l'homme.* — Sur la lancée du mouvement pour le boycottage de la Coupe du monde en Argentine — organisé pour protester contre les méthodes sanguinaires de la dictature du général Videla — un comité s'est formé pour dénoncer l'organisation des Jeux olympiques dans le pays des asiles psychiatriques et du goulag, avec le soutien des dissidents soviétiques, Boukovski, Pliouchtch et Guinzbourg. Il s'agit d'obtenir du Kremlin l'application des accords d'Helsinki et le respect des libertés individuelles fondamentales en Union soviétique. Ce courant, où se retrouvent aujourd'hui des organisations politiques de droite et de gauche, réunit deux tendances qui aboutissent avec les mêmes arguments de départ à des conclusions inverses : « *Personne à Moscou* », dit le COBOM (Comité pour l'organisation du boycottage des Jeux olympiques) qui vise à mettre l'U.R.S.S. au banc d'infamie ; « *Tous à Moscou*, disent M. Marek Halter et le Front national qui veulent aller sur place en masse pour témoigner.

2) *Le courant anti-olympique.* — Le sport de compétition moderne, qui entretient des liens ambigus avec l'argent et la médecine, suscite des réserves de plus en plus vives chez certains « amateurs ». « *Aujourd'hui, ce n'est pas l'amateurisme, c'est le fric ; ce n'est pas la santé, c'est le dopage ; ce n'est pas l'amitié, c'est le chauvinisme ; ce n'est pas la liberté, c'est la caserne. Aujourd'hui, les Jeux, ce n'est plus le sport, c'est la guerre* », écrivait Jacques Julliard (*le Nouvel Observateur* du 28 décembre 1979). Au nom d'une mystique pureté originelle du sport, il demandait qu'« *on en finisse avec les Jeux* ». Moscou n'est pas seulement visé, c'est tout l'esprit olympique contemporain qui est remis en cause.

3) *Le courant « revanchard ».* — Au nom de l'indépendance du sport à l'égard de la politique, nombreux sont les dirigeants sportifs qui n'ont pas accepté l'interruption des relations sportives avec l'Afrique du Sud en raison de sa politique d'« apartheid ». Et ils ont encore moins accepté le chantage à la participation aux Jeux de Moscou exercé sur eux lorsque des équipes de rugby — sport qui n'est pas une discipline olympique, — ont envisagé de rencontrer les Springboks. L'intervention soviétique en Afghanistan leur permet de demander l'application de la loi du talion : pas de contacts avec l'Afrique du Sud qui pratique l'« apartheid » ; pas de rapports avec l'U.R.S.S. qui occupe Kaboul par les armes ;

4) *Le courant sportif.* — Certains sportifs, particulièrement aux Etats-Unis, dénigrent systématiquement la valeur des performances des athlètes des pays de l'Est, sous prétexte que ceux-ci sont des champions d'Etat et qu'ils subissent une « *préparation biologique* » aussi secrète qu'étrange. De là est née outre-Atlantique une répulsion à aller affronter chez eux les Soviétiques pour la confrontation sportive mondiale majeure, répulsion qui s'est transformée chez certains en refus pur et simple de se rendre à Moscou en raison des événements de Kaboul. C'est le cas du sauteur en hauteur Dwigt Stones et des membres — tous musulmans — du Club Mohammed Ali, ainsi que de l'ancienne championne de natation Debbie Meyer et de l'entraîneur chef de l'équipe d'athlétisme, Jimmy Carnes.

Idéal de paix

Ainsi, bien que le mouvement sportif international soit propriétaire, en droit, des Jeux olympiques, n'importe qui s'arroge désormais le droit de dire quelles sont les couleurs avec lesquelles peindre la demeure restaurée en 1896 par le baron Pierre de Coubertin. Ce n'est pas la première fois. Après la première guerre mondiale, l'Allemagne ne fut invitée ni aux Jeux d'Anvers en 1920, ni aux Jeux de Paris en 1924. En 1936, une vive campagne fut menée contre la participation aux Jeux de Munich. En 1956, avant les Jeux de Melbourne, le C.I.O. avait subi des pressions pour exclure la France, la Grande-Bretagne, Israël et l'Union soviétique en raison des événements de Suez et de Hongrie.

Toutefois, cette année la polémique a pris un tour nouveau, car le pays de la ville organisatrice est la cible d'un tir croisé de critiques. Le bouclier juridique présenté comme unique défense par lord Killanin pourra-t-il résister longtemps à de pareils coups ? D'actives campagne d'opinion, comme il semble s'en développer aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, pourraient convaincre les athlètes de refuser leur sélection ce qui reviendrait au même que le boycottage décidé par les Etats.

Le plus solide fondement de l'olympisme reste son idéal de paix et de fraternité universelle : « *Le boycottage des Jeux olympiques de Moscou, en même temps qu'il signifierait la mort de de l'olympisme, constituerait, dans l'état actuel des choses, une faute grave, car il remettrait en cause une des toutes dernières notions évangéliques admises par l'humanité et détruirait sans retour le message de paix et d'espoir lancé par Pierre de Coubertin à la fin du siècle dernier* », écrivait récemment M. Robert Parienté, auteur d'une *Fabuleuse Histoire des Jeux olympiques*. La victoire du sauteur noir américain Jess Owens n'a-t-elle pas, en effet, ridiculisé ceux qui voulait faire de Berlin le temple de la race des seigneurs ? La Tchécoslovaque Vera Caslaska montant sur la plus haute marche du podium à Mexico, encadrée par deux Soviétiques, ne démontrait-elle pas que les chars russes entrés à Prague au printemps n'avaient pas asservi son peuple ?

Mais reste à savoir si ce n'est pas précisément ce qui dérange le plus les pouvoirs politiques en place. Combien de temps accepteront-ils encore de se laisser narguer par ce Sénat de notables sportifs, ce C.I.O. qui ne cesse de rabâcher que le sport est indépendant de la politique, calfeutré dans sa retraite suisse. Combien de temps encore le C.I.O. pourra-t-il faire valoir son droit à la propriété des Jeux ? Depuis qu'il existe au sein de l'UNESCO une conférence des ministres des sports, tout est en place pour l'expropriation. Mais alors c'en serait fait d'une certaine conception du sport : les athlètes, comme les tonnes de céréales ou les ordinateurs, seraient de vulgaires pions sur le front d'une guerre encore froide.

ALAIN GIRAUDO.



(Dessin de CHENEZ.)

Damas révèle que deux coopérants militaires soviétiques en Syrie ont été victimes d'un attentat le 15 janvier

De notre correspondant

Beyrouth. — Deux coopérants militaires soviétiques qui participent à l'entraînement des forces armées syriennes ont été tués le 15 janvier dans un attentat à Hama, et un troisième expert, civil, a été blessé dans un autre attentat à Alep, la semaine dernière.

Ces actions terroristes ont été annoncées officiellement samedi 19 janvier à Damas. Elles sont attribuées aux Frères musulmans, « *en exécution d'un plan israélo-américain* ». Le premier s'est produit mardi.

Les deux officiers soviétiques ont été tués devant leur domicile à Hama, fief des Frères musulmans. Ce sont le colonel de l'armée de l'air Basil Souslev et le commandant des unités de génie Victor Borissenko. A Alep, autre place forte des Frères musulmans, c'est un ingénieur topographe, Piotr Zaboloni, qui a été atteint de plusieurs balles, le le 16 janvier, dans les mêmes circonstances. Il est hors de danger. Poursuivi par les forces de sécurité, l'auteur de ce second attentat a pu être appréhendé, et, à la suite cette arrestation, la cellule des Frères musulmans à laquelle il appartenait a été investie : deux d'entre eux ont été tués et seize arrêtés.

Le bureau de l'Aéroflot à Damas avait été plastiqué mercredi dernier, ce qui avait entraîné un renforcement des mesures de sécurité autour des établissements soviétiques.

Ces attentats, annoncés avec plusieurs jours de retard par les organes d'information officiels, après que la rumeur publique eut commencé à les colporter, sont les premiers du genre. Ils donnent une indication sur l'exploitation qui peut être faite contre le régime syrien, déjà en butte à de graves problèmes intérieurs d'origine religieuse, de son attitude prosoviétique dans l'affaire de l'Afghanistan.

La Syrie a annoncé en effet dimanche qu'elle ne participerait pas à la conférence islamique d'Islamabad ; ce qui constitue une conséquence logique du communiqué qui a suivi, mercredi dernier, la conférence des ministres des affaires étrangères du Front de la fermeté. Mais, à l'exception du Yémen du Sud, les membres de ce Front (Algérie, Libye, O.L.P.) ne se sont pas encore prononcés à ce sujet. L'attitude de la centrale palestinienne est particulièrement ambiguë, puisque le chef de son département politique, M. Farouk Kaddoumi, a annoncé qu'elle participerait à la conférence, même si elle se tenait au jour et au lieu dits. L'O.L.P. avait pourtant souscrit au communiqué demandant le changement de date et de lieu des assises islamiques. — L. G.

EUROPE

Yougoslavie

Le président Tito a bien supporté l'amputation de la jambe gauche

Les médecins qui ont amputé de la jambe gauche le président Tito pour éviter une gangrène généralisée se gardent de faire un pronostic. Ils se bornent à affirmer que le malade a bien supporté l'opération. D'autre part, on a remarqué que de nouvelles mesures de sécurité avaient été prises, notamment à l'aéroport de Belgrade, où des canons et des batteries anti-aériennes ont été installés.

De notre correspondant

Belgrade. — Le président Tito a « *bien supporté* » l'amputation de la jambe gauche qui a été pratiquée le dimanche 20 janvier à midi, au centre clinique de Ljubljana. L'évolution post-opératoire immédiate, indique le communiqué, publié dimanche peu après 18 heures, est « *normale* ».

Les médecins ont décidé cette intervention après avoir constaté « *une grave détérioration de l'artère ayant conduit à l'interruption de la circulation et à une accélération de la dévitalisation du tissu de la jambe* », de nature à « *menacer la vie* » du patient.

Selon les milieux informés, les médecins avaient consacré leurs efforts des derniers jours à obtenir une amélioration de l'état de santé général du président. Celui-ci, à un moment donné, avait suscité quelques préoccupations en raison de l'observation de palpitations cardiaques, d'une hausse de la tension et de la température et d'un début de complications pulmonaires. Vendredi, les médecins avaient en outre constaté sur les orteils du pied gauche des tâches caractéristiques de la gangrène sèche.

Selon les mêmes milieux, les médecins, après une longue consultation, s'étaient résolus à recourir à l'amputation. Dans la matinée de dimanche, ils ont soumis au président Tito leur décision et lui ont demandé son consentement. Le président, qui à ce moment lisait certains documents qui lui avaient été transmis, aurait déclaré : « *Faites votre devoir selon votre conscience.* » Les médecins auraient alors proposé au chef de l'Etat d'appeler à ses côtés quelques-uns de ses collaborateurs les plus proches et ses deux fils, Zarko et Micha. Le président aurait refusé de donner suite à cette offre en disant : « *Je ne veux pas les surcharger psychologiquement.* »

L'opinion publique choquée

Les mêmes sources affirment que c'est dimanche matin pour la première fois que la nécessité d'une amputation a été évoquée devant le président et que tous les va-et-vient des derniers jours de certains dirigeants, notamment ceux de M. Vladimir Bakaritch entre Ljubljana et Belgrade, étaient des visites d'amitié au cours desquelles ils ont informé le chef de l'Etat de certaines affaires courantes. Elles n'avaient aucun rapport, assure-t-on, avec la question d'une seconde intervention.

La nouvelle de l'amputation de la jambe gauche du président a provoqué un véritable choc dans une partie de l'opinion publique déroutée par les formules souvent ambiguës des communiqués médicaux des derniers jours, et qui ne prévoyait pas une telle tournure des événements. En fin de semaine, cependant, toute note optimiste avait disparu des journaux qui se contentaient de publier les bulletins toujours sous le même titre : « *Communiqué sur l'état de santé du président Tito* ». Les lecteurs ont également relevé que depuis deux jours une place plus importante était consacrée aux télégrammes souhaitant un prompt rétablissement et aux lettres envoyées par des gens d'origine modeste, des paysans, des ouvriers, voire les enfants des écoles.

Le communiqué annonçant la nouvelle intervention a été diffusé dans toutes les émissions de radio et de télévision de la soirée de dimanche. Lundi matin, le journal *Borba*, organe de l'Alliance socialiste, le reproduit dans un encadré noyé au milieu des nombreux messages de sympathie adressés au maréchal Tito de l'ensemble du pays ou de la part de travailleurs émigrés à l'étranger et publiés sous le titre : « *Nous t'aimons et te souhaitons un prompt rétablissement* ».

Borba est également le premier journal à consacrer à l'événement un commentaire qui ne porte pas sur la maladie elle-même, mais sur ce que représente le maréchal Tito pour la Yougoslavie, et sur l'« *affection infinie* » qu'elle lui porte. Le journal écrit : « *Nous lui exprimons notre attachement inébranlable, ainsi qu'à son œuvre très révolutionnaire, aux progrès que nous avons conquis pendant la guerre contre les envahisseurs et ceux réalisés après la guerre dans notre société autogestionnaire et notre pays non-aligné.* »

PAUL YANKOVITCH.

LE P.C. ITALIEN RÉAFFIRME SA SOLIDARITÉ AVEC BELGRADE

(De notre correspondant.)

Rome. — Les événements de Yougoslavie sont suivis en Italie avec une grande attention, compte tenu de la frontière commune entre les deux pays. Le P.C.I., en particulier, est assez lié au maréchal Tito, qui l'avait récemment aidé à reprendre contact avec les Chinois.

Une délégation communiste italienne, conduite par M. Paolo Bufalini, vient de se rendre à Belgrade. Elle a pu s'entretenir avec les principaux dirigeants locaux et le maréchal lui-même. « *Pour nous, la stabilité de la République socialiste yougoslave est essentielle. Mais je dois dire que je n'ai pas senti d'incertitudes à Belgrade sur ce point décisif* », a réclaré à son retour M. Bufalini au *Corriere della Sera*.

Après un hommage au maréchal Tito — « *à qui la cause de la paix dans le monde et le socialisme doivent tant* ». — M. Bufalini précise que « *la Yougoslavie s'est préparée sous tous les aspects* » à la disparition de son chef. « *Cette République*, ajoute-t-il, *a une position originale en Europe qui la conduit à être un pays-guide dans le camp des non-alignés. La sauvegarde de la « voie yougoslave » est d'une importance fondamentale pour la sauvegarde de la détente en Europe ; il est donc d'un intérêt vital que ce pays maintienne aussi dans le futur sa position actuelle, son rôle.* » — R. S.

Espagne

PRÈS DE BILBAO

Un attentat à la bombe tue quatre personnes dans un café fréquenté par des nationalistes basques

De notre correspondant

Madrid. — Aucune organisation n'a encore revendiqué l'attentat qui a fait quatre morts et neuf blessés, le dimanche 20 janvier, dans un café de Baracaldo, près de Bilbao. Il s'agit vraisemblablement, dit-on dans les milieux nationalistes, d'une action de l'extrême droite. La charge, de 4 à 5 kilos, avait été placée à la porte d'un établissement tenu par des militants du parti nationaliste basque (P.N.V.), et fréquenté par des sympathisants de l'Herri-Batasuna, la coalition séparatiste. Une quinzaine de personnes étaient sur les lieux au moment de l'explosion. La déflagration a été si forte qu'elle a dévasté l'immeuble. Deux blessés se trouvent dans un état grave.

Après l'assassinat au début de ce mois d'un activiste d'extrême droite, Jesus Garcia, propriétaire d'un café situé également à Baracaldo, une organisation fasciste, les Groupes armés espagnols, avait annoncé qu'elle tuerait en représailles quatre membres de l'ETA. Jesus Garcia avait été accusé dans la presse d'appartenir aux commandos qui ont commis plusieurs attentats au Pays basque français contre des responsables de l'organisation séparatiste.

Autre coup dur pour les autorités : trois militants de l'ETA se sont enfuis, dimanche matin, de la prison de Saint-Sébastien, où ils étaient incarcérés. Avec quatre autres compagnons de cellule, ils avaient réussi à désarmer leurs gardiens, à les ligoter, à prendre leurs clés et à revêtir leurs uniformes. Sortis de la section pénitentiaire où ils étaient enfermés, ils s'étaient habillés ensuite de vêtements civils pour se mélanger aux personnes entrées dans l'établissement à l'heure de la visite. Quant un garde civil a donné l'alarme, trois des fugitifs étaient déjà sortis et montés à bord de deux véhicules qui attendaient à l'extérieur. Une enquête a été ouverte sur les complicités dont les militants de l'ETA ont pu bénéficier.

En décembre, cinq responsables de l'organisation terroriste GRAPO (*Groupes révolutionnaires antifascistes du 1er octobre*) avaient réussi à s'enfuir de la prison de Zamora en creusant un tunnel. L'enquête officielle avait établi que des négligences dans la surveillance avaient permis une telle évasion. Selon la presse d'opposition, de véritables complicités auraient joué dans cette affaire pour soustraire à la justice — donc à l'information publique — les responsables d'une organisation noyautée par la police dont les activités antidémocratiques ont toujours paru suspectes à la plupart des observateurs.

CHARLES VANHECKE.

● *Les bureaux de quatre compagnies aériennes ont été endommagés par des bombes*, le samedi 19 janvier, à Madrid. Plusieurs passants ont été légèrement blessés. Ces attentats, qui ont visé la T.W.A., British Airways, Swissair et Sabena, ont été revendiqués, en Espagne, par un « commando pour la justice des Arméniens ». Cependant, à Beyrouth, un correspondant anonyme déclarant représenter la même organisation a démenti que le « commando pour la justice des Arméniens » soit impliqué dans les attentats de Madrid. — *(A.F.P.)*.

Union soviétique

A L'OCCASION DE LA VISITE DE M. CHABAN-DELMAS

Moscou entend montrer sa volonté de poursuivre la coopération avec Paris

Moscou. — La coopération franco-soviétique continue comme si rien ne s'était passé en Afghanistan : M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, arrive, ce lundi 21 janvier, à Moscou, pour une visite de dix jours à l'invitation du Soviet suprême. Ce voyage était prévu depuis l'automne dernier.

De notre correspondant

Il est fort possible que M. Chaban-Delmas soit reçu par M. Leonid Brejnev. Protocolairement un tel entretien ne s'impose pas puisque, en tant que président du présidium du Soviet suprême, M. Brejnev dirige le pouvoir exécutif en assurant la fonction de chef de l'Etat, mais il n'est pas président du Soviet suprême en tant qu'organe législatif. Les deux Chambres du Soviet suprême — le Soviet de l'Union et le Soviet des nationalités — sont présidées respectivement par M. Chitikov et par M. Ruben. En recevant le président de l'Assemblée nationale française, M. Brejnev manifesterait son souci de montre que, malgré l'Afghanistan et M. Carter, la détente continue, et aussi sa volonté de flatter les Européens qui ne se laissent pas « *entraîner par les Américains sur la voie des aventures* » (pour citer l'agence Tass).

Dans un article de son correspondant à Paris, la *Pravda* de ce lundi distribue des *satisfecit* au monde politique français, à l'exception de la presse réactionnaire et de « *quelques dirigeants socialistes qui, ayant cédé à la pression américaine, se sont joints à la campagne antisoviétique* ». Le journal du P.C. de l'U.R.S.S. indique cependant que les socialistes n'ont pas voté au Parlement européen une « *résolution provocatrice* » imposée par les conservateurs britanniques et les chrétiens-démocrates ouest-allemands.

La *Pravda* cite complaisamment les déclarations de M. François-Poncet, en oubliant toutefois de signaler que le gouvernement français a condamné l'intervention soviétique en Afghanistan. « *Jamais semble-t-il depuis ces dernières années la France n'avait été soumise à une pression aussi insolente de la part de Washington* », écrit-elle, « (mais) *la France ne changera pas le caractère de ses rapports économiques avec l'Union soviétique. Le gouvernement français a toujours jugé important de poursuivre le dialogue avec elle* ».

En effet, la coopération culturelle se poursuit normalement. La réunion de la commission mixte franco-soviétique pour le cinéma qui s'est tenue la semaine dernière à Moscou s'est terminée par la signature d'un protocole pour les années 1980-1981, prévoyant des coproductions de films historiques et de documentaires scientifiques.

La coopération économique pourrait même recevoir un coup de fouet à la suite des mesures de représailles décidées par le président Carter. Après les résultats médiocres de ces trois dernières années dans le domaine des contrats industriels, les milieux d'affaires français étaient il y a quelques mois assez inquiets du développement possible des relations soviéto-américaines. Ils craignaient qu'après la ratification de l'accord SALT 2, le Sénat ne lève l'amendement Jackson-Vannick, qui crée des obstacles au commerce entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. et que Washington n'accorde à Moscou la clause de la nation la plus favorisée. Cette ouverture des frontières soviétiques aux sociétés américaines aurait aggravé les conditions de la concurrence et, le prestige de l'économie américaine aidant, les sociétés européennes et notamment françaises risquaient fort de se retrouver à la portion congrue.

Cette crainte est provisoirement dissipée. Les milieux industriels pensent pouvoir profiter de l'interdiction faite aux firmes américaines par l'administration Carter de céder de la technologie de pointe à l'U.R.S.S. En 1978 déjà, quand le président américain avait bloqué la vente d'un ordinateur à l'agence Tass pour protester contre les procès intentés à des dissidents, C.I.I. Honeywell-Bull s'était immédiatement mis en position d'emporter le marché. Les Français se retrouvent bien placés pour plusieurs grosses affaires : le grand contrat pour la construction d'un complexe d'aluminium à Salansk, en Sibérie, d'un montant supérieur à 3 milliards de francs, risque d'échapper à Alcoa, le concurrent américain de Pechiney-Ugine-Kuhlman, qui est depuis longtemps sur les rangs ; la construction d'une usine de tôles au silicium par ARAMCO (le contrat a été signé le 18 décembre) pourrait être remis en cause et les Soviétiques pourraient de nouveau se tourner vers Creusot-Loire.

Il reste cependant deux inconnues : compte tenu de ses difficultés économiques internes, il n'est pas certain, d'une part, que l'U.R.S.S. se porte acquéreur d'une grande quantité de technologie occidentale au cours de l'année prochaine, et il est possible, d'autre part, que l'embargo décidé par le président Carter s'étende aux licences américaines acquises par des sociétés européennes.

DANIEL VERNET.

R.D.A.

LES FORCES TERRESTRES SERAIENT RENFORCÉES

Berlin *(A.F.P.)*. — Les forces terrestres est-allemandes, fortes de six divisions, passeraient à huit par incorporation d'éléments de la garde-frontière, détachés depuis quelque temps pour instruction sur blindés. Ceux-ci seraient remplacés par des détachements de milices ouvrières, force de réserver d'environ quatre cent cinquante mille hommes, mobilisable quasi instantanément.

Les deux nouvelles divisions, composées d'infanterie motorisée, compenseraient partiellement les vingt mille soldats *soviétiques* retirés de R.D.A. au début du mois de décembre.

Les forces terrestres est-allemandes comprennent environ cent mille hommes, soit six des cinquante-huit divisions du pacte de Varsovie. La marine en a vingt mille et l'aviation trente mille. Les dépenses militaires ont été augmentées de 8 % pour 1980 et s'élèveront à 9,40 milliards de marks sur un budget total de 175 milliards. Les services de sécurité recevront en outre 3,68 milliards de marks.

● *Le quartier général des forces de l'OTAN* en Europe (SHAPE), à Casteau, près de Mons, en Belgique, construira en 1980-1981, un vaste abri antinucléaire pouvant accueillir en cas de crise les services essentiels de l'organisation militaire, a-t-on appris mercredi 16 janvier à Bruxelles, de source proche du ministère belge des affaires économiques. Les travaux représentant un investissement de 1,2 milliard de francs belges 175 millions de francs français. — *(A.F.P.)*

ASIE

Cambodge

La vie renaît le long des grands axes routiers

Un « renouveau paraît certain » dans la partie centrale du Cambodge, le long des grands axes routiers, selon l'envoyé spécial de l'A.F.P. Celui-ci vient de faire un voyage de mille kilomètres. Il s'est rendu en quatre jours dans les villes de Kompong-Som, Kompong-Chhnang, Pursat, Battambang, Sisophon, Siem-Réap et Kompong-Thom. On ignore, en revanche, ce qui se passe dans les zones situées à proximité immédiate de la frontières khémo-thaïlandaise ainsi que dans le nord-est, entre Kratié et Stung-Treng, dont l'accès par la route est encore interdit aux journalistes.

Au cours de son voyage le long des grands axes routiers, l'envoyé spécial de l'A.F.P. a vu des milliers de paillotes sur pilotis entourées de jardinets, des centaines de bœufs et de buffles paissant dans les chaumes de rizières fraîchement moissonnées. Le point le plus positif dans les régions visitées est le retour de la population dans ses foyers. Environ la moitié des rizières visibles de la route sont cultivées ; mais, dans la région de Battambang, sur les cinquante-sept mille hectares plantés, la récolte a été d'environ une demi-tonne à l'hectare, en raison, dit-on officiellement, des inondations puis de la sécheresse et des dommages causés par les rongeurs. Bien que la récolte d'hiver ait été médiocre, la nourriture semblait relativement abondante dans les régions visitées par le journaliste.

La sécurité serait — toujours selon ce reportage — assurée sur les grands axes, jalonnés d'une multitude de petits postes de contrôle. Les soldats et miliciens khmers se partagent la tâche avec les *bodois* vietnamiens dans les villes : ces derniers sont pratiquement seuls présents en rase campagne. De nombreux cyclistes se rendent vers la frontière thaïlandaises pour se procurer les produits de première nécessité qu'ils ne peuvent trouver sur place, sans que les autorités s'y opposent. En province, les monnaies d'échange restent le riz et l'or, tandis qu'à Phnom-Penh, le dong vietnamien est le plus souvent utilisé.

Kompong-Som inactif

L'envoyé spécial de l'A.F.P. a visité, le samedi 12 janvier, le port de Kompong-Som, par où transite la majeure partie de l'aide étrangère. Il n'y avait pas un cargo à quai, pas un docker au travail, pas un camion en chargement ; sur les 200 kilomètres de route asphaltée menant à Phnom-Penh, le journaliste n'a rencontré que deux convois de cinquante camions de fabrication soviétique. Dans le port, il a vu « *assis, alignés et silencieux comme pour une photo de mariage* », une vingtaine de dockers soviétiques, sur les deux cents envoyés à Kompong-Som, qui « *regardaient le navire qui leur sert de logement* ». Dans les entrepôts, à moitié pleins, deux gardiens s'interrogeaient sur la meilleure façon de lutter contre les rats, souris et insectes qui dévorent les stocks ; « *Nous n'avons ni poison, ni pièges, ni chats* », déploraient-ils. Le directeur du port s'est plaint de « *manquer de tout* » et de ne disposer que de mille travailleurs, alors que la ville compte treize mille habitants. Interrogé sur les raisons de cette pénurie, il a indiqué qu'il s'agissait d'un « *problème de vivres* ».

Chine

QUARANTE EXÉCUTIONS CAPITALES ONT EU LIEU EN DEUX MOIS

(De notre correspondant.)

Pékin. — Les journaux de Pékin rendent compte d'un meeting de masse au cours duquel dix-sept mille personnes ont assisté, le vendredi 18 janvier, à la condamnation de quinze criminels accusés de viols, de meurtres, d'attaques à main armée, etc.

L'un des coupables était accusé d'avoir assassiné son amie le 2 septembre 1979, sur un terrain de banlieue de la capitale et d'avoir enterré son corps après l'avoir mutilé et s'être emparé de la montre de sa victime. Condamné à mort, le meurtrier a été exécuté dans la soirée.

Cette exécution porte à quarante au moins le nombre des exécutions capitales annoncées en Chine en deux mois à peine, c'est-à-dire depuis la mi-novembre. Cinq condamnés avaient notamment été exécutés, pour des crimes de droit commun, dans chacune des deux villes de Changchun et de Taiyuan, dans la même journée du 23 décembre.

A. J.

DES « HOTELS » TRÈS PARTICULIERS A SHANGHAI

Pékin *(A.F.P.)*. — *Des dizaines d'« hôtels » privés clandestins ont été fermés récemment par les autorités de Shanghai, révèle le quotidien changhaïen* Wenhui Bao *dans son dernier numéro parvenu mardi 15 janvier à Pékin. Ces établissements servaient de maisons de rendez-vous, de tripots et d'officine de marché noir.*

Selon le Wenhui Bao, *des Shanghaïens avaient ouvert dans leurs appartements des « pensions de famille » non enregistrées officiellement, théâtres de multiples activités illégales et où régnait une « atmosphère malsaine et corrompue ». Les pensionnaires étaient des « spéculateurs », des gens s'adonnant aux « jeux de hasard » et des couples « ayant des relations sexuelles illicites ». Ainsi, dans une ruelle du quartier industriel de Baoshan, on a trouvé plus de quatre-vingt-dix de ces « hôtels » abritant quatre cent cinquante-deux personnes. Ces établissements ont été fermés officiellement pour des raisons de sécurité, risques d'incendie, mauvaises conditions d'hygiène.*

A travers le monde

Cuba

● L'AMBASSADEUR DU VENEZUELA a été rappelé de La Havane « *pour consultation* », après que des policiers cubains eurent tiré sur des personnes cherchcant à se réfugier dans l'ambassade vénézuélienne à la Havane. « *Nous pensons que le droit d'asile, que nos pays considèrent comme de première importance, est menacé* », a déclaré le ministre des affaires étrangères vénézuélien. Son homologue péruvien, M. Arturo Garcia Bedoya, a indiqué, de son côté, qu'un groupe de dix à douze Cubains avait cherché refuge, le 17 janvier, à l'intérieur de l'ambassade de Lima à La Havane. — *(A.P.)*

Japon

● LA POLICE A EFFECTUE DIMANCH 20 JANVIER UNE PERQUISITION sans précédent dans les bureaux de l'Agence de défense, pour chercher des preuves à propos de l'affaire d'espionnage au profit de l'Union Soviétique dans laquelle sont impliqués un général à la retraite et deux officiers des services de renseignements (*le Monde* du 20-21 janvier). La police a d'autre part découvert au domicile du général des codes Enifn, l'attaché militaire soviétique à Tokyo, le colonel Kozlo, qui servait de « contact » aux espions, est rentré samedi à Moscou avec son épouse ; sa mère était « *tombée gravement malade* », a déclaré l'ambassadeur. — *(A.P., Reuter.)*

Pologne

● UNE COMMISSION POUR LA SURVEILLANCE DE L'APPLICATION DES ACCORDS D'HELSINKI, en Pologne, a été récemment créée auprès du « Comité d'autodéfense sociale » (KOR). Elle est animée par l'économiste Edward Lipinski, le physicien Zbigniew Romaszewski et les avocats Ludwik Cohn et Aniela Steinsbergowa, tous membres du KOR. La commission préparera un rapport pour la conférence de Madrid et établira des contacts avec les comités semblables dans d'autres pays d'Europe de l'Est. — *(A.F.P.)*.

Corée du S



هكذا من الأصل

La Corée du Sud entre la dictature et la démocratie

(Suite de la première page.)

Renversé par les émeutes étudiantes, Syngman Rhee avait cédé la place à un régime parlementaire, certes, mais sans un pouvoir suffisant pour contrôler les forces du pays. Surtout il ne bénéficiait guère de la confiance des Américains, ce qui vouait l'expérience à l'échec. Au bout d'un an un coup d'État militaire y mettait fin.

L'objectif de M. Park était de construire une société dynamique sur le modèle du voisin japonais, qui lançait son « boom » économique. Il décida d'abord de vendre la pauvreté du pays : c'est-à-dire de tirer parti de bas salaires. Puis se constitua une industrie embryonnaire, vinrent les exportations, l'urbanisation et une lente amélioration de la vie dans les campagnes, dont Park connaissait la misère pour l'avoir vécue : les mauvaises années on vendait les filles aux bordels pour un peu de riz. En même temps, un développement de l'éducation permettait de balayer pratiquement l'analphabétisme. Avec l'aide de prêts étrangers et la confiance des banques internationales, M. Park a mis en route l'une des plus rapides révolutions industrielles que le monde ait connues.

Une longue histoire

Les Coréens nourrissaient à l'égard du Japon un sentiment d'infériorité. L'intelligence des dirigeants du régime Park fut de tirer parti des qualités de la population et de mobiliser les énergies dans un « effort national » conforme à la fierté d'un peuple qui a une longue histoire. Détruite, pauvre, presque sans ressources naturelles, puisque l'essentiel se trouve au Nord, la Corée du Sud ne partait pas sans atouts dans la course à la modernisation.

Guère plus grande que le Portugal, avec une densité de population égale à celle de la Hollande (370 habitants au km2), elle ne peut être comparée à un pays en voie de développement dont les frontières ont été plus ou moins délimitées par le colonisateur et dont l'identité nationale est née en réaction contre ceux-ci. La Corée avait en commun avec le tiers-monde la pauvreté, mais derrière elle cinq mille ans d'histoire qui ont façonné une culture originale et puissante.

La Corée n'est pas une jeune nation. Dans la mouvance du monde chinois, elle fut pendant des siècles un pont entre l'Empire du Milieu et du Japon.

L'occupation nippone, de la fin du dix-neuvième siècle à la seconde guerre mondiale, par ses abus et son refus d'admettre l'existence de l'autre, a « permis » deux évolutions : la première fut un sursaut de conscience nationale dont l'une des manifestations fut l'éclosion d'une littérature en coréen et non écrite en caractères chinois. La seconde sera l'apparition d'un esprit de révolte contre le pouvoir qui trouve sa source dans le mouvement Tong-hak : celui-ci débuta au dix-huitième siècle en opposition à l'obscurantisme confucéen. La révolte fut un échec, mais, du moins, les Japonais n'étant pas investis du « mandat du ciel » elle avait été possible et fut à l'origine d'un bouillonnement intellectuel. Parallèlement, la doctrine chrétienne affirmant qu'un monde meilleur pouvait exister allait aiguillonner l'idée de progrès dans un monde où jusque-là le confucianisme exerçait une emprise spirituelle sur l'individu qui lui interdisait toute contestation de l'« ordre des choses ».

La société coréenne est en mutation profonde et peut être gravement ébranlée par dix-huit ans de croissance accélérée. Des changements qui sont des atouts pour l'avenir, mais n'excluent pas des risques d'explosions soudaines, le mécontentement n'ayant jamais trouvé de soupape — parlementaire ou syndicale — pour s'exprimer.

Dans ces forêts d'immeubles d'habitations qui surgissent à Séoul, grimpent à l'assaut des collines de Pusan ou dans ces villes nouvelles qui, désormais, les cernent, on ne vit plus comme avant. L'urbanisation à outrance, sauvage dans bien des cas, qu'a connue la Corée ces dernières années a bouleversé la société. D'abord c'est en ville que se concentrent les contradictions les plus évidentes. Là se côtoyent le riche et le pauvre — les taxis de luxe à 1 000 wons (1) de prise en charge et la charrette à bras de celui qui gagne péniblement cette somme pour une journée de travail — le paysan prolétarisé, les chômeurs ou semi-chômeurs, les intellectuels contestataires conscients de leur marginalité et de celle du peuple, comme eux réduit au silence.

Certains ont commencé ces dernières années à décrire cette situation formant une sorte de nouveau courant littéraire : les romans à contenu social (2). A Séoul, aujourd'hui, sur 8 millions d'habitants, les deux tiers sont nés après 1960 ou sont des nouveaux arrivants. Les immigrants ont quitté les campagnes avant tout en raison des conditions de vie et non parce qu'ils étaient certains de trouver du travail en ville (3) : ils s'intègrent souvent difficilement. Le marché de la main-d'œuvre non qualifiée est déjà saturé et contrôlé par ceux qui les ont précédés. La plupart s'installent à la périphérie des villes, parfois dans des sortes de bidonvilles toujours repoussés plus loin mais à l'écart des grands axes routiers le long desquels, au contraire, sont construites les villes nouvelles.

Le repli sur le couple

Si tout le vieux fond confucianiste imprègne encore la génération de plus de quarante ans qui connaît surtout les interdits qu'il véhicule et continue à en pratiquer les rites, beaucoup de valeurs traditionnelles ne trouvent plus à s'exprimer dans le monde moderne. L'éclatement de la famille due à l'urbanisation, l'exiguïté des logements condamnent la piété filiale comme ils détruisent les appartenances au clan, qui étaient une garantie d'entraide et de sécurité et se tissaient au fil de mariages à fonction sociale. Aujourd'hui, la tendance est au repli sur le couple. Cela entraîne, selon Mme Choi, sociologue à l'université de jeunes filles Ehwa, une série de conséquences : d'abord une augmentation des divorces — en 1977, la Corée a atteint en ce domaine un niveau égal à celui de la France, ce qui pour ce pays est un bouleversement. Ensuite, on note la formation de plus en plus fréquente d'unions libres, surtout en milieu ouvrier.

La modernisation, en donnant l'impression que chacun pouvait trouver une occasion pour s'enrichir ou progresser dans l'échelle sociale, a exacerbé la compétitivité. Les Coréens se bousculent pour tout : prendre un taxi ou un bus — les transports en commun sont notoirement insuffisants, — mais aussi pour une place, une affaire ou un profit. Cette mobilité sociale est accélérée par la disparition progressive des ateliers familiaux où les liens ne sont pas uniquement salariaux. Désormais, il y a de plus en plus de « purs salariés » (4). Phénomène de désarticulation de la société traditionnelle, la mobilité sociale a donné naissance aussi à une classe moyenne qui, comme ailleurs, trouve la confirmation de sa réussite sociale dans l'adoption des valeurs conservatrices. Une enquête sociologique (5) récente montre notamment que ce sont les jeunes filles éduquées qui ont la conception la plus traditionnelle du mariage comme stratégie de progression sociale.

L'évolution des femmes en milieu ouvrier est beaucoup plus marquée. Elles représentaient, en 1977, 45 % de la main-d'œuvre. La plupart sont jeunes et viennent de la campagne. Leurs conditions de travail sont souvent les plus dures. En plein Séoul, dans les petits ateliers de textile du marché de Dong Dae Mun, rien n'a changé depuis notre première visite en 1971. Un petit syndicat, dirigé par le frère de Chong Tèi-il, qui, en 1969, se suicida par le feu pour protester contre les conditions de travail, se bat sans moyens, mais réunit dix mille ouvrières. Les plus jeunes n'ont guère plus de treize ans ; il leur faut donc une permission pour travailler, nous dit-on. Payées à la pièce, elles gagnent 45 000 ou 50 000 wons par mois et travaillent de 6 heures à 21 heures. « *Parfois aussi la nuit, lorsqu'il y a des commandes à terminer* », dit l'une d'elles. De toute façon, elles dorment sur place, dans les ateliers. Leur condition, le déracinement de la famille — que les patrons font cependant intervenir pour les sermonner s'il y a des problèmes — ont rendu les ouvrières coréennes parfois plus combatives que les garçons. « *S'ils sont repérés comme contestataires, ils ont beaucoup d'ennuis à l'armée. Après, ils n'ont aucune chance de promotion. Les filles se sentent plus libres : l'issue, c'est le mariage* », affirme un militant.

L'un des organismes les plus actifs à mobiliser les ouvrières est l'Urban Industrial Council, mené par des protestants. Si son radicalisme rebute encore beaucoup, il ne semble pas moins se dégager lentement en milieu ouvrier, sinon une « conscience de classe », du moins un sentiment que c'est aux plus défavorisés que l'on demande le plus de sacrifices. La consommation ostentatoire de certains y est pour beaucoup. En 1977, selon les statistiques publiées par l'Assemblée nationale, 78,8 % des salariés (soit 5,8 millions de personnes) étaient en dessous du niveau de revenu imposable, touchant moins de 45 000 wons par mois. La même statistique, aujourd'hui, montrerait un chiffre de revenu, dans l'absolu, plus élevé, mais qui ne signifierait pas, en pratique, un gain de pouvoir d'achat, compte tenu de l'inflation.

L'évolution dans les campagnes a été beaucoup plus lente. Il existe toujours une disparité très grande entre le développement en zone rurale et en zone urbaine : la « modernisation » des campagnes a commencé récemment, au début de la décennie, avec le Mouvement pour les nouvelles communautés (*Saemaul undong*). Entreprise à objectif politique précis (encadrer les campagnes), le Saemaul n'en a pas moins permis certains progrès : construction de routes, de ponts, augmentation de l'utilisation des engrais et surtout électrification des campagnes achevées cette année. Le principe du mouvement est l'autodéveloppement : l'État fournissant les matériaux et les équipements, c'est aux paysans de construire eux-mêmes. Ce surplus de travail n'allant pas sans tiraillements. L'agriculture occupe encore 40 % de la population active.

Dans ce village, sur la route d'Andong, petite ville de cent mille habitants, à 250 kilomètres de Séoul, où nous nous arrêtons, c'est le jour de l'achat du riz par l'État (à un prix supérieur à celui auquel il sera revendu sur le marché, ce qui revient à subventionner l'agriculture). Celle-ci représente 21 % du P.N.B. La Corée est désormais autosuffisante en riz.

Dans les plaines, les terres ont été remembrées pour faciliter la motorisation, mais, apparemment, un palier est atteint (23 % des terres sont cultivables). La plupart des maisons sont neuves : les paysans sont obligés de les refaire grâce à des prêts de l'État. Il n'y a pratiquement plus de maisons en torchis. Dans la buvette, accroupis sur le parquet, les paysans discutent autour de bière et de *makkoli* (alcool coréen). Tous paraissent d'accord pour dire que leurs conditions de vie se sont améliorées sous le régime Park. Discours pour les étrangers ? La plupart de ceux qui ont connu la Corée il y a vingt ans affirment que la misère a pratiquement disparu des campagnes où, encore à la fin des années 50, on mourait de faim.

L'exode rural

Le grand problème est toujours l'exode rural. Après leur service militaire, les jeunes ne veulent plus revenir et les filles préfèrent se marier à la ville. Concrètement, leur absence pose le problème des travaux saisonniers : autrefois jouait l'entraide : désormais, il faut payer. Paradoxalement, le Saemaul, en brisant les vieilles hiérarchies de villages pour organiser de nouveaux réseaux de pouvoir dépendant du centre, a libéré des énergies qui, aujourd'hui, contestent l'autorité des vieux comme des chefs du Saemaul. Les tensions sont souvent avivées par le retour au village de ceux qui ont échoué à la ville.

Des sacrifices étaient sans doute nécessaires, inévitables, pour sortir de l'ornière. Les Coréens les ont faits. Dans le contexte de mécontentement social, créé par la diminution du pouvoir d'achat de beaucoup, se dessine une demande de la part des plus défavorisés pour une redistribution moins injuste du revenu national. La classe dirigeante coréenne est-elle disposée à renoncer à certains de ses privilèges ?

PHILIPPE PONS.

(1) 100 wons valent environ 1,1 FF.

(2) Par exemple la nouvelle *la Ville infernale* de Cho Se-hui, traduit du coréen par Roger Leverrier, *la Revue de Corée*, printemps 1979, commission coréenne pour l'UNESCO.

(3) Kim Kyong-dong, *Man and Society in Korea's Economic growth*, Seoul National University Press, 1979.

(4) Idem.

(5) Choi Syn-duk, *Changing sex roles in urban korean family relationships*, intervention présentée au congrès international de sociologie, août 1978.

Prochain article :

UNE CLASSE DIRIGEANTE PUISSANTE

AMÉRIQUES

États-Unis

Le scrutin de l'Iowa donne le départ de la course à la Maison Blanche

Cinq semaines avant la « primaire » du New-Hampshire, qui constitue le coup d'envoi de la longue campagne présidentielle américaine, les électeurs républicains et démocrates étaient invités dans l'Etat essentiellement agricole de l'Iowa, ce lundi 21 janvier, à commencer le processus de désignation des candidats des deux grands partis. Au cours de « precinct caucus », c'est-à-dire de réunions tenues dans les circonscriptions de base, ils devaient choisir des délégués à des instances plus élevées en fonction des préférences exprimées par ces derniers en faveur des candidats. Le processus de sélection des délégués dans l'Iowa est long et compliqué, mais a une valeur de test.

D'autre part, au cours d'un scrutin fictif au sein du parti démocrate en Californie, le sénateur Kennedy a remporté dimanche une mince victoire sur M. Carter. Le sénateur du Massachusetts a recueilli 42 % des voix, M. Carter 39 % et M. Brown, gouverneur de l'Etat, 14 %. Les délégués de cet Etat aux conventions républicaines et démocrates seront désignés le 3 juin au cours de primaires.

De notre envoyée spéciale

Des-Moines (Iowa). — Avec son Capitole italo-byzantin aux dômes dorés à l'or fin, et les nouveaux ministères de verre et d'acier qui l'entourent, Des-Moines — le nom de la capitale de l'Iowa est une corruption du nom indien de la rivière Moingonia qui arrose la région — tente de faire oublier son passé *tout récent de « cattle town »* (ville d'éleveurs). Mais si le *caucus* de ce lundi 21 janvier est considéré comme le coup d'envoi de la campagne présidentielle de 1980, ce n'est pas seulement parce que le *caucus* de 1976 *avait vu naître l'étoile d'un presque* inconnu nommé Jimmy Carter, c'est aussi parce que l'Iowa incarne, avec ses 3 millions d'habitants et son vingt-cinquième rang, par la population, dans l'Union, l' « Amérique profonde ». Peuplé, il y a cent cinquante ans, par des émigrants venus surtout de Norvège, des Pays-Bas et d'Allemagne, essentiellement agricole, modérément conservateur, confortablement prospère, l'Iowa est très équitablement représenté à Washington par un sénateur et trois représentants démocrates, et autant de républicains.

L'Iowa est aussi l'un des quinze derniers Etats de l'Union qui, au lieu d'élections « primaires », est resté fidèle au système du *caucus* des pionniers : un bel exercice de démocratie directe, qui n'est pas sans rappeler le référendum à la Suisse ! Comme tous les systèmes de démocratie directe, il est passablement embrouillé et ne mobilise qu'une portion modeste de l'électorat : 10 % des républicains, 12 % des démocrates en 1976.

Dans ces conditions, la première tâche des militants a été, cette année, de « *faire voter* ». Le nombre et la qualité des volontaires que chaque état-major a réussi à mobiliser pour relancer au téléphone les électeurs potentiels, les innonder de brochures et organiser les voyages-éclairs des candidats dans les circonscriptions joueront un grand rôle dans les résultats.

Chez les républicains, ce sont MM. Ronald Reagan, George Bush et Howard Baker qui sont réputés avoir la meilleure organisation. M. Bush a commencé à recruter ses partisans dès avril 1979, avec la coopération de l'intelligentsia locale. M. Reagan bénéficie d'une avance considérable puisque bon nombre de citoyens de la région l'appellent encore « Dutch », son surnom lorsque, dans les années 30, il était jeune commentateur sportif à la radio locale.

Le forfait de M. Jerry Brown

Chez les démocrates, M. Carter jouit de toute la puissance que confère la Maison Blanche, mais le sénateur Kennedy a trouvé de nombreux supporters chez les jeunes et les syndicalistes.

A l'approche du scrutin, les fleurets se sont démouchetés. Des renforts sont arrivés de tout le pays : famille, amis, supporters en tout genre, chanteurs pop. Une « brigade des cacahuètes » est venue, de Georgie, encourager M. Carter. Un groupe de pasteurs a lancé un appel en faveur de M. Reagan, « *qui a toujours défendu la morale judéo-chrétienne* ». Les candidats multiplient les déclarations fracassantes et les apparitions payantes à la télévision.

Pour aller voir ses électeurs, M. Connally va passer « *trois jours sans dormir* », histoire de prouver qu'à soixante-deux ans il est en bien meilleure forme que son rival, M. Reagan (soixante-huit ans).

Tandis que le sénateur Kennedy s'empêtre de plus en plus dans les retombées de Chappaquiddick, M. Carter paraît à la télévision entouré de son épouse Rosalynn et de sa fille Amy, sur fond de Maison Blanche, tandis qu'un commentateur vante les mérites du « *père de famille* » et ajoute traîtreusement : « *Vous n'êtes peut-être pas toujours d'accord avec le président Carter, mais vous savez qu'il ne vous ment pas.* »

M. Howard Baker a choisi, pour se rappeler au bon souvenir de ses électeurs, une séquence de télévision qui le montre remettant vertement à sa place un étudiant iranien qui l'interpelle lors d'un de ses discours dans une université.

M. Robert Dole, républicain de choc et grand blessé de la dernière guerre, déclare, un peu mystérieusement : « *Trente-neuf mois d'hôpital changent les conceptions d'un homme.* »

Les journalistes, cependant, relèvent avec un plaisir sadique les gaffes et les erreurs des candidats : M. Connally s'est fait épingler pour avoir parlé avec légèreté de l'érosion des sols, l'une des graves préoccupations des agriculteurs de l'Iowa. M. Reagan a fait rire jaune en déclarant que l'intervention soviétique en Afghanistan était le « *premier cas d'intervention directe de l'armée soviétique dans un pays étranger* ».

L'événement le plus marquant de ces derniers jours a été la décision soudaine du gouverneur de Californie, M. Brown, d'abandonner la compétition en Iowa. La raison en paraît simple : manque d'enthousiasme des électeurs. L'annulation du débat public qui devait opposer, le 7 janvier, M. Carter au sénateur Kennedy, et auquel M. Brown avait finalement réussi à se faire inviter, a porté un coup sérieux aux espoirs du gouverneur. Il est vrai que l'opinion ne lui est guère favorable en Iowa, peu sensible à la fantaisie et aux discours ésotériques. Lors d'une des rares réunions qu'il a tenues à Des-Moines, un reporter local a écrit que les gens qui y assistaient lui avaient paru « *des plus bizarres et qu'il ne se souvenait d'ailleurs pas de les avoir jamais rencontrés avant dans la région* ».

M. Bush et la C.I.A.

Des sept candidats républicains qui font réellement campagne en Iowa, M. Reagan est considéré comme le plus populaire : son conservatisme assagi a de nombreux partisans, notamment chez les agriculteurs, qui apprécient ses appels à l'esprit « pionnier » qui a fait le pays « *riche et libre* » et ses exhortations à une « *renaissance spirituelle de la nation* ».

Mais M. Reagan a sans doute eu tort d'écouter les avis de son conseiller en relations publiques, M. John Sears. Ce dernier a incité M. Reagan à ne pas participer au débat républicain du 5 janvier, pensant qu'il valait mieux rester sur son Olympe de favori du G.O.P. Aussi la position de M. Reagan n'a pas cessé de se dégrader depuis lors, et deux républicains modérés, MM. Bush et Baker, sont sur ses talons.

Dans l'espoir d'attirer les démocrates de droite, M. Baker, qui est aussi le chef de l'opposition au Sénat, ne manque pas une occasion de souligner qu'il a toujours été favorable aux droits civiques et qu'il a voté pour le retour du canal au gouvernement panaméen. Mais qu'il s'est opposé, après beaucoup d'hésitations, à la ratification des accords SALT 2.

M. Bush jouit de sa réputation de spécialiste des affaires internationales : il a été ambassadeur aux Nations unies, chef du bureau de liaison américain à Pékin, directeur de la C.I.A. Cette dernière qualification inquiète quelques-uns de ses partisans qui y voient un mauvais point aux yeux du tiers-monde. Mais d'autres arguent que M. Bush avait été justement chargé de « *moraliser* » la C.I.A. et qu'il ne serait pas mauvais, dans la conjoncture internationale présente, d'avoir un spécialiste du renseignement à la Maison Blanche. Malgré sa remarquable organisation, il n'est pas sûr que M. Bush, qui mène une campagne active mais sur le mode discret, trouve les mêmes échos dans l'électorat de base qu'auprès de la bourgeoisie intellectuelle.

M. Connally ne paraît guère séduire les gens de l'Iowa, réfléchis et de bon sens, qui le trouvent un peu trop haut en couleurs et lui pardonnent mal d'avoir servi successivement John Kennedy et M. Nixon et n'éprouvent qu'un enthousiasme modéré pour ses roulements de tambours nationalistes.

Les autres candidats républicains peuvent tout au plus espérer faire un score qui serve leur carrière ultérieure : M. John Anderson a plu, par sa sincérité et son humour, à l'auditoire du débat républicain du 5 janvier. M. Robert Dole n'a guère de charme. M. Philippe Crane en a à revendre, mais ce brillant et jeune universitaire paraît surtout poser des jalons pour la campagne de 1984.

La partie la plus intéressante se joue entre MM. Carter et Kennedy. Les électeurs démocrates se disent frappés par le renversement de tendance qui s'est opéré depuis l'été dernier. La crise de l'énergie, le maladroit remaniement à la Maison Blanche, les incertitudes évidentes de M. Carter, qui paraissait obéir aux suggestions de ses conseillers en relations publiques plus qu'à la conjoncture politique, laissaient alors très mal augurer de sa campagne de réélection. Des rumeurs de démission possible couraient à Washington. Dans le même temps, un mouvement d'opinion spectaculaire, sinon massif, poussait au premier rang de l'actualité un sénateur Kennedy qui paraissait n'attendre que cela et être, au demeurant, tout à fait capable d'exorciser les fantômes de Chappaquiddick.

Six mois plus tard, M. Carter apparaît pourvu des qualités de dirigeant qu'on lui avait déniées : jouant de la crise, il a su convaincre les Américains de se montrer patients pour les otages de Téhéran, tandis que l'intervention soviétique en Afghanistan lui fournissait l'occasion de prendre des mesures de représailles contre Moscou. La plus sévère — l'embargo sur les livraisons de céréales — semble finalement devoir être acceptées plus facilement que prévu par les agriculteurs. Ceux de l'Iowa, en particulier, sont plus furieux que M. Carter ait manqué à sa promesse de 1976 de « *ne jamais utiliser l'arme alimentaire* » que réellement inquiets pour leur avenir économique.

Un nouveau mythe Kennedy

M. Carter profite aussi du « nouveau mythe Kennedy », mythe à rebours, cruel et sans doute injuste : après sa fulgurante montée dans les sondages d'opinion, le sénateur perd chaque jour un peu plus de terrain. Les raisons de cette chute de popularité sont peu claires, et peut-être provisoires : depuis qu'en décembre, le sénateur est devenu officiellement candidat, ses adversaires — en particulier M. Carter — ont cessé de le ménager. A la surprise de ses admirateurs, « Ted » Kennedy s'est révélé souvent gauche devant les caméras de la télévision et il a commis plusieurs erreurs stratégiques. Ses critiques de l'hospitalité thérapeutique accordée au chah d'Iran, ses protestations contre l'embargo sur les livraisons de céréales aux Soviétiques, sont venues trop tard. Elles ont plus fait l'impression de réactions opportunistes à des fins électorales que de véritables pensées politiques, nous disait l'un des anciens partisans du sénateur, très hostile à M. Carter, qui s'apprête peut-être, la mort dans l'âme, à voter pour M. Reagan.

M. Kennedy est surtout à l'aise dans les problèmes socio-économiques. Mais, depuis le début de la crise irano-afghane, le chômage, l'inflation, les droits des minorités, même la crise de l'énergie — d'autant que l'hiver a été, jusqu'ici, plutôt doux, — sont passés au second plan. Ses partisans, parmi lesquels beaucoup d'activistes des années 65-70, sont dépassés par les événements internationaux, qu'ils hésitent à interpréter. L'ancien sénateur de l'Iowa, M. Dick Clark, très respecté dans les milieux libéraux pour ses courageuses positions dans le domaine social et sur la question de l'aide aux réfugiés vietnamiens et cambodgiens, avait récemment « abandonné » M. Carter pour se consacrer à la campagne électorale de M. Kennedy. Il est resté muet depuis.

Il est vrai que la convention démocrate a lieu dans sept mois et les élections dans dix. Il reste certes des « kennedystes » entêtés pour penser que leur candidat a été surpris par la tournure prise par la campagne, et qu'il va rapidement en tirer les leçons qui s'imposent, s'entourer de conseils éclairés et reprendre les choses en main. Pour ces fidèles, M. Carter est provisoirement favorisé par des événements dont il a su habilement tirer parti, mais il n'a pas changé : il reste un petit politicien de province, malin et opportuniste, mais incapable de diriger le pays dans la tempête qui s'annonce.

La tempête en question est d'ailleurs le principal sujet de conversation des électeurs de l'Iowa. « *Des dix ou douze candidats à l'élection présidentielle, lequel croyez-vous le plus apte à faire face aux Soviétiques dans les années qui viennent ?* » C'est le jeu de société le plus répandu ces jours-ci à Des-Moines.

C'est ce qui fait aussi que le *caucus* 1980 n'aura, quoi qu'il arrive, pas les mêmes échos que celui de 1976 : une consultation électorale dont les thèmes ne sont pas le prix de l'acre de bonne terre, le bilan des sociétés d'assurances et les cours du maïs et du soja, mais les états d'âme de l'état-major soviétique, cela n'arrive pas souvent dans le vingt-cinquième Etat de l'Union. Et il peut se passer tant de choses d'ici novembre...

NICOLE BERNHEIM.

Un exercice de démocratie directe

L'Iowa est divisé en deux mille cinq cent trente et une circonscriptions géographiques, quatre-vingt-dix-neuf comtés et six districts. Tout citoyen âgé de dix-huit ans et résidant dans la circonscription est habilité à y voter. Le scrutin commence le soir à 20 heures. Républicains et démocrates se réunissent dans des locaux séparés. Leurs système est d'ailleurs légèrement différent.

Les démocrates se répartissent en autant de groupes qu'il y a de candidats présidentiels, plus un groupe de « ne-savent-pas ». Après avoir confronté leurs points de vue et entendu les déclarations d'allégeance des candidats délégués à leur candidat présidentiel préféré, les électeurs désignent leurs délégués aux conventions des comtés (elles auront lieu cette année, le 8 mars). Pour être élu, un délégué démocrate doit recueillir au moins 15 % des voix des présents. Ce qui donne lieu à de délicats marchandages avec le groupe des « ne-savent-pas ».

Le 8 mars, les délégués de comtés éliront leurs délégués de districts. Les conventions de districts auront lieu le 19 avril. Les délégués de districts éliront à leur tour en juin leurs délégués à la convention de l'Etat, qui enverra seize délégués et vingt-six suppléants à la Convention nationale démocrate. C'est cette Convention nationale qui choisira, le 11 août à New-York, le candidat officiel du parti à l'élection présidentielle de novembre.

Les républicains procèdent à peu près de la même façon, à la différence près que leurs délégués de circonscriptions sont élus à la simple majorité des participants et qu'avant de choisir leurs délégués les électeurs désignent leur candidat préféré à l'élection présidentielle (straw poll). *Dans le système républicain, si un candidat obtient plus de 50 % des voix des votants, il peut choisir tous les délégués.*

Comme les délégués républicains ne sont pas tenus d'exprimer, avant d'être désignés, leur préférence pour un candidat présidentiel, le caucus républicain est réputé moin ssignificatif que son équivalent démocrate.

N. B.

Nicaragua

● UNE QUATRIEME CONDAMNATION A TRENTE ANS DE PRISON vient d'être prononcée à Managua à l'encontre d'un criminel de guerre somoziste. Neuf tribunaux ont été créés pour juger, en particulier, soixante-dix-neuf personnes accusées de crimes. Toutes se déclarent innocentes. Un procès a particulièrement attiré l'attention, celui de M. Silvio Pena Rivas, accusé d'être le meurtrier de Pedro Joaquim Chamorro, l'ancien directeur du journal *la Prensa*. L'inculpé a accusé M. Anastasio Somoza Portocarrero, le fils de l'ancien dictateur, d'avoir commis personnellement le crime. L'accusation, pour sa part, estime que le fils de l'ancien chef de l'Etat nicaraguayen n'a fait que payer l'assassin. — *(A.F.P.)*

Le juge Douglas est mort

L'ancien juge à la Cour suprême, William Douglas, est mort samedi 19 janvier à Washington, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Frappé d'une crise cardiaque en 1974, il avait démissionné de la Cour en novembre 1975, après avoir battu le record de longévité dans cette institution. C'était un esprit original, brillant et anticonformiste, et un défenseur farouche des libertés individuelles.

De l'originalité considérée comme un des beaux arts

Bien des Américains continueront à s'interroger sur cet étonnant juge Douglas. N'était-il qu'un « cranck », un original qui ne mesurait ni ses passions ni ses propos, ou un « crack », une nature d'élite dont l'énergie ne pouvait s'accommoder de la sérénité — plutôt factice — qu'on attend d'un juge à la Cour suprême ? La vieillesse lui avait composé un visage bonhomme et un peu narquois de vieux paysan. Les rides profondes qui lui barraient le front et les joues, les cheveux taillés à la diable, ne laissaient pas deviner, dans leur rudesse, que cet homme avait été un des esprits les *plus brillants de sa génération*.

Il vient d'avoir trente-deux ans lorsque le président Franklin Roosevelt le nomme à la tête de la Security Exchange Commission (la commission des opérations de bourse), organisme créé au moment du New Deal pour remettre un peu d'ordre à Wall Street et au Stock Exchange et pour réduire, tâche difficile, le pouvoir des trusts. Cette élévation subite est en fait la récompense d'années de luttes. Contre la maladie d'abord — atteint à quatre ans de poliomyélite, il a dû réapprendre complètement à marcher et à parler, — et contre la pauvreté, qui l'obligea à faire tous les métiers pour payer ses études, avant d'obtenir un poste de professeur de droit financier à Yale.

En 1936, à quarante et un ans, il accède à un poste dont les juristes les plus célèbres ne rêvent guère avant la soixantaine. Roosevelt vient de le désigner comme juge à la Cour suprême. Le nouveau juge commence à se distinguer... par l'emploi de ses vacances. Durant les périodes où la Cour ne siège pas, il voyage. Casque sur la tête, il parcourt les théâtres d'opérations en Malaisie, en Indochine et en Corée. Il fait un voyage en U.R.S.S. et demande, dès 1959, l'autorisation de se rendre en Chine.

Les récits qu'il rapporte deviennent, à plusieurs reprises, des succès de librairie. En 1944, Roosevelt songe à faire de lui son candidat à la vice-présidence. Impossible : M. le juge est en congé, on ne sait où. Il aurait pu devenir, en 1945, président des Etats-Unis à la place de Truman.

Son rôle dans l'affaire Rosenberg

Jusque-là, le juge Douglas ne dérange personne ou presque, la marotte des voyages faisant partie des inclinations avouables. Quelques années plus tard, tout change et les sénateurs regrettent amèrement d'avoir confirmé sa nomination à un poste à vie. Le public américain le méprise. Le 17 juin 1953, alors que l'Amérique vit dans une hystérie anticommuniste, le juge Douglas ordonne de surseoir à l'exécution des époux Rosenberg, condamnés à mort pour haute trahison à l'issue d'un procès délirant. Il appuie sa décision sur un point de droit : la seconde demande d'*habeas corpus* présentée par les Rosenberg soulevait une question de fond qui n'a pas été examinée. En fait, il est le seul à ne pas céder si peu que ce soit à l'incroyable pression morale exercée par la campagne maccarthyste.

Par six voix contre trois, la Cour suprême casse sa décision de sursis. Les époux Rosenberg sont électrocutés. Aussitôt après, le juge Douglas est attaqué de toutes parts. Le *New York Herald Tribune* écrit : « *Le juge Douglas a essayé de faire obstruction à l'action de la justice. Nous espérons et nous croyons qu'il paiera un jour une décision prise dans la recherche maladive de la publicité, ou même peut-être motivée par quelque chose de pire.* » Sous les applaudissements du Congrès, un représentant démocrate demande que le juge soit traduit en Haute Cour, pour « *turpitude, conspiration et trahison* ». Les esprits s'apaisent quand le président de la Cour suprême se décide à prendre énergiquement sa défense.

Le juge n'en était pas quitte pour autant et, à dire vrai, ses adversaires non plus, car il leur réservait quelques surprises. A soixante-sept ans, après avoir divorcé pour la troisième fois, il épouse une étudiante de vingt-trois ans, ce qui provoque un scandale dans les milieux parlementaires de Washington. Régulièrement, le juge Douglas s'oppose à l'adoption de dispositions « répressives » en matière de liberté individuelle, de liberté d'expression ou de pornographie. « *Non que je l'apprécie,* écrivit-il à propos de cette dernière, *mais je pense que le premier amendement de la Constitution rejette toute forme de censure.* » En 1962, il soutient la décision de la Cour suprême mettant fin à la récitation d'une prière avant les cours dans les établissements scolaires. Il aurait volontiers poussé la séparation de l'Église et de l'Etat jusqu'à faire supprimer la mention « *In god we trust* » qui figure sur les pièces de monnaie. Goût de la provocation ou conviction réelle ? Un peu des deux sans doute.

Un réquisitoire de M. Ford

En 1969, nouvelle et sérieuse alerte. Dans un discours de quatre-vingt-dix minutes, M. Gerald Ford, leader républicain de la Chambre des représentants, dresse un violent réquisitoire contre le juge Douglas et demande qu'on ouvre immédiatement contre lui une procédure de mise en accusation *(impeachment)*.

Sur un point, au moins, le juge Douglas prête le flanc à la critique. Pour des raisons obscures, il a plus ou moins chaperonné pendant neuf ans une association philantropique, l'Albert Parvin Foundation, dont les origines paraissaient suspectes et les activités imprécises. M. Parvin aurait tiré sa fortune de l'exploitation — en association avec un dénommé « Willie Pic à Glace » — de l'hôtel Flamingo, hôtel et maison de jeu de Las Vegas. Créée en 1960, la fondation se donne pour but d'aider des étudiants latino-américains méritants. En 1969, le juge Douglas quitte la présidence de cette association, qui lui valait une rétribution annuelle de 12 000 dollars.

La suite de l'argumentation de M. Ford est moins crédible, car elle sent un peu trop la « chasse aux sorcières », qui, après s'être exercée contre les communistes ou supposés tels, s'est retournée contre les étudiants de la nouvelle gauche. Traitant le juge de gauchiste, M. Ford l'accuse de vouloir légitimer l'action du « mouvement hippie-yippie » dans un nouveau livre, le trentième, qu'il vient d'écrire, *Points of Rebellion*. Le juge Douglas y expliquait, sans cependant la justifier, la violence de certains contestataires américains.

L'entreprise de M. Ford n'eut pas de suite. La presse, à peu près unanime, dénonça dans cette manœuvre une tentative de vengeance de la part du président Nixon, qui venait de se voir refuser par le Sénat la nomination de deux juges à la Cour suprême, sudistes et conservateurs.

Le juge Douglas avait, dans ses dernières années d'activité, voté « oui » à la publication des *Dossiers du Pentagone* par la presse et « non » aux restrictions approuvées par la Cour en matière de pornographie. Malade, il avait démissionné de la plus haute instance juridique des Etats-Unis en novembre 1975, sans pour autant se départir de ses *convictions, qui ont plus d'une fois* étonné ou scandalisé ses concitoyens.

ALAIN-MARIE CARRON.

El Salvador

TROIS CENTS ÉGLISES SONT OCCUPÉES PAR DES MILITANTS RÉVOLUTIONNAIRES

San Salvado *(A.F.P.)* — La cathédrale de San-Salvador et environ trois cents églises catholiques des principales localités du pays ont été occupées le dimanche 20 janvier par des groupes de militants révolutionnaires. L'opération a été menée après la messe du matin. Les occupants ont installé des pancartes et des haut-parleurs dans les locaux ecclésiastiques. Ils ont lancé des slogans en faveur des ouvriers et des paysans, notamment au sujet des salaires.

En raison de l'occupation de la cathédrale de San-Salvador, l'archevêque Mgr Oscar Romero, a célébré l'office dominical dans la basilique du Sacré-Cœur, qui a, à son tour, été occupée à la fin de la cérémonie.

Au cours de son homélie, Mgr Romero a déclaré que les forces de sécurité commettent des « *injustices* » dans la région de Chalatenango (nord du pays), où elles recherchent un agent de la garde nationale capturé par un groupe clandestin (1). Il a également demandé la libération de l'ambassadeur d'Afrique du Sud, M. Archibald Dunn, détenu par des groupes clandestins.

(1) Selon l'agence américaine United Press, la province de Chalatenango est littéralement quadrillée par les forces armées. Il y a plusieurs morts, seize selon des villageois.

Le Monde

politique

Le M.R.G. plaide pour une formule de type Front populaire avec le P.C.F.

Le comité directeur du M.R.G., réuni samedi 19 janvier, à Paris, a décidé à l'unanimité de reporter au mois de mai la date du congrès prévu initialement au mois de février. Ce congrès devra désigner le candidat radical de gauche à l'élection présidentielle de 1981 et approuver le manifeste du parti.

M. Michel Crépeau a indiqué samedi soir au cours d'une conférence de presse que le M.R.G. aura un candidat, « *quel que soit le candidat socialiste* ». Le président du M.R.G. a expliqué que MM. François Mitterrand et Michel Rocard ont tous deux approuvé le « projet socialiste » rédigé par M. Jean-Pierre Chevènement « *avec une plume trempée dans le bénétier marxiste avec de l'encre rouge* ». Il a ajouté qu'il s'agit pour les radicaux de gauche « *d'un problème d'existence politique* » et qu'il « *ne manquera pas une voix radicale de gauche* » au candidat socialiste, quel qu'il soit.

M. Crépeau a donc infléchi sa position à la suite des débats du comité directeur. Le président du M.R.G. avait en effet coutume de distinguer MM. Mitterrand et Rocard, au motif que le premier élargit l'« *espace politique* » des radicaux de gauche, tandis que le second rétrécit cet espace. M. Maurice Faure, député du Lot, puis M. François Loncle, membre du secrétariat national, sont intervenus pour mettre en garde le mouvement contre toute « *ingérence dans les affaires intérieures du P.S.* ». Ils ont, semble-t-il, été entendus.

M. Crépeau a également plaidé pour l'abandon de l'union de la gauche telle qu'elle avait été mise sur pied à partir de 1972. Reprenant une formule de M. Roger-Gérard Schwartzenberg, vice-président du mouvement, selon laquelle en France « *la droite ment et la gauche rêve* », le maire de La Rochelle a estimé qu'il faut « *changer la gauche* » pour que celle-ci « *cesse de rêver* ».

Considérant que « *le P.C.F. ne veut pas gouverner en période de crise* » pas plus qu'il ne souhaite « *être le porteur d'eau du P.S.* », M. Crépeau a affirmé qu'il importe de « *reconstruire l'union sur des bases plus réalistes* ». Il a ajouté : « *Il est possible d'arriver à un accord électoral avec le P.C.F. autour d'une plate-forme réduite et avec un simple soutien des communistes au Parlement, comme cela s'est fait en 1936 lors du Front républicain, ou en 1956 lors du Front républicain. Nous nous trouverions alors dans la situation de l'U.D.F. face au R.P.R. Il est possible de gouverner la France de cette manière, ou alors, qu'on nous propose une autre stratégie !* »

Au cours des débats, M. Josy Moinet, sénateur de la Charente-Maritime, a fait observer que la ligne politique proposée par M. Crépeau, nécessite, pour réussir, une réforme constitutionnelle tendant d'une part à « *présidentialiser* » le régime, notamment en supprimant le droit de dissolution du chef de l'Etat et en réduisant son mandat à la durée d'une législature, et d'autre part à instaurer le régime de la représentation proportionnelle. De son côté, M. Faure s'est montré quelque peu sceptique à l'égard des idées avancées par M. Crépeau.

Les questions seront tranchées lors de la mise au point du « *manifeste radical* » préparé par le M.R.G., qui fera l'objet d'un comité directeur élargi, au mois de mars.

L'élaboration de ce texte sera l'occasion de faire entendre leur voix, pour ceux qui — autour de M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national, et au sein du MARS (*Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes sociales*), — plaident pour une « *gauche conviviale* ».

Au conseil général de la Corrèze

VOTE COMMUN DES SOCIALISTES ET DE LA MAJORITÉ SUR LE BUDGET DÉPARTEMENTAL

Les conseillers généraux socialistes de la Corrèze ont joint leurs voix à celles de leurs collègues de la majorité, dans la nuit du samedi 19 janvier au dimanche 20 janvier, pour adopter le budget départemental. Sur 29 votants, 18 conseillers ont voté pour (15 conseillers de la majorité et 3 socialistes), et les 11 communistes se sont abstenus.

Dans *l'Humanité* du 21 janvier, Jean Le Lagadec écrit que « *ce vote commun R.P.R.-P.S. se situe dans la suite logique de la rencontre Chirac-Mitterrand à l'Hôtel de Ville de Paris* ». « *Il vient également*, ajoute-t-il, *après le vote du groupe de Laurent Fabius, porte-parole du P.S., avec la droite en Seine-Maritime sur un texte relatif à l'emploi.* » « *Ces votes témoignent*, affirme *l'Humanité*, *de l'évolution profonde du parti de François Mitterrand. Ils en balisent le cheminement vers l'alliance avec la droite. Ils tendent à banaliser les rencontres dans des scrutins divers et à suggérer aux électeurs socialistes un comportement analogue.* »

[Le conseil général de la Corrèze comprend 11 conseillers P.C., 4 P.S., 9 R.P.R., 5 mod. maj., 1 F.R.P.]

Pour l'union, pour les luttes

(Suite de la première page.)

Par là-même, nous nous inscrivons en faux contre tous ceux qui, par déception ou par intérêt, voudraient persuader les citoyens de ce pays que la gauche a cessé d'exister.

Parmi ces signatures, et cela n'est pas passé inaperçu, figurent celles de très nombreux communistes, hommes et femmes de toutes professions, pour la plupart militants actifs et de longue date.

Je ne prétends pas exprimer ici toutes les raisons, elles-mêmes diverses, qui ont conduit ainsi tant de mes camarades à s'associer d'emblée à cette initiative. Je voudrais cependant, pour contribuer à la clarté du débat qui s'engage ici et là, tenter d'en rappeler quelques-unes à mes risques et périls.

Il s'agissait avant tout d'attirer publiquement l'attention sur la gravité d'une situation qui, pour tous les travailleurs, ne cesse de se détériorer. Le langage catastrophiste n'est pas de mise, surtout s'il doit servir à plonger les individus dans la stupeur, à leur imposer des analyses et des orientations qu'ils n'auraient même pas le loisir de discuter. S'il faut toutefois parler d'une « dégradation brutale du rapport des forces politiques » en France, c'est que depuis deux ans les signes les plus inquiétants se sont accumulés.

Et d'abord sur le terrain des luttes sociales. Souvent marquées par un haut degré de conscience et de combativité, qui prouve assez que la bourgeoisie française n'est pas près de bénéficier du consensus des exploités dont elle aurait besoin pour gérer à son profit la crise internationale actuelle du capitalisme, ces luttes n'en restent pas moins divisées et défensives.

Elles retardent, mais sans le bloquer, le processus de désindustrialisation de régions entières, de « restructuration » de la classe ouvrière, d'extension du chômage, d'accentuation des inégalités au travers de l'inflation, les attaques d'une gravité sans précédent contre la Sécurité sociale et contre la formation intellectuelle et professionnelle des jeunes. Or, s'il en est ainsi, c'est notamment — bien que pas uniquement — parce que les luttes des travailleurs sont désormais privées d'une perspective nationale qui leur permette d'envisager la conquête des leviers réels du pouvoir.

Comment, sans cette perspective, opposer réellement à l'austérité capitaliste un front uni, une alternative mobilisatrice ? Que, au fort de la lutte pour empêcher la casse des hauts fourneaux de Denain et de Longwy, des centaines de travailleurs aient accepté la mort dans l'âme — ils l'ont dit — les primes de départ du patronat en dit à cet égard plus long que n'importe quelle démonstration.

Mais cet aspect de la conjoncture présente ne peut être isolé de l'offensive de grande envergure qui, simultanément, se développe sur le terrain des libertés individuelles et collectives. Sans doute la sonnette d'alarme a-t-elle tinté, pour beaucoup d'entre nous, lorsque, à la provocation policière du 23 mars dernier (il y a eu depuis la Corse...), sont venus s'ajouter l'assassinat de Pierre Goldman, les lois racistes préparées contre les travailleurs immigrés, les extraditions destinées à nourrir une psychose du terrorisme pour mieux préparer « l'espace judiciaire européen » dont les bases ont été jetées dans quelques pays voisins.

Or ce ne sont là que les symptômes les plus voyants, derrière lesquels se développe jour après jour, sous couvert de rationalité technique ou économique, voire de participation, un corporatisme étatique et un encadrement hiérarchique de plus en plus autoritaires, dans l'entreprise, dans l'administration, dans l'éducation nationale. Il n'y a pas contradiction, mais étroite corrélation entre le terrorisme parallèle, le quadrillage répressif, et certaines formes de l'« Etat de droit », qui tendent à juridiser et à criminaliser toute contestation, tout conflit social. Seule la prise de conscience des hommes et des femmes, leur lutte de masse organisée, peut inverser un tel processus, tout en découvrant peu à peu et en imposant pratiquement les formes nouvelles, élargies, de démocratie qu'appellent le travail et la vie de chacun dans la société française actuelle.

Les inconnues de la situation internationale

A cette conscience d'une situation grave qui appelle d'urgence une reprise de l'initiative populaire, contribuent, sans qu'il soit question de les amalgamer, les menaces et les inconnues de la situation internationale. La crise aggrave les tensions entre puissances impérialistes. Elle les pousse à recourir à la force pour briser les résistances de peuples dominés dont les aspirations à la libération n'ont jamais été aussi fortes ni aussi imprévisibles dans leur expression politique.

Les Etats socialistes, eux-mêmes irrémédiablement divisés, ont cessé de constituer par nature une force de paix : ils ont été entraînés dans la logique qu'ils combattaient. Pouvons-nous accepter que, en France notamment, le mouvement ouvrier, les forces de progrès démocratique, deviennent le jouet et l'otage d'une telle situation, quelles qu'en soient les contraintes réelles ? Il nous faut apporter nous-mêmes une contribution à la construction d'un monde de paix et de sécurité, à un nouvel ordre social, qui entame la lutte contre des inégalités explosives à l'échelle mondiale. Mais nous ne pourrons le faire, à nouveau, que si nous reprenons l'initiative face aux forces d'exploitation, de domination, d'agression militaire, en commençant par celles qui sont à notre portée.

Avant tout, face à un impérialisme français qui, si dépendant soit-il des stratégies qu'imposent les plus puissants, n'en continue pas moins à jouer sa partie, de l'Afrique à l'Asie, de la fourniture d'armes à l'expédition néo-coloniale.

Oui, il y a urgence. Parce que, dans une telle situation, un pouvoir de classe, dont les dirigeants sont disqualifiés (voire personnellement déshonorés) aux yeux de millions de Français, doit, pour se maintenir, profiter de nos divisions et frapper des coups irréversibles sur le mouvement ouvrier. Parce que la démoralisation, le désengagement, que nourrit chaque jour le comportement des directions politiques lorsque, de façon irresponsable, elles semblent rechercher chacune pour son compte les bénéfices de la division, créent peu à peu le terrain de la réaction sociale. *Il faut un coup d'arrêt* : c'est en ce sens que, tous ensemble, nous appelons à l'union dans les luttes.

Nous disons dans les luttes, et non pas dans les mots, si souvent et si fort qu'on les répète. Nous ne sommes plus en 1972 ni ne 1974. Certes, il serait absurde de considérer comme purement négative l'expérience que nous avons faite, et qui s'est terminée par un échec dont tout le monde sait bien qu'il est historique et nullement accidentel. Les espoirs qu'avait suscités l'union de la gauche, les forces qu'elle avait ébranlées ou qu'elle avait « récupérées » du grand ébranlement de 1968, sont des réalités. Mais les formes de direction, le langage parlé aux masses, les programmes de compromis entre « plates-formes » électorales, les tactiques d'équilibrage et de rééquilibrage, tout cela va à l'encontre de la mobilisation active des masses et condamne à l'échec.

Chacun aujourd'hui parle d'union à la base. Pour savoir ce que vaut ce langage, s'il peut susciter les initiatives, bien au-delà des zones d'influence traditionnelles dans lesquelles campent les syndicats et les partis de gauche, il faut le mettre en pratique, il faut à tout prix le soumettre à l'épreuve des faits. De l'union à la base, de ses formes et de ses conditions, par définition, c'est la base qui est juge.

Alors, une fois ébranlés les contraintes et les filtrages qui, au sein même des organisations, chacune selon sa logique propre d'appareil, font obstacle à l'initiative des militants, à leur communication, à leur fusion dans le tissu social, on pourra juger réellement des mots d'ordre, des programmes et des stratégies. Pour quiconque veut bien y réfléchir, ce n'est pas seulement l'existence et l'avenir de la gauche qui sont ici en jeu, c'est la vie démocratique elle-même de ce pays, c'est la possibilité d'y redistribuer démocratiquement le pouvoir, le savoir et la richesse qu'il produit. « La gauche » n'a pas sa fin en elle-même, pas plus qu'elle ne peut indéfiniment agir et s'organiser selon des modèles qui contredisent ses buts, et qui ont pour le moins dix ans de retard — ou plutôt douze ans — sur le mouvement social.

Alors on pourra examiner le problème des élections. L'union de la gauche modèle 74, union « au sommet » et, bien vite, rien qu'au sommet, est morte de l'électoralisme. En ce moment plus que jamais, à travers la consternante « bataille des responsabilités » qui se poursuit entre le P.S. et le P.C.F., à travers les stratégies d'état-major qui, en le disant ou sans le dire, visent à « placer » le mieux possible tel ou tel leader, c'est l'électoralisme qui domine et qui nous enfonce dans la défaite. Tout est bon pour cela, y compris l'« ombre de Kaboul » sous laquelle on voudrait que les travailleurs se déchirent dans le noir.

Les élections existent : non seulement les présidentielles, mais les municipales dont dépend le sort de centaines de municipalités ouvrières et démocratiques, et par conséquent l'appui à des centaines de luttes, grandes ou petites, qui tissent le rapport des forces sociales. Dans un pays où le pouvoir d'Etat est concentré au maximum, un pays de capitalisme monopoliste, nous ne pouvons nous désintéresser du résultat des élections, comme le rappelait opportunément Jean Rony *le Monde* du 25 décembre 1979). Mais, pour qui veut transformer la société, les élections ne sont qu'un moment parmi d'autres : elles dépendent du mouvement social et non l'inverse. C'est pourquoi aussi les tactiques qu'elles appellent doivent être placées sous son contrôle, au lieu de chercher à le manipuler.

Des positions de classe bien vivantes

Dire tout cela, est-ce de l'anarchisme ? Est-ce ouvrir la voie au réformisme ? Je ne le crois pas. Les problèmes politiques auxquels nous sommes affrontés ne se posent pas dans l'abstrait d'une théorie, mais dans un pays donné, qui dépend de son histoire. Celle-ci a implanté en France des traditions de lutte, des formes d'organisation profondément contradictoires, où se combinent les tendances réformistes et révolutionnaires, mais où les positions de classe sont bien vivantes. Il s'agit précisément d'empêcher leur étouffement, d'assurer leur rénovation et leur hégémonie.

Comme communiste, je sais que ces positions de classe sont particulièrement fortes au sein du parti communiste ; mais elles n'y sont pas enfermées (il y a beaucoup de « communistes sans parti » dans ce pays... y compris ceux qui ne se désignent pas ainsi). Je sais aussi qu'elles n'y règnent pas sans partage ; elles n'y sont même pas toujours dominantes. L'union sans les luttes sans doute, et nous en avons fait l'expérience, c'est la voie du réformisme. L'union dans les luttes, enracinée à la base, c'est une condition nécessaire, sinon suffisante, pour le surmonter.

La portée d'un appel, si juste soit-il, est toujours limitée. Il ne peut que servir de symptôme, s'il rencontre une exigence réelle. Il peut aider une opinion à se reconnaître et à s'exprimer. Il est facile d'ironiser sur les « pétitionnaires », même quand ce ne sont pas tous, et de loin, des intellectuels ou les professionnels de la signature. L'« appel des cent », devenu l'« appel des mille » en attendant d'être, très bientôt peut-être, l'« appel des dix mille », vaut précisément à mes yeux par ses limites, qui en font une initiative constructive.

Ne prétendant pas résoudre par avance les contradictions qui traversent aujourd'hui ce qu'on appelle « la gauche » — la marche sera longue, — il veut seulement marquer nettement qu'« on ne les résoudra pas en les aggravant systématiquement ». Il veut prendre au mot tous ceux, et ils sont nombreux, qui se proclament en faveur des luttes, et en faveur de l'union. Il veut ouvrir sur des bases réelles le débat nécessaire, qui « traverse » en réalité chacune des composantes de la gauche (partis, syndicats, mouvements) sur la stratégie qu'appellent les formes actuelles de l'exploitation et de la domination étatique, sur les façons justes de développer la lutte contre les « vieilles oppressions » familiales, professionnelles et institutionnelles, sur les voies et les principes du socialisme que nous voulons construire.

Entendu ainsi, un tel appel peut contribuer à réactiver une capacité militante qui, de tous côtés et notamment chez les communistes, n'a cessé de baisser depuis deux ans. Dès lors il est assez clair qu'un tel appel n'appartient à personne, notamment pas à ses initiateurs : il appartient à ceux et à celles qui, sur leur lieu de travail, dans leur ville ou leur quartier, le reprennent à leur compte et décident eux-mêmes de son utilisation, de sa transformation. Tout le reste est diversion.

ÉTIENNE BALIBAR.

LES INTELLECTUELS ET LE P.C.F.

Le Monde a publié le 8 janvier une demi-page publicitaire reproduisant le texte et les noms des signataires d'une « Pétition nationale pour l'union dans les luttes ». Cette première liste sera complétée prochainement.

Fidèle à une tradition de tolérance, sans contrepartie dans *l'Humanité*, *le Monde* publie aujourd'hui, page 10, également sous forme d'un placard publicitaire, l'appel et les signatures de personnes, et notamment d'intellectuels, favorables à la position du P.C.F. sur l'Afghanistan. Il convient de rappeler que *le Monde* n'avait pas ignoré cet appel puisqu'il en avait fait mention dans son numéro du 16 janvier, comme il avait, le 12 janvier, reproduit intégralement l'appel des communistes contestant la position de leur parti.

LA VISITE DE M. PAUL DIJOUD DANS L'ILE DE LA RÉUNION

Les syndicats ne désirent pas rencontrer le secrétaire d'État

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui devait arriver dans l'île lundi après-midi pour une visite de quatre jours, se rendra aussitôt dans la région la plus touchée pour constater les dégâts provoqués par le cyclone Hyacinthe. Des fleuves de boue ont emporté plusieurs habitations et, à Terre-Sainte, le parking du nouveau centre hospitalier a été complètement détruit par un torrent qui n'avait pas coulé depuis une trentaine d'années.

Au cours de son voyage M. Dijoud doit étudier essentiellement les principaux dossiers relatifs au développement économique de la Réunion : plan d'aménagement des hauts de l'île, agrandissement du port de la pointe des Galets, modernisation de l'économie sucrière, tourisme et artisanat. Une réunion sera spécialement consacrée à l'ouverture de l'île sur les terres australes et antarctiques françaises.

Sur le plan social, aucune grève ni manifestation n'a été annoncée. L'unité syndicale qui s'était traduite par des défilés sans précédent en octobre dernier n'existe plus. L'intersyndicale a éclaté à l'occasion des travaux des différentes missions envoyées sur place ces derniers temps par le gouvernement. Sept syndicats ont fait savoir qu'à leurs yeux la visite de M. Dijoud ne présentait aucun intérêt. En conséquence, ils ont décidé de ne pas demander d'audience au secrétaire d'Etat tant que les structures de concertation, dont la création a été annoncée (une commission composée de deux groupes de travail : l'un consacré aux problèmes de l'emploi, l'autre au coût de la vie et au pouvoir d'achat des salariés), ne seront pas mises en place par la préfecture. — H. B.

(Publicité)

Avec le Parti communiste français

UN APPEL D'INTELLECTUELS

« Une campagne d'une rare violence anticommuniste déferle sur la France. Elle n'a rien d'improvisé. Elle prend pour prétexte la situation en Afghanistan dont la presse et les médias donnent une vision totalement déformée et conditionnée par les intérêts stratégiques de l'impérialisme américain.

Cette campagne nous indigne.

Nous refusons d'être dupes ou complices de la présentation qui est faite de la situation en Afghanistan, parce qu'elle ignore la gravité des questions et des enjeux, parce qu'elle camoufle le rôle déstabilisateur des Etats-Unis et de la réaction internationale, singulièrement au Moyen-Orient et en Asie occidentale.

Entre la réaction féodale soutenue par l'impérialisme et un peuple qui, à travers de grandes difficultés, cherche la voie de son développement et de son indépendance, notre choix est fait : nous sommes du côté des révolutionnaires, des opprimés qui luttent pour le progrès de leur peuple, contre les privilèges, l'obscurantisme et la misère.

Nous n'acceptons pas le flot de calomnies et de déformations par lesquelles on dénature la position du PCF pour tenter d'affaiblir la portée transformatrice des orientations de son XXIIIe Congrès.

Les moyens d'information publics au service du pouvoir portent une lourde responsabilité dans l'entreprise de désinformation et d'intoxication des Français. Nous dénonçons l'utilisation éhontée des médias à cette fin. Nous appelons nos amis, tous les démocrates, à s'associer à cette protestation. »

Liste des premiers signataires

Marc Alinhac, Claudie Amado, Jean Amado, Rene Andrieu, Aragon, Pierre Auger, Henri Alleg, Gilberte Alleg-Salem, Albert Ancona, Nadia André, Patrick Apel-Muller, Daniel Aron, Lucien Atencia, Claude Aufort, Pascal Acot, Sylvie Alter, Hélène et Antoine Antoniadis, Monique Arradon, Charles Arrambourou, Jacques Atlan, Michel Adine, Jean Amblard, Charles Andréani, Pierre Angel, Jeanine Acquaviva, Luc Alnvoine, Amzeleck, Jean Amar, Philippe Antoine, Jean-Pierre Archam-...

Castro, Bernadette Canu, Michel Carbonnier, Laurence Carbonneaux, Marie-José Carpentier, Michel Cauvin, Marie-Colette Cherroret, André Colin, Jacques Coru, Michele et Jean-Claude Cuveller, Daniel Chiriconi, Bertrand et Myriam Chedotal, Bernard Coiou, Alain Couturier, Claude Chauvet, Aline Cordier, Eliane et François Cosserat, Serge Chatelain, Jean Cloarec, Jean Contri, Danielle et Jean-Pierre Carbuccia, Charles et Colette Chauvin, Jean-Claude Cheinet, Pierre Codani, Jean Cardonnier, Roger Cornu, Jean Combesteil, Michel Chambon, Bernadette Chassagne, Jacqueline et René Chadebech, Gilbert Cazanbon, Hélene Constans, Claret, Jean-Marie Clarissou, François Colombani, Claude et Nicole Coulbaut, Léandre Curzi, Catherine Chaillou, Pierrette Chauvet, Jean Chauvet, Joëlle Colbac, Francis Colbac, Gérard Chouteau, Claude Comitti, Michel Courtoux, Renée Carton, Jacques Combaud, Simone Courtadon, Pierre Clu-...

Le 14 janvier 1980, indignés par les excès de la campagne anticommuniste qui prenait prétexte de la situation en Afghanistan, soixante-quinze intellectuels protestaient par une déclaration publique qui prit le sens d'un appel. A l'exception de *l'Humanité*, aucun journal n'en publia le texte. Radio et télévision le passèrent, pour l'essentiel, sous silence. C'est la raison pour laquelle ils ont décidé d'en assurer la publicité.

Malgré ces discriminations, cet appel rencontre un très large écho. A la date du 19 janvier, il a recueilli le soutien de plus de cinq mille intellectuels, enseignants et artistes, médecins, ingénieurs et cadres, avocats, chercheurs et journalistes, universitaires et techniciens. Nous publions dans cette page les 2.000 premiers signataires.

Pour réunir les fonds nécessaires à cette initiative, les versements sont à effectuer à M. Joël Jouanneau, CCP 25 418 06 N Paris. Les signatures sont à adresser à M. Jean-Daniel Simon, 2, place du Colonel-Fabien, 75940 Paris Cedex 19.

...zel, Christian Carrère, Jean-Paul Cathala, Martine et Patrick Couderc, Daniel Caboust, André Castamet, Roland Cecchel, Gérard Chaballer, André Chababis, Alain Clary, Léon Consini, Elisabeth Chatel-Duharcourt, Francis Choust, Nicole et Serge Chabrol, André Coupant, Paulette Crima, Antoine Carrasso, Danièle et Gérard Caussade, Gilles Charles, Jean-Philippe Chevaillier, Pierre Carrezau, Gabriel Chamerois, Robert Ducol, Pierre Crepel, Gisèle Cailloux, Jean-Louis Cailloux, Patrice Carollo, Hugues Carpentier, Daniel Che-...

...pretz, André Defrance, André Dexet, Sylviane Descrouet, Marianne Delorme, Hélène Darbas, Didier Delépine, Paul Epstein, Yves de Dietrich, Gérard Duret, Solange Debacque, Nicole Defenu, Georges Dacquier, Maurice Decaillot, Claude Delamare, Jean-Marie Didier, Jacky Dougault, Hélène Dougault, Guy Dumeli, Patrice Dumouchel, Jacques Dutil, Yves Danboil, André Dalobel, Josianne Deloffre, Jules Deloffre, Monique Duhamel, Dominique Dantec, Martine Darde, Annick Debortoli, Solange Delaix, Robert Delaunay, Patrick Dangle, Alain David, Gilbert Deroux, Yvon Drevillon, Jean Dupré, Henri Dalman, ...

...Jammes, Jean Jockin, Bernard Jobert, Nelly et Michel Julien, Pierre Jardon, Jean-Paul Jardau, Jean-Pierre Jeudy, Nelly Jakibowicz, Michel Jouve, Jacqueline Jan, Emmanuel Jacquin, Jean-Pierre Jouffroy, Magali Jauffret, Jules Jean, Hélene Jarry, Claude Jourdain, Marie-Claire Juston, André Jacquelot, Francis Jeambeau, Yannik Jeambeau, Daniel Jaure, Christian Jendy, Annick Jacq, Pierre Jeagle, Robert Joly, Jean-Paul Jouary.

Claudine et Daniel Karlin, Claude Kenig, Jean-Pierre Koralsztein, Yannis Kaskins, Maurice Kadansky, Alice Kahn, Pierre Kal-...

Claude May, Roger Mayer, Louis Mollinier, Viviane Marissal, Michel Maso, Michèle Maillard, Jean Marcot, Gilbert Martin, Catherine Masson, Marty, Daniel Mongeac, Jean-Louis Mons, J.-P. Montoro, Bernard Morin, Francis Morin, Jean-Marie Manceau, B. Marazanof, Danielle Marechal, Odile Martin, Dominique Masse, Jacques Maurand, René Maurice, Nicole Mayer-Fabbri, Eddy Medioni, Françoise Martin, Roger Martin, Catherine Meunier, André Mison, Patrick Maimemer, Frima Mallamont, Monique Marie, Gabriel Masson, Christiane Melloc, Daniel Mines, Claude et Sylvie Moins, Jean Morlec, ...

...Ros-Manrette, Marcelle Rumeau, Daniel Renard, Jean Rodier, Maria Rabaté, Claude Reva, Jean-François Rey, Yves-Simon Ribeira, Jean-Pierre Rissoan, Danielle Robert, Jean-Bernard Robert, Gérard Robin, R. Rey, Jean-Pierre Reynaud, Jeannette Reynaud, Claude Rocha, Nicole Ransan, Chantal Robbes, Françoise Rochois, Claude Rolleri, Robert Romano, Pierre Roques, Simone Roux, Brigitte Rahon, Pierre Rahon, Yvan Renar, Robert Rich, Françoise Ruibanys, André Ruibanys, Bernard Rousset.

Hugues Sellini, Daniel Seybesse, Georges Souesmes, Jean-Claude Savary, Edouard ...



rançais

LE CONGRÈS DU P.S.D.

M. Hintermann confirme sa décision d'être candidat à l'élection présidentielle

Le congrès national du parti socialiste démocrate, réuni les samedi 19 et dimanche 20 janvier à Paris, a réélu M. Eric Hintermann au poste de secrétaire général et a approuvé à l'unanimité sa décision d'être candidat à la prochaine élection présidentielle. Cette candidature devra toutefois être confirmée au cours d'un congrès prévu en janvier 1981.

Le P.S.D. a été créé en 1975 par M. Hintermann, qui venait de quitter le parti socialiste où ses thèses social-démocrates et son refus de l'alliance avec le P.C. lui valaient d'être menacé d'exclusion. Cette formation, qui rassemble un nombre restreint de militants (une cinquantaine de délégués seulement étaient présents dimanche à la séance de clôture du congrès), conteste à la fois la doctrine libérale qui inspire le chef de l'Etat et la stratégie d'union de la gauche qui demeure celle du P.S. Il a refusé de rejoindre l'U.D.F. mais a été utile à la majorité, dans la mesure où, en 1978, ses candidats ont pu attirer des voix du centre gauche et en priver les candidats socialistes.

M. Hintermann ne semble pas croire en une modification de la ligne du P.S. Toutefois, le fait qu'un congrès soit d'ores et déjà prévu en 1981 pour confirmer sa candidature à l'élection présidentielle laisse supposer qu'il n'exclut pas totalement de reconsidérer sa décision. On peut penser, en particulier, que ce pourrait être le cas si le candidat des socialistes était M. Rocard.

N.-J. B.

Le congrès du P.S.D. a eu pour thème *« une social-démocratie pour la France »*. Les socialistes démocrates veulent *« offrir à la France une voie social-démocrate réellement réformiste, adaptée à l'ère scientifique, et rendant possible une alternance entre les forces conservatrices, au pouvoir depuis bientôt un quart de siècle, et les forces réformatrices »*.

Au cours de son intervention finale, M. Eric Hintermann a estimé que *« le gouvernement se contente de gérer le chômage et ne se bat pas avec les mesures adéquates »*. *« La France demeure le pays le plus inégalitaire d'Europe »*, a-t-il ajouté. Il a encore déclaré : *« Nous pouvons, le cas échéant, participer à des alliances ponctuelles, mais nous ne pouvons pas, sur le plan national, nous intégrer à des structures qui ne seraient pas d'essence socialiste. Notre socialisme et le libéralisme* [qui inspire l'U.D.F.] *sont deux philosophies différentes qui doivent s'exprimer dans des partis politiques différents. »*

Après avoir regretté que le P.S. continue de prôner l'union de la gauche même *« après Kaboul »* et le voyage de M. Marchais à Moscou, M. Hintermann a souligné : *« L'échec de M. Mitterrand restera celui-ci : ne pas avoir regroupé l'ensemble de la famille socialiste. Si, en 1974, le courant social-démocrate avait été organisé dans le cadre du P.S. avant le premier tour, la gauche aurait peut-être gagné (...). Et, si la tendance social-démocrate existait actuellement au sein du parti socialiste, celui-ci aurait évité les affrontements de personnes dont il donne le spectacle. La stratégie d'union de la gauche est la stratégie de l'échec de la gauche démocratique. »*

Le secrétaire général du P.S.D. a estimé que *« le regroupement, dans une fédération, de la gauche démocrate et socialiste »*, serait *« le moyen de sortir la gauche démocratique de l'impasse »*. *« Socialistes, radicaux et démocrates de progrès doivent y réfléchir »*, a-t-il dit, avant d'ajouter : *« Puisque l'union est devenue impossible, François Mitterrand doit s'effacer. Son image en serait grandie. »*

M. Hintermann s'est ensuite prononcé pour le rétablissement du Parlement dans son droit de contrôle de l'exécutif, pour un contrôle de l'équité de l'information, pour une réforme électorale instituant la proportionnelle, et pour une politique étrangère *« de fermeté »*. Sur ce dernier point, il a précisé : *« Il faut organiser la défense de l'Europe, étudier pour celle-ci des objectifs communs, des armements communs (...). Il faut resserrer les alliances occidentales face à la volonté de l'U.R.S.S. d'encercler l'Europe et d'accroître sa poussée vers le Proche-Orient. »*

A propos de l'élection présidentielle, il a justifié sa candidature en ces termes : *« Cette consultation doit nous permettre de nous adresser à tous les électeurs. L'action d'un parti politique qui n'est pas un club de réflexion doit normalement déboucher sur une telle candidature. Nos capacités d'organisation doivent nous permettre de recueillir les cinq cents signatures d'élus nécessaires. Nous pourrons ouvrir une souscription pour nous procurer les moyens financiers. Il faudrait, en moyenne, qu'environ trois mille personnes souscrivent pour 500 francs. Sous réserve d'événements internationaux, ou de politique intérieure, particuliers, il n'y a pas d'autre solution pour nous que de figurer dans cette élection. Nous sommes un petit parti, mais c'est là le moyen de devenir plus grand. Quant au deuxième tour... Passons d'abord le premier, puis le comité directeur décidera de l'attitude à adopter au second. Mais il n'est pas question d'être candidat au premier tour pour quelqu'un d'autre au second. Nous ne serons nullement obligés de donner des instructions à nos électeurs (...). Nous voulons représenter l'espérance du changement pour tous les Français déçus par le gouvernement. L'espérance de la social-démocratie, l'espoir de l'alternance. »*

Le temps de la F.G.D.S.

Au micro d'Europe 1, M. Hintermann a aussi déclaré, dimanche : *« M. Michel Rocard peut apporter une contribution très importante au combat politique de 1981, mais il faut qu'il prenne des positions claires sur la non-participation des communistes à un pouvoir éventuel de la gauche. Le P.S. est enfermé dans une stratégie d'union de la gauche avec le parti communiste, d'où l'actuelle impasse. La gauche doit se retrouver comme du temps de la F.G.D.S. »* (Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

● *Le conseil politique du R.P.R.* se réunit mardi soir 22 janvier au siège du R.P.R., sous la présidence de M. Jacques Chirac. Le lendemain, le groupe parlementaire tiendra une journée d'études à Marnes-la-Coquette. M. Chirac participera au déjeuner et à une partie des travaux, qui seront présidés par M. Claude Labbé.

LE CONSEIL NATIONAL DU CNIP

M. Malaud : la majorité a besoin d'une troisième composante

Bordeaux. — Le conseil national du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) s'est réuni, à Bordeaux, les 18 et 19 janvier, sous la présidence de M. Philippe Malaud. Y participaient : le nouveau comité directeur, élu le 10 janvier dernier, avec notamment MM. Jacques Fouchier, secrétaire d'Etat à l'agriculture, Maurice Ligot, député, maire de Cholet, Serge Dassault, et environ deux cents personnes représentant une quarantaine de départements.

De notre correspondant

Ce congrès national devait surtout définir la place du CNIP dans la majorité, dessiner une nouvelle ligne politique, mettre en chantier un programme de gouvernement et étudier les conditions d'une relance du recrutement.

« Le CNIP n'était pas absent, mais discret. Nous nous sommes contentés d'une part relativement pauvre du gâteau, a dit M. Malaud, en évoquant les difficultés de son parti à se situer entre l'U.D.F. et le R.P.R. *Nous avons fait de l'auto-effacement. C'est fini. Nous allons maintenant faire preuve d'agressivité, réaffirmer une politique sociale. Notre discrétion n'était pas absence de volonté. Nous voulions seulement ne gêner personne. Cette fois, nous adopterons une nouvelle tactique et le jeu peut être positif si nous aidons la majorité à sortir du bipartisme actuel. N'oublions pas que le centre droit est l'électorat de la majorité (...). Nous ne ferons rien qui puisse mettre en cause notre appartenance à la majorité, mais nous voulons jouer un rôle important. »*

Une majorité pour le boycottage des J.O.

Une seule rupture dans l'unanimité d'une journée et demie de débats : alors que la majorité des participants semblait souhaiter que le CNIP demande le boycottage des Jeux de Moscou, M. Raymond Bourgine, sénateur, adjoint au maire de Paris, a fait adopter une motion plus modérée, précisant : *« Dans ses rapports avec l'U.R.S.S., la France doit affirmer son entière solidarité avec ses alliés, tant dans les problèmes majeurs de défense et de commerce que pour les gestes significatifs qui pourront être faits en commun, notamment en ce qui concerne les Jeux olympiques à Moscou. »*

« Nous pensons, devait préciser par la suite M. Malaud, *que le gouvernement a une position prudente et trop nuancée. Il est nécessaire que le monde libre s'affirme plus nettement, que les Français fassent clairement savoir qu'ils sont solidaires de leurs alliés. »*

M. Malaud a encore affirmé : *« Nous devons réaffirmer les engagements pris devant nos électeurs et qui n'ont pas toujours été respectés. On s'est, par exemple, sur certains points, singulièrement éloigné du programme de Blois (...). Il ne faudra jamais hésiter à réaffirmer notre position, et sans user de la litote. Si le gouvernement n'entend que la musique de l'opposition, il est nécessairement influencé, et nous semblons reconnaître, par notre silence, le bien-fondé des souhaits de la gauche. J'ai parfois l'impression d'avoir passé mon temps à voter des textes qui sont le contraire de ce que j'avais promis à mes électeurs. Ces textes traduisent, bien souvent, la volonté de la seule administration.*

» Les luttes actuelles à l'intérieur de la majorité sont une grande préoccupation pour nos électeurs. Il nous appartient de définir une troisième position, de refuser notre satellisation ou notre double satellisation. La majorité a besoin d'une troisième composante. »

L'objectif : un groupe parlementaire pour 1983

La motion adoptée à l'unanimité à la fin du congrès comporte un préambule intitulé : *« Nos ambitions » : « Le CNIP veut, pour 1983, un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale ; un minimum de 10 000 militants en 1981 ; organiser dix congrès régionaux cette année et un congrès national l'année prochaine. »*

La fidélité du CNIP à ses options traditionnelles s'est manifestée dans les interventions entendues au cours de ces travaux, à propos, par exemple, de *« la dangereuse emprise de la gauche sur le monde rural »*, de *« l'administration gauchisante »*, de *« la propagande marxiste dans les campagnes »*, de la Sécurité sociale ou des *« patrons qui se relèvent plus vite d'une appendicite que les ouvriers »*. Plus significatif encore : le représentant bordelais du cercle *Tradition et Progrès*, M. Jean-François Verdier, a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de la nouvelle droite et a été follement applaudi. *« Il a tellement bien exprimé notre position que je suis dispensé de mon discours de clôture »*, devait déclarer M. Malaud avant de conclure les travaux du conseil national. — P. C.

Le Monde

société

LA LOI SUR L'INFORMATIQUE ET LES LIBERTÉS A DEUX ANS

Un «habeas corpus» pour l'homme du XXe siècle

M. Jacques Thyraud, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, a évoqué récemment, au cours d'une conférence de presse, les perspectives ouvertes par la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés. L'ensemble des dispositions de cette loi sont entrées en vigueur le 1er janvier.

La crainte d'une société soumise aux caprices froids de l'informatique a resurgi lors du conflit de *Nice-Matin*, dont les clavistes se sont mis en grève pour protester contre le contrôle de leur production par un ordinateur central. Indolore, cette forme de contrôle a remplacé dans certaines entreprises les « petits chefs ». Elle permet de mesurer la productivité des individus mais aussi, le cas échéant, les réactions et le comportement des ouvriers dans une situation donnée (bruit, couleur de l'atelier, chaleur, etc.). Entre les mains d'individus peu scrupuleux, le grand ordinateur recèle un redoutable pouvoir de manipulation.

Selon une estimation récente, un individu moyen est fiché deux cents fois (lorsqu'il passe une visite médicale, ouvre un compte bancaire, souscrit un abonnement, etc.). Il existe environ cent vingt mille fichiers en France dont l'interconnexion, c'est-à-dire le rapprochement, plongerait la société française dans un monde digne des anticipations de George Orwell.

Le danger a paru suffisamment sérieux aux pouvoirs publics pour instituer il y a deux ans, par la loi du 6 janvier 1978, un *habeas data*, version contemporaine de l'*habeas corpus*. Malgré les retards apportés à l'application de cette loi, chaque citoyen peut aujourd'hui se réclamer de ce droit, destiné à protéger les fichés contre les excès des ficheurs.

Droit à l'oubli

Un droit d'accès lui est reconnu qui permet de s'assurer qu'il n'est pas fiché et, dans le cas contraire, de savoir ce que le fichier dit de lui. Il lui suffit pour cela d'écrire ou de se présenter au détenteur du fichier, en invoquant l'article 34 de la loi.

L'administration ou l'entreprise interrogées sont tenues de faciliter ce droit d'accès, sauf en cas de demandes « *manifestement abusives* », par leur nombre et leur caractère répétitif ou systématique. Les renseignements recueillis doivent être communiqués aux intéressés en langage clair, c'est-à-dire non codé. En contrepartie, l'entreprise ou l'administration interrogées peuvent facturer leurs services, selon un tarif que la commission chargée de l'application de la loi n'a pas encore fixé mais que ses responsables souhaitent « *non dissuasif* ».

Sur la base de cette disposition, tout salarié peut demander à prendre connaissance des renseignements le concernant figurant dans le fichier du personnel de son entreprise.

Outre le droit d'accès, la loi donne au fiché la possibilité d'obtenir que « *soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite* ».

Cette énumération ne vise pas seulement les erreurs matérielles ou d'état civil. Elle reconnaît aussi aux citoyens une sorte de « droit à l'oubli ». Elle interdirait à l'éducation nationale de conserver indéfiniment la trace des résultats scolaires, s'il s'avérait que ces résultats faisaient l'objet d'un fichage systématique. Par informations interdites, on doit entendre la race, les opinions politiques, philosophiques et religieuses des individus ou leur appartenance syndicale, qui restent du domaine de la vie privée. Cependant la loi autorise les partis, Eglises et syndicats à tenir un fichier automatisé de leurs membres et de leurs adhérents.

En cas de rectification, une copie du fichier modifié est remise gratuitement à ceux qui en font la demande et les sommes perçues à l'occasion de l'exercice du droit d'accès leur sont remboursées.

Le caractère libéral de ces dispositions est renforcé par l'article 26 de la loi, qui précise que tout individu peut s'opposer pour des « *raisons légitimes* » à ce que les informations nominatives le concernant fassent l'objet d'un « *traitement* » privé, c'est-à-dire d'un fichage manuel ou automatisé, même si la loi est trop récente pour savoir quel sens les tribunaux donneront à l'expression « *raisons légitimes* ». Sur la base de cette disposition, tout individu peut exiger par exemple de ne plus figurer dans les fichiers des entreprises commerciales dont les dépliants encombrent sa boîte aux lettres.

Cet apparent libéralisme ne doit pas faire illusion. Il est des catégories de fichiers que les citoyens continueront longtemps encore à ne pouvoir consulter, ceux concernant la « *sûreté de l'Etat* » et la « *défense* », ainsi, ajoute la loi, que les fichiers relatifs à la « *sécurité publique* ». Une formule pouvant, à dessein, donner lieu à toutes les interprétations.

Des retards

Là encore, les tribunaux seront sans doute amenés à préciser les contours de la loi, en distinguant peut-être ce qui dans un fichier est confidentiel, et donc inaccessible, et ce qui ne l'est pas, afin d'empêcher que l'administration tire argument de l'existence de renseignements « sensibles » dans un fichier pour s'opposer à la diffusion de la totalité de celui-ci.

Si la loi ne prévoit pas un droit d'accès direct aux fichiers intéressant « *la sûreté de l'Etat, la défense et la sécurité publique* », elle donne aux citoyens la possibilité de saisir les hauts magistrats de la commission — et eux seuls — afin de procéder aux investigations nécessaires. Les membres de la commission doivent, dans ce cas, se borner à indiquer aux intéressés qu'ils ont procédé aux vérifications demandées. De même, les informations de caractère médical ne peuvent-elles être communiquées au demandeur que par un médecin.

Il y a lieu d'être pessimiste lorsqu'on sait que certains détenteurs de fichiers font deux copies de ceux-ci, l'une, expurgée, destinée au titulaire du droit d'accès, l'autre, intégrale, aux utilisateurs. Certains services du ministère de la défense auraient eu, depuis la promulgation de la loi, cette tentation... et y auraient succombé.

La loi paraît impuissante à prévenir l'utilisation abusive de ce qu'on appelle les informations « déduites », c'est-à-dire les informations tirées d'un fichier automatisé grâce à une programmation différente de celle initialement prévue. Certains spécialistes estiment qu'il est facile de déduire d'un fichier de sécurité sociale le taux d'absentéisme d'un individu, la période de l'année où il demande un arrêt de travail, la fréquence de ceux-ci, et de les prévoir. Le droit d'accès permet de contrôler le contenu d'un fichier par ses dérivés.

La commission nationale

Ce droit d'accès des citoyens aux renseignements les concernant suppose qu'ils en connaissent l'existence. La loi prévoit que la création d'un fichier par l'administration doit faire l'objet d'un avis motivé de la commission nationale de l'informatique et des libertés. Cette disposition a été appliquée pour la première fois au fichier national du casier judiciaire, qui sera créé prochainement à Nantes (*le Monde du* 20 octobre 1979). S'il s'agit de fichiers privés, ils doivent être déclarés auprès de la commission. La déclaration, dont le formulaire est paru au *Journal officiel* du 13 décembre 1979, précise notamment dans quelle condition s'exerce le droit d'accès.

La commission était censée avoir procédé le 1er janvier au recensement de tous les fichiers existant, de manière à constituer un fichier des fichiers accessibles aux particuliers. Le recensement ne sera pas achevé avant deux ans, la commission ayant, au moment de sa création, pris du retard par manque de moyens financiers notamment, moyens qui, cette année, ont été renforcés. Mais le retard apporté à ce recensement ne s'oppose nullement à l'exercice immédiat du droit d'accès.

Composée de dix-sept membres, dont six hauts magistrats et quatre parlementaires, la commission a élu à sa présidence, le 27 novembre, M. Jacques Thyraud, sénateur (R.I.) de Loir-et-Cher (*le Monde* du 29 novembre 1979). Le rôle de cette commission est essentiel (1). C'est elle qui veille au respect de la loi, notamment, dit celle-ci, en informant le public de ses droits et en procédant, le cas échéant, aux investigations « *utiles à sa mission* ». Des pouvoirs dont elle n'a fait jusqu'ici que modérément usage.

C'est elle aussi qui s'assure du respect des obligations que la loi impose aux détenteurs de fichiers, en dénonçant, le cas échéant, les fautifs à la justice. Les fautifs qu'elle pourra prendre sur le fait, soulignent ceux qui estiment que la technique permet facilement de tourner la loi.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Commission nationale de l'informatique et des libertés, 21, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, tél. 544-40-65.

POINT DE VUE

La balle est dans le camp des citoyens

par
HERBERT MAISL (*)

En votant la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Parlement a voulu que son entrée en vigueur soit intégrale dans les deux ans de sa promulgation, qui avait eu lieu le 7 janvier 1978.

Comme dit l'adage : « *Nul n'est censé ignorer la loi.* » Et, pourtant, il y a souvent bien loin de la théorie à la réalité. Combien de lois sont censées être « entrées en vigueur », pour reprendre le langage des juristes, alors qu'elles demeurent *inappliquées* : les pesanteurs administratives se révèlent plus fortes, les mentalités n'ont pas été préparées.

Ainsi la liberté d'accès aux documents administratifs instaurée par le législateur en juillet 1978 reste encore bien formelle : beaucoup d'administrés en ignorent l'existence : peu d'administrations ont vraiment joué le jeu en se dotant d'un service d'information orienté vers le public.

Pour la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, certains font montre de scepticisme et doutent qu'on parvienne à contrôler l'utilisation des cent vingt mille fichiers nominatifs automatisés existants et des douze mille environ qui pourraient dorénavant se créer chaque année. « *L'informatique doit être au service de chaque citoyen* », dit la loi. Comment atteindre cet objectif ?

Le législateur a prévu une institution de contrôle, la commission nationale de l'informatique et des libertés, dont on peut attendre beaucoup ; ce n'est pas une commission comme les autres. Autorité administrative indépendante, sa composition est originale et contribue à lui donner une place de choix dans l'organigramme de nos institutions administratives ; il n'est pas si fréquent de voir des parlementaires — c'est notamment le cas de l'actuel président — délibérer à côté de magistrats, de hauts fonctionnaires, de membres du Conseil économique et de personnalités qualifiées. Cette commission a des pouvoirs étendus pour connaître des créations de traitements automatisés nominatifs et pour contrôler leur utilisation.

Cependant, à l'évidence, sauf à mettre en place une énorme bureaucratie et à placer l'un de ses agents dans chaque centre informatique — ce qui, bien sûr, est inconcevable, — la commission ne détectera pas immédiatement toutes les fraudes ; même la menace de sanctions pénales, qui existent d'ailleurs dans la loi, n'a jamais éliminé toute action frauduleuse. Une entrée en vigueur effective de la loi exigera le concours de chaque citoyen ; ce concours passe par une pédagogie progressive à l'utilisation de l'informatique.

A cet égard, la commission nationale de l'informatique et des libertés est appelée à devenir, en quelque sorte, « *l'organe de la conscience sociale face à l'emploi de l'informatique* ». Par les informations qu'elle fournira, elle aidera chacun à connaître ses droits et ses obligations : ainsi la liste des traitements qu'elle publiera facilitera l'exercice du droit d'accès de chacun à sa fiche automatisée. Cette loi, pour s'appliquer effectivement, demande une évolution des mentalités ; pour que la personne fichée sorte de sa passivité et cherche à avoir un droit de regard critique sur le maniement des informations la concernant ; pour que le propriétaire de fichiers apprenne qu'il n'est pas entièrement maître de l'utilisation de données que lui ont confié ses clients, ses administrés ou son personnel. La facilité avec laquelle on fait remplir parfois des questionnaires interminables, comme certains trafics de fichiers, démontre qu'on est encore loin du compte.

C'est pourquoi doit se dégager peu à peu une véritable déontologie de l'informatique (1). Beaucoup à l'étranger en sont convaincus ; en France, l'idée même est, en général, écartée parce que le terme de déontologie évoque aussitôt la création d'un ordre professionnel — et le corporatisme avec tous les inconvénients qu'il peut représenter. *Ce n'est pas ce dont il s'agit dès lors qu'existent dans notre pays,* comme dans plusieurs autres, une loi et une institution de contrôle.

Le rôle des associations

Mais nous devons définir une façon de vivre l'informatique. Dans ce cadre législatif, des règles de conduite les plus diverses vont se forger : de la part des informaticiens mais aussi de tous ceux qui, de plus en plus nombreux, seront en rapport avec l'informatique. L'informaticien doit être conscient de sa responsabilité sociale ; il doit apprendre les relations de l'informatique avec la société. Puisque l'ordinateur fait son entrée dans les établissements d'enseignement secondaire, c'est chaque jeune Français qui devrait être initié aux comportements à adopter face à l'informatique. Etablissements d'enseignement et de formation, mais aussi les mass media ont une part déterminante à prendre dans ce processus de sensibilisation : elle n'a pas encore été bien mise en lumière.

Nombre d'associations véhiculeront également cette pédagogie. Il existe déjà non seulement des associations d'informaticiens, mais aussi d'utilisateurs de l'informatique qui font avancer la réflexion sur des points essentiels pour l'application d'une loi comme la loi « informatique et libertés », par exemple les questions de fraudes à l'ordinateur et de sécurité. De même, pour être effectif, l'exercice du droit d'accès à la fiche devra être expliqué et suscité par des associations d'usagers. Certains le craignent et redoutent un abus de ce droit menant au blocage.

Entre la méconnaissance de ce droit par beaucoup d'individus et le blocage, toute une gamme de situations intermédiaires peut être envisagée que le mouvement associatif soutiendra. C'est dans ce contexte qu'on doit apprécier la suggestion formulée par M. Edmond Maire, lors de la Semaine informatique et société, et que le chef de l'Etat a fait mettre à l'étude. La consultation régulière des comités d'entreprise sur les conséquences de la mise en place des systèmes informatiques modifierait les relations de travail ; elle accroîtrait la transparence dans la gestion automatisée des personnels. Par le droit d'accès, la loi permet l'information de la personne fichée en aval du traitement. Mais, on en vient également à juger utile de procurer une information et d'organiser un contrôle en amont du traitement, par voie de consultations.

Le sujet « informatique et libertés » est trop souvent circonscrit à la seule défense de la vie privée. Mais, entre les particuliers et les grands organismes collecteurs d'informations, le déséquilibre est patent ; aussi l'informatique nous convie à une interrogation collective aux dimensions beaucoup plus larges sur la gestion de l'information et la distribution du pouvoir, dans nos sociétés informatisées.

L'informatique transforme nos modes de vie. La loi « informatique et libertés » est le premier texte qui, en France, enregistre ce phénomène ; elle ne trouvera rapidement toute sa « vigueur » que par l'adhésion active de tous aux principes qu'elle pose et qui recèlent bien des virtualités. Ainsi, par exemple, lorsque d'entrée de jeu, elle affirme avec force : « *L'informatique doit être au service de chaque citoyen. Son développement doit s'opérer dans le cadre de la coopération internationale. Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques.* » C'est l'apprentissage de ces principes qui s'amorce. Son enjeu : le contenu même de notre démocratie.

(*) Professeur à l'université d'Orléans. Expert consultant du Conseil de l'Europe.

(1) Voir notre étude pour le comité d'experts sur la protection des données du Conseil de l'Europe : « Les problèmes juridiques posés par la déontologie de l'informatique », Strasbourg, 6 août 1979.

UN COMMUNIQUÉ SUBTIL

Le ministère de l'intérieur va un peu vite en besogne lorsqu'il annonce (« le Monde » du 8 janvier) la mise en place « en trois ans » d'un nouveau système de délivrance des pièces d'identité et de séjour, ainsi que le remplacement des documents de papier par des pièces plastifiées. Le système projeté n'a, en effet, pas encore reçu l'aval de la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Dire, comme on le fait place Beauvau, que « le dispositif est placé sous le contrôle de la commission informatique et libertés » est faire preuve d'une excessive habileté. C'est laisser entendre qu'elle a déjà donné son avis et qu'elle n'a pas fait valoir d'objection.

Or c'est inexact, et la commission pourrait fort bien demander un délai supplémentaire d'examen avant de faire connaître sa réponse. Elle ne paraît pas décidée à se laisser forcer la main par le subtil communiqué ministériel présentant les choses comme acquises. — Ph. B.

LE COLLOQUE DE FÈS

« L'information dans la cité » et ses limites

De notre envoyé spécial

Fès. — Les difficultés et les carences de l'information communale ont quelque chose de paradoxal : où la liberté d'informer pourrait-elle plus commodément s'exercer que dans les « cellules de base de la démocratie » ? N'est-ce pas dans les villes (et à plus forte raison les *communes rurales*) que ceux qui « font » l'actualité, ceux qui la disent et ceux qui la lisent sont les plus proches ? Pourtant, s'il existe *un malaise de l'information*, c'est bien au niveau municipal qu'il se manifeste, comme en a témoigné le colloque récemment organisé à Fès sous l'égide de la Fédération mondiale des villes jumelées, sur le thème : « L'information dans la cité. »

Le principal mérite de cette rencontre, qui avait attiré dans l'ancienne capitale marocaine quelque trois cents élus et journalistes venus de vingt-sept pays, était de faire se rencontrer des responsables municipaux et des professionnels de la presse, d'une part, mais aussi des représentants de nations occidentales développées, de pays de l'Est et du *tiers-monde*. Au-delà, si enrichissant que puisse être l'examen des différences, toute tentative d'analyse globale des problèmes de l'information dans la cité trouve, on l'a constaté, rapidement ses limites.

Plusieurs interventions en ont *témoigné*. Celle de M. Ahmed Alaoui, par exemple : le directeur de *Maroc-Soir* et du *Matin du Sahara*, à l'occasion d'un énergique plaidoyer en faveur de la décentralisation et de la *régionalisation*, a vivement regretté qu'une ville comme Fès, qui compte selon les estimations cinq à huit cent mille habitants, ne puisse *disposer* du moindre journal local. Quant à M. Mikhaïl Gourenkov, rédacteur en chef du principal quotidien de Leningrad, après avoir estimé que le droit à l'information locale est « inaliénable » et assuré que son journal « *n'oubliait pas les phénomènes négatifs* » et respectait « *le droit à la critique garanti par la Constitution soviétique* », il n'a pas hésité à conclure que ce quotidien « *continuerait à expliquer et défendre fidèlement les positions de la municipalité* » — dont lui-même est un des dirigeants, il est vrai...

Manque de moyens matériels d'un côté, sujétion au pouvoir politique de l'autre : deux cas très représentatifs des obstacles auxquels se heurte, dans le tiers-monde ou à l'Est, une véritable information locale. Mais, du côté occidental, ou en tout cas français, les débats de Fès ont montré que la situation était jugée à tout le moins insatisfaisante.

Dans une intervention particulièrement vigoureuse, M. Jacques Toutain, maire (radical) de Jouy-en-Josas (Yvelines), s'en est pris à certaines pratiques de la presse régionales : « *Non, toutes les décisions municipales ne sont pas politiques*, a-t-il dit, *mais toutes peuvent toujours être politisées (...). Les journalistes, comme les administrés, sont parfois tentés de croire qu'il suffit d'appuyer sur un bouton pour faire sortir de terre les réalisations municipales.* » Il a, d'autre part, condamné la « *véritable censure* » à laquelle se livrent, selon lui, les journalistes qui ne publient pas certaines informations communiquées par les maires — grief souvent repris en commission par d'autres élus locaux — mais longuement justifié, à l'inverse, la pratique du secret, du « *domaine réservé* » du maire face à l'indiscrétion de la presse.

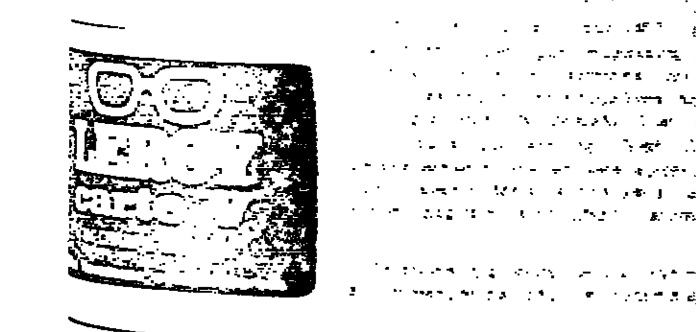
Quant aux reproches que formulent les journalistes à l'adresse des élus, ils ont été fort bien résumés par Alain Dutasta, de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, qui, au cours d'une fine analyse, a fait part de son expérience et de ses déboires de « localier ». Il a montré, notamment, combien il est difficile pour un journaliste local de résister, sur le terrain, aux pressions, « *amicales* » ou autres, de *tous* les pouvoirs locaux, et aussi combien malaisée est la recherche de l'information, sur le terrain, entre le double écueil du secret et de l'« intoxication » — elle aussi très amicale, éventuellement...

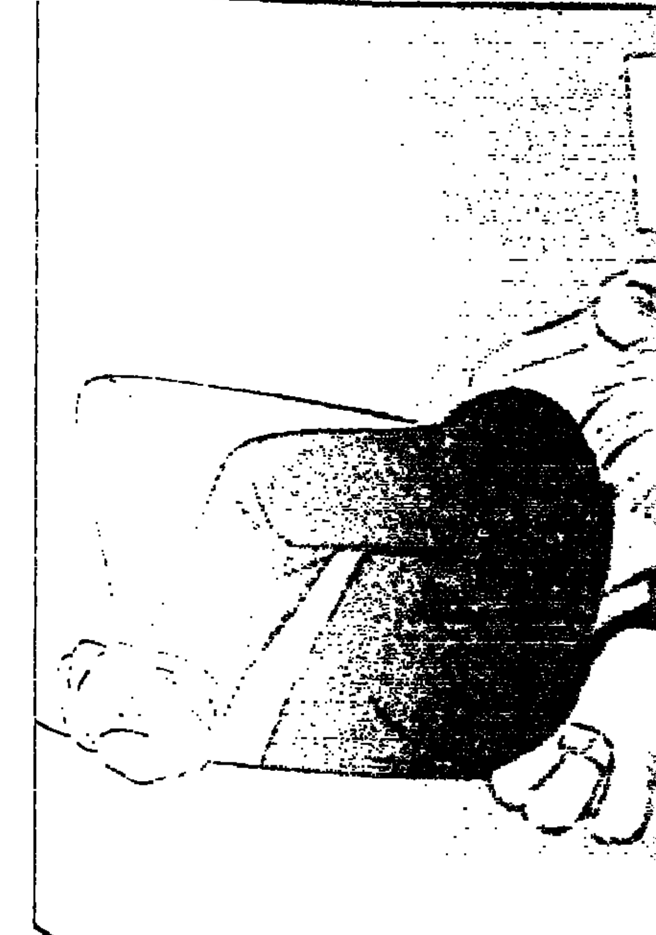
Polémique qui devait se poursuivre en commission, et qui a semblé passablement étrangère aux problèmes des journalistes et responsables municipaux africains. Plusieurs d'entre eux ont souligné *le rôle* que pouvait jouer la radio dans le développement de l'information locale, en raison des faibles investissements qu'elle *nécessite par rapport à la* presse écrite, et du fait que l'analphabétisme ne fait pas obstacle à son *développement*. Malgré la disparité des questions évoquées, les participants au colloque ont tenté de définir une « *charte de l'information locale* » permettant de « *dépasser les conflits qui caractérisent trop souvent les rapports entre élus locaux et journalistes* ». Un comité mondial des journalistes pour les cités unies, qui « *refuse la domination des moyens d'information par les puissances politiques, économiques ou financières* », et que présidera M. Hervé Bourges, directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, a, en *outre*, été constitué.

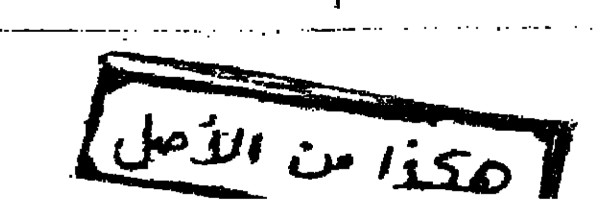
Sans doute ne pouvait-on attendre d'une telle confrontation que tous les problèmes y fussent résolus. Du moins, comme l'a souligné M. Georges Morin, adjoint au maire de Glères (Isère), le principal était que les vraies questions y soient posées. Pour l'essentiel, et fût-ce avec force précautions diplomatiques, elles l'ont été à Fès.

BERNARD BRIGOULEIX.









POINT DE VUE

Savoir ce que l'on veut

par ANDRÉ HENRY (*)

LA FEN cautionne-t-elle l'alternance ?

Les jeunes sont-ils livrés au patronat ?

Que n'a-t-on entendu depuis que la négociation sur la formation initiale des jeunes que la FEN a menée avec avec M. Beullac a abouti, et qu'elle a commencé à se traduire dans les faits sous la forme des « séquences éducatives en entreprises » !

Mais il est juste d'observer que la quasi-totalité des protagonistes de ce ballet du dénigrement ont fini eux-mêmes par jeter le masque et à nuancer, quand ce n'est pas retourner, des positions qui étaient beaucoup plus d'apparence que de fond.

C'est remarquer du même coup l'importance des résultats acquis par la FEN dans le domaine de la formation des jeunes : des résultats qui peuvent et doivent être soumis à la critique, car tout est perfectible, mais dont le caractère positif ne peut être nié, tant ils répondent à l'un des aspects les plus graves des difficultés de la jeunesse face à son entrée dans la vie active.

Rien n'est jamais simple en matière d'éducation. Essayons pourtant de distinguer ce qui est essentiel dans cette affaire.

Le syndicalisme, qui ne s'attaquerait qu'aux conséquences d'une politique et s'en remettrait au seul parti pour changer celle-ci, ne serait qu'un appendice ou qu'un alibi. Les résultats médiocres du troisième pacte pour l'emploi, venant après l'échec du deuxième, placent en pleine lumière la situation d'une masse de jeunes, confrontés à l'exercice d'un métier, sans avoir reçu une formation professionnelle adéquate.

C'est une aberration pour un pays industrialisé de laisser chaque année la moitié d'une classe d'âge — un adolescent sur deux — quitter le service public de l'éducation nationale sans qualification professionnelle valable. Que le gouvernement actuel ne prenne que des mesures limitées et palliatives, qui s'en étonnerait ? Il est dans son rôle de représentant de la classe au pouvoir, dont les intérêts commandent la pérennisation de la société dite libérale, notamment par les facilités accordées aux maîtres de l'argent, d'exploiter la jeunesse, et le plus souvent aux frais de la collectivité.

De ce point de vue, les pactes pour l'emploi seraient une merveilleuse invention, si n'existait une telle disproportion entre les besoins des jeunes, leurs aspirations profondes, et les possibilités réelles qui leur sont offertes. La machine tourne à vide et les objectifs ne sont pas atteints.

N'était-ce pas l'occasion à saisir pour imposer au gouvernement une rénovation en profondeur de la préparation à la vie des jeunes, en faveur du service public ?

Le gouvernement et le patronat ont cherché pendant des années à banaliser, sinon à légaliser, l'anomalie de la faiblesse de la formation professionnelle, c'est-à-dire à camoufler les carences d'une politique. La FEN a choisi la voie qui conduit à briser cette mécanique infernale, qui sacrifie l'avenir de centaines de milliers de jeunes, et qui aurait laminé en peu de temps tout l'appareil public d'enseignement technique en France.

Immédiatement après la victoire de la droite en 1978, celle-ci, entendant savourer sa victoire et accentuer ses avantages, a tenté une avancée dans le domaine de la formation initiale des jeunes, en particulier par une privatisation croissante et un renforcement de l'incitation à l'évasion scolaire.

Ce fut la préparation de la mise en œuvre de la loi Haby pour la classe de quatrième, avec les options préprofessionnelles et la possibilité pour les jeunes de finir leur scolarité obligatoire chez des professionnels agréés, en tout ou partie : il s'agissait là d'une extension de la loi Royer et qui n'a été possible que grâce aux accords de juillet 1970 signés par les centrales syndicales avec le C.N.P.F.

Ce fut le premier projet de la loi dite Legendre, qui se proposait d'instaurer l'alternance éducation-production pour les jeunes scolarisés. La FEN, seule, a dénoncé ce volet du projet de loi et en a obtenu le retrait.

Ce fut, enfin, un rapport présenté aux assises de Deauville du C.N.P.F. en novembre 1979, recommandant la création d'« instituts techniques professionnels », soumis au patronat.

La FEN, mesurant le danger, a mis tout son poids et toute sa volonté de changement dans la négociation engagée avec le gouvernement pour que celle-ci aboutisse à une avancée décisive pour l'avenir du service public.

∴

Ainsi est née cette idée de séquences éducatives dans les entreprises, dans toutes les formes d'entreprises. Des temps de formation qui soient aussi des temps d'éducation, placés sous la responsabilité des établissements publics et de leurs éducateurs, des stages d'études, de réflexion, de recherches, d'approfondissements, pour que la préparation à la vie des jeunes tienne compte au maximum des réalités économiques et sociales, sans que jamais l'acte éducatif leur soit subordonné, et de telle sorte que la formation professionnelle initiale soit la plus large et la plus polyvalente possible, rejetant ainsi les voies étroites et les super-spécialisations.

C'est un tournant qualitatif, qui était aussi urgent que nécessaire.

Certes, nous ne sommes qu'au début des séquences éducatives dont il faudra très rapidement tirer un bilan sans concessions. Bien des aménagements devront être apportés dans l'avenir. Mais, à nos yeux, une étape capitale s'accomplit aujourd'hui.

Personne d'ailleurs ne s'y trompe, à commencer par ceux, et notamment la C.G.T. et le parti communiste français, qui mènent une campagne apparemment contre les séquences éducatives, mais dont le seul objectif est de créer un rideau de fumée pour camoufler leur propre politique, qui va dans le sens d'une alternance éducation-production. La C.G.T.-F.O. et la C.F.D.T. ont exprimé des positions plus nuancées, qui se rapprochent très largement de celles de la FEN.

Ce sont ceux qui crient le plus fort ou qui mentent sciemment, en inventant des accords FEN-Beullac-C.N.P.F., qui sont les plus proches des thèses patronales. Ils ont dû récemment corriger leur attitude, pour tenir compte des résultats acquis par la négociation de la FEN, mais il faut savoir ce que l'on veut.

Tout le monde reconnaît la nécessité d'ouvrir l'école à la vie et sur la vie. Tout le monde souligne les carences et les insuffisances du système actuel, conséquence logique des politiques mises en œuvre jusqu'ici. Tout le monde réclame des moyens nouveaux pour le service public d'éducation et de formation.

∴

Mais, en définitive, une seule question se pose : les centrales syndicales qui ont signé l'accord du 9 juillet 1970 avec le C.N.P.F. et les partis politiques de la gauche sont-ils en accord ou en désaccord avec le faux argument de l'incapacité du service public à faire face à sa mission de formation professionnelle ?

C'est avec ce prétexte que la droite a porté ses coups les plus rudes à l'école publique : n'était-ce pas la principale raison affichée pour imposer la loi Debré il y a vingt ans, c'est-à-dire pour relancer l'enseignement confessionnel ?

Si les centrales syndicales et les partis politiques rejettent ce faux argument, alors nous pourrons nous battre ensemble pour donner aux séquences éducatives tout leur sens de rénovation fondamentale dans l'éducation et la vie des jeunes, en liaison avec les travailleurs dans les entreprises. Si ensemble nous entendons que ce soit le service public qui dispose de la maîtrise de la formation professionnelle initiale des jeunes, nous n'en serons que plus forts pour faciliter l'ouverture du monde de l'école au monde des entreprises et inversement.

Dans le cas contraire, il vaudrait mieux jeter le masque, car tout ce qui va dans le sens du dessaisissement des établissements d'enseignement public ne peut que cautionner les entreprises et maîtres du profit, et ouvrir toute grande la voie pour la satisfaction de leurs intérêts et de leurs appétits.

Est-il vain de faire appel à la raison et au bon sens de chacun ? L'avenir des syndicats et des partis politiques de la gauche dépend aussi de la façon dont les jeunes entrent dans la vie. Le problème de la formation et de l'éducation de la jeunesse est trop sérieux, trop déterminant, trop lourd de conséquences, pour qu'il ne donne lieu qu'à des querelles de boutiques.

La FEN s'est fixé deux objectifs majeurs. Elle pose par ailleurs deux grandes conditions pour une large réussite de la nouvelle formation des jeunes.

Il s'agit de déjouer les manœuvres de ceux qui, en France, ne voient dans les jeunes qu'une force de travail à exploiter. Ceux-là espèrent que, plus la formation des jeunes sera réduite, plus ils seront dociles et mobiles. Les expédients et les palliatifs des pactes de l'emploi vont dans ce sens. Mais une bonne politique de formation professionnelle des jeunes devrait faire diminuer rapidement le nombre de ceux qui sortent de l'école sans qualification et rendre à terme inutile tout pacte de l'emploi. Imposer que l'on s'engage dans cette voie n'est certainement pas un mince succès syndical.

Mais il s'agit surtout de convaincre les jeunes eux-mêmes, trop souvent désorientés par un système d'éducation éminemment élitiste, et qui n'a pas intégré au niveau des années de détermination, les critères fondamentaux de la démocratisation. Généraliser le ras-le-bol des jeunes serait excessif, voire outrancier. Le nier serait commettre une faute. Ne serions-nous donc pas capables de dépasser un jour les grandes idées que nous reproduisons dans nos textes, pour les confronter à l'épreuve des faits ? La masse des enseignants et des personnels d'éducation est certainement prête pour une nouvelle conception de l'éducation et de la formation, pour une plus grande dignité de leur mission. Elle n'a pas cette mentalité d'« assiégé » que certains décrivent quelquefois. Mais le risque existe d'un repli sur soi face aux mauvaises réformes, aux contre-réformes, aux désorganisations successives, aux remises en cause, et aux incertitudes d'une profession qui exige pourtant sécurité et sérénité.

Mais la FEN pense qu'il est possible de réconcilier les jeunes avec leur école, et que cette démarche suppose que l'école sache mieux tenir compte des besoins, des goûts et des aspirations des jeunes, et cesse de considérer comme inadaptés tous ceux qui ne se coulent pas dans le moule du système.

S'engager dans cette voie, c'est aussi mesurer les embûches.

L'une tient aux entreprises elles-mêmes. Sont-elles en mesure, ont-elles la volonté de faire face à la demande des séquences éducatives, telles que nous les avons voulues ?

Qu'on ne s'y trompe pas, la généralisation des séquences éducatives exigera un effort d'adaptation considérable de l'appareil de production, en même temps qu'une volonté sans faille du ministre de l'éducation de ne tolérer aucun dévoiement et aucune déviation. Généralisation à tous les élèves des L.E.P., mais aussi à tous les jeunes entre quatorze et dix-huit ans. L'approche des problèmes du monde du travail, c'est-à-dire de la vie « active », sont des éléments d'éducation que le service public ne peut ignorer.

Il doit au contraire les maîtriser, pour mieux les intégrer dans sa propre action.

Mais pour ce faire le gouvernement devra dégager les moyens nécessaires, moyens spécifiques s'il entend dépasser le stade de l'expérience, et s'engager dans la réalisation complète de la novation entreprise.

∴

S'astreindre à une pratique syndicale responsable, pragmatique, ce n'est certainement pas choisir la voie de la commodité. Il est plus facile, mais aussi bien inutile, de se complaire dans une critique globale, même légitime, de la politique du pouvoir, sans rien faire pour l'infléchir. La FEN estime que le syndicat ne peut pas attendre les petits lendemains des grands soirs pour proposer les transformations qu'il juge souhaitables.

Notre choix de société est clair, et la FEN n'a pas l'habitude de mettre son drapeau dans sa poche.

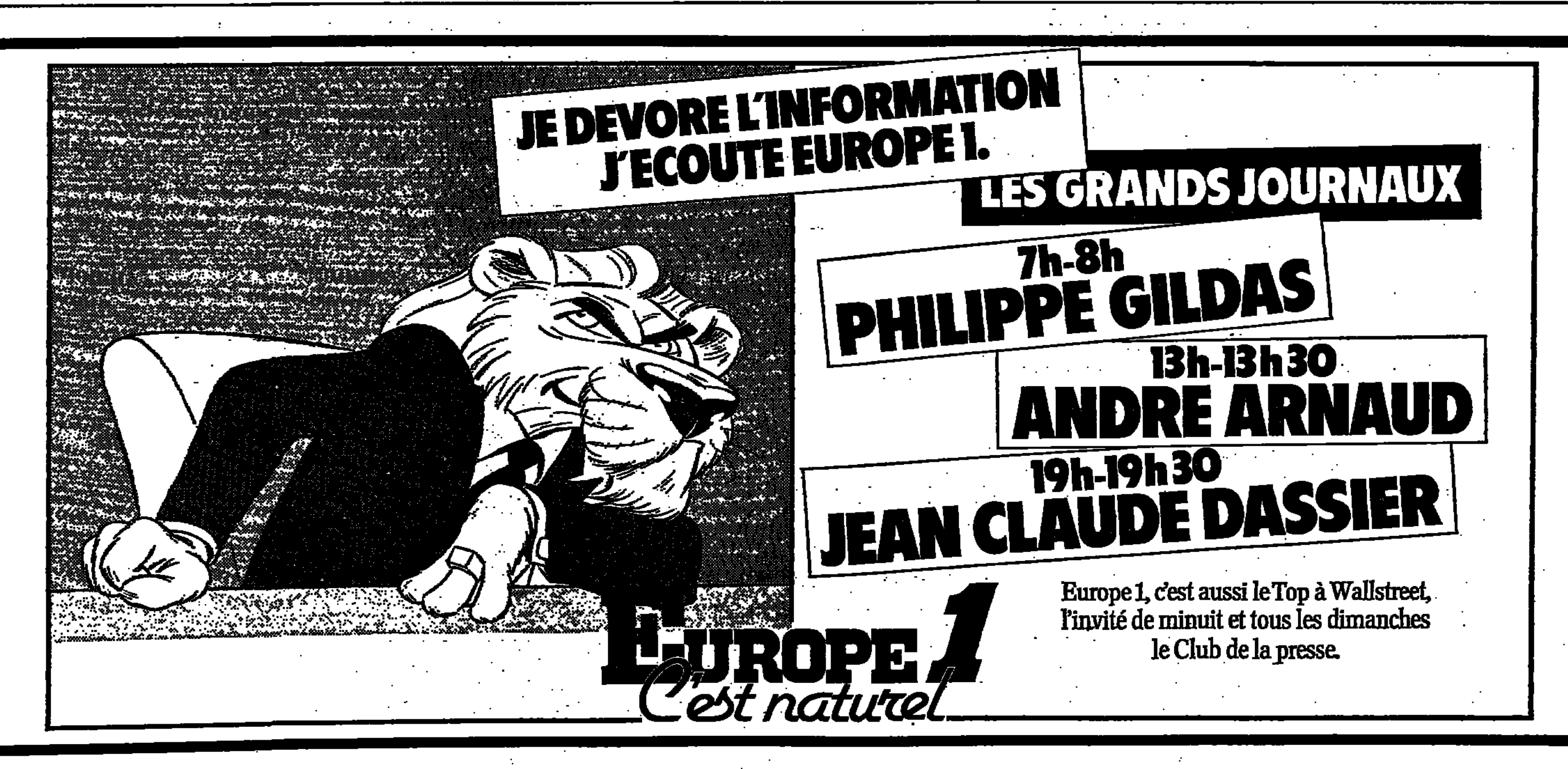
Attention toutefois à l'usage abusif de la doctrine : la doctrine ne doit jamais être un refuge, mais une référence.

La FEN a sans doute pris des risques en négociant les séquences éducatives. En aurait-elle pris moins, en laissant la route ouverte aux instituts techniques professionnels du C.N.P.F., aujourd'hui passés sous silence, à la loi d'alternance éducative, aujourd'hui totalement modifiée et repoussée à des sessions ultérieures, à la loi Haby qui aurait institutionnalisé l'évasion scolaire ?

On peut en débattre, mais sans oublier jamais que, dans quelques mois, trois cents mille jeunes, de nouveau, sortiront de l'école sans diplôme de qualification professionnelle.

(*) Secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).





ÉDUCATION

Des stages en entreprise pour les nouveaux professeurs

UNE AGRÉGÉE AUX BOULONS

C'est aujourd'hui 21 janvier que cinq cent trente-deux professeurs certifiés de la région parisienne (académies de Paris, de Créteil et de Versailles) commencent leur stage en entreprise, au moins pour ceux qui ne se rallieront pas au mot d'ordre de grève lancé pour ce même jour par le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) (« le Monde » des 5 et 16 janvier).

Dans certaines académies (Amiens, Montpellier, Reims et Orléans-Tours), les nouveaux certifiés — ils sont mille sept cents au total en France — ont déjà fini leur stage, limité cette année à trois semaines « pour ne pas perturber l'année pédagogique ».

D'autre part, quelque quatre cent cinquante professeurs agrégés sont appelés à faire un stage de trois mois en entreprise. Répartis en « binôme », les agrégés effectuent ce stage — pour moitié pendant le premier trimestre et pour moitié pendant le second trimestre de 1980 — afin de se relayer dans les classes dont ils ont la charge « en responsabilité ». Dans la région parisienne, quelque cent vingt agrégés ont commencé leur stage à la rentrée de janvier. Pour certains, une vie nouvelle — mais éminemment provisoire — a commencé.

Ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, agrégée d'anglais, Annie S... n'a pas du tout le « profil » de l'ouvrière spécialisée attelée à une chaîne de montage. Elle n'a pas non plus choisi, comme jadis Simone Weil, de retourner au peuple pour vivre la condition ouvrière. Tout simplement, Annie fait le stage en entreprise que lui a imposé son administration de tutelle, le ministère de l'éducation. Elle travaille actuellement comme « A. P. » *(agent de production, c'est-à-dire O.S.)* aux usines Renault de Boulogne-Billancourt, où elle fixe des serrures sur des portières de 4 L.

A vingt-cinq ans, Annie n'avait encore jamais « travaillé » — elle était payée pour faire ses études supérieures. Elle n'a commencé à exercer son futur métier qu'à la dernière rentrée scolaire, d'abord dans l'enseignement général au lycée Turgot, à Paris, puis à l'école hôtelière, où elle a dû « *passer de Shakespeare au basic english* ». L'abandon des « *grands textes* » a été pour elle une épreuve pénible.

Son stage en entreprise, Annie ne l'a pas cherché, c'est le moins qu'on puisse dire. Convoquée au rectorat pour se voir proposer diverses possibilités (éditions Vuibert, Reader's digest, S.N.C.F., Renault, etc.), Annie s'est ralliée — en désespoir de cause — à la Régie nationale. Mais elle regrette *d'avoir « choisi ». Elle aurait* voulu, pour bien marquer sa réticence, qu'on lui impose d'autorité son « terrain de stage ».

Antichambre de l'entreprise

Pourquoi cette jeune normalienne sage se montre-t-elle si réservée à l'égard de l'expérience ? « *Je suis très sceptique sur les résultats pédagogiques d'un pareil stage* », dit-elle. Surtout, elle se méfie des objectifs poursuivis par le ministère : « *Je ne vois pas pourquoi l'enseignement devrait être une annexe de l'entreprise.* » C'est pour elle une question de fond. Et elle déplore que le SNES ait axé sa campagne de refus de stage sur la gêne que procure aux professeurs cette parenthèse dans leur formation.

Annie est-elle malheureuse dans son usine ? Au contraire : « *Je ne regrette pas de faire ce stage, pour mon enrichissement personnel* ». Dans son atelier, où elle ne côtoie que des hommes, qui plus est, immigrés (Algériens, Marocains, Vietnamiens), elle a été « *agréablement surprise par les rapports humains* ». Et elle apprécie la situation nouvelle : « *Au moins, ici, les rapports de forces sont clairs. On n'est pas tiraillé entre les hiérarchies parallèles de l'éducation nationale.* »

L'intellectuelle aux mains blanches est-elle condamnée à serrer des boulons pendant trois mois ? Non. Après quinze jours passés à la chaîne, elle va gravir tous les échelons de la hiérarchie, en passant par le chef d'équipe, le contremaître, le chef d'atelier et, enfin, une « direction fonctionnelle ». Elle préférerait la direction financière au service marketing qu'on lui a proposé.

Annie a-t-elle le sentiment qu'on l'exploite ? « *C'est plutôt moi qui les gêne. L'autre jour, j'ai éraflé la peinture en posant une serrure. Je ne suis d'aucun profit pour l'entreprise.* » Mais elle reste persuadée que les stages, tels qu'ils ont été conçus par M. Beullac — ancien directeur général de la régie Renault et ancien ministre du travail, — sont, non pas seulement une « *ouverture de l'école sur la vie* », mais une tentative pour transformer l'école en antichambre de l'entreprise, pour soumettre l'enseignement aux exigences — néfastes — de l'économie.

ROGER CANS.

● *La fédération Lagarde contre le nouveau découpage du troisième trimestre.* — La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), présidée par M. Antoine Lagarde, « *dénonce avec vigueur* » le nouveau calendrier proposé par le ministère pour le troisième trimestre (*le Monde* du 18 janvier). Pour la PEEP, « *les promesses d'un troisième trimestre complet dès 1980 sont remises en question par les dates du baccalauréat 1980 qui non seulement n'ont pas été reculées, mais ont même été avancées par rapport à l'année dernière, dans certaines académies* ».

● *Quelque deux cents élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris* ont manifesté le 18 février devant le ministère des universités pour protester contre le projet de nouveaux statuts pour l'école qui doit être examiné ce lundi 21 janvier par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Selon l'Union des grandes écoles (U.G.E.), les nouveaux statuts restreignent la représentation des élèves et des enseignants au sein du conseil d'administration. La direction de l'école centrale fait valoir que les nouveaux statuts ne sont qu'un projet.

A l'université d'Angers

LES ÉTUDIANTS MAROCAINS MENACÉS D'EXPULSION POURRONT TERMINER LEURS ÉTUDES

(De notre correspondant.)

Angers. — Les étudiants de l'université d'Angers, qui étaient en grève depuis près de deux semaines (*le Monde* daté 20-21 janvier), pourraient reprendre les cours ce lundi 21 janvier). Ils protestaient contre le refus du préfet de ne pas renouveler le permis de séjour de deux étudiants marocains. Or, après une entrevue avec le préfet, M. Jean-Claude Rémy, président de l'université, a publié samedi 19 janvier un communiqué dans lequel il déclare avoir reçu d'assurance que « *l'engagement moral pris par l'université en inscrivant les deux étudiants marocains concernés (...) sera honoré* ». « *Les intéressés*, ajoute-t-il, *pourront poursuivre leurs études et se présenter dans les conditions normales aux examens de la fin de l'année universitaire.* »

Le président de l'université affirme que cette assurance « *vaut pour l'ensemble des étudiants étrangers actuellement inscrits à l'université* ».

M. Rémy précise, enfin, qu'un engagement du type de celui qui existe entre la préfecture d'Ille-et-Vilaine et les universités de Rennes sera conclu entre la préfecture de Maine-et-Loire et l'université d'Angers. Cet engagement prévoit qu'aucune décision de refus de séjour ou d'expulsion ne sera prise à l'encontre d'étudiants étrangers sans consultation préalable des autorités universitaires.

Une assemblée générale des étudiants est prévue ce lundi pour décider de continuer ou d'arrêter le mouvement de grève.

C.-H. G.

SCIENCES

DÉCÈS DE L'ACADÉMICIEN SOVIÉTIQUE NESMEYANOV

L'académicien soviétique Alexandre Nesmeyanov, ancien président de l'Académie des *sciences d'Union soviétique* de 1951 à 1961, est décédé à Moscou dans sa quatre-vingt-unième année, a annoncé samedi 19 janvier l'agence Tass.

[Né le 9 septembre 1899 à Moscou, Alexandre Nesmeyanov était un chimiste connu pour ses travaux sur les composés métallo-organiques et les synthèses permettant de les obtenir. Professeur à l'université de Moscou en 1934, puis titulaire de la chaire de chimie organique et directeur du département chargé de cette discipline à partir de 1944, il fut le fondateur d'un certain nombre de laboratoires, parmi lesquels l'Institut des fertilisants et des fongicides et le laboratoire de chimie métallo-organique.

Considéré comme un des scientifiques les plus influents d'Union soviétique, il avait fortement contribué à l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur en Union soviétique. Il avait été « libéré de ses fonctions » de président de l'Académie des sciences au lendemain de la vaste refonte de la recherche scientifique en U.R.S.S. Ancien directeur de l'Institut Zelinski (1939-1954) et de l'Institut des composés organiques (1954), Alexandre Nesmeyanov était membre de plusieurs académies des sciences et docteur « honoris causa » de l'université de Paris (1964). Il fut lauréat du prix Staline en 1943, du prix Lénine en 1966 et cité six fois à l'ordre de Lénine.]

هكذا من الأصل

AVANT L'ADOPTION DU BUDGET DE L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE

La France soumet à ses partenaires un projet d'accord sur la production commerciale du lanceur Ariane

Après une négociation qui a duré plus longtemps qu'on ne le prévoyait l'été dernier, mais dont le succès du premier tir d'Ariane, le 24 décembre dernier, a facilité la conclusion, la France vient de soumettre à ses partenaires de l'Agence spatiale européenne (ESA) une « déclaration » confiant à une société privée créée pour l'occasion, Ariane-Espace, la responsabilité de la fabrication et des lancements commerciaux d'Ariane, et définissant les obligations réciproques des Etats participants et de la société. Le prochain conseil de l'Agence sera saisi, les 23 et 24 janvier prochains, non de ce texte, qui est un projet d'accord intergouvernemental, mais d'une « résolution habilitante » qui autorise la création d'Ariane-Espace dans le cadre de la convention de l'ESA. Ultérieurement seront ouvertes des négociations entre l'exécutif de l'Agence et la société Ariane-Espace pour organiser leurs relations, en particulier la manière dont seront prises en compte par Ariane-Espace les améliorations futures d'Ariane ; l'étude de celles-ci restera sous le contrôle direct de l'ESA.

Le conseil doit d'autre part se prononcer sur certains budgets de l'ESA. A la suite d'une longue négociation, là aussi, il pourrait voter ces budgets et mettre fin à une crise financière qui perturbe depuis plusieurs années le fonctionnement de l'Agence.

Le prochain conseil de l'Agence devra se prononcer sur deux budgets non votés. Il traitera aussi de la production d'Ariane : la France vient, après de longues négociations, de déposer le texte de la « déclaration » qu'elle demande à ses partenaires de signer avant le 14 avril, pour créer la société Ariane-Espace, société qui prendra en charge *« la fabrication, la commercialisation et le lancement du lanceur Ariane »* après les dix premiers exemplaires. Cette déclaration comporte un engagement des pays qui la signeront d'*« accorder la préférence à l'utilisation du lanceur Ariane »* pour leurs programmes nationaux sauf lorsque cela présente *« un désavantage sur le plan du coût, de la fiabilité et de l'adéquation à la mission »*. Les pays signataires s'engagent aussi à mettre à la disposition d'Ariane-Espace les *« installations, équipements et outillages »* qui ont servi au développement d'Ariane et dont ils sont propriétaires ou dont l'ESA est propriétaire pour leur compte.

La déclaration définit les prix de lancement qu'Ariane-Espace facturera aux Etats signataires ou à l'ESA : 175 millions de francs pour le lancement d'un satellite utilisant la pleine capacité d'Ariane ; 150 millions de francs pour le lancement simple d'un satellite n'utilisant qu'une demi-capacité ; 95 millions de francs par satellite en cas de lancement double. Ces prix sont variables pour les contrats conclus avant le 1er juillet 1983 — Ariane-Espace ayant le droit de facturer, à ses risques, des prix inférieurs aux autres utilisateurs, vis-à-vis desquels elle sera en concurrence avec la NASA.

Après 1983, les mêmes prix seront applicables à tous les utilisateurs. L'ESA recevra pour l'utilisation du centre spatial de Kourou une redevance qui passera progressivement de 1 % à 5 % du prix de vente.

Ariane-Espace s'engage de son côté à respecter, avec certaines réserves, la *« répartition industrielle géographique des travaux entre les Etats participants »* et à fournir à l'Agence et aux pays participants, en priorité par rapport aux clients extérieurs, les créneaux de lancement qui leur sont nécessaires. Vis-à-vis des des clients tiers, Ariane-Espace respectera les interdictions que pourrait formuler un comité émanant des Etats membres, et qui jugerait que le lancement prévu viole le traité international de 1967 sur les utilisations pacifiques de l'espace.

Une crise financière latente gêne depuis plusieurs années l'activité de l'Agence. Deux budgets, celui des activités générales et celui de la science, sont systématiquement refusés par la délégation italienne depuis 1978. Comme il faut bien assurer le fonctionnement, le conseil de l'Agence vote à intervalles réguliers des douzièmes provisoires et en fin d'année les budgets se trouvent finalement adoptés par morceaux. Cette situation est évidemment gênante et ne favorise pas une bonne gestion.

Le refus italien

La raison du refus italien est une double revendication : l'Italie se juge mal servie dans les « retours industriels » des programmes de l'Agence. Elle estime aussi que les modalités retenues par celle-ci pour le calcul des taux de change défavorisent les pays à inflation forte. Elle demande une adaptation de ces règles, mais cela implique d'augmenter la charge financière des autres membres.

Des solutions ont été cherchées. Un premier point a été de dissocier les deux problèmes. Celui du retour industriel est insoluble pour les programmes déjà bien engagés, en particulier pour le laboratoire orbital Spacelab. L'Italie en finance 18 %, mais son industrie ne reçoit, selon le gouvernement italien, que 10 % des dépenses. Cette situation résulte de choix faits il y a plusieurs années, et il n'est pas possible d'y remédier. En revanche, il y a eu un certain rééquilibrage des dépenses pour des programmes plus récents ou nouveaux, bien que la fixation d'un « juste retour » industriel ne soit pas toujours aisée : les diverses entreprises européennes qui travaillent dans le domaine spatial ne sont pas interchangeables.

Sur le problème proprement financier des taux de changes, une étude avait été demandée au Fonds monétaire international. Il a ensuite été envisagé d'adopter de nouvelles procédures inspirées de celles qui sont en vigueur pour une petite organisation internationale qui construit un système d'alerte avancée pour l'OTAN. Chaque pays membre de cette organisation paie sa contribution dans l'ensemble des monnaies nationales en faisant lui-même les opérations de changes nécessaires. Finalement on s'est orienté vers le maintien des procédures actuelles, mais en appliquant à l'ESA les règles du système monétaire européen. Les fluctuations des taux de change ne seront prises en compte, lors des ajustements finals, que si elles dépassent 6 % au lieu de 2,25 % actuellement.

On espère à l'exécutif de l'Agence que ces aménagements permettront enfin un vote des budgets en souffrance lors du prochain conseil. Les difficultés pourraient venir d'une certaine mauvaise humeur de l'Italie liées à l'ensemble de ses relations scientifiques internationales. L'Italie a des divergences avec ses partenaires au CERN (Organisation européenne de recherche nucléaire) sur le choix du futur directeur. A l'Euratom, la Grande-Bretagne puis la France se sont opposées au financement d'une étude sur la fusion des cœurs de réacteurs nucléaires qui était projetée au centre d'Ispra, sur la rive italienne du lac Majeur. Tout cela a conduit, en décembre 1979, le ministre italien de la science, M. Vito Scalia, à faire des déclarations assez menaçantes.

L'ESA a donc entamé l'année 1980 sous le régime des douzièmes provisoires qu'elle connaît depuis 1978. Le budget général se monte à 50,7 MUC (1) (296 millions de francs), auxquels il faut ajouter 25 MUC, soit 146 millions, pour la base guyanaise de Kourou. Ce budget n'est pas voté, faute de l'unanimité requise. Il en est de même du budget scientifique de 88,9 MUC (519 millions de francs).

Les autres budgets ne demandent qu'un vote majoritaire et sont adoptés depuis décembre. Le programme Ariane dépensera 162 MUC (946 millions de francs), dont 2,3 MUC pour les études d'améliorations futures. Le budget du laboratoire Spacelab est de 126,3 MUC (738 millions de francs), sur lequel 6,5 MUC financent les expériences embarquées lors de la première mission. Le programme de télécommunications totalise 125,3 MUC (732 millions de francs) répartis sur plusieurs satellites : O.T.S. et ses successeurs E.C.S. pour les liaisons téléphoniques, Marecs pour les communications avec les navires, enfin, le nouveau programme L-SAT pour la télévision directe.

L'Agence a aussi des programmes d'observation de la Terre (satellites Meteosat et Sirio-2, études préparatoires pour la télédétection, réseau Earthnet de stations de réception) pour lesquels les budgets cumulés sont de 41 MUC (239 millions de francs). Avec quelques autres postes des dépenses liées aux activités scientifiques (7,6 MUC) et un soutien de la production d'Ariane (2,8 MUC), les budgets cumulés atteignent ainsi 629,6 MUC (3 677 millions de francs) contre 590 MUC l'an dernier.

Il faut encore mentionner un budget annexe de 66,4 MUC (388 millions de francs), destiné à la production du lanceur Ariane et entièrement couvert — à 2,8 MUC de soutien près — par des recettes fournies par les utilisateurs de ce lanceur.

MAURICE ARVONNY.

(1) 1 MUC = 1 million d'unités de compte, soit, au taux en vigueur pour 1980, 5,84 millions de francs.

Un satellite de télévision directe

Depuis quelques mois, l'ESA met en œuvre un nouveau programme spatial dans le domaine des télécommunications. Sept pays (le Danemark, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Suisse, ultérieurement rejoints par la Belgique et l'Espagne) ont approuvé et financé l'étude d'un satellite de grande taille, L-Sat (pour Large Satellite), dont la mission principale serait la diffusion directe de programmes de télévision, mais qui servirait aussi à des expériences sur de nouveaux modes de télécommunication.

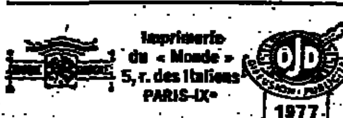
La France et la République fédérale d'Allemagne, engagées dans une difficile coopération bilatérale pour la construction d'un système opérationnel de satellites de télévision directe, ne se sont pas associées à ce programme européen, sur lequel on porte, au Centre national d'études spatiales, un jugement sévère. La Suède non plus n'y participe pas. Elle est engagée, avec les autres pays scandinaves, dans un projet commun, Nordsat, de télévision directe par satellite et ne veut pas privilégier un fournisseur éventuel.

L-Sat est une « plate-forme » lourde, adaptée au lanceur Ariane, mais qui peut aussi être mise en orbite par la navette spatiale américaine. Elle pourra emporter des charges utiles variées. Pour la première mission, prévue pour 1984, il doit s'agir de deux systèmes de répéteurs pour la télévision directe. L'un est réservé à l'Italie, qui veut se doter d'un programme pré-opérationnel de télévision par satellite. L'autre permettra aux autres pays participants de faire des expériences dans ce domaine. Un centre répéteur expérimental servira à la transmission des données, en vue de la mise au point de nouvelles technologies. Enfin le satellite emportera des appareils d'étude de la transmission à très haute fréquence (20 à 30 gigahertz) : des balises émettrices et réceptrices pour étudier la transmission des ondes à travers l'atmosphère et un répéteur pour dégrossir les problèmes technologiques.

Financé principalement par la Grande-Bretagne, L-Sat sera construit sous la direction d'une firme britannique. L'appel d'offres lancé en septembre 1979 par l'ESA, auquel avaient répondu Bristish Aerospace et Marconi, a été remporté par la première de ces sociétés. La firme italienne Selenia sera responsable des équipements embarqués de télévision directe. Philips, aux Pays-Bas, recevra des contrats pour les équipements au sol.

Le programme L-Sat dispose pour 1980 d'un budget de 9,5 MUC (55,5 millions de francs), dont 3 MUC sont bloqués en attendant que les pays participants, qui ne se sont encore engagés que sur l'étude, décident, vers l'automne, la construction d'un premier satellite. La clé de répartition des dépenses est la suivante : Grande-Bretagne, 36,5 % ; Italie, 24 % ; Pays-Bas, 24 % ; Suisse, 7,5 % ; Danemark, 4 % ; Belgique, 3 % ; Espagne, 1 %.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Commission paritaire n° 57 437.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE DES PAYS-BAS

L'assemblée préconise une nouvelle étude du découpage des diocèses afin d'augmenter le nombre des évêques

Cité du Vatican. — Le synode des évêques néerlandais, réuni au Vatican depuis le 14 janvier, doit terminer ses travaux le samedi 26 janvier. Dans quelle mesure ce synode pourra-t-il faire évoluer la situation actuelle devenue, le mot n'est pas trop fort, exaspérante pour ceux qui la vivent et ceux qui la subissent ? A la mi-temps de cette assemblée, plus secrète que celles d'un type analogue qui l'ont précédée depuis une douzaine d'années, tout ce que l'on peut dire est que ses participants se refusent au pessimisme et s'afforcent de croire à l'opportunité des débats.

De notre envoyé spécial

Vatican II lui-même n'avait pas débuté sous d'excellents auspices; puis il fallut se rendre à l'évidence : l'imagination était au pouvoir, ce dont on ne se doutait pas au point de départ. Aujourd'hui, il s'agit d'un petit synode, d'un maniement plus facile, plus réceptif aussi aux idées neuves, mais limité par le nombre infime de ses experts.

Rome n'est pas habituée à enregistrer les réactions collectives d'un épiscopat aussi peu conformiste, à deux exceptions près. Pour une fois, c'est l'Eglise locale, dans sa singularité, qui enseigne l'Eglise universelle, et on ne saurait négliger les répercussions de cette situation.

Comment, en pratique, désenliser l'Eglise néerlandaise, paralysée par les contradictions de son épiscopat ? Personne n'a encore trouvé la solution idéale mais des ballons d'essai ont été lancés. Un des plus intéressants est celui-ci : *« Les diocèses doivent être à la mesure de l'homme. »* C'est insinuer que tous ceux qui existent actuellement aux Pays-Bas ne le sont pas, même si leur importance numérique ne dépasse pas un million trois cent soixante-dix mille catholiques (diocèse de Bois-le-Duc). Viennent ensuite les diocèses de Roermond, avec Mgr Gijsen (un million), d'Utrecht (neuf cent mille), de Rotterdam, avec Mgr Simonis (huit cent mille), de Haarlem (sept cent soixante mille), de Breda (cinq cent cinquante mille), de Groningue (cent quarante mille).

Le droit des fidèles à avoir des évêques

Parmi les quatre diocèses les plus importants se trouvent donc ceux des deux évêques conservateurs. Cela pourrait inciter à diminuer la superficie des deux circonscritions correspondantes, surtout celle de Mgr Gijsen. L'idée de créer des diocèses suffisamment réduits pour que l'évêque ne soit pas exposé à devenir un administrateur, mais qu'il soit un pasteur connaissant bien ses fidèles et parfaitement au courant de ce qui se passe, n'est pas neuve. Elle remonte pour le moins au concile qui avait affirmé le droit des fidèles à avoir un nombre suffisant d'évêques. Souvent depuis, notamment dans la région parisienne, — des diocèses ont été subdivisés.

On pourrait aller plus loin dans ce sens. Les évêques sont des hommes d'Eglise de plus en plus importants en raison de la pénurie de prêtres, et il ne manque pas de théologiens ou de pasteurs pour recommander cette nouvelle formule. L'assemblée a en tout cas abondé dans ce sens en demandant *« une étude de la configuration et du découpage des diocèses au sein de la conférence épiscopale néerlandaise »*.

Dans cette hypothèse, les Pays-Bas pourraient compter plus d'une dizaine d'évêques - et même davantage si les évêques résidentiels obtenaient de Rome les auxiliaires qu'ils réclament sans succès depuis longtemps. A la limite, l'Eglise catholique peut se passer d'un nombre important de prêtres mais l'épiscopat demeure l'épine dorsale indispensable à tout apostolat.

Quant aux conférences épiscopales, dont le fonctionnement ne semble pas toujours satisfaisant en raison de la prolifération des organismes qu'elles sécrètent, elles ont été l'objet de certaines critiques : difficulté notamment pour les évêques d'être présents à toutes les commissions de travail ; influence jugée parfois abusive des experts ; tentation de faire de la conférence épiscopale une sorte de super-diocèse, alors qu'en fait elle doit être au service de la collégialité.

HENRI FESQUET.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DE BADE-WURTEMBERG PROMET « UNE SOLUTION PARFAITEMENT LOYALE » AU THÉOLOGIEN HANS KUNG

Le professeur Hans Küng, auquel le Saint-Siège a dénié le droit d'enseigner la théologie catholique à l'université de Tübingen, vient d'être reçu, pendant deux heures et demie, par le ministre de l'éducation de Bade-Wurtemberg, M. Helmut Engler. Celui-ci a promis au théologien suisse de trouver *« une solution parfaitement loyale »*, et lui a dit qu'il ne comptait prendre aucune décision dans l'immédiat. Il faut *« encore réfléchir »*, a affirmé le ministre, et examiner tous les aspects juridiques avec l'évêque local, Mgr Georg Moser, et les autorités universitaires.

« Un débat sur l'affaire doit avoir lieu le 30 janvier au Parlement de Bade-Wurtemberg, nous a déclaré le professeur Küng, *pour définir mon statut exact. »* Est-il question de créer une nouvelle chaire, de philosophie par exemple, comme certains le prétendent ? *« Il n'en est pas question pour le moment*, répond Hans Küng. *Ce projet n'est pas inscrit au budget du Land, qui sera voté ce mois-ci. Je pense, pour ma part, que je garderai ma chaire de théologie, même si l'Eglise décide de nommer un autre chargé de cours. »*

Mgr Georg Moser, évêque de Rottenburg-Stuttgart, a récemment publié une lettre qu'il avait reçue fin décembre du cardinal Willebrands, archevêque d'Utrecht et primat des Pays-Bas, dans laquelle celui-ci fait état d'une conversation téléphonique entre lui et l'abbé Küng. Selon cette lettre, le cardinal aurait reproché au théologien *« sa dureté, son manque d'amour, son agressivité »*. Hans Küng affirme que sa conversation avec le cardinal avait été *« très amicale »*. Il déplore la publication d'une lettre privée par des ecclésiastiques pour qui *« la fin justifie tous les moyens »*.

A. W.

● *Une messe célébrée samedi 19 janvier, pour l'unité des chrétiens*, en l'église Saint-Michel de Lyon, en présence du cardinal Renard, primat des Gaules, a été perturbée par une dizaine de manifestants. Au moment où le pasteur luthérien Kaltenmark prononçait son homélie, ces derniers se sont approchés de l'autel et ont chanté un hymne à la gloire de la Vierge Marie. Les perturbateurs ont été expulsés des lieux sans incident. Sur le parvis, ils ont distribué des tracts pour protester *« contre l'hérésie »*.

69,5 MILLIONS DE LUTHÉRIENS DANS LE MONDE

Il y a actuellement quelque 69 millions et demi de luthériens dans le monde, annonce le service protestant français de presse et d'information.

Les 98 Eglises membres de la Fédération luthérienne mondiale en comptent 53,2 millions, tandis que 16,4 millions de luthériens font partie d'Eglises qui ne dépendent pas de la fédération (surtout en République fédérale d'Allemagne, où il existe des Eglises dites « unies », c'est-à-dire luthéro-réformées, mais aussi aux Etats-Unis).

L'Europe compte plus de 53 millions de luthériens, l'Amérique du Nord un peu moins de 9 millions, l'Afrique approche les 3 millions et l'Asie 2,9 millions. L'Amérique Latine dépasse le million, tandis que l'Australie, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande comptent ensemble environ 726 000 luthériens.

Le service de presse protestant ajoute que le luthérianisme francophone comptait, en 1979, 781 580 personnes recensées. Sur ce chiffre, l'Afrique continentale en dénombre 87 300, Madagascar environ 405 000 et l'Europe moins de *300 000 250 000* de ces derniers font partie de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, d'Alsace et de Lorraine.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Avantage à Walter Rohrl (Fiat-131)

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Brouillard, neige, verglas, tel a été le lot des concurrents du Rallye de Monte-Carlo, de Serre-Chevalier en Principauté, où l'arrivée de la première des trois parties de l'épreuve a eu lieu ce lundi 21 janvier. C'est l'Allemand Walter Rohrl (Fiat 131) qui occupe la première place du classement général provisoire après les six tronçons chronométrés (124 kilomètres) disputés une fois le regroupement effectué à Serre-Chevalier.

Walter Rohrl s'est nettement imposé dans la première nuit du Rallye. A quatre reprises, il a réalisé le meilleur temps des tronçons chronométrés, et, lundi matin, en principauté, son avance sur Bernard Darniche (Lancia Stratos), vainqueur en 1979, était de 2 min. 32 sec. C'est peu et beaucoup à la fois. Peu, si l'on considère que le Rallye ne fait que commencer, et qu'il reste vingt-sept épreuves chronométrées pour en découdre jusqu'à vendredi prochain, beaucoup au regard du petit kilométrage (124 kilomètres) parcouru en épreuve de vitesse. De toute évidence, Walter Rohrl n'a commis aucune erreur, et son choix de pneumatiques a toujours été le bon.

Il apparaît tout aussi clairement que beaucoup de ses adversaires ou de ses coéquipiers de marque n'ont pas eu la même clairvoyance et la même habileté. Ainsi, Timo Makinen (B.M.W.), déjà noyé dans les profondeurs du classement, ainsi Hannu Mikkola (Porsche), en qui l'on voyait l'un des favoris, distancé de 5 min. 16 sec. et relégué à la septième place.

Plus grave est la faute de Markku Alen (Fita-131), sorti de la route à grande vitesse et contraint à l'abandon alors qu'il doublait précisément Mikkola. Deux autres concurrents de notoriété ont aussi abandonné pour sortie de route : Guy Frequelin (Talbot) et Achim Warmbold (Toyota).

Lundi matin, le classement s'établissait ainsi : Rohrl, puis Darniche à 2 min. 32 sec. ; Bettega (Fiat Ritmo) à 2 min. 40 sec. ; Andruet (Fiat - 131) à 3 min. 40 sec. ; Eklund (Volkswagen *Golf* G.T.I.) à 5 min. ; Melle Mouton (Fiat - 131) à 5 min. 14 sec. ; Mikkola (Porshe) à 5 min. 16 sec. ; Vatanen (Ford Escort) à 6 min. 5 sec. ; Waldegaard (Fiat-131) à 6 min. 44 sec. et Kullang (Opel) à 7 min. 9 sec. Soit six voitures du groupe Fiat dans les dix premiers, quatre 131, une Ritmo et la Lancia de Bernard Darniche.

Le déroulement du Rallye de Monte-Carlo a souvent démontré que rien n'était acquis avant la dernière nuit. Aussi faut-il bien se garder de tirer trop hâtivement des conclusions de ce qui s'est passé dans la nuit de dimanche à lundi. Il suffit, au demeurant, de se souvenir que l'an dernier, alors qu'on le croyait battu par Waldegaard, Darniche avait réussi à le devancer sur le fil, de six petites secondes. Il n'en reste pas moins que deux des favoris, Mikkola et Bjorn Waldegaard, accusent déjà un retard important.

Hannu Mikkola, malgré tout son talent — il est en général considéré comme le plus rapide pilote de rallye du monde — éprouve apparemment quelques difficultés à se familiariser avec sa Porsche Carrera et semble pénalisé par un choix de pneumatiques moins riche que celui dont bénéficient, par exemple, toutes les voitures du groupe Fiat. Il s'y ajoute que la Porsche de Mikkola, engagée par un concessionnaire français n'est pas une voiture dite d'usine quelle que soit la qualité de la préparation. C'est pourtant avec le même type de voiture engagée par le même concessionnaire — Almeras — que Jean-Pierre Nicolas avait remporté le Rallye de Monte-Carlo en 1978. Il y a fort à parier que les performances de Mikkola se rapprocheront de celles des plus rapides au fur et à mesure que se déroulera l'épreuve et qu'il prendra bien en main sa voiture.

Bjorn Waldegaard, honnête comme à l'habitude, a simplement reconnu qu'il éprouvait quelques difficultés à conduire sa *Fiat-131*. Mikkola et Waldegaard ont, en commun, de conduire beaucoup en course et de changer souvent de voiture. Coéquipiers en 1979 chez Ford et Mercedes, les voici, l'un sur Porsche, l'autre sur Fiat.

Il n'est pas toujours facile de changer ainsi de voiture, et ceci explique sans doute cela.

FRANÇOIS JANIN.

BOXE. — *Charles Newell, un boxeur professionnel américain de vingt six ans, a succombé le 18 janvier, neuf jours après avoir été mis K.-O. par son adversaire, le poids welter Marlon Starling. Atteint de lésions cérébrales, il n'avait pas repris connaissance.*

FAITS DIVERS

DANS LA LOIRE

La mort d'un instituteur forcené

Après plus de quarante-huit heures d'attente, le « fort Chabrol » de Jean Chaland s'est terminé par un incendie et la mort de ce dernier.

M. Chaland, instituteur, s'était barricadé dans sa maison de Champdieu (Loire), dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 janvier (*le Monde* daté 20-21 janvier). Armé de plusieurs fusils de chasse et de plusieurs centaines de cartouches, il avait tué toutes ses poules et séquestré sa femme ainsi que deux de ses cinq enfants qui avaient pu, par la suite, s'enfuir.

Les gendarmes ont tenté, en vain, durant trois heures, de le raisonner. L'instituteur, hors de lui, réclamait, semble-t-il, un entretien avec l'imam Khomeiny. M. Chaland a tiré, par intermittence, quelque trois cent cinquante coups de fusil pour empêcher quiconque d'approcher. Quatre gendarmes, dont le colonel commandant le groupement du département de la Loire, ont été légèrement blessés, ainsi que trois pompiers.

Finalement, l'instituteur a trouvé la mort dans l'incendie de sa maison qu'il avait lui-même provoqué. Le capitaine Christian Prouteau, commandant une dizaine d'hommes du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), a déclaré : *« Il s'est laissé flamber. Il avait sans doute bu, peu dormi et était certainement à bout. C'est un échec pour nous de ne pas avoir pu prendre cet homme vivant. »*

Cet homme, qui cultivait, son travail fini, un vaste potager et soignait une petite vigne, avait des ambitions politiques. Profondément anticommuniste et antisémite, il s'était présenté à trois reprises aux élections législatives à Montbrison, la dernière fois, en 1978, sur une liste des gaullistes indépendants qui n'avait pas eu le soutien du R.P.R.

Perturbé par cette élection, il s'était retranché, déjà à l'époque, dans sa maison et avait tiré deux cent vingt-neuf cartouches. Au gendarme venu le déloger, il avait déclaré : *« Si mon chien aboie, tu es un homme mort. »* M. Chaland avait alors été hospitalisé vingt-quatre heures à Montbrison puis un mois à Lyon dans un établissement psychiatrique. Il semble qu'il n'ait, depuis, jamais suivi son traitement.

M. Chaland a été enseignant dans la commune de Montarcher (Loire) jusqu'en 1978. L'école avait été fermée en raison de ses maigres effectifs. Depuis cette date, il enseignait à Saint-Paul-d'Uzore et craignait la fermeture de la classe unique dont il s'occupait. Il était considéré comme un excellent instituteur.

● *Piège à feu : un cambrioleur blessé.* — Ludwig Haras, trente-cinq ans, de nationalité autrichienne, qui s'était introduit à Roncherolles-en-Bray (Seine-Maritime) dans une résidence secondaire inoccupée, a été grièvement blessé par un piège à feu. Ses jours ne sont pas en danger. Le propriétaire, M. Raoul Dussaux, un garagiste qui avait été cambriolé à plusieurs reprises, avait installé dans une pièce un fusil de chasse de calibre 12, actionné par l'ouverture d'une porte.

Faits et jugements

Après l'assassinat de M. Moubarak l'O.L.P. accuse les Israéliens et le dissident palestinien Abou Nidal

La brigade criminelle a été chargée de l'enquête sur l'assassinat, le 17 janvier à Paris (*le Monde* du 19 et daté 20-21 janvier) de M. Youssef Moubarak, chrétien libanais, âgé de vingt-six ans, et gérant de la Librairie arabe. Pour l'instant les policiers ne disposent que d'un signalement imprécis de l'auteur du crime.

L'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) a mis en cause, samedi 19 janvier, les services de renseignement israéliens et un dissident palestinien dans cet assassinat. Un communiqué diffusé par l'agence Wafa à Beyrouth a accusé les services israéliens d'avoir collaboré, dans cet assassinat, avec des agents de Sabri Al-Banna (de son nom de guerre « Abou Nidal »), dissident du Fath, installé à Bagdad, où il dirige un groupuscule révolutionnaire appelé le « conseil révolutionnaire du Fath ». Le communiqué a qualifié Moubarak — *« plus connu sous le pseudonyme de Hicham »* — de *« militant de la cause palestinienne »*.

De leur côté, deux quotidiens paraissant à Koweït, *Al Qabas* et *Al Siassa*, ont publié dimanche 20 janvier un communiqué du « conseil révolutionnaire du Fath » téléphoné à leur rédaction, et revendiquant cet attentat. Selon ce communiqué, Moubarak *« a déserté le mouvement pour regagner les rangs du Fath et lui communiquer des renseignements sur les activités du « conseil révolutionnaire ». Celui-ci a, en conséquence, décidé de le condamner à mort. »*

Les parents de la victime ont lancé durant le week-end l'appel suivant : *« Ulcérés par la perte cruelle d'un être qui leur est cher, ils déclarent faire entière confiance à la justice française pour établir toute la vérité »* et demandent que l'on *« respecte leur douleur jusqu'à ce que toute la lumière soit faite »*.

● *La famille de Yazid Naïli*, le jeune Algérien qui avait été tué à Bischheim (Bas-Rhin), le dimanche 13 janvier, par un policier, après qu'il eut cambriolé un bureau de tabac (*le Monde* du 16 janvier), a porté plainte, le vendredi 18 janvier, pour *« homicide volontaire »*. Près de cent cinquante personnes ont participé dans les rues de Strasbourg, samedi 19, à une manifestation réunissant les *« amis de Yazid »*. Il n'y a pas eu d'incidents. — *(Corresp.)*

● *Libération des frères Sutter.* — MM. Louis et Arsène Sutter, présidents-directeurs généraux des sociétés Sutter-Constructer à Blotzheim (Haut-Rhin), Sutter-Immobilier à Saint-Louis et de la menuiserie Someter à Stosswihr, écroués depuis le 1er décembre à la maison d'arrêt de Mulhouse pour banqueroute frauduleuse (*le Monde* du 5 décembre 1979), ont été remis en liberté samedi 19 janvier. La chambre commerciale du tribunal de Strasbourg avait décidé la liquidation des sociétés, dont une centaine d'employés n'étaient plus payés depuis trois mois.

CATASTROPHES

Colombie

PLUS DE CENT MORTS DANS L'EFFONDREMENT DES ARÈNES DE SINCELEJO

Bogota (A.F.P.). — Au moins cent trente-quatre personnes ont été tuées et plus de six cents ont été blessées lors de l'effondrement des arènes de Sincelejo, capitale de la province de Sucre, dans le nord de la Colombie, le dimanche 20 janvier.

La catastrophe a eu lieu dans l'après-midi, alors que 15 000 personnes étaient présentes dans les gradins, acclamant un millier d'aficionados qui apportaient des taureaux dans l'arène. Cinq gradins se sont soudain effondrés en raison, probablement, du trop grand nombre d'occupants, et aussi des pluies diluviennes qui avaient miné dans les heures précédentes les fondations de l'édifice.

RUGBY

Galles bat la

de Jean-Michel Bellot

SKI

du Lauberhorn

RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS

Le Pays de Galles bat la France : 19 à 8

Battu à Cardiff 18 à 9, samedi 19 janvier, — comme c'est le cas régulièrement depuis 1968— par une superbe équipe du Pays de Galles, le quinze de France doit affronter, dans deux semaines au parc des Princes, à Paris, une équipe d'Angleterre qui a écrasé l'Irlande (24 à 9), considérée par beaucoup comme l'un des favoris de ce tournoi des Cinq Nations.

Les Français ont été piétinés, au propre comme au figuré, par des Gallois très agressifs. Devant cet échec, les sélectionneurs se sont donné une semaine de réflexion avant de former l'équipe de France qui recevra l'Angleterre. Jérôme Gallion, assez sérieusement blessé, pourrait notamment céder sa place de demi de mêlée.

De notre envoyé spécial

Cardiff. — Rouge le gazon, rouge sang, d'être peuplé de tant de Gallois aux maillots couleur écarlate que décuplent le talent, la fureur de gagner. Plus rouge, l'herbe de l'Arms Park de Cardiff, l'a-telle jamais été du temps de Rees Stephens ou de Cliff Morgan, du temps d'Alun Pask ou de Gareth Edwards ?

La mémoire encombrée de tant de souvenirs, nous avons retrouvé samedi *cette* arène pour mise à mort lyrique, cette scène d'apparat où le peuple gallois tout entier clame sa joie d'être celte, génial et musicien — et soudain l'oubli de trop grands noms s'est imposé : parce que quinze garçons inconnus, ou peu s'en faut, mais bien gallois, nous rappellent que le rugby est un jeu collectif où, comme l'écrit Michel Serres dans *le Parasite* : *« Meilleure est l'équipe, plus rapide est le transfert... de cette balle, braise rouge qui brûle si fort les doigts qu'il faut s'en débarrasser au plus vite »* et où triomphent *« la mobilité des suppléances, la vitesse de substitution »*.

Quelle faute commettions-nous contre l'esprit du jeu, en tissant la légende de Barry John et de Gerald Davies, joueurs un peu miraculeux, les isolant dans leur gloire ! Ce samedi, nous avons retrouvé le rugby dans son esprit de fusion, de groupe, d'abnégation scintillante. Et c'est précisément au moment d'arriver au point de fusion, comme dans la recherche de la pierre philosophale, que naît la grande flamme du jeu ; que faire ici d'un vertueux, d'un Pelé ou d'un Cruyff.

Ce pour quoi l'équipe galloise que nous avons vu jouer samedi à l'Arms Park nous a plu, c'est par ce qu'elle a montré de collectivisme inspiré, de fondu-enchaîné permanent, d'art de la substitution instantanée, c'est aussi parce qu'elle a retrouvé décidément la règle absolue de ce jeu : attirer sur soi la foudre pour en libérer l'autre, se donner pour loi le *« mot de passe »*.

Ce que nous *ont* montré ces quinze joueurs écarlates, c'est aussi la fécondité d'une certaine école. Le rugby gallois, ce n'est pas tel ou tel champion, ni même, juxtaposées, telles ou telles équipes. C'est, au fil des générations, la manière de faire d'un ballon manipulé selon certaines règles, une façon de vivre ensemble.

Mais quoi, un match c'est deux équipes face à face ! Et ce samedi, opposé à cette rutilante et crépitante phalange d'évadés des mines de charbon de la noire vallée de la Pass, se présentait le XV de France. Les joueurs tricolores avaient-ils jamais atterri à Cardiff sous des augures plus heureux, été attendus avec plus d'anxieuse impatience ? Le 14 juillet dernier, à Auckland, cette équipe avait triomphé avec une verve souveraine de la prestigieuse équipe des All Blacks *néozélandais*.

Son jeu, ce jour-là, avait ébloui les aficionados gallois aussi bien qu'il avait comblé le chauvinisme français. Son capitaine, animateur et inspirateur, Jean-Pierre Rives, est aussi admiré de Cardiff à Swansea, qu'entre Toulouse et Bayonne, comme sociétaire à part entière du club des *Barbarians*, ces parangons du beau rugby. Bref, c'est tout juste si les magiciens gallois n'étaient pas résignés en recevant samedi, leur maître en sorcellerie.

Lames déferlantes

Les choses avaient assez bien commencé, pour les visiteurs tricolores. Vues des tribunes, en tout cas. Quel mouvement, quel éclat ! Rugby de soleil, de marées d'équinoxe, de lames déferlantes — type de jeu où les galopeurs des Pyrénées trouvent d'ordinaire leur joie et leur triomphe. Bien sûr, on avait vite vu que pour la course, les feintes et l'astuce, les hommes en rouge, un certain Rees entre autres, n'avaient pas de leçon à recevoir. L'essai que lui refusa — pourquoi ? — l'arbitre signifiait tout de même que la défense française était fragile.

Mais, après un quart d'heure de jeu, on voit Bertranne filer hardiment entre les deux centres gallois, glisser le ballon-braise à Codorniou aux jambes électriques, qui creuse une brèche énorme dans la défense rouge, et Costes-le-vif n'est jeté en touche qu'à deux mètres de la ligne. Une fusée dans le style d'Auckland. Trente secondes plus tard, la pression française permet à Caussade de passer un drop. Et pendant dix minutes encore, la fête est française. Nos voisins gallois aiment assez le rugby pour manifester leur plaisir.

Et soudain, tout bascule. Après s'être vu refuser deux essais, Rees en marque pour de bon un troisième. C'est comme si un voile se déchirait, un verre se brisait. A partir de cette trente-quatrième minute, l'équipe de Rives est un vaisseau à la coque crevée. Comment éviter ce mauvais jeu de mots : à la dérive. Cette verve qu'on a vu crépiter, un quart d'heure durant, s'est évanouie, face au collectif gallois. Pourquoi ?

On a mal mesuré hors du terrain l'agressivité des hommes en rouge. Ceux qui l'ont subie, samedi, nous ont dit qu'elle avait été redoutable. On en vit cinq le nez dans l'herbe en un quart d'heure, Rives, Joinel, Gallion, Marchal, Maleig, qui ne sont pas des freluquets.

Ce genre de traitement, quand on avance, quand on progresse, quand on va à l'encontre, on le supporte. Mais quand l'usure se fait sentir trop durement, quand on commence à subir le « châtiment », il n'est plus seulement physique, mais moral. Ce qui était dur devient cruel. C'est une équipe « châtiée » qu'on voit alors survivre tant bien que mal, puis sombrer peu à peu, s'effacer, se dissoudre. *« Je n'ai pas su déclencher notre révolte »*, nous disait, samedi soir, Jean-Pierre Rives, navré, le visage tuméfié, un œil fermé. Était-elle possible, physiquement, cette révolte ? L'ascendant pris soudain, après une demi-heure de jeu, par les quinze joueurs rouges qui semblaient être vingt, puis trente, était si écrasant ! 18-9 : le score final n'est pas si humiliant pour les tricolores. Quatre essais refusés à leurs adversaires, dont deux pour des raisons mystérieuses...

Alors quoi ? En est-ce fini du rugby de rêve qu'est le rugby de Rives. De cet esprit de la fête et du sourire ? De ce rugby « civil », substitué au style « para » du milieu des années 70 ? Un échec, face à cette splendide, à cette concurrente bande des quinze qu'est la nouvelle équipe galloise, faut-il lui faire dire plus qu'il ne signifie ? Quand on pense aux retombées heureuses de l'« esprit d'Auckland » sur la façon de pratiquer le jeu en France depuis quelques mois, sur ce goût de l'entreprise, du risque et du beau qui se manifeste sur tant de stades, de Pau à Bagnères et de Biarritz à Béziers, on se refuse à croire que ce naufrage de Cardiff est autre chose qu'une cruelle mésaventure.

Peut-on pratiquer, sans armure, le désarmement ? La question est plus vieille que le rugby, plus vieille que le monde.

JEAN LACOUTURE.

TENNIS

Martina Navratilova et Bjorn Borg champions du monde

Pour la deuxième année consécutive, le Suédois Bjorn Borg a été sacré champion du monde pour l'ensemble de ses performances en 1979 par les trois « sages ». Donald Budge, Fred Perry et Lewis Hoad. Martina Navratilova a été choisie par Margaret Dupont, Margaret Court et Ann Jones pour succéder à l'Américaine Chris Evert-Lloyd.

Bjorn Borg est né le 6 juin 1956 à Sodertlage, près de Stockholm. Il débuta en Coupe Davis en 1972 à l'âge de... quinze ans, se faisant connaître par une victoire stupéfiante sur le crocodile néo-zélandais Onny Parun. Quatre fois champion de Roland-Garros (1974, 1975, 1978, 1979), quatre fois consécutivement champion de Wimbledon (1976, 1977, 1978, 1979), victorieux de nombreux tournois, poules ou exhibitions, Borg a terminé la saison 1979 au premier rang du classement des joueurs professionnels de l'A.T.P.

Sa victoire dans le Masters de New-York prouve surabondamment sa suprématie mondiale.

La « figure » de Borg, malgré son hermétisme apparent, ne nous aura jamais mieux été livré que par les caméras de la télévision américaine dans la demi-finale qui l'opposa à John McEnroe le 12 janvier en un match dont tout Paris parle encore.

L'impassibilité du Suédois sous son bandeau, sa petite barbiche, ses yeux en vrille, sa façon de rouler des épaules, de lancer et de relancer les balles en se démanchant le bras : tous les fervents du tennis en étaient familiers. Mais ce qui était nouveau à observer dans l'admirable empoignade du Garden, c'était la « ride véloce » que huit ans de compétitions ont commencé à creuser au coin de sa bouche.

Pour le reste, quel inaltérable spectacle de concentration, quel masque de vainqueur ! Vu à la loupe du petit écran, Borg fut ce jour-là plus héros qu'idole, le brave des braves que rien ne fait trembler et dont le courage à l'échelle de la création supérieure va remuer les entrailles de tous.

Le plus curieux, c'est que Borg ne pose en rien au gros bras ou à la vedette. A la ville, très « pot-au-feu », au contraire, invariablement flanqué de sa fiancée roumaine, Mariana Simionescu, excellente joueuse elle-même et dont la gentillesse dévouée le rassérène, retrouvant dès qu'il le peut la paix de sa résidence monégasque, le champion du simple est aussi le plus simple des champions. A des prodigues comme Gerulaitis, à des fois comme Nastase, la chronique des extravagances !... Sur le court, indéchiffrable, les traits sans réponse, Borg se présente comme pareil à tous. Il est notre semblable. Et voici qu'entre chaque point, après des échanges où il a prouvé qu'il était le meilleur coureur à pied, le meilleur sauteur, le meilleur patineur, le meilleur tireur, se dégage pour la multitude conquise une sorte d'euphorie, d'orgueil corporels. Comme si les démonstrations fascinantes de sa domination opéraient sur nous ce « transfert des grands privilégiés » dont parle Roger Caillois, comme si chacun au coude à coude sur son gradin ou, isolé dans son fauteuil, se retrouvait soudain « champion par procuration ».

C'est ce bonheur du geste, c'est cette force de caractère que rien n'ébranle, *c'est cette tenue d'une* correction exemplaire sur le terrain qui confèrent aujourd'hui à Bjorn Borg une popularité jamais connue par un joueur de tennis, où le sport est dépassé et où la perfection de l'Homme est atteinte. Champion du monde non, champion universel...

Martina Navratilova, championne du monde pour ses performances 1979, succède à l'Américaine Chris Evert. Championne de Wimbledon pour la deuxième année consécutive, hier victorieuse du Masters féminin à Washington, elle aura dominé ses compagnes professionnelles durant toute la saison dernière, encaissant la somme record de 691 198 dollars (McEnroe : 1 001 745 dollars). Tous les bonheurs semblent tomber à la fois dans l'escarcelle de la nouvelle championne. Avant même d'être régulièrement naturalisée citoyenne des Etats-Unis, elle est en tête du classement des joueuses américaines. Autre faveur insigne : les autorités tchécoslovaques n'ont pas mis pour une fois d'opposition au déplacement de ses parents sur le territoire américain, ce qui implique une autorisation de séjour permanente.

Martina Navratilova est née le 18 octobre 1956 à Revnice, une petite ville de six mille habitants située en Tchécoslovaquie, à quelque 30 kilomètres de Prague. Dans son jeune âge, c'était une petite fille de type slave, aux yeux en amande, maigre et menue, en qui l'on était loin de soupçonner les qualités athlétiques qui feraient sa force.

Martina fit sa première apparition à Roland-Garros à dix-sept ans. L'année suivante, en 1975, elle connut la notoriété en ralliant la finale des Internationaux de France (déjà contre Evert). C'est cette année, au lendemain du tournoi des Etats-Unis, à Forest-Hills, pendant l'automne, qu'elle prendra la décision la plus importante de son existence. Nous l'avions observée quelques mois plus tôt au stade Progresul de Prague où, morose et solitaire, elle assistait à la rencontre de Coupe Davis France-Tchécoslovaquie. Il était facile de préjuger qu'avec l'ambition dévorante qui se lisait sur ses traits elle serait la première personnalité féminine du circuit à prendre le risque de « sauter le pas ». Dès qu'elle eut réalisé sa décision, son style de vie changea.

Des défraiements parcimonieux que lui accordait la Tchécoslovaquie, elle passa en un clin d'œil à des contrats lucratifs. Apatride, mais adoptée aussitôt dans le circuit américain grâce à l'appui tout-puissant de Billie-Jean King, créatrice du tennis professionnel féminin et premier apôtre du Women's lib, Martina mena grand train. Flanquée de son amie inséparable, la championne de golf Sandra Hayni, elle se mit à piloter des voitures de sport, s'offrit des rivières de diamants et élut résidence au Texas dans une somptueuse maison de dix pièces, où elle vient d'accueillir ses parents. Il sied aux temps de violence que cette joueuse de première force, musclée comme une amazone, soit aujourd'hui apanagée du titre mondial.

En face de Chris Evert-Llyod, Tracy Austin, Evonne Goolagong-Cawley ou Virginia Wade, Martina Navratilova ne diffuse aucune *glamour* sur le terrain en dehors de ses coups de raquette assenés avec une vigueur virile. Plus que ses volées définitives de gauchère, ce sont des ondes de domination psychique — pour ne pas dire transsexuelle, comme à propos de Renée Richards — qui inhibent ses adversaires. Peu souriante, rarement attendrie, orgueilleuse et souvent de mauvaise humeur, Martina Navratilova n'en est pas moins une « bête de théâtre » qui mérite cent fois son titre.

OLIVIER MERLIN.

VICTOIRES DE BORG

Wimbledon : b. Tanner, 6-7, 6-1, 3-6, 6-3, 6-4.

Roland-Garros : b. Pecci, 6-3, 6-1, 6-7, 6-4.

« Masters » : b. Gerulaitis, 6-2, 6-2.

Borg a d'autre part gagné huit des quatorze autres tournois du Grand Prix auxquels il a participé, à Richmond, à Rotterdam, à Monte-Carlo, à Las Vegas, à Toronto, à Palerme, à Tokyo et à Francfort.

VICTOIRES DE NAVRATILOVA

Wimbledon : b. Chris Evert-Lloyd, 6-4, 6-4.

« Masters Avon » : b. Tracy Austin, 6-3, 3-6, 6-2.

« Masters » : b. Tracy Austin, 6-2, 6-1.

Navratilova a d'autre part gagné les tournois d'Oakland, de Houston, de Dallas, de Richmond et d'Atlanta.

ATHLÉTISME

Le coup d'orgueil de Jean-Michel Bellot

Classée cinquième au bilan mondial de l'athlétisme, la France a marqué une nette progression en 1979. Ce redressement, elle le doit pour une bonne part à ses sauteurs à la perche, puisque Philippe Houvion (5,65 m.), Patrick Abada (5,65 m.) et Thierry Vigneron (5,61 m.) avaient réalisé les trois meilleures performances de la saison.

Aux yeux de l'opinion publique, il n'en fallait pas plus pour faire des perchistes français les favoris olympiques. Tout aurait été simple si Jean-Michel Bellot, neuvième au classement mondial, avait accepté de « plafonner » plus longtemps à 5,55 m. Le croire c'était méconnaître l'émulation qui règne au sein des écoles de perche du Paris Université Club (P.U.C.) et du Racing Club de France (R.C.F.) et sous-estimer le potentiel de Bellot. Pour l'exprimer totalement, il était toutefois impératif que l'athlète du Racing change de vie. De fait, détaché de son poste d'enseignant d'éducation physique, Bellot a consacré davantage de temps à l'entraînement hivernal. A raison de cinq séances hebdomadaires de préparation physique et technique, il a travaillé comme jamais.

La concrétisation n'a pas traîné. Certes, le samedi 12 janvier à Colombes, c'est Thierry Vigneron qui tirait le premier en établissant un nouveau record d'Europe en salle (5,62 m), mais Bellot (5,55 m) n'était pas loin. Une semaine plus tard, samedi 19 janvier à l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique), il éclipsait tous ses adversaires. A 5,60 m, il effaça la barre avec une aisance remarquable ; à 5,65 m (performance qui aurait amélioré de 2 centimètres le record du monde en salle, détenu par l'Américain Ripley), il échoua de très peu.

JEAN-MARIE SAFRA.

SKI

Les descendeurs-rois du Lauberhorn

L'épreuve du Lauberhorn de Wengen s'est toujours illustrée dans l'histoire du ski alpin par la longueur de sa piste de descente (4 290 mètres), la plus belle piste de l'Oberland bernois, dévalant dans un site grandiose que dominent l'Eiger et la Jungfrau.

Cette descente du Lauberhorn fit sortir du rang, comme la veille, les deux descendeurs qui depuis décembre dominent la saison : le Suisse Peter Müller, déjà victorieux à Val-Gardena et à Pra-Loup, et le Canadien Ken Read, vainqueur à Kitzbühel.

Descendre à 102,58 kilomètres-heure de moyenne sur 4 kilomètres et n'être séparés à l'arrivée que par 57 centimètres d'écart (Müller : 2 min. 30 sec. 56 ; Read : 2 min. 30 sec. 58), la performance des deux champions démontre la nécessité des infinitésimaux du chronomètre sur lesquels se jouent aujourd'hui même les courses de longue haleine comme celle-ci. Derrière Müller et Read se retrouvent Steve Podborsky, autre Canadien, les Autrichiens Weirather et Walcher, le Suisse Josi, et encore trois Autrichiens, Wirnsberger, le vainqueur de Val-d'Isère, Grissmann, l'éternel battu, et Spiess. Le champion olympique Franz Klammer, le plus grand descendeur de tous les temps, recordman de la piste, n'est que quatorzième, à deux secondes du premier : la vitesse est en lui mais il ne « l'exprime plus »...

Après le slalom de Wengen, où les skieurs français ont fait piteuse figure, Honoré Bonnet a déclaré qu'il était hostile à toute sélection de slalomeurs français pour Lake-Placid.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(vingt et unième journée)

*Tours b. Le Mans	82-71
Villeurbanne b. *Caen	84-80
*Orthez b. Antibes	85-73
*Lyon b. Monaco	71-64
*Stade Français-Evry b. Mulhouse	89-74
*Berck b. Limoges	98-93
*Nice b. Vichy	114-84

Classement : 1. Tours, 56 points ; 2. Villeurbanne, 53 ; 3. Le Mans, 48 ; 4. Caen, 47 ; 5. Stade Français-Evry, 46 ; 6. Orthez, 44 ; 7. Mulhouse, 43 ; 8. Monaco, 41 ; 9. Antibes, 39 ; 10. Limoges, 38 ; 11. Nice, Lyon, 37 ; 13. Vichy, 33 ; 14. Berck, 22.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt-deuxième journée)

St-Etienne b. *Metz	2-1
Valenciennes b. *Lille	1-0
*Nantes b. Strasbourg	2-1
*Laval b. Paris-St-Germain	3-1
*Bastia et Angers	1-1
*Monaco b. Brest	4-0
*Sochaux b. Lens	3-0
*Marseille et Nancy	2-2
*Lyon et Nice	2-2
*Bordeaux b. Nîmes	2-1

Classement : 1. Monaco, 35 points ; 2. Saint-Etienne, 32 ; 3. Nantes, 31 ; 4. Sochaux, 29 ; 5. Laval, Paris-Saint-Germain, Strasbourg, 24 ; 8. Nîmes, Valenciennes, 23 ; 10. Bordeaux, Lens, 22 ; 12. Nice, 21 ; 13. Lille, Angers, 20 ; 15. Metz, 18 ; 16. Nancy, Bastia, Lyon, 17 ; 19. Marseille, 13 ; 20. Brest, 8.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(vingt et unième journée)

GROUPE A

*Nœux b. Montmorillon	3-0
Dunkerque b. *Guingamp	3-2
*Quimper et Rennes	1-1
*Lucé et Reims	1-1
*Blois et Chaumont	2-2
*Le Havre et Angoulême	0-0
*Besançon et Orléans	1-1

Les matches Limoges-Rouen et Châteauroux-Tours ont été reportés.

Classement : 1. Tours, 30 points ; 2. Rennes, 29 ; 3. Guingamp, 27 ; 4. Besançon, Nœux, 24 ; 6. Reims, 23 ; 7. Le Havre, 22 ; 8. Angoulême, Rouen, 21 ; 10. Dunkerque, Orléans, 20 ; 12. Chaumont, Limoges, Quimper, 18 ; 15. Montmorillon, Lucé, 15 ; 17. Châteauroux, Blois, 14.

GROUPE B

*Gueugnon b. Auxerre	4-1
*Thionville et Martigues	0-0
*Avignon b. Tavaux	2-0
*Alès et Mulhouse	1-1
Montluçon b. *Ajaccio	2-1
*Toulon b. Cannes	2-1

Les matches Toulouse-Montpellier, Saint-Dié - Thonon et Béziers - Paris F.C. ont été reportés.

Classement : 1. Avignon, 28 pts ; 2. Auxerre, 27 ; 3. Thonon, 25 ; 4. Cannes, 24 ; 5. Martigues, Toulouse, 23 ; 7. Montpellier, Paris F.C., 22 ; 9. Béziers, 20 ; 10. Montluçon, Thionville, 19 ; 12. Gueugnon, Ajaccio, Saint-Dié, 18 ; 15. Mulhouse, Tavaux, Alès, Toulon, 16.

Patinage artistique

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS A GENEVE

Jeunes gens : 1. Fadeev (U.R.S.S.) ; 2. Egorov (U.R.S.S.) ; 3. Kirsten (R.D.A.) ; (...) 7. Depouilly (Fr.), etc.

Jeunes filles : 1. Summers (E.-U.) ; 2. Thomson Can.) ; 3. Paul (R.D.A.) ; (...) 7. Farinacci (Fr.), etc.

Danse : 1. Batanova-Soloviev (U.R.S.S.) ; 2. Petersy-Balint (Hong.) ; 3. Roca-Ouellette (E.-U.) ; (...) 7. Schmidt-Desplats Fr.), etc.

Tennis

TOURNOI DE BIRMINGHAM (Alabama) (175 000 dollars)

Demi-finales : Connors (E.-U.) bat Walts (E.-U.), 6-3, 6-3 ; Teltscher (E.-U.) bat Amritraj (Inde), 7-6, abandon.

Finale : Connors b. Teltscher, 6-3, 6-2.

TOURNOI DE GUARUJA (Brésil)

Demi-finales : Proisy (Fr.) b. Lutz (E.-U.), 3-6, 6-2, 6-3 ; Occleppo (It.) b. Hocevar (Brés.), 3-6, 7-6, 7-6.

Finale : Proisy bat Occleppo, 6-4, 6-2.

COUPE DU ROI

Autriche bat France, 2 victoires à 1 : Lecomte (Fr.), b. Pils (Aut.), 6-1, 6-4 ; Reininger (Aut.) b. Portiers (Fr.), 6-4, 6-3 ; Reininger-Stiegler (Aut.) b. Leconte-Placentile (Fr.), 5-7, 6-3, 6-4.

Pour conserver leur place en première division, les Français devront battre la Grande-Bretagne en barrage.

Ski de fond

BRASSUS (Suisse)

15 kilomètres : 1. Renggli (Suis.), 44 min. 28 sec. 5 ; 2. Capitano (Ital.), 44 min. 33 sec. ; 3. Hallenbarter (Suis.), 44 min. 36 sec. ; 4. Fargeix (Fr.), 45 min. 8 sec. 6 ; (...) 11. Thierry (Fr.), 46 min. 9 sec. 5 ; (...) 13. Durand-Pourdret (Fr.), 46 min. 14 sec.

Relais 3 × 10 km : 1. Suisse (Kreuzer, Renggli, Hallenbarter), 1 h. 28 min. 20 sec. 4 ; 2. Italie (Rupil, Vanzetta, Capitano), 1 h. 28 min. 46 sec. 5 ; (...) 5. France (Durand-Pourdret, Thierry, Fargeix), 1 h. 30 min. 46 sec. 3.

INFORMATIONS «SERVICES»

CADRE DE VIE

L'Année du patrimoine : où se renseigner ?

Des manifestations nationales et locales très nombreuses sont organisées, en 1980, à l'occasion de l'Année du patrimoine. Les services du premier ministre viennent de donner la liste des organismes, où le public et les responsables peuvent se renseigner à ce propos.

LES CENTRES D'INFORMATION POUR LE PUBLIC

A partir du 1er janvier 1980, plusieurs centres d'information sur l'Année du patrimoine seront ouverts au public. Divers documents (dépliants d'information, calendrier des manifestations) seront remis sur place ou expédiés sur demande en joignant à votre lettre une enveloppe timbrée.

● *Au ministère de la culture et de la communication :*

— La Caisse nationale des monuments historiques et des sites, *Hôtel de Sully*, 62, rue Saint-Antoine, 75001 Paris. Tél. : 887-24-15.

— *Le musée du Louvre, Salle du manège*, Comptoir d'accueil du musée, 75001 Paris.

— Centre d'art et de culture Georges-Pompidou, Carrefour des régions, 3, rue Beaubourg, 75181 Paris Cedex 04. Tél. : 277-12-33 (poste 46-94).

● A la direction du tourisme :

Les points France Information Loisirs diffuseront également toutes les informations concernant l'Année du patrimoine.

Pour tous renseignements appeler : FIL, 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 296-63-63.

LE BUREAU DE PRESSE DE L'ANNÉE DU PATRIMOINE

Presse écrite. — Véronique Leprette. Tél. : 296-10-40 (poste 21-62).

Audio-visuel, relations publiques. — Alain Donzel. Tél. : 296-10-40 (poste 22-92).

LES DIRECTIONS RÉGIONALES DES AFFAIRES CULTURELLES

Alsace. — Palais du Rhin, 3, place de la République, 67082 Strasbourg Cedex.

Aquitaine. — 26-28, place Gambetta, 33074 Bordeaux Cedex.

Auvergne. — 4, avenue de Royat, 63400 Chamalières.

Bourgogne. — Hôtel Chartraire de Montigny, 41, rue Vannerie, 21000 Dijon.

Bretagne. — Hôtel de Blossac, 6, rue du Chapitre, 35000 Rennes.

Centre. — 6, rue Dupanloup, 45043 Orléans Cedex.

Champagne-Ardenne. — 5, rue Jéricho, 51022 Châlons-sur-Marne Cedex.

Corse. — 19, cours Napoléon, 20000 Ajaccio.

Franche-Comté. — 9 *bis*, rue Charles-Nodier, 25043 Besançon Cedex.

Ile-de-France. — Grand Palais, porte C, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.

Languedoc-Roussillon. — 38, rue Pitot, 34000 Montpellier.

Limousin. — 2 *ter*, rue Haute-de-la-Comédie, 87000 Limoges.

Pays de la Loire. — 2, allée du Commandant-Charcot, 44000 Nantes.

Lorraine. — 10-12, place Saint-Etienne, 57000 Metz.

Midi-Pyrénées. — 56, rue du Taur, 31000 Toulouse.

Nord-Pas-de-Calais. — Hôtel Scrive, 1, rue du Lombard, 59000 Lille.

Basse-Normandie. — Maison des Quatrans, 25, rue de Géôle, B.P. 222, 14011 Caen Cedex.

Haute-Normandie. — Cité administrative, rue Saint-Sever, 76037 Rouen Cedex.

Picardie. — 5, rue Henry-Daussy, 80044 Amiens Cedex.

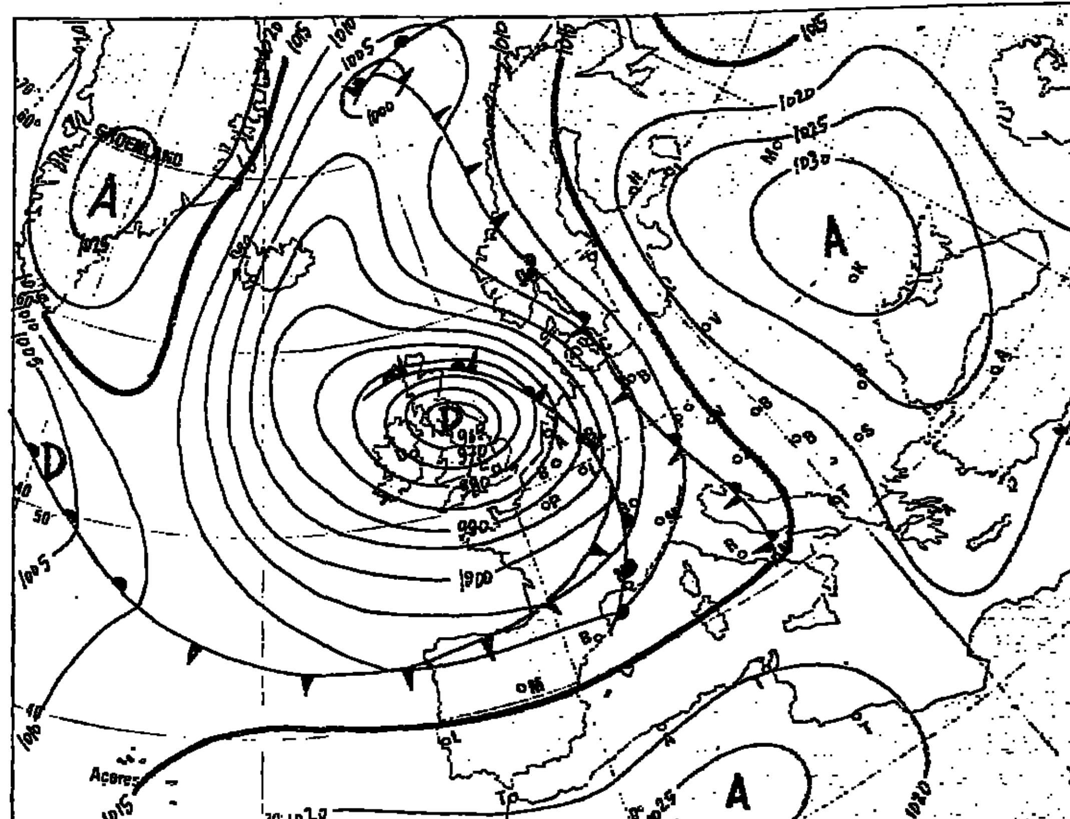
Poitou-Charentes. — Hôtel de Rochefort, 102, Grand-Rue, 86020 Poitiers.

Provence-Côte d'Azur. — 21-23, boulevard du Roi-René, 13617 Aix-en-Provence.

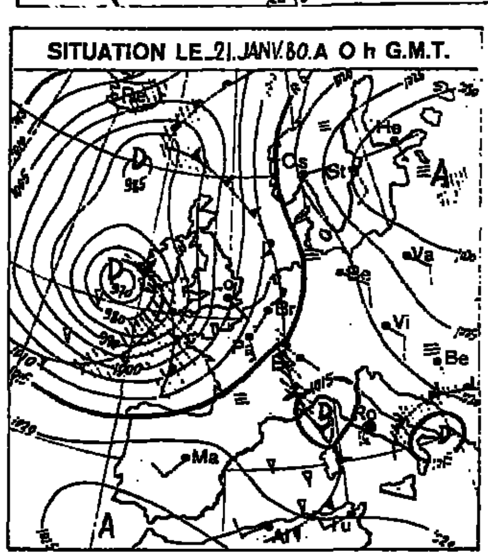
Rhône-Alpes. — 23, rue Roger-Radisson, 69322 Lyon Cedex 1.

MÉTÉOROLOGIE

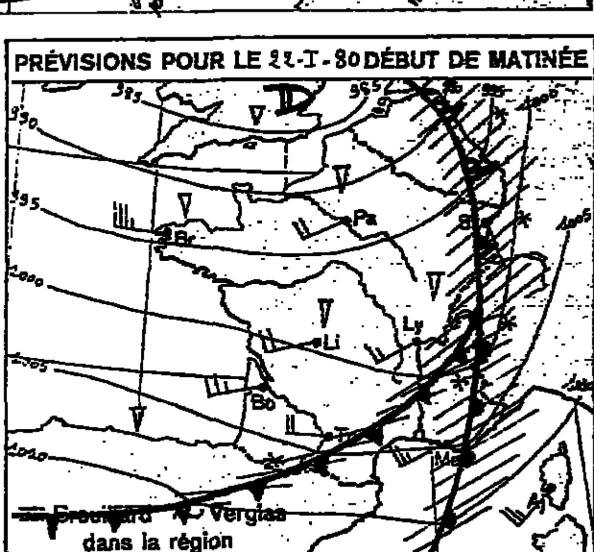
PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 21.JANV.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 22-1-80 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 21 janvier à 0 heure et le mardi 22 janvier à 24 heures :

Venue de l'Atlantique, une vigoureuse perturbation accompagnée de vents forts traversera rapidement notre pays, où elle sera suivie d'un flux instable et frais d'ouest à nord-ouest. La dépression associée à cette perturbation se comblera partiellement sur les îles Britanniques puis sur la mer du Nord.

Mardi 22 janvier, après des pluies ou des chutes de neige matinales sur nos régions de l'Est et du Sud-Est, un temps frais et variable se généralisera, avec alternance d'éclaircies et de nuages dans un flux d'ouest à nord-ouest irrégulier, assez fort dans l'intérieur, fort sur les côtes.

Des averses se produiront dans la plupart des régions ; elles seront toutefois plus fréquentes près de la Manche et de l'Atlantique, ainsi que sur les versants ouest des massifs, où il neigera à partir de 600 mètres environ. Ces averses seront parfois accompagnées d'orages. De violentes rafales sont encore à craindre, mais les vents tendront généralement à faiblir, sauf dans le Midi méditerranéen, où le mistral et la tramontane s'établiront.

Le lundi 21 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,7 millibars, soit 755,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 11 et 4 degrés ; Biarritz, 10 et 5 ; Bordeaux, 10 et 3 ; Brest, 8 et 5 ; Caen, 5 et 0 ; Cherbourg, 5 et 0 ; Clermont-Ferrand, 9 et —1 ; Dijon, 3 et —1 ; Grenoble, 5 et 1 ; Lille, 3 et 1 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille, 12 et 1 ; Nancy, 3 et —5 ; Nantes, 6 et 1 ; Nice, 11 et 4 ; Paris-Le Bourget, 4 et 2 ; Pau, 11 et 1 ; Perpignan, 11 et 0 ; Rennes, 7 et 2 ; Strasbourg, —3 et —6 ; Tours, 4 et 1 ; Toulouse, 6 et —3.

Alger, 15 et 7 degrés ; Amsterdam, 2 et 1 ; Athènes, 13 et 7 ; Berlin, —2 et —6 ; Bonn, 0 et —2 ; Bruxelles, 4 et 0 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 0 et —2 ; Genève, 0 et —3 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 7 et 1 ; Madrid, 8 et 3 ; Moscou, —7 et —15 ; Nairobi, 29 (max.) ; New-York, 4 et 2 ; Palma-de-Majorque, 14 et 1 ; Rome, 12 et 8 ; Stockholm, 1 et —1 ; Téhéran, 6 et 2.

(Carte établie avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ANIMAUX

QUELLE DÉFENSE POUR LES BÊTES ? — Les Grandes Conférences de Paris, 35, avenue Franklin-Roosevelt, organisent lundi 27 janvier, à 18 h. 30, un débat public sur la défense des animaux, avec le Dr Nouet, professeur à la faculté de médecine de Paris, secrétaire général de la Ligue française pour les droits de l'animal ; MM. Thierry Aufret, ingénieur muséologue du Palais de la découverte ; et J.-J. Barloy, docteur ès sciences.

DÉBATS

LA SCIENCE ET LES AMIS DE LA TERRE. — « Les orientations de la science contemporaines : quelles responsabilités, quels choix ? » : sur ce thème, les Amis de la terre organisent, le *samedi 26 et le dimanche 27 janvier, 34, rue Reille, Paris-14e*, deux journées de réflexion. Prendront part aux débats : MM. Bernard d'Espagnat *(physicien)*, *Jean-Marc Levy-Leblond (physicien)*, Pierre Tillais (biologiste), Georges Gachelin (biologiste), G. Bernardi (biologiste), le professeur Alain Jacquard *(généticien)*, *André Langaney* (naturaliste), Brice Lalonde et Amy Dahan, animateurs des Amis de la terre. Participation aux frais : 20 F.

DOCUMENTATION

LE ROLE DES IMMIGRES. — Statistiquement, neuf kilomètres sur dix d'autoroute sont construits par des immigrés ; une voiture sur deux sort d'entre leurs mains ; cela pour un salaire inférieur à la moyenne : la *différence* moyenne de salaire entre un travailleur français et un travailleur immigré est de 17 %.

Ce sont là quelques-uns des chiffres que l'on peut lire dans *le rôle économique des travailleurs immigrés et leurs revendications*, un petit livre de cent dix pages publié par l'Office municipal des migrants de Créteil (O.M.M.C.).

★ **Cette première publication de l'O.M.M.C. est en vente au prix de 18 F (16 F jusqu'au 18 février) chez « Les amis de l'office municipal des migrants de Créteil », 5-16, rue Félix-Maire, 94000 Créteil, (207-63-63).**

FILMS SUR L'ARCHITECTURE. — Le C.C.I., le CERA et le STU organisent un cycle de films documentaires ou de création sur la ville (traditions de bâtisseurs, architecture de terre, architecture de bois, architecture éphémère), au Centre Georges-Pompidou, petite salle, premier sous-sol, les 25 et 26 janvier, de 16 heures à 22 heures.

★ **Centre de création industrielle, Centre Georges-Pompidou, 75191 Paris Cedex 04 ; tél. : 277-12-33. — Centre d'études et de recherches architecturales, 1, rue Jacques-Callot, 75006 Paris ; tél. : 329-52-00. .. Service technique de l'urbanisme, 64, rue de la Fédération, 75016 Paris ; tél. : 567-35-36.**

FORMATION PERMANENTE

INGENIEURS ECOLOGUES. — Sous l'initiative d'une cinquantaine de spécialistes vient de se créer l'Association française des ingénieurs écologues. Elle recrute parmi les praticiens qui ont une formation pluridisciplinaire à dominante biologique (niveau du troisième cycle de l'enseignement supérieur). Ses membres entendent « appliquer les lois scientifiques de l'écologie à l'aménagement du territoire, à la gestion du milieu et à la protection de la nature ».

L'association s'efforcera de faire reconnaître la profession d'ingénieur écologue, et elle établira les principes d'une déontologie. Ses membres se réuniront le 26 janvier prochain à Paris.

★ **AFIE : 67, rue de la République, 28300 Mainvilliers.**

VIVRE A PARIS

PORTES OUVERTES SUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES. — Des Journées portes ouvertes sur les professions libérales sont organisées, du jeudi 24 janvier au samedi 2 février, au salon d'accueil de la mairie de Paris (29, rue de Rivoli), de 9 h. 30 à 18 heures, tous les jours sauf le dimanche.

Rassemblés sur l'initiative de la mairie de Paris et de l'Union nationale des professions libérales, des médecins, dentistes, avocats, notaires, architectes, géomètres, experts comptables, ingénieurs conseils notamment seront à la disposition du public pour les informer sur les carrières et les services rendus par ces professionnels.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 590

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III						■			
IV			■		■				■
V	■			■					
VI									
VII						■		■	
VIII		■			■				
IX			■			■			
X									■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Peut être mangée quand on n'a pas de cervelle. — II. Est spécialisé dans la fabrication des bottes ; Se lança dans les retranchements. — III. Station pour les Romains ; Peut soutenir la pièce. — IV. Pronom ; Massif, en Suisse. — V. Peut être contre ; Comme des coups qui meurtrissent. — VI. Qui ne peut donc pas être mis de côté. — VII. Tout à fait convenable. — VIII. Grecque ; Fut le siège d'un métropolite. — IX. Un peu de farine ; Mal reçu (épelé) ; Pas rapportée. — X. Qui peut faire croire qu'on déménage. — XI. Parfois en ivoire ; Maintient la roue.

VERTICALEMENT

1. Comme un champ de bataille ; C'est quand les choses vont mal que sa présence est nécessaire. — 2. Qui n'apporte rien ; Une nourrice divine. — 3. Evoque une façon de parler ; Ne règne plus ; Qui avait donc transpiré. — 4. Peut être fourni par un arbre ; Nettoyer les draps. — 5. Eprouvée par celui qui avait la rage ; D'un auxiliaire ; Pronom. — 6. Son homme s'y connaît ; Expérience (épelé). — 7. Nom qui peut désigner l'ensemble des légumes (pluriel). — 8. Un peu trop délayée ; Roulées. — 9. Exprime une privation ; On lui attribue un certain charme.

Solution du problème n° 2 589

Horizontalement

I. Enthousiasme ; Ça. — II. Noroît ; Liée ; Roi. — III. Tiare ; Oo ; Creux. — IV. Orne ; Attachant. — V. Sbire ; Caelius. — VI. Narval ; Aère. — VII. Lélio ; Roc ; In. — VIII. Ota ; Us ; Miracles. — IX. Nobiliaire ; Ré. — X. Tulliste ; Sées. — XI. Spa ; Gersau. — XII. Tablature ; Armes. — XIII. Ellébore ; Sule. — XIV. Lue ; Maxence. — XV. Aspersoir ; Néon.

Verticalement

1. Entomoglistes (cf. «tigre»). — 2. Noir ; Et ; Pal. — 3. Transplantables. — 4. Horeb ; Ou ; Lé. — 5. Oie ; Inoubliable. — 6. Ut ; Ara ; Sil ; Tour. — 7. Otera ; Ligures. — 8. Ilot ; Misère. — 9. Aï ; Acariâtre ; Mi. — 10. Se ; Calories ; S.A.R. — 11. Mèche ; Car ; Eaux ; 12. Râla ; Césarien. — 13. Renié ; Eumène. — 14. Couturière ; Co. — 15. Aix ; Sensées ; Sien.

GUY BROUTY.

JEUNESSE

LES ACTIVITÉS DE LA CAISSE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le service des visites-conférences de la Caisse nationale des monuments historiques organise pour les jeunes de huit à seize ans un certain nombre d'activités afin de développer leur connaissance du patrimoine architectural français.

— Des visites à travers l'architecture de Paris permettent de suivre des cours d'histoire souvent plus attrayants que la lecture d'un manuel. Ainsi, le 23 janvier, la cour Carrée du Louvre et les appartements royaux (rendez-vous cour Carrée, dans la colonnade). Prix de la visite : 8 francs.

— Dans le cadre de l'Atelier d'initiation de l'architecture, les enfants de neuf à quatorze ans aménagent les espaces et redécouvrent par eux-mêmes les principes de la construction des monuments. Ces activités sont organisées au château de Vincennes.

L'atelier est ouvert aux enfants venant individuellement le mercredi après-midi. Durant chaque trimestre est organisé un cycle de neuf séances d'une heure et demie. Les séances ont lieu de 14 heures à 15 h. 30 pour les plus jeunes et de 15 h. 30 à 17 heures pour les plus âgés. Pour s'abonner, téléphoner au 887-24-14 ou se rendre 62, rue Saint-Antoine. Le tarif est de 126 francs pour neuf séances.

Les groupes scolaires sont accueillis tous les autres jours de la semaine. La durée de la séance est de deux heures et le tarif d'entrée est d'un franc par enfant. Renseignements au 887-24-14.

PARIS EN VISITE

MARDI 22 JANVIER

« L'Opéra de Paris », marches de l'Opéra, Mme Allaz.

« Le trésor de Saint-Denis et les tombeaux des rois de France », 14 h. 30, entrée de la basilique, Mme Hulot.

« Une demeure de Renan et son musée », 15 h., 16, rue Chaptal, Mme Chapuis.

« Les verrières de Sainte-Odile », 15 h., avenue Stéphane-Mallarmé, Mme Pennec.

« Atelier des médailles et musée de la Monnaie », 14 h. 45, 11, quai de Conti (Approche de l'art).

« Le musée du tabac », 15 h., 6, rue Surcouf (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Chez Oscar Wilde », 14 h. 30, 13, rue des Beaux-Arts (Mme Hager).

« Chez Maxim's », 16 h. 15, 3, rue Royale (M. de La Roche), entrées limitées.

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

17 h. 30, salle de cinéma, entrée par l'esplanade, hôtel national des Invalides, M. Rudolf Novak : « Chefs-d'œuvre de la collection d'armes du Kunsthistorisches Museum Wien (Institut autrichien).

19 h., 62, rue Madame : « Sur les pas de Bouddha » (Arcus)

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. Jacques Madaule : « La connaissance poétique chez Claudel n'est-elle pas un mode spécifique de la connaissance ? » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, amphithéâtre de l'annexe, 16, rue de la Sorbonne, M. Zygmunt Markiewicz : « Splendeurs et misères de l'émigration polonaise en France » (Centre d'études polonaises).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Vérone et les Scaliger ».

20 h. 30, Hypérion, 27, quai de la Tournelle : « Découverte des mosaïques », entrée libre.

20 h. 30, salons du Piccadilly, 16, avenue de Wagram, Paris-17e, film et conférence sur le thème « Carence et renouveau de l'art juif », organisée par la loge Emeth du Bnai Brith.

20 h. 45, salle Chopin-Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré : « New-York, Los Angeles ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 janvier 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le code des marchés publics ;

● Relatif à l'émission de l'emprunt 12 % janvier 1980 ;

● Modifiant diverses dispositions relatives au mode de calcul des indemnités journalières en cas de maladie ou de maternité, des pensions d'invalidité et du capital décès en ce qui concerne les assurés sociaux du régime général des professions non agricoles et du régime des salariés agricoles.

DES ARRETES

● Fixant le seuil au-dessous duquel les collectivités locales et leurs établissements publics peuvent conclure des marchés négociés ;

● Portant nominations à l'Ecole nationale de la magistrature ;

● Relatif au prix des transports des usagers scolaires sur les services réguliers routiers de voyageurs pour 1980.

DOCUMENTATION

« LES VINS DE L'AUDE »

Les vins du Midi ont bien du mal à lutter contre la mauvaise réputation que, pas toujours innocemment, on leur a faite. Elle est absurde. Mais certains savent déjà qu'en dehors des Corbières ou du Minervois, déjà connus, ils peuvent trouver dans cette région, chez de nombreux petits propriétaires, des vins originaux, naturels et francs et d'un prix abordable...

Le petit ouvrage *les Vins de l'Aude*, que publient les Ateliers du Gué, les prendra par la main : il parle avec chaleur des crus qu'il propose et donne tous les renseignements utiles à l'amateur.

Celui-ci trouvera son compte dans ce recensement et, en outre, encouragera un éditeur artisan fermement ancré dans sa province et dont le catalogue mérite d'être signalé.

★ **20 francs. Ateliers du Gué, 11300 Villelongue-d'Aude, tél. (68) 69-50-30.**

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les détours de Pierre Henry

Le plus connu certainement de tous les compositeurs de musique électro-acoustique, Pierre Henry, dont les Variations pour une porte et un soupir *servent souvent de référence dans les conversations, est peut-être le plus discuté. Un livre d'entretiens avec Anne Rey, à paraître chez Belfond, est en préparation, mais déjà, pour inaugurer la collection musicale pour laquelle la SACEM et les Editions Fayard se sont associées (« Musiciens d'aujourd'hui »), Michel Chion, compositeur lui-même, vient de consacrer, à trente années d'aventure et d'explorations musicales, un livre dont les termes techniques ont été si soigneusement écartés qu'il se lit comme un roman.*

De la Symphonie pour un homme seul, *qui naîtra de la rencontre avec Pierre Shaeffer, jusqu'aux* Noces chymiques, *qui investiront l'Opéra-Comique au mois de juin, on peut suivre une évolution logique malgré ses détours. Comme c'est un ouvrage qui raconte plus qu'il ne disserte, qui prend position sans forcer la main au lecteur, on n'y trouvera pas un panégyrique éhonté, mais le témoignage de quelqu'un qui aime ce dont il parle et qui le connaît bien.* — G. C.

★ *Pierre Henry*, par Michel Chion, 216 pages, Editions Fayard-SACEM.

Ludwig Van à Toulouse

Le Centre culturel de Toulouse avait un atelier de musique contemporaine, particulièrement actif même si, comme on peut le penser, le public devait se faire un peu tirer l'oreille... et il l'a toujours, mais plus pour longtemps ; car après le naufrage d'un concert Kagel projeté pour le printemps et annulé alors que toutes les difficultés étaient aplanies, les responsables rendront leur tablier de prophètes et iront méditer au désert pourquoi la presse locale et la télévision les ont si peu soutenus. D'ici là, après un dossier préparatoire, il mettront face à face Beethoven et Kagel (24 janvier) et projetteront, avec le concours du Goethe Institut, le film Ludwig Van *à la Salle Rouge le 7 février.*

Paroles et musiques.

De plus en plus de jeunes ne se contentent plus d'écouter mais veulent jouer ou chanter eux-mêmes. La collection « Rock and Folk-Chappell » répond à ce besoin en publiant régulièrement les paroles et les musiques intégrales de chansons d'auteurs-compositeurs du rock et du folk. C'est ainsi qu'ont déjà été publiés des livres de chansons de Bob Dylan, des Beatles, des Rolling Stones, d'Ange, de Genesis, de Malicorne et de Marcel Dadi. Aujourd'hui, dans une nouvelle livraison, voici les « song books » d'America, de Mélusine, d'Yves Simon, de Bert Jansch et John Renbourn.

M. GROSHENS SUCCÉDERA A M. MILLIER COMME PRÉSIDENT DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

M. Jean-Claude Groshens, directeur du livre au ministère de la culture et de la communication, sera nommé, au cours d'un prochain conseil des ministres, président du Centre Georges-Pompidou, en remplacement de M. Jean Millier, dont le mandat de trois ans vient à expiration fin février.

Né le 20 novembre 1926 à Strasbourg, M. Jean-Claude Groshens est agrégé de droit public et diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg. Il a rédigé une thèse sur « les institutions et le régime juridique des cultes protestants ». Chargé de mission au secrétariat général du gouvernement en 1953, il est ensuite maître de conférences à Grenoble et à Dijon (en 1958), puis professeur à Strasbourg (en 1962), et directeur de l'Institut d'études politiques de cette ville (en 1968).

Il est nommé successivement conseiller technique à la direction des enseignements supérieurs du ministère de l'éducation nationale (en 1968), recteur de l'académie de Nancy (en 1969), directeur de la prévision au ministère de l'éducation nationale (en 1970), recteur de l'académie de Lille (de 1972 à 1975). Début 1976, il devient directeur du livre au secrétariat d'Etat à la culture, fonction qu'il conserve en assurant, de mai à août, la direction du cabinet de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture. Il est également, depuis 1976, président du Centre national des lettres.

Bartok et Schoenberg à l'Opéra-Comique

Il y a longtemps qu'on n'avait pas représenté à Paris *Erwartung*, de Schoenberg, et *le Château de Barbe-Bleue*, de Bartok ; on a pris l'habitude de donner plutôt ces œuvres en concert, car l'action y est toute symbolique et semble pouvoir se passer d'autant mieux de la scène qu'il est rare d'en voir des réalisations convaincantes : *Erwartung*, monologue intérieur d'une femme abandonnée, qui découvre le cadavre de son amant devant la maison de sa rivale, pourrait bien être un rêve, un fantasme de vengeance amoureuse ; quant à la visite du château de Barbe-Bleue par sa dernière épouse, Judith, elle *peut se comprendre comme une* investigation insatiable du passé de l'homme aimé, jusqu'à l'issue fatale.

Mais précisément parce que l'action est symbolique, la dimension théâtrale est indispensable à son épanouissement. C'est en pensant à cela que Schoenberg demandait expressément que la *forêt* soit réaliste : la signification finale de l'œuvre et son énigme n'en ressortiront que mieux. Le fait que dans ces deux opéras l'action proprement dite se réduise à fort peu de chose est en soi un élément d'ordre dramatique, qui ne facilite pas la tâche du metteur en scène, mais avec lequel il doit compter absolument.

Humbert Camerlo, dans sa précédente mise en scène d'*Erwartung* — dans des décors de Maxime Descombin (1), — se conformait fidèlement aux désirs de Schoenberg; qu'il ait éprouvé le besoin d'essayer autre chose, d'accentuer la solitude et l'errance de l'héroïne en la faisant marcher sur des passerelles inclinées depuis les cintres jusqu'au sol pendant les trois premières scènes avant de lui faire jouer la scène finale au pied de cet échafaudage, se conçoit fort bien, mais reste si superficiel, si sophistiqué, que les défauts de l'idée sont beaucoup plus sensibles que toutes les justifications qu'on pourra lui trouver. Le contraste entre les lignes géométriques du décor et le jeu réaliste de l'interprète ne fait qu'accuser le divorce entre le projet du compositeur et ce qu'on a voulu en faire.

Dans *le Château de Barbe-Bleue*, au contraire, l'aspect carcéral de la grande salle, qui n'est ni plus ni moins qu'une prison, reste plausible (le décor est également de Max Schoendorff), et ce que révèlent les sept portes suffit, sans qu'on les montre pour autant, à suggérer les armes, le jardin, les trésors... Les *protagonistes, en accord* avec le lieu imaginaire où ils se trouvent, ont des gestes sobres et chaque fois chargés de signification.

Ainsi, dans ce qu'il donne à voir, le *premier* spectacle est-il manqué, tandis que le second se révèle beaucoup plus heureux. Est-ce la raison pour laquelle on a commencé par *Erwartung*, alors que l'inverse aurait donné de meilleurs résultats ? D'abord, parce que l'opéra de Schoenberg, très court, aurait fait une excellente seconde partie, alors que c'était là un hors-d'œuvre trop épicé auquel succédait un plat de résistence si copieux qu'on avait bientôt hâte qu'il finisse. C'est doublement dommage car *le Château de Barbe-Bleue* est un ouvrage magnifique et c'est seulement le voisinage d'*Erwartung* qui rend redondante son orchestration et pousse ses affirmations tonales ou modales aux limites du tolérable. Le plus triste, c'est que, sans doute, on a compté là-dessus, on n'a pas voulu laisser les spectateurs sous l'impression douloureuse d'*Erwartung*, on s'est préoccupé de « bien finir » la soirée sans voir qu'après Bartok, et sans rien enlever à l'émotion parfois brutale que laisse son *Château de Barbe-Bleue*, la *musique si délicate et subtile de* Schoenberg — si difficile aussi, il faut le dire, et riche d'ambiguïtés — aurait pu la prolonger.

On a pris le parti de donner les deux œuvres en version française, cela se justifie d'autant mieux qu'à défaut d'action la compréhension du livret est un élément décisif pour l'auditeur, et que dans les deux cas les traducteurs (Max Deutsch et M. J. Calvocoressi) se sont efforcés de faire coïncider les accents de *la musique* avec les inflexions naturelles de la langue française ; ils y ont réussi et le fait est assez rare pour qu'on le souligne.

Distribution sans surprise, puisque Viorica Cortez (Judith), Ernest Blanc (Barbe-Bleue) et Suzanne Sarroca (une femme) sont bien connus tous trois, mais, s'il manque encore à la première de posséder complètement son rôle, Ernest Blanc reste exemplaire par l'intelligence du chant et la clarté de la diction. Suzanne Sarroca, enfin, aux prises avec une partition terriblement exigeante, a réussi à chanter *Erwartung* avec une rare justesse d'intonation, au détriment parfois de l'expression dramatique, mais les exclamations à demi parlées que tant de chanteurs substituent au texte original sont si éloignées de l'esthétique de Schoenberg qu'il vaut mieux pécher par excès de fidélité. L'Orchestre de l'Opéra, dirigé par Sylvain Cambreling, occupe naturellement une place décisive dans le destin d'une soirée comme celle-ci ; chacun sait que c'est un orchestre qui peut tout lorsqu'il veut : il a voulu.

GÉRARD CONDÉ.

(1) A l'Opéra de Lyon en 1964 puis salle Favart en 1969.

Le combat de Jean-Etienne Marie

Il n'était que juste de consacrer, comme l'a fait Alain Bancquart, une journée de « Perspectives du vingtième siècle » à Jean-Etienne Marie. Car ce musicien, connu de tous comme un grand metteur en ondes radiophonique, est aussi un compositeur fécond et surtout un penseur de la musique d'aujourd'hui. Son ouvrage sur l'Homme musical *(Arthaud 1976) est certainement un des livres les plus riches d'idées et de « perspectives » de notre époque. Sa haute technicité le rend malheureusement inaccessible au profane.*

« Toute œuvre, écrit Jean-Etienne Marie, est un combat avec soi-même, combat dont il faut bien se sortir dès lors qu'il est engagé. Pourtant ce combat n'a de sens que s'il suppose une volonté profonde, fût-elle implicite, de communication ; sinon il serait trop âpre, à la mesure du silence dont il aurait su s'entourer. » Ces mots résument assez précisément sa grandeur et son drame ; technicien prodigieux, explorateur infatigable des voies les plus nouvelles de l'art des sons, penseur en dialogue avec les meilleures « têtes chercheuses » de la musique comme de la philosophie, Jean-Etienne Marie porte aussi en lui un monde à communiquer. Mais ses nombreuses œuvres semblent ne pas répondre jusqu'à présent aux exigences de ce dialogue avec l'auditeur qu'atteignent cependant des compositeurs aussi totalement étrangers à toute concession, tel Xenakis.

Le dieu de la pluie

Le Trio à cordes *de celui-ci, joué au cours de cette journée, catalogue de procédés d'écriture d'une extrême violence enchaînés à une rigueur exemplaire, n'en est pas moins une création qui empoigne l'auditeur, soumis par cette volonté de fer. Et* Korwar, *de François-Bernard Mâche, élabore une véritable œuvre d'art à partir de l'expérience que tente l'auteur d'effectuer un placage instrumental de clavecin sur les sons purs de la nature mélanésienne.*

Chez Jean-Etienne Marie, la passion de la théorie, de l'expérimentation, semble l'emporter sur les exigences, bien mystérieuses il est vrai, de la communication. Cet inventeur de sons et de structures ne parvient pas à les imposer à la conscience esthétique des auditeurs d'aujourd'hui.

Ainsi dans Vent d'Est, *improvisation du compositeur sur trois cythares à tiers, cinquième et seizième de ton de son ami Julian Carrillo, qui prodigue de très beaux sons épandus dans l'espace, répercutés avec une impressionnante réverbération par la bande magnétique, superbes mobiles isolés qui se muent en bombardement ou cataclysme sans qu'on arrive à déceler un véritable lien compositionnel entre ces événements. C'est encore plus vrai de* Fractal-Sigurai *pour synthétiseur et piano, où les séquences aberrantes provoquées par le piano dans le synthétiseur semblent n'avoir aucun rapport avec l'action initiale.*

A l'opposé, Tlaloc I et II, *qui répond à une structuration mathématique extrêmement rigoureuse, est une sorte de représentation musicale « du fait discontinu et ponctuel de la pluie » (le titre se réfère au dieu mexicain de la Pluie). Et cette transposition au grand orchestre donne d'abord une image très vivante de ce phénomène naturel saisi par une pensée scientifique. Mais il apparaît très rapidement que l'œuvre reste prisonnière de son système intellectuel, s'éloigne du caractère dynamique de la pluie, sans pouvoir y substituer, au-delà de la logique, un processus artistique propre (à la différence par exemple de* Nomos gamma *de Xenakis). De ce fait, l'auditeur reste impassible, ne participe pas, ou réagit avec intolérance, d'autant que l'œuvre imperturbable prolifère jusqu'à atteindre une longueur démente.*

On n'en excusera pas pour autant les musiciens du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, certains violons en particulier, qui bâillaient, parlaient, riaient ou même s'arrêtaient de jouer dans l'exercice de leur profession.

Des autres œuvres présentées au cours de cette journée, on retiendra l'hommage aux pionniers des micro-intervalles, Julian Carrillo et Ivan Wychnegradsky, rendu par le quatuor Michèle Margand ; Une et multiple *pour piano et dispositifs électro-acoustiques de Vandenbogaerde et, surtout, une œuvre très intéressante pour ordinateur,* Hypatia, *du groupe BBK (Barbaud, Brown, Klein), sur un son apparemment unique du genre clochette, jeu changeant de tempi, de rythmes, aux figures inépuisablement renouvelées dont les irrégularités fondamentales sont admirablement réglées pour l'oreille humaine : vers la fin, le son percuté se change en petites vagues sonores de caractère choral, miroitantes et irisées, d'un charmant effet. La technique ici a su rejoindre la conscience esthétique.*

JACQUES LONCHAMPT.

NOTES

Cinéma

« TÊTES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN » de William Friedkin

Sur fond de vérité, l'incroyable aventure d'un gang de Pieds Nickelés américains. Cela se passe à Boston en 1950. Après quelques casses minables, le Croquignol de la bande a l'idée de dévaliser les coffres de la Brink's, l'entreprise de transport de fonds bien connue. Un gros ahuri, un ancien G.I. mal remis de ses émotions, et divers comparses sont de la partie. Le plus étonnant est que le hold-up réussit. Devant l'importance du butin (2 millions de dollars), le F.B.I. soupçonne les communistes et mobilise ses limiers. Nos Pieds Nickelés sont finalement arrêtés. Mais leur magot étant resté introuvable, un « post-scriptum » nous assure qu'à leur sortie de prison ils vécurent des jours heureux.

William Friedkin a mis ce film en scène avec plus de bonne humeur que de génie. Tout en utilisant les ressources, le suspense d'une très classique histoire de gangsters, il la détraque de l'intérieur en insistant sur la maladresse de ses guignols.

Les tics et la perpétuelle agitation de Peter Falk, cerveau du groupe, font sourire. La seule scène dramatique du film permet à Waren Oates de s'imposer. Dans la carrière chaotique de Friedkin (« French Connection », « l'Exorciste »), ce divertissement burlesque ne laissera guère de traces.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« TOUS VEDETTES » de Michel Lang

On peut juger les films de Michel Lang exécrables parce que, voulant être commerciaux, ils ne reposent que sur des clichés et une vision du monde pire que simpliste. Cela dit, Michel Lang est un bon réalisateur, et sa comédie musicale, « Tous vedettes », ratée faute de goût, est bien mise en scène.

Dans « l'Hôtel de la plage », Michel Lang réussissait à faire vivre plus de vingt personnages. Il recommence ici, avec une bande de jeunes élèves du Conservatoire qui veulent devenir des stars du show business. Dès que les acteurs se mettent à parler un peu trop longtemps en plan fixe, la bêtise des dialogues et des situations devient insupportable.

La musique de Mort Shuman est correcte, les chansons bien amenées, la chorégraphie inexistante, Rémi Laurent, joli garçon un peu ridicule (ce n'est pas de sa faute). « Tous vedettes » est un film d'une inspiration fort pauvre...

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

«INTIMITÉ», de Charles Tordjman

Elle et lui sont mariés. Elle est sensible, il est brusque. Il a plus du mètre quatre-vingts, c'est lui qui prend les décisions. Elle se laisse conduire par la main, mais si l'envie lui en prend, elle lui crache à la figure.

En même temps elle dispose d'une vaillance millénaire. En même temps il n'est, sur son épaule, qu'un gros bébé. Qui justement, parce qu'il est faible, pourrait un beau jour décamper. Oui, la crainte de l'abandon, chez elle, est une idée fixe. Bref, ils sont l'épouse et le mari classiques, qui oublient par moments leur affectueux enfer, quand ils s'embrassent.

Là, c'est la saison des vacances; les voilà partis pour Venise à bicyclette. A moins que ce ne soit une rêverie, parce que le paysage qu'a construit Iannis Kokkos, la route goudronnée, le talus avec ses arbres maigrichons sont encastrés dans les cloisons préfabriquées d'un immeuble : comme si ce paysage était situé sous l'immeuble, à la place du parking, ou même dans la chambre de nos deux vélocipédistes.

Que les voyons-nous faire ? Que les entendons-nous dire ? Des riens. Ils se mouchent. Ils se demandent s'il fait trop chaud. L'un préfère les haricots verts, l'autre les haricots blancs. Ils ôtent leur chemise. Ils la remettent. Ils récitent des comptines, d'un ton frais. C'est le théâtre nouveau cri, le « théâtre du quotidien », qui se refuse à engager une action et un dialogue définis, qui se donne pour règle de planer dans le « non-dit », le « non-fait », dans du diaphane épidermique.

Il y a eu par le passé des saynètes faites un peu comme ça, chez Henri Monnier, chez Jules Renard, surtout chez Lavedan et Tristan Bernard, lorsqu'ils croquent les scènes fugitives au moyen du dialogue seul. Et puis, surtout, quantité de séquences de cinéma ont été faites, ont été jouées, sur ce principe, entre le silence et l'abandon, des séquences de répit.

Alors, « théâtre du quotidien », pourquoi pas ? Mais attention : pour être laconique, succinct, il faut plus de moyens, plus de travail peut-être, que pour blouser son monde avec un torrent d'à-peu-près.

En théorie pure, le « théâtre du quotidien » peut se justifier et se gloser à qui mieux mieux, et l'*idée* d'un tel théâtre se rattache aisément à des courants de pensée actuels, déterminés par la marche de l'univers, se rattache aussi bien à des musiques, des peintures, encore une fois des cinémas, qui existent en soi. Mais l'idée ne suffit pas, la théorie non plus, il faudrait que ce théâtre voie le jour, qu'il transcende l'insignifiance. Il n'a eu droit jusqu'ici qu'à l'asphyxie de ce cabinet noir ou Jeanne, par la méchanceté d'Hugo, était au pain sec.

Intimité, œuvre de Charles Tordjman, est joué par Chantal Mutel et Jacques Pieller. Musique de Jean-Louis Méchali. Ces citoyens, lorsqu'ils s'en tiennent au théâtre sans quotidienneté forcée, travaillent pour le mieux en Lorraine.

MICHEL COURNOT.

★ Petit TEP, 20 h. 30.

VARIÉTÉS

Que faire du Concert Mayol ?

La Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (C.G.T.) présente un gala ce lundi 21 janvier, à 20 h. 30, au Concert Mayol, afin que cette salle aujourd'hui fermée puisse rouvrir en se renouvelant, en devenant, selon la F.N.S.A.C., un *« foyer d'attraction et d'animation pour le public de la capitale, un centre moderne d'expression pour le music-hall, les variétés, le rire et la chanson ; avec son école, un tremplin pour les nouveaux artistes »*. Lucienne Boyer, Jacqueline Danno, des artistes du Casino de Paris et des Folies Bergère, participeront à ce gala.

Ouverte en 1867 sous le nom de Concert Parisien, la salle du 10, rue de l'Echiquier fut d'abord un café-concert parmi tant d'autres (l'Eldorado, la Scala, le Petit Casino), qui afficha notamment Dranem, Paulus, puis Yvette Guilbert et Félix Mayol, qui y chanta *Viens poupoule, A la Martinique, A la cabane Bambou*, avant de devenir propriétaire de l'établissement, en 1910, de lui donner son nom, et d'en faire une sorte de music-hall en miniature. D'autres hommes de spectacle (Henri Varna, Saint-Granier) reprendront ensuite la salle où passeront, entre les deux guerres, Lucienne Boyer et Fernandel.

Depuis longtemps, le Concert Mayol présentait, dans un théâtre de plus en plus vétuste, des revues déshabillées d'une pauvreté et d'une médiocrité affligeantes et qui n'intéressaient qu'un public de plus en plus clairsemé. Face à la mutation des spectacles à vocation érotique et faute d'investissement, le Concert Mayol a décliné jusqu'à fermer ses portes.

Peut-on transformer demain le Concert Mayol en un « centre d'expression pour le music-hall », comme l'affirme la F.N.S.A.C. ? C'est peut-être oublier que les dimensions de la salle sont vraiment trop réduites pour les variétés d'aujourd'hui, où la musique et, donc, les musiciens occupent une place importante. Nous ne sommes plus à l'époque où le théâtre des Trois-Baudets propulsait dans la chanson Georges Brassens, Jacques Brel et Guy Béart.

Il est vrai que les salles font défaut à Paris pour les variétés et aussi pour le rock, qui est obligé aujourd'hui de se réfugier au Pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne. La nécessité d'un autre ensemble (grande salle de cinq mille à six mille places, petite salle de huit cents à mille places) que celui qui existe au Palais des Congrès ne fait pas de doute depuis déjà longtemps.

CLAUDE FLÉOUTER.

CINÉMA

« LE MAGICIEN DE LUBLIN » de Menahem Golan

Le Magicien de Lublin est l'adaptation d'un roman d'Isaac Bashevis Singer (prix Nobel de littérature 1978) et le seul film tiré, jusqu'ici, de ses œuvres. Menahem Golan, réalisateur israélien (*Opération Thunderbolt*), a tourné, en partie, en décors réels, à Berlin, et, avec le concours, pour la reconstitution de Lublin, de Jurgen Kiebach, directeur artistique allemand de *Cabaret*, cette histoire d'un juif polonais de la fin du siècle dernier. Yasha est un illusionniste, qui rêve de voler comme les oiseaux; un magicien qui séduit et trompe les femmes. Détaché de la religion juive, mêlé aux « gentils », cherchant, à Varsovie, l'argent et la gloire, il connaît un échec retentissant, prend conscience de ses impostures et revient à Lublin pour vivre en « saint ».

Les images sont fort belles et la mise en scène de Menahem Golan rappelle parfois, dans la frénésie, la tendance baroque, *la Terre de la grande promesse* de Wajda. Cela ne correspond pas à l'écriture dépouillée du roman. Mais, à travers une évocation spectaculaire, une atmosphère judéo-polonaise bien rendue, les visions esthétiques du réalisateur traduisent l'univers de mensonge et de leurres dans lequel se complaît Yasha et le conflit qui le dévore. Au milieu d'un grouillement de personnages étranges (interprétés pas Louise Fletcher, Valérie Perrine, Lou Jacobi, Shelley Winters, Warren Berlinger, Maia Danziger), Alan Arkin, nerveux, tendu, hanté, apparaît comme un masochiste jouant avec l'échec, poussant ses acrobaties en tous genres jusqu'à l'autodestruction et faisant du repentir, de la macération mystique dans une cellule de briques, une dernière illusion. Ce n'était pas aussi évident, aussi accentué, dans le roman dont le cinéaste, en donnant sa propre « lecture », a modifié, curieusement la fin.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ Au Festival du film fantastique d'Avoriaz, le grand prix a été attribué à « Time after Time » (« C'était demain »), de Nicolas Meyer (Grande-Bretagne), qui a obtenu également l'Antenne d'or décernée par Antenne 2. Le prix spécial est allé à « Mad max » (« Matière hurlante »), de George Miller (Australie) et à « When a stranger calls » (« Terreur sur toute la ligne »), de Fred Walton (Etats-Unis), qui a reçu aussi, ex aequo avec « Fog » (« Brouillard »), de John Carpenter (Etats-Unis), le prix de la critique internationale.

MERCREDI

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Un cœur simple.
Théâtre de Ménilmontant (227-81-87), 20 h. 30 : Phèdre.
La Forge (371-71-89), 20 h. : De vive voix.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Simul et singulis.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Hommage à Maurice Clavel.
Centre Pompidou (278-79-95), 19 h. 30 : Drôles de gens ; 20 h. 30 : la Revue « Clivages » (débat).

Les autres salles

Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : J. Thibault.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : la Légende de Rama et Sita.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Fontaine (874-74-40), 18 h. 30 : la Voix humaine.
Forum des Farfadets (585-80-67), 20 h. 30 : Dérive.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Ici dérisoire.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.
Musée des monuments français (727-35-74), 20 h. 30 : Une fille à brûler.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre de l'Union (651-25-20), 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser ?
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Odeurs.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Les babouches font du rock mou.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Contraste.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Jazz, pop', folk

Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Arcane V ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Cité internationale (589-67-57), 21 h. : P. Couton, G. Fischer, folk.
Dreher (233-48-44), 22 h. : B. Burrowes, R. Raux, M. Grallier, J.-F Jimmy Clark, Sangona.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Jauk d'A. Lemal.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. C. Dutoit, sol. H. Szeryng (Bach, Mozart, Stravinski).
Théâtre des Champs-Elysées 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine-Metz, dir. M. Tabachnik, sol. E. Ameling (Mahler).
Athénée, 21 h. : V. de Los Angeles, soprano ; G. Parsons, piano (Lully, Campra, Fauré, Hahn, Ravel, Debussy).
FIAP (589-89-15), 21 h. : les Dominos (Purcell, Haendel, Monteverdi, Couperin).
Radio-France, studio 106, 20 h. 30 : Quatuor Chilingirian, sol. I. Cooper (Schumann, Britten, Dvorak). — Grand auditorium, 20 h. 30 : *Cycle acousmatique, régie électroacoustique I.N.A.-G.R.M., dir. de l'Acousmonium F. Bayle.*
American Center, 21 h. : Jay Gottlieb (Kolb, Ives, Cowell, Fennimore, Shifus!).
Sorbonne, amphithéâtre, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M (Bosseur, Varèse, Bereau, Chaynes, Vandenbogaerde).
Eglise Notre-Dame de Clignancourt, 20 h. 30 : les Baladins de Lutèce, orchestre instrumental et chanteurs, dir. Dominique Servais.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : S. Raton, J.-J. Sicurani ; 23 h. 30 : Segelstein.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle.
Cafessaion (278-46-42), 21 h. 30 : J. Charby.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Mirandière (229-11-13), 20 h. 45 : le Nouveau Locataire.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 45 : Abadi-don ; 22 h. 30 : R. Marino.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : P. Prévost ; 22 h. : Bravo and Son. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Y. Dautin ; 21 h. 30 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : D. Kaninka ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : On vous écrira.

Dans la région parisienne

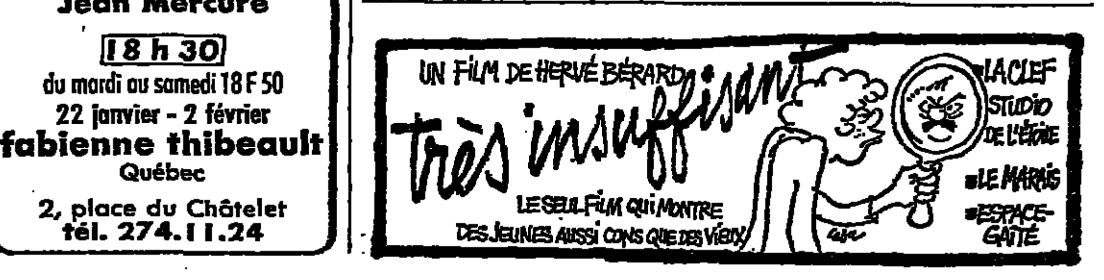
La Courneuve, 20, avenue Lénine, 20 h. 45 : le Cirque impérial.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 21 janvier





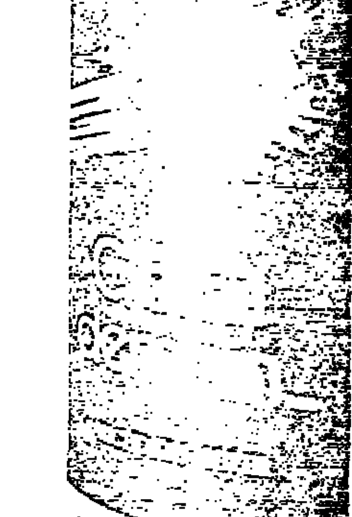




cinémas

Les films nouv...

ROMY



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Manteau, de Kozintsev et Trauberg ; 19 h. : La maison où je vis, de L. Koulidjanov) ; 17 h., Cinéma italien : le Manteau, d'A. Lattuada ; 21 h. : Sept jours en Perse (cinquième épisode), de J.-M. Leuven.

Les exclusivités

ALLIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
ALORS, HEUREUX ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
AMOUR EN PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e, (805-51-33).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69)
AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H sp.
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) : Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES BRONZÉS FONT DU SKI (Fr.): Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE? (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33); Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. ital.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36), La Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Athéna, 12e (343-07-48).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (742-03-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE GAGNANT (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).

MERCREDI



Les films nouveaux

BASTIEN BASTIENNE, film français de Michel Andrieu : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE SOLEIL EN FACE, film français de Pierre Kast : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassiens, 14e (329-83-11).
TRES INSUFFISANT, film français de Hervé Bérard : Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
MAMITO, film français de Christian Lara : Palais des Arts, 3e (272-62-98), la Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
GENESE D'UN REPAS, film français de Luc Moullet : Forum des Halles, 1er (297-53-74), la Clef, 5e (337-90-90).
TOUS VEDETTES, film français de Michel Lang : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72), Paris, 8e (359-53-99), Balzac, 8e (561-10-60), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU, film français de *Marc Henri et Alexandre* Wajnberg : la Clef, 5e (337-90-90)
RETROSPECTIVE M. DE OLIVEIRA (voir les festivals).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE REGNE DE NAPLES, film allemand de Werner Schroeter. (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LE MAGICIEN DE LUBLIN, film américain de Menahem Golan. (v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN, film américain de William Friedkin (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Paramount-City, 8e (225-45-76), (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LIES PAR LE SANG, film américain de Terence Young : (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
HAINE (Fr.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I... COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Wepler, 18e (387-50-70).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LINUS (Suéd.) (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MAMAN A CENT ANS (Esp.) (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.o. et v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
METEOR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) (en matinée).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
QU'IL EST JOLI GARÇON, L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
RATATAPLAN (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), J., S., Mar.
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Mer., V., D., L.
LE TAMBOUR (All. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., vers. ang.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40); Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ANNE ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6 (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34) H.Sp.
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.
BAMBI (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BARBE NOIRE (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).
LA BETE (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29)
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAP HORN (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) en soirée.
CARL MAY (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) L.
CLEOPATRE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES CONTREBANDIERS DU MOONFLEET (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) Mer., V., D., Mar.
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CYCLONE A LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUELLISTES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENCHAINEES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60)
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
IF (Ang., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE JOUR SE LEVE (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LADY SINGS THE BLUES (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LUCKY STARS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) sf. L.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MON ONCLE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SPECIAL PREMIERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : André-Bazin, 13 (337-74-39).
WEEK-END (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-47-57).

Les séances spéciales

DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h
LA FEMME DU GANGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 18 h.
FILMS EXPERIMENTAUX : Olympic, 14e (542-67-42), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
SCHUBERT (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 45.
WOMEN (A., *, v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
ZARDOZ (A., *, v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.

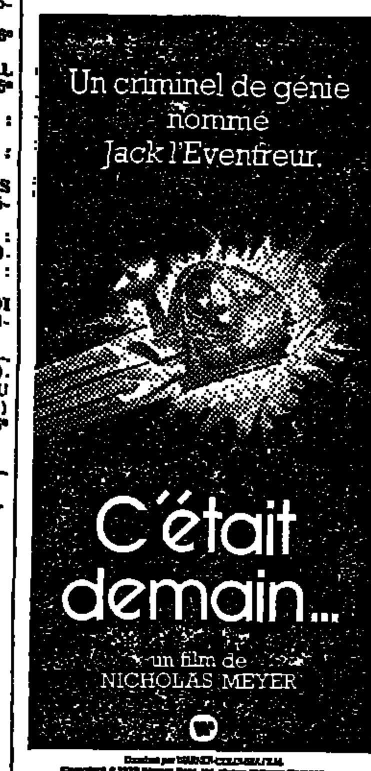
Les festivals

FRED ASTAIRE (v. o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Grande Farandole.
RETROSPECTIVE MANUEL DE OLIVEIRA (v. o.), Action-République, 11e (805-51-33) : le Passé et le Présent. — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : l'Acte du printemps.
MARX BROTHERS (v. o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
LES STARS D'HOLLYWOOD (Errol Flynn (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Fleuve sauvage.
CALIBRE 38 (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Baiser du tueur.
HITCHCOCK (v. o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) : Complot de famille.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge ; Crin-Blanc.
WIM WENDERS (v. o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

MERCREDI



MERCREDI



MERCREDI



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 21 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 **Un, rue Sésame.**
19 h **C'est arrivé un jour.**
Le vingt-troisième joueur.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
N'attendez pas le dernier moment pour penser aux vacances
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 45 **Les beaux joueurs.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « l'Etranger ».**
Film italien de L. Visconti (1967), avec M. Mastroianni, A. Karina, B Blier, G. Wilson, B Cremer, G Géret.
A Alger, en 1937, un employé français que rien ne semble toucher, ni la mort de sa mère ni l'amour d'une femme, tue un Arabe sur la plage et refuse d'expliquer son acte
Adaptation, très fidèle à la lettre, du roman philosophique d'Albert Camus. Film très discuté par la critique française, mal compris sans doute et qui appelle une révision.
22 h 5 **Portrait : Albert Camus.**
Emission de C. Clairval. Réalisation P Vecchiali.
23 h 35 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : Cartes sur table.**
Avec M Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste.
21 h 40 **Document : L'espérance en la France.**
Prod. M. Jullian. Réal. J.-J. Bloch.
Première des quatre émissions consacrées aux Mémoires du comte de Paris, et qui sont la version filmée du livre Mémoires d'exil et de combat*, Soixante ans d'histoire de France. Une utile contribution à la connaissance de ce siècle.*



22 h 35 **Variétés : Salle des fêtes.**



23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 **Tribune libre.**
Jacques Charpentier.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : les Normands.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma public : « Cours après moi que je t'attrape ».**
Film français de R. Pouret (1976), avec A Girardot, J.-P Marielle M. Tolo, G. Fontanel, D Prevost, S Rougerie, C Laurent.
Un percepteur et une tondeuse de chiens chics, tous deux quadragénaires, se rencontrent par le truchement d'une annonce matrimoniale et vont de malentendus en querelles avant de trouver le bonheur ensemble
Un divertissement parfaitement anodin, platement mis en scène mais vaillamment défendu par le couple Girardot-Marielle.
21 h 55 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, **Feuilleton** : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, **Présence des arts** : à la recherche de Pierre Molinier.
20 h., **Carte blanche** : « Où donc est la nuit ? », de M.-G. Valentini, réal : A. Lemaître, avec J. Magre, M. Lonsdale, M. Eyraud, C. Laborde J.-P. Leroux et J. Topart.
21 h., **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : les moniales.
22 h. 30, *Nuits magnétiques* : sortie de secours

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, **Six-Huit** : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., **Chasseurs de son.**
20 h. 30, **Concert en direct de Berlin** : « Octuor pour instruments à vent » (Stravinsky), « Trio pour cordes » (Schönberg), « Sérénade en si bémol » K 361 pour treize instruments à vent « gran Partita » (Mozart), par l'Ensemble à vent de l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin et le Trio à cordes de Berlin.
22 h. 30, **Ouvert la nuit** : musique de chambre, la musique se livre : Wagner (revue « Obliques ») ; 23 h., Italienne : œuvres de Fiorenza, Paisiello, Porpora et Viviani ; 1 h., Douces musiques · Pierné, « Concertstück pour harpe », « Concerto pour piano », « Cydalise et le chèvre-pied », « Airs à danser ».

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 21 JANVIER

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du magazine « Cartes sur table » d'Antenne 2, à 20 h. 30.

Mardi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 35 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Les après-midi de TF 1.**
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri 13 h 50, Etre à la une ; 14 h 5, Marées en Cotentin ; 14 h 25, Variétés ; 14 h 30, Série : Amicalement vôtre (n° 8) ; 15 h. 20, Variétés ; 15 h 25, Regard des femmes sur la société : les femmes qui n'existent pas ; 16 h. 25, Chant et contre-chant ; 16 h. 50, Mardi guide ; 17 h 10, Livres service ; 17 h 30, Vie pratique ; 17 h 35, Variétés ; 17 h 40, Cuisine ; 17 h. 55, Variétés.
18 h **TF 4.**
18 h 55 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
XY + XX
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les beaux joueurs.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Dramatique : « Comme chien et chat ».**
Réal Roland-Bernard, avec G Casadesus, R Manuel P Barreau, G Beauvilliers
Un chien et une chatte. Un vieux monsieur, une vieille dame. Quand les animaux deviennent le moteur de l'histoire... d'une rencontre.
22 h 5 **Une femme, une époque : Un ... raire Chanel.**
Réalisation R Milcent
Après Colette, Joséphine Baker, Virginia Woolf, voici « Coco » Chanel, petite-fille de forains, humiliée par la misère et qui, tout au long de sa longue existence, dissimule sa difficile jeunesse. Qui embellit la réalité et els corps, séduit et terrorise.
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Vivre avec un malade.
15 h **Emissions pédagogiques.**
16 h **Libre parcours.**
17 h 20 **Fenêtre sur... Seva Sangh Samiti.**
Un espoir pour les enfants de Calcutta.
17 h 50 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 40 **Les dossiers de l'écran : « le Transfuge ».**
Télé-film de D. Lowell Rich. Avec Alan Arkin
Le 23 novembre 1970, un navire américain remettait aux autorités soviétiques un marin soviétique, M. Simas Kudirka, avide de liberté, qui avait sauté du bateau de pêche où il travaillait et que les Américains avaient repêché. L'affaire suscita l'indignation aux Etats-Unis. Une longue histoire commençait pour M. Kudirka.
22 h **Débat : La libre circulation des hommes.**
Avec MM Simas Kudirka, Arthur Goldberg, Moshe Eidelman, Mme Lenka Brychtova.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h **Ministère des universités.**
18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
Centre national des jeunes agriculteurs
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Hugues Capet.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma pour tous : « Banco à Bangkok pour OSS 117 ».**
Film français d'A Hunebelle (1964), avec K Matthews A-M Pierangeli, R. Hossein, D Wilms G Ratib H Virloleux (rediffusion)
Un agent secret français lutte, en Thaïlande contre une secte asiatique qui veut propager le virus de la peste pour exterminer les Blancs
Les vieux et détestables clichés du « péril jaune » dans un film d'espionnage fort médiocre (d'après un roman de Jean Bruce).
22 h 25 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, **Matinales.**
8 h., **Les chemins de la connaissance** : le sel de la terre (la guerre du sel) ; 8 h. 32, Robert Minder : les séquelles de la guerre de 1870 ; 8 h 50, l'écorce des jours.
9 h. 7, **La matinée des autres** : Mohamed Abdullé Hassan, poète guerrier de la corne de l'Afrique
10 h. 45, **Un quart d'heure avec..** P A. Toutain et J Falaize : « Un guide en images : les trains ».
11 h. 2, **Tribune internationale des compositeurs** (et à 17 h. 32).
12 h. 5, **Agora** : avec Guy Albert : « La foi des rues ».
12 h. 45, **Panorama.**
13 h. 30, **Libre parcours variétés.**
14 h., **Sons** : Amsterdam... une ville au bord de l'eau.
14 h. 5, **Un livre, des voix** : « Terres de vent, terres de songe », de N. Saudray.
14 h. 47, **Magazine international.**
16 h. 35, **Contact** (et à 17 h. 25).
16 h. 50, **Actualité** : le palais d'Orsay, musée du dix-neuvième siècle : la muséologie et l'architecture.
18 h. 30, **Feuilleton** : « Aimé de son concierge », d'après E. Chavette.
19 h. 30, **Science et défense** : les sous-marins de la force de frappe.
20 h., **Dialogues avec...** A. de Sedouy et G. Klejman : le droit à la différence.
21 h. 15, **Musiques de notre temps** : avec R. Gagneux.
22 h. 30, **Nuits magnétiques** : bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., **Quotidien musique** : 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, **Le matin des musiciens** : « Cosi Fan Tutte », Acte I, scènes 7 à 12.
12 h., **Musique de table** : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Texas blues ; 13 h., Les mécènes de la musique.
14 h., **Musiques** : Les chants de la terre, un instrument de musique africain : la sanza ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de 7 à 9 ans) ; 15 h., Instruments oubliés : les Mélanges, œuvres d'A el Sablo, Mainerio, Arbeau, J. del Encina, Praetorius ; 16 h., Les cercles musicaux : Haydn, ses amis, ses élèves, « Messe solennelle en ut majeur » (Fils), « Partita pour instruments à vents » et « Concerto pour clarinette » (Krommer-Ktammer), « Symphonie n° 81 » (Haydn).
18 h. 2, **Six-Huit** : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., **Nouveaux talents, premier sillons** : Marie-Catherine Girod, « Cinq préludes », « Sonate n° 5 » et « Deux poèmes » (Scriabine).
20 h. 30, **Concert de musique de chambre** (en direct de Radio-France) : « Octuor en mi bémol majeur opus 13 » (Beethoven), « Concerto pour hautbois et dix instruments » (Weber), « Sérénade opus 44 » (Dvorak), par l'ensemble à vent Maurice Bourgue.
23 h., **Ouvert la nuit** : Domaines de la musique française, Maurice Duruflé, « Danses pour orchestre », « Divertissements, danse lente et tambourin », « Pièces pour orgue », par M. Duruflé, et « Requiem » ; 1 h., Mille ans de musique sacrée en France : Polyphonie du XIIIe, Ars Nova, Machaut à la cathédrale de Reims.

CARNET

Naissances

— Séverine, Marie-Estelle et leurs parents sont heureux d'annoncer la naissance de
Marianne DADU,
le samedi 12 janvier 1980.
Le Haut-Burillon, 50000 Saint-Lô.

— Dominique CLAUDET et Claude BOUKOBZA, Sarah et Sophie, ont la joie d'annoncer la naissance de
Joachim, Paul,
le 18 décembre 1979.
52, rue Jacob, Paris (6e).

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Habib ABBOUD BLANCO,
architecte et urbaniste,
survenu brutalement à Beyrouth, le 15 janvier 1980, dans sa trente-neuvième année.
De la part de ses amis.

— M. Antoine Bastin et Mme Christine Jacomet, François, Laurence, Séverine, Jérôme et Grégoire, font part de la naissance et du rappel à Dieu de
Victor BASTIN,
22 novembre 1979-14 janvier 1980,
leur fils et frère.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 janvier 1980.

— Oran, Nancy.
Le docteur Kandyl et Mme, née Baugue, et leurs enfants, font part du décès de leur père et grand-père
M. Paul BAUGUE.
Les obsèques ont lieu le lundi 21 janvier, en l'église de Heillecourt (Meurthe-et-Moselle), à 15 heures.
Ils rappellent à votre souvenir la mémoire de
Mme Albertine BAUGUE,
son épouse, décédée le 1er janvier 1980.

— M. Guy Caire et ses enfants Emmanuèle et Gilles-Bruno,
M. et Mme Maurice Emanuely, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Charlotte Caire-Picollet, ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Guy CAIRE,
née Mireille Emanuely,
conseiller administratif
au rectorat de Versailles,
survenu le 19 janvier 1980, à l'âge de quarante-huit ans.
Les obsèques auront lieu à Versailles, cimetière des Gonards, le mardi 22 janvier, à 9 heures.
Rendez-vous entrée principale du cimetière, rue Porte-de-Buc.
Ni fleurs ni couronnes.
8, allée des Gardes-Royales,
78000 Versailles.
2 A, rue de la Ceinture,
78000 Versailles.

— Mme Paul Cormerais et ses enfants ont la douleur de faire part du décès du
colonel Paul CORMERAIS (E.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
leur époux et père, survenu le 19 janvier 1980, à Versailles.
Le service religieux aura lieu le mercredi 23 janvier, à 15 h. 30, en l'église Saint-Symphorien de Versailles.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, place Robert-Deny,
78000 Versailles.

— Mme Ernest Cousseran,
Mme Claire Richet,
M. et Mme Paul Cousseran,
M. et Mme Jean-Michel Place et leurs enfants,
M. et Mme Serge Cousseran,
M. et Mme Alain Cousseran,
MM. Olivier, François et Pascal Cousseran,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Ernest COUSSERAN,
inspecteur principal honoraire
de la jeunesse et des sports,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
qui s'est éteint à Bligny (Essonne), le 18 janvier 1980, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Limours (Essonne), le mardi 22 janvier, à 14 h. 30.
19, avenue de la Gare,
91470 Limours.

— Mme René Dupuis de Cultures, son épouse.
Ses neveux et nièces.
Et sa fidèle gouvernante.
ont la douleur de faire part du décès de
M. René DUPUIS de CULTURES,
survenu le 17 janvier 1980.
Les obsèques seront célébrées le mardi 22 janvier, à 13 h. 45, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, avenue Bosquet, 75007 Paris.

— M. et Mme Dimitri Farandjis,
M. et Mme Stelio Farandjis,
ont la douleur de faire part du décès de leur père.
M. Panayotis FARANDJIS,
survenu le 19 janvier 1980.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 23 janvier, à 11 heures, en l'église orthodoxe, 100, avenue Maurice-Berteaux, à Sartrouville (95).
46, rue de Fécamp, 75012 Paris.

— Mme Claude Godechot,
Martine et Bernard Créange,
Jean-Pierre et Martine Godechot,
Elisabeth et Jean-François Denes, ses enfants,
Philippe, Alain, Stéphane, Hervé, Eric, Nathalie, ses petits-enfants,
Le doyen et Mme Jacques Godechot,
Marcel et Francy Seligmann,
Pierre et Francette Seligmann, ses frères et sœurs,
font part du décès de
M. Claude GODECHOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
survenu brutalement le 17 janvier 1980.
Les obsèques auront lieu le 22 janvier 1980, dans l'intimité familiale.
4, square Villaret-de-Joyeuse,
75017 Paris.

— Mme Robert Villers (Paule Neuveglise) et ses enfants,
Marina et Nicolas Villers,
Mme Caroline Wichner,
ont la douleur de faire part de la mort de
Robert VILLERS,
leur époux, père et fils.
Les obsèques seront célébrées mardi 22 janvier au cimetière du Montparnasse.
Réunion à 11 h. 30, porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Gilbert Weil et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul WEIL,
née Marcelle Lévy,
leur mère et grand-mère, survenu à Paris, le 15 janvier, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— La famille du
docteur Francis DAYAN
rappelle son souvenir à l'occasion du troisième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le onzième anniversaire du rappel à Dieu du
médecin général inspecteur Raymond DEBÉNÉDETTI,
une prière est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir, en union avec la messe célébrée le samedi 26 janvier, à 18 h. 15, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laversan, à Paris (5e).

— Pour le premier anniversaire de la mort de
M. Jean-Claude MOUDEN,
une messe sera célébrée le samedi 26 janvier, à 11 heures, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran.

Communications diverses

L'Institut de sciences humaines d'Avignon (I.S.H.A.) organise les 2-3 février 1980 un séminaire de formation d'élèves débutants à la psychanalyse structurale.
Participation aux frais pour l'ensemble du week-end : 500 F par personne ou par foyer.
Inscriptions renseignements : M. Régul, 54, rue de Turbigo, Paris (3e). I.S.H.A., 9, place Saint-Didier, Avignon (90). Tél. : 81-44-04. Samedi 2 février, à 20 h. 30, Hôtel moderne, 8 bis, place de la République, Paris (11e). Conférence : « La psychanalyse et l'expérience religieuse ».
Participation aux frais : 30 F.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

PRESSE

LES JOURNALISTES C.G.C. ET LA CRISE DE « L'AURORE »

Le Syndicat des journalistes C.G.C., dont le conseil national s'est réuni le 18 janvier, s'est penché particulièrement sur la situation à *l'Aurore* et la procédure du licenciement engagée contre quarante-cinq journalistes. Le communiqué final révèle que le syndicat C.G.C. est intervenu auprès de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, afin d'attirer son attention sur *« une situation issue de l'attitude suicidaire des ouvriers du livre et des détenteurs du capital »*. Demandant aux pouvoirs publics de *« donner à la presse quotidienne parisienne les moyens d'échapper au coût excessif de la fabrication »*, cette organisation souhaite *« sans se faire d'illusions, que les éventuels candidats au rachat de* l'Aurore *se manifestent rapidement »* et *« soutient ses délégués à* l'Aurore *dans leur volonté d'apporter à chaque cas particulier des solutions pratiques »*. Le syndicat C.G.C. *« s'élève en outre contre les mesures administratives qui ont brisé l'unité de l'équipe rédactionnelle de* l'Aurore ».

GRÈVE A L'A.F.P.

Les services français de l'Agence France-Presse (Paris, province, économique, photo et sport hippique) sont interrompus le lundi 21 janvier, de 10 heures à 22 heures. « En raison d'une grève décidée par le personnel journaliste à l'appel des syndicats S.N.J., C.G.T. et C.F.D.T. seuls seront diffusés les flashes et les bulletins », précise la direction.

Une assemblée générale des journaliste de l'agence est prévue mercredi 23 janvier, au cours de laquelle sera examinée la réponse donnée par la direction au cahier de revendications (prime de langue, plan minimum de carrière, revendications spécifiques aux correspondants de province) déposé par l'intersyndicale.

● *L'Association des anciens de Sciences Po* organise, le mardi 29 janvier, à 12 h. 45, 9, avenue Franklin-Roosevelt, un débat sur le thème : « Nouveau journalisme et nouvelle presse : mythe ou réalité ? » MM. Jean-François Bizot *(Actuel)*, Jean-François Fogel *(Paris-Hebdo)*, Jean-Claude Guillebaud (collaborateur au *Monde*), Serge July *(Libération)* et, sous réserve, Cavanna *(Charlie-Hebdo)* participeront au débat. (Participation aux frais : 95 F par personne, à faire parvenir à l'Association, 187, bd Saint-Germain (7e), avant le 25 janvier.)



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Combien gagnent les salariés français

Dans l'industrie et le commerce, les basses rémunérations restent nombreuses

Les salaires nets (après déductions sociales) ont augmenté en 1979 moins vite que les prix, vient de confirmer le ministère du travail (« le Monde » du 17 janvier). A combien s'élèvent-ils exactement ? L'actualisation des statistiques officielles fournit la réponse : au début de cette année, le salaire net mensuel est de 4 420 F en moyenne pour les hommes et de 3 035 F pour les femmes (13e mois compris) dans le commerce et l'industrie. Si 3 % de salariés (4,2 % des hommes, 0,5 % des femmes) gagnent désormais plus de 1 million de centimes par mois, 33 % ne touchant encore que 2 680 F ou même moins (une fois les cotisations sociales déduites) ; c'est le cas d'une femme sur deux et d'un homme sur quatre. Les salaires cités ici s'entendent évidemment avant impôt sur le revenu.

LES rémunérations des salariés du secteur industriel et commercial sont connues en France avec une grande précision puisque déclarées chaque année au fisc par les employeurs. Mais elles ne le sont qu'avec un certain retard, dû à la centralisation des états comptables et à la durée de leur dépouillement. Leur actualisation est donc indispensable.

Elle pose un double problème. L'un traditionnel : l'éventail des salaires tendant à se resserrer, mais de façon inégale selon les années, le coefficient de mise à jour doit être différent pour chaque catégorie professionnelle et modulé chaque année en fonction du plus ou moins grand rétrécissement de l'éventail au cours de la période écoulée ainsi que de l'évolution des horaires de travail. La seconde difficulté est plus récente : l'alourdissement des cotisations sociales, particulièrement en 1979, nécessite que l'on ne se contente pas d'actualiser les statistiques officielles en fonction des taux de salaires bruts constatés depuis le dernier dépouillement des documents fiscaux ; une réfaction doit être opérée pour tenir compte de la majoration des prélèvements sociaux.

L'I.N.S.E.E. avait procédé à une telle actualisation au printemps dernier (1). Nous l'avons complétée, avec le double souci indiqué ci-dessus. Les résultats de cette mise à jour au 1er janvier 1980, consignés dans le graphique et les deux tableaux, sont des plus intéressants (p. 24).

LA PYRAMIDE DES SALAIRES

HOMMES — FEMMES

71 Nombre de salariés à temps complet, en milliers

Salaires mensuels (salaires annuels divisés par 12) nets, c'est-à-dire après déduction des cotisations sociales, au 1er janvier 1980.

Ils montrent d'abord que, dans l'industrie et le commerce (12,5 millions de salariés sur un total de 17 en France), les bas salaires restent très nombreux. Un tiers des salariés, *soit* environ 4 150 000 — une femme sur deux (2 050 000) et un homme sur quatre (2 100 000) — touchent moins de 2 680 F par mois (cotisations sociales déduites). Comme on compte un nombre à peu près égal de salariés gagnant entre 2 680 et 3 900 F (36,5 % des hommes : 3 080 000 ; 32 % des femmes : 1 300 000), ce sont au total 8,5 millions de salariés (61,5 % des hommes, mais 82,5 % des femmes) qui touchent moins de 3 900 F par mois.

A l'autre bout de l'échelle, le nombre des hauts salaires est relativement élevé. Au-delà de 10 160 F par mois (treizième mois compris), on compte dans le commerce et l'industrie 377 200 salariés, parmi lesquels moins de 22 000 femmes, mais 356 000 hommes. Cela ne représente toutefois que 3 % des effectifs : 0,54 % des femmes et 4,23 % des hommes. Le groupe des très hauts salaires (plus de 19 000 F par mois tout compris, mais après déduction des cotisations sociales), ne constitue qu'un petit cinquième de cet ensemble : 73 700 personnes, composées à 95 % d'hommes (70 450 contre 3 250 femmes).

La comparaison de ces divers chiffres permet de mesurer de façon assez précise l'éventail des salaires en France et son évolution. L'écart entre grands groupes extrêmes — les femmes manœuvres d'un côté (230 000 salariées gagnant en moyenne 2 092 F par mois) et les cadres administratifs supérieurs masculins (400 000 personnes touchant en moyenne 12 375 F par mois, treizième mois compris) est de 5,92. Mais il s'agit là d'une comparaison entre grandes moyennes.

GILBERT MATHIEU.

(1) « Les salaires au 1er avril 1979 », *Economie et statistiques*, nº 113 (juillet-août 1979).

(Lire la suite page 24.)

Le prix de l'or, encore

DANS les milieux officiels qui ont toujours professé le caractère désuet du rôle monétaire de l'or — la « relique barbare » disait Keynes, — l'ascension vertigineuse du prix du métal précieux et encore plus l'ampleur fantastique de ses fluctuations en l'espace d'une journée suscitent deux types de réactions négatives. Ni l'une ni l'autre ne sont justifiées. Il n'est pas inutile de se demander pourquoi.

La première est, dans le langage plus traditionnel propre aux banquiers (et notamment aux « banquiers centraux »), une variation sur le thème du « bof ! ». Tel avait été le sens des propos tenus, au début de cette année par M. Paul Volcker. Le président du Système de réserve fédérale, avait traité de « péripétie spéculative » le passage du cours au-dessus de 600 dollars, un cours en effet très élevé qui apparaît, moins de trois semaines après, comme appartenant à un passé *lointain*. Tant la *hausse*, aussi longtemps qu'elle dure, crée l'illusion qu'elle doit se poursuivre indéfiniment.

Mais cette thèse signifie aussi autre chose. L'idée sous-jacente, pas du tout nouvelle, est que ce qui se passe sur le marché du métal précieux ne concerne pas, ou concerne peu, les seules affaires sérieuses, qui ont pour théâtre les marchés des changes. Comme, par chance, le dollar reste stable et que, incontestablement, cette fois-ci, la frénésie de l'or est liée à la peur irraisonnée de la guerre, on en conclut aussitôt qu'il s'agit de deux choses tout à fait distinctes.

Toutefois, la spéculation sur l'or, et d'une façon plus générale sur tous les métaux précieux (voir ci-dessous l'article de François Renard sur l'argent), n'est pas tout à fait comparable à la spéculation sur le café ou sur le blé, dues souvent à des facteurs presque exclusivement propres à ces marchés. Est-ce un hasard si la demande d'or (et d'argent) a fortement augmenté à partir de l'automne de 1978, quand on a commencé à s'aviser de l'apparition d'une nouvelle poussée d'inflation qui n'épargnerait plus le pouvoir d'achat des monnaies les plus stables, francs suisses et deutschemarks ?

Un deuxième jugement à l'emporte-pièce, qui satisfait trop les préjugés ambiants pour ne pas être a *priori* suspect, est que les « mouvements erratiques » dont le prix de l'or fait l'objet disqualifient ce métal pour jouer à nouveau un rôle important dans une éventuelle réorganisation du système monétaire international. C'est ce qu'a récemment répété le nouveau président de la Bundesbank, M. Otto Poehl. Cet argument a la même solidité logique que celui du parricide qui supplie le tribunal d'avoir pitié d'un pauvre orphelin. L'instabilité du prix de l'or et la tendance de fond qui l'oriente à la hausse depuis une bonne dizaine d'années sont des sous-produits de l'inflation de plus en plus débridée qu'engendre inexorablement, d'après tous les précédents historiques, un système monétaire privé de toute base métallique.

PAUL FABRA.

L'argent-métal aussi...

Les cours de l'argent-métal viennent de connaître une ascension fulgurante : en un an, ils ont été multipliés par sept pour l'once Troy de 31,19 g, atteignant 45 dollars, et par six à Paris, 6 000 F le kilo contre 1 000 F. Quelles en sont les conséquences ?

L'ASCENSION des cours est très récente puisque pendant très longtemps ce métal n'a valu que 1 à 2 dollars l'once, puis 4 à 5 dollars de 1974 à 1978. Elle a été déclenchée à la fois par une intense spéculation, en liaison avec celle qui est enregistrée sur l'or, et par une situation de pénurie chronique en raison de l'insuffisance de l'extraction minière, aggravée par la constitution de stocks à usage de placement. Conséquences de cette envolée, la frappe de monnaie (la France a encore consommé 345 tonnes en 1978 et 324 tonnes en 1979) a cessé. La valeur intrinsèque de la pièce de 50 F récemment en circulation dépassant sa valeur faciale, elle a disparu de la circulation, thésaurisée par ses détenteurs.

Conséquence plus grave, les industries utilisatrices (90 % de la consommation) sont très durement éprouvées, à commencer par celle du film photographique (35 % du total), qui vient de relever massivement ses prix, tandis que l'industrie électrique cherche à réduire les pourcentages employés dans la fabrication des contacteurs et interrupteurs. Enfin, l'orfèvrerie voit ses prix monter vertigineusement, ce qui va bientôt mettre les petites cuillères au prix (ancien) de l'or. Jusqu'où ira cette ascension ? *Quo non ascendam* (où ne monterais-je pas ?), se vantait le surintendant Fouquet, le ministre des finances de Louis XIV avant sa chute amère. Le même phénomène se produira-t-il un jour pour l'argent ? Certains spécialistes le voient monter encore (jusqu'à 100 dollars l'once !), s'appuyant sur le fait que, à la différence de l'or, les utilisations industrielles sont extrêmement importantes et que, toujours à la différence de l'or, les stocks libérables sont inexistants. Voire : depuis des années, les lingots d'argent s'entassent dans les caves des banques suisses. A lui seul, le célèbre milliardaire texan Nelson Bunker Hunt en a acheté 1 400 tonnes dès 1974, et l'on murmure que les pétroliers arabes ont décidé de se constituer un trésor de guerre en or et en argent. Les arbres ne montant jamais jusqu'au ciel, il arrivera bien un jour où les stocks seront revendus. Mais quand ? D'ici là, la spéculation a beau jeu de se déchaîner et les utilisateurs de souffrir. Chère photo et chères petites cuillères !

Une production traditionnellement déficitaire

Depuis fort longtemps, la production d'argent par extraction minière ne couvre que 60 % des besoins. Cette extraction minière, de l'ordre de 10 000 tonnes par an avec l'U.R.S.S. (8 240 tonnes pour le monde occidental), s'effectue principalement dans les deux Amériques, le principal producteur étant traditionnellement le Mexique. Les minerais d'argent sont toujours pauvres (de 0,5 à 2 pour mille) et se présentent rarement isolés, mais plutôt associés à des minerais de plomb, cuivre et nickel. L'extraction, très coûteuse, n'augmente que très lentement, d'autant que, jusqu'à une date récente, les prix étaient peu rémunérateurs. En dehors de la production minière, la principale ressource est la récupération par recyclage, soit dans l'industrie photographique, soit dans l'industrie électrique. S'y ajoutent la démonétisation des pièces, les déchets de bijouterie, d'orfèvrerie et, surtout, pour 1 500 tonnes, les ventes de l'Inde, où une thésaurisation séculaire y a accumulé des stocks considérables, accumulés par les particuliers et les princes (des années de production mondiale, dit-on). *Le phénomène est commun* à tout l'Extrême-Orient, notamment la Chine où le tael d'argent n'a été abandonné qu'en 1935. Pendant très longtemps, une intense contrebande s'est effectuée entre le golfe Persique et l'Inde, des chebeks rapides apportant l'or pour ramener de l'argent. Depuis 1975, toutefois, le gouvernement indien a légalisé les exportations par le biais d'une société nationale installée à Londres, et la contrebande a, en principe, disparu.

Le plus important consommateur est l'industrie photographique mondiale avec 35 % du total, soit environ 4 000 tonnes : ainsi le groupe américain Eastman-Kodak en utilise 1 500 tonnes et le groupe germano-belge Agfa-Gevaert 700 tonnes. C'est que, depuis 1840 et les travaux de Niepce et Daguerre, le principe de photographie reste le même : les grains de lumière (photons), frappant une surface sensible revêtue de sels d'argent, décomposent ces derniers en libérant l'argent métal qui noircit, aux endroits touchés, donnant un négatif, tandis que l'argent non impressionné (blanc) tombe dans le bain révélateur. Depuis un siècle et demi, la recherche s'applique à trouver un produit de remplacement fiable et bon marché, mais aucun résultat valable n'a encore été obtenu. Sans doute des substituts ont été élaborés dans certains domaines : les procédés « Diazo » (substances azotées) pour les tirages de plans et certains micro-films ; les copolymères et la gélatine bichromatée pour les arts graphiques.

Pour la grande majorité des films (amateur, médicaux, industriels), c'est le bon vieil argent qui reste le produit de base.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 24.)

L'investissement face au risque politique

« Pouvait-on prévoir la crise iranienne ? » se demandait le professeur Pierre-Louis Reynaud, directeur du laboratoire de psychologie économique de l'université de Strasbourg, dans « le Monde de l'économie » du 11 décembre. Peut-on prévoir d'autres crises du même genre ou d'un genre différent ? Cette question, un certain nombre d'autres instituts ou centres d'études, ainsi que des chercheurs, se la posent en y apportant chacun leurs méthodes dictées par des cultures différentes. Les Américains, qui mobilisent à cet effet l'informatique, n'abordent pas le sujet dans le même esprit que les Français.

L'article qu'on lira ci-dessous fait le point des recherches en cours sur ce thème.

par JEAN MEILHAUD

IL y a à peine deux ans, combien d'investisseurs et d'économistes savaient ce qu'était un ayatollah ? *La crise iranienne* leur a fait prendre conscience de l'insuffisance des méthodes susceptibles de prévoir de tels événements. Et, aujourd'hui, ils se posent la question : est-il possible, par une approche scientifique, de mesurer le risque politique que représente tel ou tel pays ?

Ceux qui ont tenté de trouver une solution au problème ont, jusqu'à présent, fait appel à deux techniques. La plus connue, mise à la mode par le Hudson Institute, est celle des scénarios. On établit différentes hypothèses d'évolution d'une situation donnée. En s'efforçant de préciser la probabilité de réalisation et les incidences financières de chacune.

Cette méthode ne permet pas de classer les pays selon les risques qu'ils représentent. Ce qui est, au contraire, l'un des objectifs de la technique des indices. On identifie un certain nombre de variables-clés (par exemple : stabilité des prix, existence de capitaux locaux, nombre de calories par jour et par habitant, pourcentage du budget consacré à la défense, etc.). Puis on définit un indice qui va permettre le classement.

Des économistes américains — Dymsza, Stobaugh, Schöllhammer — ont ainsi mis au point des indices à partir des variables qu'ils privilégient. Le plus utilisé est sans doute le BERI (Best Environment Risk Indicator) du professeur Haner, qui agrège en fait risque économique et risque politique. Le professeur Haner commercialise lui-même ses études, régulièrement mises à jour.

Ces travaux appellent quelques réserves. Le professeur Haner utilise une méthode unique, quels que soient les investisseurs et les pays. Or, dans un pays donné, des investisseurs de nationalités différentes courent des risques différents. En Iran, actuellement, mieux vaut encore être français qu'*américain*.

Et puis, malgré le caractère scientifique de la démarche, qui fait appel à la méthode informatique Delphi, on est frappé de voir à quel point les conclusions de ces études coïncident parfois avec les préjugés américains.

(Lire la suite page 24.)

Combien gagnent les salariés français

(Suite de la page 23.)

Si l'on compare, de façon plus précise, le salaire de la moitié des femmes manœuvres qui sont les plus mal payées à celui des 60 200 cadres supérieurs gagnant plus de 19 000 F (un sur dix dans cette catégorie), l'écart passe de un à dix environ. S'il y a donc eu resserrement de l'éventail des salaires depuis 1968, celui-ci demeure encore important. La pyramide des salaires (voir page 23) permet d'apprécier le phénomène mieux qu'à partir des écarts de moyennes — petites ou grandes — que nous venons de mesurer.

L'impôt sur le revenu réduit les disparités, évidemment. Mais dans des proportions qui dépendent largement de la situation familiale des intéressés (le taux progressif de l'impôt réduisant le revenu finalement disponible des célibataires beaucoup plus que celui des salariés chargés de famille).

Un autre enseignement de ces comparaisons est la persistance du retard des salaires féminins sur les salaires masculins. Voici, pour chacune des catégories professionnelles, le handicap moyen des rémunérations féminines :

	%
Cadres administratifs supérieurs	33,3
Ingénieurs	22,4
Cadres moyens	26
Employées	21,3
Contremaîtresses	16
Ouvrières qualifées	24,6
Ouvrières spécialisées	23,4
Manœuvres	18,2

Une partie de ce retard s'explique, certes, par la différence des fonctions occupées, s'agissant notamment des cadres supérieurs. Mais l'autre reflète une discrimination proscrite par la loi mais bien ancrée dans les traditions.

La hausse des bas salaires, plus rapide ces dernières années que celle des autres rémunérations, a réduit légèrement le retard des salaires féminins, puisque la grande majorité des salariés figure parmi les tranches des faibles rémunérations. Mais ce rattrapage demeure lent et nécessiterait, pour s'accélérer, des initiatives — de promotion professionnelle notamment — assurément plus audacieuses.

GILBERT MATHIEU.

33 % des salariés au-dessous de 2 680 F par mois

(Répartition en pourcentage des salariés à temps complet de l'industrie et du commerce d'après leur rémunération nette au 1er janvier.)

SALAIRE MENSUEL	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
Moins de 1 370 F	4,15	24,92	7,03	50,46	5,08	33,21
De 1 370 à 2 055 F	5,39		13,95		8,17	
De 2 055 à 2 680 F	15,38		29,48		19,96	
De 2 680 à 3 900 F	36,54		32,09		35,09	
De 3 900 à 5 200 F	18,13		11,86		15,83	
De 5 200 à 6 350 F	8,17		3,63		6,70	
De 6 350 à 7 620 F	4,15		1,32		3,23	
De 7 620 à 8 890 F	2,38		0,62		1,81	
De 8 890 à 10 160 F	1,47		0,30		1,09	
De 10 160 à 15 240 F	2,68	4,23	0,39	0,54	1,93	3,02
De 15 240 à 19 000 F	0,71		0,07		0,50	
Plus de 19 000 F	0,84		0,08		0,59	

(*) Il s'agit uniquement des salariés à temps complet (12 490 700). Le *salaire mensuel indiqué ici est le salaire annuel (après déduction des* cotisations sociales) divisé par douze.

Les rémunérations des salaires

(Salariés à temps complet dans l'industrie et le commerce.)

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	EFFECTIFS (en milliers)		SALAIRE NET MENSUEL (1) (en francs)		INDEM. ET AVANT. EN NATURE (en % du salaire net)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CADRES SUPERIEURS	557,7	61	11 697	7 486	4,1	1,5
Dont : ingénieurs	128,5	4,3	10 473	8 126	4,2	2
cadres administratifs supérieurs	400,2	43,8	12 375	8 254	4,2	1,6
CADRES MOYENS	1 093,6	420,9	5 991	4 460	3,9	1
Dont : techniciens	490	55,5	5 481	4 207	2,7	0,7
cadres administratifs moyens	520,8	183,3	6 745	5 273	5	1,7
EMPLOYES	982	1 752,9	3 884	3 057	2	0,5
CONTREMAITRES	411,8	40,3	5 250	4 412	1,8	0,4
OUVRIERS	5 015,8	1 327,1	3 378	2 422	1,9	0,4
Dont : ouvriers qualifiés	2 859,6	341,7	3 643	2 749	2	0,5
ouvriers spécialisés	1 643,1	754	3 087	2 371	1,9	0,3
manœuvres	444,2	229,4	2 559	2 092	1,3	0,7
mineurs	52,8	2	4 448	4 872	3,1	1,8
marins et pêcheurs	15,8	0,1	4 351	2 385	5,2	—
APPRENTIS ET JEUNES OUVRIERS	188,3	65	1 271	1 555	2,2	1,3
PERSONNELS DE SERVICE	168,9	384,5	3 024	2 530	2,7	1,5
AUTRES CATEGORIES (2)	14	4	4 671	3 781	2,4	1,7
TOUTES CATEGORIES	*8 432*	*4 058,7*	*4 423*	*3 035*	*2,7*	*0,7*

(1) Salaire annuel (après déduction des cotisations sociales) divisé par douze, actualisé au 1er janvier 1980.
(2) Artistes, clergé, militaires, policiers.

L'argent-métal aussi...

(Suite de la page 23.)

C'est pourquoi les groupes industriels ont poussé la récupération au maximum, à la production, dans les bains de développement, dans les recyclages des vieilles photos provenant des hôpitaux : ces dernières sont en effet revêtues d'émulsion à l'argent sur deux faces. Cette caractéristique et leur grande dimension leur vaut d'être parmi les victimes des très fortes augmentations décidées récemment par les fabricants. Agfa-Gevaert, estimant que la hausse des cours du métal lui a coûté 2 milliards de francs en un an, a majoré ses tarifs de 30 % à 100 % suivant les teneurs, tandis qu'Eastman-Kodak a annoncé des augmentations de 10 % à 75 %. En France, Kodak-Pathé n'a pas réagi pour l'instant, mais étudie des hausses importantes pour certains produits.

L'argent se place en tête de tous les corps pour sa conductibilité et son aptitude à éviter la formation d'arcs dans les contacts électriques. Aussi est-il abondamment utilisé, sous forme d'alliages avec du tungstène et cuivre, par l'industrie électrique : 95 % des disjoncteurs, des relais et des contacteurs en contiennent, y compris les interrupteurs ménagers.

L'électronique en absorbe également pour les micro-contacts et les circuits imprimés. L'argent est également utilisé en aéronautique pour les coussinets de moteurs et comme antifriction, de même que pour les brasures (soudure résistant aux hautes températures) qui doivent résister aux vibrations et à la corrosion, notamment pour les conduites de gaz, les compresseurs de réfrigérateurs, et plus généralement, la fixation de tubes de cuivre sur des tôles embouties. A titre indicatif, une automobile contient à peu près 20 grammes d'argent (à 6 francs le gramme).

Enfin, dernier secteur et non le moindre, les industries d'armement font largement appel à l'argent, notamment pour les fusées et les missiles, ce qui a déterminé le Congrès des Etats-Unis à s'opposer à toute vente par l'Office des stocks stratégiques : le seul programme des missiles MX en nécessite plus de 5 000 tonnes !

En France, où la production nationale n'excède par 90 tonnes par an, ce qui rend l'industrie très vulnérable, des études sont menées, notamment dans l'industrie électrique pour trouver des substituts à l'argent, ou, plutôt, en réduisant la quantité d'argent utilisée. Mais, encore une fois, ce métal garde, dans certains secteurs, des qualités irremplaçables.

FRANÇOIS RENARD.

ARGENT : UNE ASCENSION FULGURANTE

En dollars par once de 31,1 grammes à New-York

1,25 — 2,56 — 5,3 — 6 — 30 — 45 — 15 janv.

1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980

LE MARCHÉ MONDIAL en 1978

EXPLOITATION MINIERE : 8 242 t.

Mexique	1 661
Canada	2 421
Etats-Unis	1 182
Pérou	*964*
Australie	855
Autres pays	2 339

RECUPERATION : 5 074 tonnes dont :

Ventes de l'Inde	1 480	(29 %)
Recyclage	2 600	(51,1 %)
Démonétisation	435	(8,5 %)
Variation du stock	549	(10,8 %)

TOTAL : 13 316 tonnes

LES BESOINS

FRAPPE DES MONNAIES : 1 088 t.
France .... 345 tonnes

CONSOMMATION INDUSTRIELLE : 12 068 tonnes dont :

Etats-Unis	4 961	—
Japon	2 000	—
Grande-Bretagne	902	—
Allemagne fédérale	821	—
Italie	808	—
France	690	—

LA CONSOMMATION INDUSTRIELLE D'ARGENT EN FRANCE

	Tonnage	En %
Industrie photographique	248	36
Bijouterie orfèvrerie	*180*	26
Industrie électrique et électronique	138	20
Alliages pour brasures	117	17
Applications diverses	7	1

L'investissement face au risque politique

(Suite de la page 23.)

A propos de l'Europe latine, notamment, où le « danger communiste » est incontestablement surestimé. Sans compter certaines erreurs de taille. Au seuil de la crise iranienne, une étude du professeur Haner concluait à la solidité du régime en place (« *The Shah will survive* »).

Moins ambitieuse intellectuellement, mais sans doute plus opérationnelle, est la technique de la « segmentation dynamique » que vient de mettre au point le cabinet de conseil Novaction. Elle consiste à détecter les groupes politiques, économiques et sociaux homogènes qui jouent les premiers rôles dans un pays. Les uns composent la coalition au pouvoir, les autres sont dans l'opposition. A partir de cette analyse, on fait une étude prospective des combinaisons de « segments » susceptibles de se substituer à la coalition actuelle. En tenant compte de l'évolution prévisible de la démographie, de l'économie, du contexte international, etc.

Novaction a notamment étudié le cas du Maroc. Il a retenu dix « segments » principaux : le palais, la technocratie, les fassis (bourgeoisie traditionnelle, issue de Fez), les soussis (bourgeoisie nouvelle, d'origine berbère), les notables ruraux, l'intelligentsia, le prolétariat urbain, les paysans, l'armée et les Frères musulmans.

En caricaturant quelque peu, on peut dire que la coalition actuellement dominante est large. Elle ne laisse hors du champ du pouvoir que l'intelligentsia, les Frères musulmans et les prolétaires. Pour 1993, Novaction a retenu trois hypothèses qui toutes impliquent un rétrécissement de cette coalition. Mais apparaissent clairement deux groupes charnières : les soussis et les militaires. Seuls, ils font partie des trois coalitions possibles. Conclusion pratique : c'est sur eux qu'il faut miser en priorité. Une entreprise qui s'implante au Maroc a donc intérêt à embaucher du personnel soussi. Ce que certaines font déjà.

Mais la plupart des entreprises françaises, une étude récente du Centre d'enseignement supérieur des affaires le souligne, ne font pas d'études systématiques. Et elles sont plus sensibles aux menaces les plus visibles. Alors que d'autres sont tout aussi dangereuses. Un exemple : pour beaucoup de chefs d'entreprise, le risque politique évoque irrésistiblement la nationalisation par expropriation. Or une nationalisation n'est pas toujours franche. Elle emprunte parfois des formes insidieuses. Au lieu de prendre le contrôle de l'entreprise visée, l'Etat prend celui du circuit de distribution qui, bénéficiant d'un monopole, est maître des prix. L'Algérie a, dans le passé, recouru à des formules de ce style.

De la résiliation arbitraire d'un marché à la discrimination fiscale, les risques politiques sont innombrables. Et il en naît régulièrement de nouveaux. Ainsi les mouvements écologiques peuvent-ils aujourd'hui empêcher ou retarder un projet. Et pour une entreprise française, le risque politique existe aussi en France.

En fait, on ne peut raisonner de manière globale. Certains secteurs sont plus menacés que d'autres. Ceux dont les Etats estiment qu'ils mettent en cause leur indépendance nationale : les banques, l'exploitation des ressources du sous-sol, les industries d'armement. Sont également vulnérables les opérations spéculatives et de prestige.

Des précautions discrètes

Le risque politique n'est pas toujours là où on l'attend. Qui avait prévu les révolutions malgache et portugaise ? En outre, *s'il y a des pays qui changent* de gouvernement sans changer de politique, il y en a aussi qui changent de politique sans changer de gouvernement. Mieux vaut parfois miser sur un pays « socialiste » qui tient ses promesses que sur un gouvernement conservateur plus ou moins affairiste qui ne les tient pas. Et puis, après tout, on court moins de risques à avoir le pire derrière soi plutôt que devant soi...

Le bon sens n'est pas toujours bon conseiller. Il y a dix ans, on pensait que l'Argentine, possédant une classe moyenne importante, se stabiliserait rapidement. Et que le Brésil, avec une classe moyenne faible et des inégalités très prononcées, était moins sûr. Les faits n'ont pas corroboré cette analyse. Voilà une analyse qui continue pourtant de rallier pas mal de suffrages. L'Argentine devrait finir par se stabiliser. Quant au Brésil, une étude récente du Hudson Institute prévoit qu'il devrait connaître des jours difficiles entre 1985 et 1995. Ici apparaît clairement l'une des difficultés majeures des études sur le risque politique. Non seulement il faut apprécier la probabilité d'un risque, mais il faut aussi tenter de le dater.

Face au risque politique, les entreprises ne sont pas démunies. Investisseurs et exportateurs connaissent bien les procédures de la Coface et du B.F.C.E. Et certains des risques politiques non couverts par ces organismes peuvent l'être par la Lloyd's de Londres. A noter qu'une entreprise ne peut pas s'assurer contre le risque politique dans son propre pays. Et que certaines polices, licites ailleurs, comme l'assurance contre le rapt, sont interdites en France.

Pour se prémunir contre le risque politique, les entreprises mettent aussi en œuvre des stratégies appropriées. Les multinationales savent fort bien répartir la production de manière qu'un « accident » dans un pays ne compromette pas l'efficacité de l'ensemble. L'entreprise peut aussi chercher à imposer d'elle l'image d'une firme « bonne citoyenne » vis-à-vis du pays d'accueil pour qui un investissement étranger important constitue aussi un risque politique. Ou rechercher comme partenaire un investisseur international, telle la Société financière internationale, un Etat y regardant à deux fois avant de prendre le risque de s'aliéner une telle institution. Cela pour ne parler que des méthodes avouables. Les autres existent aussi, mais, dans les faits, rares sont les entreprises qui ont les moyens d'y recourir.

Mieux vaut donc prendre ses précautions. Mais discrètement. Sinon, cela peut éveiller les soupçons. Et aller à l'encontre du but recherché.

Quoi qu'il en soit, l'internationalisation de l'économie est un fait. Et le risque politique, c'est aussi celui de gagner. C'est pourquoi les entreprises sont obligées de composer avec lui.

JEAN MEILHAUD.

Défense du nouveau plan comptable

Les critiques adressées au nouveau « plan comptable » par MM. Pierre Conso et Bernard Colasse dans un article paru dans « le Monde de l'économie » du 18 décembre 1979 (sous le titre « Dans le nouveau plan comptable, l'essentiel est facultatif ») ont suscité la réponse qu'on lira ci-dessous. Son auteur est membre du Conseil national de la comptabilité. Elle est également maître-assistant au Conservatoire national des arts et métiers, où enseigne aussi... M. Conso.

Pourquoi l'essentiel (pour les financiers) ne pouvait être que facultatif ? Le Plan comptable général (P.C.G.) élaboré par le Conseil national de la comptabilité est une œuvre collective ; il ne peut donc pas répondre aux seuls besoins *des analystes financiers*. L'assemblée du Conseil national de la comptabilité se compose en effet de quelque quatre-vingts personnes représentant :

— Les administrations — notamment l'administration fiscale et l'INSEE — et les juridictions intéressées ;

— Les professionnels de la comptabilité (chefs de comptabilité, experts-comptables, comptables agréés, commissaires aux comptes) et les associations d'analystes financiers ;

— Les organisations syndicales ;

— Les organisations patronales (C.N.P.F., C.G.P.M.E., les chambres de commerce et d'industrie) ;

— Les représentants de l'enseignement ;

— Les organismes dont les travaux sont en relation avec ceux du Conseil (centrales des bilans, CERC, ANSA, COB, etc.).

Lors des travaux de révision, la voix des analystes financiers n'était donc pas la seule... ce qui explique sans doute que certains documents, tel le tableau de financement, n'aient pas tenu compte des progrès les plus récents. Ces documents, pour être *compréhensibles* par tous, se devaient d'être simples. Toutefois, lorsque le public sera familiarisé avec les notions de « flux d'emplois et de ressources », de « capacité d'autofinancement », etc., on pourra améliorer ces documents et y intégrer le maximum d'éléments nouveaux. Mais à vouloir aller trop vite, on risque de voir rejeter purement et simplement toute idée nouvelle. On retrouve là une orientation fondamentale du nouveau plan comptable, qui est de recommander l'utilisation de modèles financiers relativement simples, afin de sensibiliser les entreprises à la maîtrise possible de leurs problèmes de financement. Si ce que les analystes financiers considèrent comme essentiel n'est que facultatif dans le plan comptable révisé, cela procède donc d'une volonté délibérée du Conseil national de la comptabilité : ne pas hypothéquer l'avenir en risquant une réaction de rejet devant trop d'innovations.

Pourquoi l'obligatoire menace-t-il l'essentiel ?

Mais il est faux de ne voir un apport essentiel que dans le seul système développé. Comme le précisait déjà l'article du 18 décembre, le nouveau plan comptable se compose de trois systèmes :

— Un système de comptes annuels abrégés, destiné aux petites entreprises ;

— Un système de base, comportant les éléments comptables nécessaires aux entreprises de moyenne et grande dimensions ;

— Un système développé, permettant aux firmes qui le désirent d'exploiter les données de base en vue d'éclairer leur gestion interne.

Ainsi, contrairement à ce qui existait en 1957, l'ampleur des documents publiés en fin d'année n'est plus identique quelle que soit la taille des entreprises. Et, contrairement à ce que MM. Conso et Colasse peuvent penser, les P.M.E. apprécient de n'avoir à publier que des documents abrégés — ce qui, bien *évidemment, ne leur interdit* nullement d'élaborer, pour leur gestion interne, des documents plus détaillés. Mais, n'ayant pas à publier de tels documents, les P.M.E. auront le temps de s'adapter progressivement à leur élaboration. Or — encore une fois — le phénomène d'accoutumance est essentiel en matière comptable. Il faut à cet égard souligner que le passage du système abrégé au système développé pourra s'effectuer graduellement, les schémas allégés se composant des principales rubriques du système de base (la même continuité est respectée entre les modèles du système de base et ceux du système développé).

Quant au bilan, est-il exact d'écrire :

« *Le classement des éléments de l'actif n'obéit plus aussi strictement que par le passé au critère de liquidité (...). De même, le classement des éléments du passif n'obéit plus aussi strictement au critère d'exigibilité* », alors que les critères d'exigibilité et de liquidité ne sont plus prioritaires dans le classement des postes du bilan ? Le renvoi d'une mention hors totaux du bilan pour les immobilisations financières à moins d'un an et pour l'actif circulant à plus d'un ans, d'une part, pour les dettes à plus d'un an et à moins d'un an, d'autre part, est essentiellement imposé par la quatrième directive européenne. En effet, au passif, les éléments sont ventilés entre « capitaux propres » et « dettes », elles-mêmes classées par grandes catégories économiques : financières, commerciales et diverses, quel qu'en soit le terme. Quant aux éléments d'actif, ils sont d'abord répartis en « *actif immobilisé* » et en « *actif circulant* » selon leur destination, c'est-à-dire selon leur fonction dans le processus économique de l'entreprise. Puis, à l'intérieur de ces deux grandes masses — actif immobilisé, actif circulant, — les éléments d'actifs sont ventilés par *nature*. C'est ainsi que sont regroupées, par exemple, dans un même poste, toutes les créances clients (« compte : clients » plus « compte : effets à recevoir », plus « compte : produits à recevoir » du plan comptable 1957).

Il est alors indispensable, pour calculer le fonds de roulement, de se reporter au tableau annexe intitulé : « Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice », ce tableau annexe est prévu dans chacun des systèmes. Par ailleurs, le fait d'avoir abandonné les critères d'exigibilité et de liquidité pour classer les éléments d'actif et de passif ne signifie pas que le Conseil national de la comptabilité ne croit plus en la notion de fonds de roulement »... Paradoxalement, c'est ainsi qu'en 1971 — début de la révision du plan comptable — les financiers eux-mêmes avaient remis en cause les critères de liquidité et d'exigibilité à plus d'un an et à moins d'un an retenus dans le plan comptable 1957. Ils leur paraissaient alors peu significatifs pour l'analyse financière et préconisaient le dégagement d'un fonds de roulement économique.

Le progrès fondamental

Enfin, il est regrettable que MM. Conso et Colasse n'aient pas plus insisté sur les principales innovations du compte de résultat (document unique remplaçant le « Compte exploitation générale » — C.E.G. — et le « Comptes pertes et profits » — C.P.P. du plan comptable 1957). Il est sans doute beaucoup plus novateur que le bilan, je serais même tenté de dire que l'essentiel des progrès comptables sont à rechercher dans la présentation nouvelle du compte de résultat. On y distingue trois catégories d'opérations :

— Les opérations d'exploitation autres que financières.

— Les opérations financières.

— Les opérations exceptionnelles.

Contrairement à la position retenue dans le plan comptable 1957, on porte dans chacun de ces trois groupes les opérations de l'année et celles des exercices antérieurs ; le classement PAR NATURE est donc strictement respecté. La nouvelle ventilation des charges prévoit de faire figurer d'abord les consommations externes (« la consommation intermédiaire » des comptables nationaux), puis les rémunérations de facteurs (impôts, charges de personnel, dotations aux amortissements, charges financières, résultats).

Ainsi les entreprises purement commerciales pourront déterminer leur « marge commerciale » et les entreprises industrielles leur « valeur ajoutée ». Or la valeur ajoutée traduit beaucoup mieux que le chiffre d'affaires la capacité contributive de l'entreprise à la richesse nationale.

Quant aux charges et produits financiers, s'ils regroupent des éléments diversifiés, ils sont cependant beaucoup plus cohérents qu'auparavant. La partie du « compte frais financiers » du plan comptable 1957, qui correspondait à des prestations de services fournies par les banques, tels les frais d'achat de titres, est portée dans les consommations externes du nouveau compte de résultat. En revanche, les « dotations aux amortissements (1) et aux provisions » se rapportant à des éléments financiers sont portées en charges financières. De plus, en dehors des entreprises dont l'activité est purement financière, les entreprises industrielles et commerciales ne peuvent attacher au résultat financier en tant que tel qu'une importance très relative.

Quant à l'annexe, elle constitue une innovation majeure puisqu'elle fait partie dans le système abrégé du système de base des documents à publier au même titre que le bilan et le compte de résultat. MM. Conso et Colasse reconnaissent son importance, l'essentiel n'est plus ici facultatif.

***

Pour conclure, un bref rappel des raisons qui ont conduit à la révision du plan comptable 1957 permettra au lecteur de situer les préoccupations des analystes financiers face aux besoins et aux moyens des autres utilisateurs, et donc de mieux comprendre l'apport original du nouveau plan comptable.

Tout d'abord, l'examen des plans comptables professionnels avait révélé les lacunes et les inadaptations du plan comptable 1957. Par ailleurs, les progrès de la comptabilité nationale, le souci de se procurer des données précises et homogènes, exigeaient une meilleure liaison entre comptabilité d'entreprise et comptabilité nationale. De plus, la nécessité d'une information comptable améliorée était ressentie tant par les entreprises confrontées à des problèmes de gestion que par les tiers, en particulier les actionnaires et les épargnants soucieux de leur protection. Enfin, le traitement des informations comptables par l'informatique — sans remettre en cause les principes et la structure du plan comptable général — exigeait certains aménagements.

ISABELLE DE KERVILER.

(1) Par exemple : dotation aux amortissements des primes de remboursement.

La réunion de l'ONUDI : l'industrialisation du tiers-monde et ses débouchés extérieurs

C'est ce lundi 21 janvier que s'ouvre à New-Delhi la troisième réunion de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI). Elle tiendra ses assises dans la capitale indienne jusqu'au 8 février (voir « le Monde » du 19 janvier). Ce sera l'occasion de dresser un bilan de l'industrialisation du tiers-monde. L'ONUDI ouvrira aussi des perspectives et proposera des objectifs pour la nouvelle décennie, et même, assure-t-on, pour la période de vingt ans à venir. En aidant leurs propres industries, les pays déjà développés peuvent-ils aussi aider ceux qui le sont moins à s'industrialiser ? On lira sur ce thème les suggestions d'un spécialiste français, M. Tezenas du Montcel.

Deux types de production et d'échange

par JEAN LEMPERIÈRE (*)

LES exportations industrielles des pays neufs (1), en progrès de plus de moitié (en valeur) en deux ans, ont atteint 66.9 milliards de dollars en 1978. Supérieures de 15 % aux ventes françaises, elles représentent 8,5 % des exportations mondiales de produits manufacturés contre 8 % l'année précédente, 6.9 % en 1973 et 5.3 % en 1971. Toutefois la réalité est masquée par la position dominante d'une poignée de pays ; mais entre ces pays aucune comparaison valable n'est possible sans tenir compte de l'importance des exportations dans la production et de la nature des rapports avec le monde industriel, très différentes selon les cas.

La part prépondérante de l'Asie dans les exportations industrielles du tiers-monde s'est accrue de façon continue, passant de 61 % en 1965 à plus de 70 % actuellement à la suite de la création et du développement rapide d'industries modernes, mais surtout de l'orientation de quelques pays dynamiques vers les marchés extérieurs. En revanche, proche de 20 % dans les années 1970-1974, la part de l'Amérique latine est maintenant légèrement supérieure à 16 % ; mais cela illustre mal les progrès et l'importance de son activité industrielle. De son côté, l'Amérique latine assure encore plus de la moitié de la production industrielle du tiers-monde (54 % environ) ; mais, de plus en plus sollicitée par la demande locale, cette production est beaucoup moins dépendante de l'exportation qu'en Extrême-Orient.

Par contre, la dégradation suivie de la position de l'Afrique, de 14 % à moins de 4 % en douze ans, indique surtout qu'au moment de l'industrialisation les investisseurs se sont tournés vers d'autres pays et que les tentatives récentes sont très insuffisantes pour combler ce dangereux retard. Enfin, la situation est plus complexe au Proche-Orient avec le rôle particulier d'Israël ; mais la région conserve sa position avec une répartition différente des pays exportateurs.

Malgré sa généralisation progressive dans le tiers-monde, l'industrialisation demeure surtout le fait d'un petit nombre de pays très divers qui ne se rapprochent guère que par un certain niveau culturel et les capacités d'adaptation de leur population. Les quatre cinquièmes des exportations industrielles des pays neufs proviennent de neuf pays : les quatre pays-ateliers d'Extrême-Orient, l'Inde, les trois grands pays d'Amérique latine et Israël. Les autres pays du tiers-monde — plus d'une centaine, dont l'ensemble de l'Afrique et certains pays asiatiques les plus peuplés — sont encore à peu près absents du marché mondial.

Depuis 1970, la part de la Corée du Sud est passée de 6,8 % à 16.4 %. Les changements ont été moins spectaculaires pour les autres pays fournisseurs : forte avance de Taiwan au début de la décennie ; progrès continus du Brésil ; apparition de nouveaux exportateurs en Asie (Malaisie, Philippines, Thaïlande) ; reculs d'ampleur diverse pour des pays qui n'ont pas su maintenir leur position d'autrefois, même lorsqu'ils restent parmi les premiers : Hongkong, Argentine, Mexique, Pakistan, ainsi que l'Inde, malgré son redressement récent.

Les positions des nouveaux pays producteurs comme exportateurs de produits manufacturés ne sont manifestement pas en rapport avec le volume de leur production. Elles tiennent moins à une inégalité dans le développement qu'aux exigences des marchés intérieurs et à des politiques économiques différentes.

A l'égard du monde industriel, le rôle des livraisons des pays neufs est évidemment tout différent, selon qu'il s'agit d'articles venant apporter une concurrence réelle et sérieuse sur le marché du pays importateur, ou d'éléments commandés pour être au contraire intégrés à son circuit de production. Les statistiques douanières, qui rendent compte seulement du franchissement d'une frontière, ne font pas de distinction entre ce qui relève de la concurrence commerciale et ce qui relève de la division internationale du travail. Seules peuvent être indiquées par pays des tendances dominantes en fonction de la composition des livraisons et des destinations privilégiées.

En liaison avec les multinationales

Les quatre pays-ateliers d'Extrême-Orient doivent être considérés séparément. Avec soixante millions d'habitants, ils fournissent 56 % des exportations industrielles des pays neufs ; mais leur part dans la production est inférieure à 15 %. Leur dynamisme s'est affirmé tout au long de la dernière décennie avec des taux de progression plus élevés que dans les pays d'Amérique latine. Les trois principaux — Hongkong, Corée et Taiwan — livrent chacun plus de 16 % des exportations manufacturées du tiers-monde.

Même si l'on défalque les réexportations, très importantes dans les livraisons de Hongkong (32 %), et de Singapour (42 %), la part des pays-ateliers est supérieure encore à la moitié des ventes industrielles des pays neufs. Les exportations propres de Hongkong ont été dépassées en 1977 par Taiwan ; puis la Corée a pris, en 1978, la première place des pays neufs exportateurs de produits manufacturés avec des ventes de 11.1 milliards de dollars. La position de Singapour confirme la situation exceptionnelle de ces pays à marché intérieur restreint, spécialisés dans l'exportation, en liaison étroite avec les multinationales.

Leurs ventes, encore orientées pour plus d'un tiers vers le seul marché des Etats-Unis, couvrent une gamme de produits beaucoup plus large que celle des autres pays neufs. Toutefois cette diversification n'exclut pas une véritable spécialisation, car elles sont composées pour plus de moitié par deux catégories de produits : vêtements (31 %) et articles électriques et composants électroniques (20 %). Les Etats-Unis trouvent là les deux tiers de leurs importations totales de vêtements et de pièces détachées d'électronique.

Cette grande complémentarité, dans quelques secteurs, avec les marchés ou les circuits de production industriels, surtout américains, a été pour beaucoup dans le succès d'échanges souvent organisés par le pays partenaire. Mais, depuis quelques années, s'est développée une production moins dépendante, pour l'essentiel dans l'équipement, le matériel de transport et les demi-produits industriels, orientée plutôt vers l'exportation sur les marchés du tiers-monde. Ses progrès marquent la conquête d'une grande autonomie pour la Corée et Taiwan, imposant leur concurrence dans de nouveaux domaines.

EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURÉS

	Exportations industrielles (en % du total des ventes du tiers-monde) 1970	1978	Valeur ajoutée (en % du total) 1975
AMERIQUE LATINE	18,9	16,1	57
Dont trois grands (1) ...	12,2	12,1	47,1
ASIE	63,9	79,1	30
Dont Inde	13	8,1	12,8
et quatre pays-ateliers (2)	43,8	56	11,3
PROCHE-ORIENT	8,7	(8,7)	7,3
Dont Israël	3,5	5,2	1,9
AFRIQUE	8,7	(4,3)	5,7
Dont Afrique du Nord (y compris Egypte)	3,1	1,6	3,8

Entre parenthèses : chiffres de 1976.
(Sources : Banque mondiale, GATT, CNUCED.)

(1) Brésil, Argentine, Mexique.
(2) Corée du Sud, Taiwan, Hongkong, Singapour.

Nulle part la spécialisation dans l'exportation de produits manufacturés n'a atteint de telles proportions. La part des exportations dans la production n'est pas éloignée de 45 % pour l'ensemble des quatre pays-ateliers, et cela les classe à part, car elle dépasse rarement 10 % en Asie et n'atteint pas 5 % en Amérique latine.

Les autres pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est fournissent 14 % des exportations manufacturées du tiers-monde (près de 32 % compte non tenu des pays-ateliers). L'Inde occupe une place prépondérante, plus importante que ne laissent croire les échanges extérieurs. Il s'agit de tout un sous-continent avec des capitaux importants, un marché intérieur considérable, des cadres nombreux et formés, qui est devenu une véritable puissance industrielle. Estimée souvent *dixième producteur industriel* mondial, l'Inde achète au-dehors de petites quantités de biens d'équipement. En 1978, elle assurait 6.3 % des exportations des pays neufs, rejoignant le Brésil. Mais l'Inde vend ses surplus, et la politique longtemps suivie ne stimulait pas les exportations afin d'éviter des distorsions dangereuses à l'intérieur du pays. Avec un autre choix politique, l'Inde — dont la production industrielle est difficile à évaluer — pourrait réserver des surprises.

Chimie, textile, équipement, sidérurgie, sont les quatre grands secteurs, d'importance voisine, qui se partagent 90 % de la production indienne. Mais le souci d'exporter ne commande pas les activités de l'Inde, ce qui la différencie de beaucoup de pays neufs. La composition des ventes dépend d'abord des exigences du marché intérieur : textiles et vêtements constituent encore la moitié des livraisons de l'Inde. Toutefois, les ventes se développent maintenant dans l'équipement industriel (18 %), surtout en direction du Proche-Orient et de l'Afrique. L'Inde enlève de gros contrats comme la Corée et le Brésil, et le niveau de ses ingénieurs lui permet de se distinguer en ingénierie.

Dans les autres pays exportateurs de la région, en Malaisie, *en Thaïlande et aux Philippines*, les livraisons industrielles sont composées pour près de la moitié par du matériel électrique et des composants électroniques produits en sous-traitance ou dans des filiales de sociétés étrangères. La même évolution s'ébauche en Indonésie ; mais le pétrole, les richesses naturelles, un marché intérieur potentiellement considérable, constituent des atouts décisifs. Par contre, le Pakistan et le Bangladesh ont eu plus de difficultés et enregistré des reculs.

La concurrence du Brésil

L'Amérique latine, malgré le démarrage plus ancien de son industrialisation et ses liens étroits avec les Etats-Unis, fournit une part relativement modeste — de l'ordre de 16 % — des exportations industrielles des pays neufs. Les trois grands pays latino-américains (Mexique, Brésil, Argentine) à niveau de vie assez élevé et connus parmi le plus avancés du tiers-monde figurent en bon rang parmi les pays exportateurs ; mais, prises ensemble, leurs ventes de produits manufacturés sont inférieures à celles de chacun des trois grands pays-ateliers d'Asie.

L'équipement industriel et le matériel de transport (camions, voitures de tourisme, matériel ferroviaire) figurent au premier rang dans les livraisons des trois grands pays latino-américains (42 % dans les exportations industrielles du Brésil), tandis que les textiles et les vêtements n'occupent qu'une faible place. Cette composition des ventes, de plus en plus marquée, caractérise des pays disposant d'une industrie lourde, capable de fournir une importante production de biens d'équipement.

Au Brésil, la valeur des ventes de produits manufacturés a triplé en quatre ans et leur part dans les exportations est passée d'un cinquième à près d'un tiers. Pour les chaussures, mais aussi pour les produits sidérurgiques et surtout les automobiles et les machines, sont enregistrées les plus fortes progressions, souvent supérieures à 50 % en 1978. L'orientation des ventes s'est modifiée, car elles se sont développées surtout en Amérique latine, ainsi que dans les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique noire.

Le Brésil devient ainsi concurrent direct des pays industriels sur les marchés du tiers-monde. Le récent accord conclu avec l'Irak le montre bien, qui prévoit la construction de réacteurs nucléaires, y compris l'ingénierie et les livraisons de combustibles.

La part de produits spécialement destinés aux marchés des pays industriels s'est nettement réduite dans les exportations du Brésil. Il en est autrement au Mexique, le seul des nouveaux producteurs à ne pas s'être récemment réorienté vers le tiers-monde. En fait, les exportations industrielles du Mexique étaient supérieures à celle du Brésil jusqu'en 1976 ; elles en sont sans doute encore assez voisines à présent.

Les chiffres mexicains, repris par les organismes internationaux, ne tiennent pas compte, en effet, des produits exportés vers les Etats-Unis depuis la zone frontalière, où sont implantées plus de quatre cent cinquante filiales américaines. Il s'agit là essentiellement de matériel électrique réexpédié, après un travail de perfectionnement passif comportant une faible part de valeur ajoutée. Ces échanges, de toute façon considérables, pouvaient être évalués en 1976 (à partir des chiffres des Etats-Unis), à 1,6 milliard de dollars, ce qui doublait presque les exportations mexicaines officielles (en multipliant par six les livraisons de matériel électrique). Toutefois, il est difficile de trouver là une concurrence venant du tiers-monde. Et même si l'on tient compte de ces livraisons, la part de l'Amérique latine ne dépasserait pas 19 %.

Les autres pays d'Amérique latine ont amélioré leur part sur les marchés mondiaux, par suite des progrès de la production en Colombie, au Chili, au Pérou, mais aussi parce que l'installation d'industries modernes par des investisseurs étrangers dans de petits pays d'Amérique centrale a permis au Salvador, au Guatemala, au Costa-Rica, de figurer à un rang honorable comme exportateurs de filés et tissus, de chaussures et de matériel électrique.

Retard de l'Afrique

Au Proche-Orient, une position particulière est occupée par Israël, orienté dès le départ vers une production industrielle et bénéficiant d'appuis techniques et financiers exceptionnels. En 1978, les neuf dixièmes de ses ventes sont constituées par des produits manufacturés, parmi lesquels figurent pour moitié les diamants taillés — grande spécialité du pays.

Pour le reste de la région, le Koweït assure le tiers des exportations industrielles à partir d'une production en rapide progrès (chimie inorganique), engrais, articles manufacturés en bois, équipement mécanique), mais aussi avec une importante activité de redistribution. Les événements ont empêché le Liban et l'Iran, qui étaient parmi les plus actifs, de conserver leurs positions.

En Afrique, l'Egypte, avec des ventes deux fois plus importantes que celles du Maroc ou de la Tunisie, est de loin le principal exportateur de produits manufacturés (au second rang dans le tiers-monde pour les filés textiles, au cinquième pour les chaussures, au septième pour les tissus de coton). Ce pays n'assure cependant même pas 0,7 % des ventes de produits manufacturés des pays neufs. Au total, en proie à un inquiétant retard, l'Afrique, continent morcelé, n'intervient guère sur le marché mondial que par une poussière de livraisons de faible importance. Ainsi, en Afrique noire, quelques pays — surtout la Côte-d'Ivoire et le Sénégal — pour quelques produits (tissus, vêtements, contre-plaqué, accessoires automobiles) figurent parmi les vingt premiers exportateurs du tiers-monde.

Ainsi, la part de la production industrielle absorbée par les exportations comme son évolution illustrent le rôle des échanges extérieurs dans l'activité économique, très différent d'un pays à l'autre. Pour les dix dernières années, on peut distinguer très nettement deux groupes de pays : pays-ateliers d'Extrême-Orient orientant vers l'exportation plus de 45 % de leur production et pays d'Amérique latine où dans l'ensemble cette part est inférieuse à 5 %. En position intermédiaire se situent Israël (14 %) et surtout l'Inde (9 %).

Chez les nouveaux producteurs d'Extrême-Orient comme d'Amérique latine, la part des exportations avait rapidement augmenté, parfois même doublé, dans la période de développement général de 1966 à 1973, et cela avait permis un accroissement très fort des importations. A l'inverse, elle avait légèrement reculé dans la production de l'Inde ; mais la chute beaucoup plus marquée du rapport des importations industrielles au P.N.B. est un signe de l'autonomie croissante de l'industrie de ce pays. Au cours des dernières années, cette part des exportations dans la production semble s'être peu modifiée dans des pays comme le Brésil, l'Inde et même la Corée, sous l'effet conjugué de la demande croissante des marchés intérieurs et de la récession du monde industriel.

Le développement économique ne débouche pas nécessairement sur un accroissement des exportations de même ampleur. Les premiers pays exportateurs du tiers-monde ne sont pas les grands producteurs. Quatre pays neufs — dans l'ordre le Brésil, le Mexique, l'Argentine et l'Inde — assuraient ensemble 58 % de la valeur ajoutée du secteur manufacturier du tiers-monde en 1975. Pour l'ensemble des pays en développement, la part des exportations dans la production industrielle était de l'ordre de 10 % à 11 % pour la période 1970-1973, d'après la Banque mondiale et l'ONUDI, selon que l'on comprend ou non les industries alimentaires, et elle n'augmente que très lentement. Cette moyenne recouvre des situations très différentes, à la production comme à l'exportation ; mais elle permet au moins de tirer une conclusion de portée générale : les exportations industrielles des pays neufs sont un peu comme la partie visible d'un iceberg, et la concurrence nouvelle rencontrée par les pays industriels sur les marchés mondiaux ne donne qu'une faible idée de l'évolution en cours dans le domaine de la production.

(*) Conseiller commercial.

Aider les entreprises françaises qui investissent dans les pays moins développés

par HENRI TEZENAS DU MONTCEL (*)

LA plupart des pays du tiers monde sont actuellement doublement pénalisés. Faute de sources énergétiques propres, ils sont écrasés par le poids d'un transfert pétrolier sans cesse croissant. Faute d'une expansion suffisante dans les pays consommateurs de matières premières, ils souffrent d'une quasi-stagnation de leurs recettes. De leur côté, les pays développés refusent les limites imposées à l'augmentation de leurs revenus et cherchent à y échapper en comprimant les budgets accessoires, ceux de l'aide au tiers-monde notamment.

En s'épargnant les leçons de morale ou de géopolitique, observons qu'il est un moyen de concilier des exigences apparemment incompatibles. Il consiste à faire bénéficier l'industrie française d'une partie de l'aide au tiers-monde autrement que par les formules de l'aide liée.

Dans les pays pauvres, le problème central est de faire naître non des habitudes d'assistés, mais des activités industrielles, créatrices de valeur ajoutée, donc de revenu et d'autonomie. Il faut aussi que ces activités, loin de nuire à la position concurrentielle de pays développés comme le nôtre, contribuent à la renforcer.

La « banque de développement » allemande

La pratique de l'Allemagne fédérale suggère une voie qu'il faut étendre. Soucieux d'assurer pour ses exportations la perméabilité des marchés des pays en voie de développement (P.V.D.), le gouvernement fédéral accorde des reports d'impôts équivalant à 40 % du coût des investissements des firmes allemandes dans les P.V.D. ; il a créé une banque de développement des industries nationales ainsi qu'un fond prêtant des capitaux à taux très bas aux P.M.E. investissant dans les pays les plus pauvres.

La logique de ces dispositions est simple. De la présence locale des investisseurs, sont attendus des effets induits (technologiques, commerciaux, d'équipement et de renouvellement) pour l'économie allemande qui, sans être facilement quantifiables, n'en sont pas moins importants pour l'emploi industriel en Allemagne.

On pourrait appliquer ce raisonnement en France et affecter une fraction de l'aide aux P.V.D. à subventionner les investissements des firmes industrielles françaises dans ces pays. Par exemple, 30 % du montant de l'investissement seraient fournis sur des crédits d'aide ou de coopération.

A priori, cette disposition peut choquer. Mais regardons de plus près.

S'agit-il d'une privatisation de l'aide ? Oui incontestablement, mais ainsi elle peut être rendue plus efficace (la gestion publique de l'aide au tiers-monde laisse manifestement à désirer quant à la création d'emplois sur place) et surtout elle bénéficie d'un effet multiplicateur : pour trente d'aide, on a finalement cent d'investissement et pas seulement trente d'achats liés.

Cela provoquerait-il une délocalisation de certains emplois hors de nos frontières ? Oui, sans doute, mais un système économique qui se soucie de faire travailler les riches seulement s'autodétruit, et le travail qui peut ainsi être proposé à plus pauvres, nul ne réussirait à le maintenir dans l'Hexagone.

Y a-t-il création d'emplois ? Oui dans les P.V.D. à l'évidence. Mais en France également sous l'effet de trois facteurs :

● Les ventes correspondant à la mise en œuvre du projet d'investissement ;

● Les ventes induites par homogénéité de technologie, de langue, de circuit d'approvisionnement ;

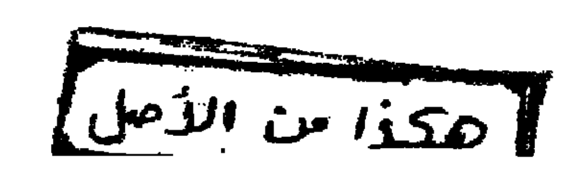
● Les ventes d'« opportunité », ces marchés ne pouvant rester accessibles à nos produits que si ce ne sont pas nos concurrents qui investissent dans ces pays et s'assurent ainsi des débouchés.

Affecter une fraction de l'aide à subventionner les investissements de firmes françaises dans les P.V.D. serait de surcroît une occasion de mieux utiliser les bonnes volontés qui s'occupent du tiers-monde. Plutôt que de les maintenir dans un rôle de percepteur et de répartiteur, organisant des transferts, on accroîtrait sensiblement leur efficacité en leur faisant gérer des investissements directement créateurs de richesses.

En ces périodes de difficulté et de tension économique, il ne faut pas restreindre l'aide aux pays les plus démunis. Il faut par contre amplifier l'efficacité des concours qui leur sont apportés et faire en sorte qu'ils aient des effets synergiques directs et indirects pour les P.V.D. et l'économie française. Pour dépasser le marché captif, il faut passer aux bénéfices mutuels.

En faisant bénéficier l'industrie de l'aide au tiers-monde, on fera finalement bénéficier le tiers-monde de l'aide à l'industrie.

(*) Professeur à Paris-Dauphine.



هكذا من الأصل

ses débouchés extérieurs

d'échange

les entreprises françaises qui investissent

les pays moins développés

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

UNE SUCRERIE EN GUADELOUPE

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT

CENTRALE LYON, ARTS ET MÉTIERS, MINES Saint-Etienne, Ingénieurs de MARSEILLE, I.C.A.M. Lille, I.D.N.

Le candidat choisi devra avoir le goût et le sens des rapports humains et du commandement.

Une amorce de spécialisation en électricité sera, le cas échéant, appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo au Cabinet DESPOINTES, 33, avenue des Champs-Elysées (75008) PARIS.

URGENTLY REQUIRED
for permanent assignment in Antwerp (Belgium) for refinery:

1 PROCESS ENGINEER

1 MECHANICAL ENGINEER
to advice maintenance people.

1 PLANNING ECONOMICS ENGINEER
for production (computer linear programm).

for permanent assignment in Brussels (Belgium)

1 STRUCTURAL STEEL DESIGNER
for off-shore company
fluent English
min. experience 10 years

2 STRUCTURAL STEEL DESIGNERS
for approx. 4 months in Antwerp

SEVERAL PIPING DESIGNERS ISOMETRICS
all fluent English.

PLEASE CALL MRS LAUWERS
SELECTION & ENGINEERING
Jan van Rijswijcklaan 213, 2020 Antwerp, Belgium
Phone: 031/16-16-00.

DOW CHEMICAL EUROPE S.A. is a large and successful International Chemical Company with 25 manufacturing sites and 50 sales offices throughout Europe, Africa and the Middle East. Our product mix consists of bulk and speciality chemicals, plastics and agricultural and pharmaceutical goods.

At our European Technical Center in Horgen, Switzerland we have an opening for a

METALLURGICAL ENGINEER

or a specialist with similar background. The job deals with different aspects of the use of Magnesium and is centered around Technical Service and Application Development. It calls for close cooperation with our Production, Sales and Marketing Departments.

We require:

- At least 2 years of industrial experience in the field of metal production and processing but not necessarily in the field of Magnesium
- Fluency in English, French and/or German
- Willingness to travel internationally

We offer:

- Training on the job
- Career possibilities based on performance
- Progressive employment conditions

It will be necessary to spend an inital training period of about three months in the U.S. If your interests are in line with this job, please call or write us for an application form.



DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Mr. R.M. Cajacob
Leland I. Doonstrasse 3
CH-8810 Horgen/Switzerland
Tel. 01/728 21 11

AUDITEUR OPÉRATIONNEL

Environ 140.000 FF — **Bruxelles**

Une des plus grandes sociétés industrielles américaines, d'importance mondiale, recherche un auditeur éprouvé pour son service d'audit opérationnel.

Sous l'autorité du directeur du service, il participera aux audits opérationnels et financiers chez les filiales du groupe dans toute l'Europe.

Les candidats devront posséder :

- une expérience au niveau senior dans un cabinet d'audit anglo-saxon ;
- l'anglais courant, parlé et écrit, plus d'autres langues, si possible.

Le poste est considéré comme formation pour une position opérationnelle dans une de leurs filiales.

Adresser C.V. à D.G. Muggeridge (sous référ. 6473) :

MERVYN HUGHES GROUP,
Management Recruitment Consultants
2/3 Cursitor Street, London EC4A 1ne
ENGLAND. Tel. LONDON 404-5801.

La Cour Internationale de Justice

recrute

DEUX SECRÉTAIRES

CONDITIONS A REMPLIR : Connaissance approfondie anglais et français, parfaite maîtrise d'une des deux langues, diplôme universitaire, aptitude à rédiger, formation ou expérience juridique souhaitable.
FONCTIONS : Traduction ou révision et interprétation vers la langue principale, rédaction de procès-verbaux et de correspondance, travaux juridiques et administratifs.
REMUNERATION : Poste P. 4 Nations Unies.

Adr. candidatures avec curriculum vitae détaillé et nom de deux personnes comme références au Greffier de la Cour Internationale de Justice, Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye (Pays-Bas) avant le 15 février 1980.

Managing Director

Corrosion Consultancy — Holland

Our client is a well known multi-national, manufacturing chemical products including coatings.

We are looking for a Managing Director to set up and establish an independent consultancy, primarily involved in all aspects of metal corrosion, and possibly diversifying into other areas in the long term.

The successful candidate will head up a small team of experts as well as draw on the very extensive research facilities and expertise within the parent company.

Aged between 40-50 years, candidates should have a Ph.D in the natural sciences or be a qualified engineer. A successful track record in the field of corrosion to the extent of being an acknowledged expert is essential. Some consultancy experience in the same field would clearly be an asset.

In addition to technical expertise, management ability is also required to lead and develop the team of experts; liaise with the parent company, develop and promote a quality service for present and future clients.

Applicants must be fluent in English, but a good working knowledge of German is also required, preference being given to German, English or Dutch nationalities. A keen interest in modern capital intensive industrial processes is essential.

The position offers, to the right man or woman, a substantial salary, a company pension plan, company car and excellent fringe benefits.

ESAL

Applications including a detailed c.v. and stating companies you do not wish to apply should be sent to:—

Veronica Lane,
EMAS Selection and Assessment Ltd.,
18 Buckingham Gate, London SW1E 6LB.

En vue d'une implantation commerciale

EN ALGÉRIE

Société Bâtiments Industrialisés

recherche

CADRE COMMERCIAL

28 ans minimum

Pour une prospection intensive et exclusive sur ce pays, pouvant déboucher sur des responsabilités plus élargies dans la société.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant déjà une expérience réussie à l'exportation.

Résidence en Algérie.

Contacts fréquents avec le siège de la société situé à Paris.

Envoyer C.V., N° T 017.690 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

An international non-governmental organization

wishes to recruit

a MEDICAL DIRECTOR

for its Secretariat in Geneva

Applicants should be medically qualified with a good background, preferably in the field of Cancer.

Experience in management and in international relations is required.

Applicants should be between 35 and 45 years of age.

Languages: Fluent English and a good working knowledge of French is essential. Knowledge of an additional language is an advantage.

Date of engagement will be decided by mutual agreement but will not be before 1981.

Applications with a curriculum vitae (photograph), photocopies of diplomas and degrees and the names of two referees should reach : PUBLICITAS Cipher - N° A 18-115564 - 1211 GENEVE 3, before 1 May 1980.

---

gestion dynamique du personnel

NIGER

La Direction Générale d'une importante Société Minière et de traitement de minerais employant environ 1500 personnes (personnel local et expatrié), recherche pour le NIGER son Chef du Service Gestion et Administration du Personnel.

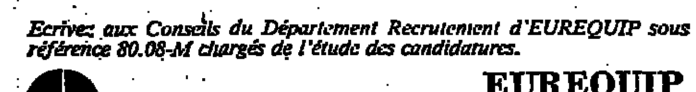
En étroite collaboration avec les directions des différentes unités d'exploitation ainsi qu'avec le Siège, il participera à l'élaboration de politiques en vue d'assurer le développement harmonieux du potentiel humain de la Société. Responsable de la gestion du personnel sous tous ses aspects (administratif, professionnel, social et humain), il aura notamment à concevoir, organiser et coordonner les plans de recrutement, formation, gestion prévisionnelle du personnel, nigérisation de la maîtrise.

Ce poste conviendrait à un cadre expatrié de formation supérieure (technique ou scientifique), âgé d'au moins 35 ans, ayant acquis une expérience professionnelle dans la gestion des hommes ou dans la Fonction Personnel d'au moins 5 ans, si possible, dans une société minière ou de carrières importantes. Cette opportunité peut également convenir à un spécialiste du personnel doté d'une bonne culture industrielle, occupant un poste fonctionnel et désireux d'élargir ses responsabilités opérationnelles à l'expatriation.

Les conditions d'expatriation sont celles qui conviennent à un cadre supérieur expatrié (logement de fonction, voiture de service, congés 10 mois/2 mois, transfert sans limite d'épargne, conditions de vie agréables, possibilités de scolarisation...).

Ecrivez aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP sous référence 80.08-M chargés de l'étude des candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS - LONDRES - HOUSTON - LAUSANNE

FOURNISSEUR DE MATÉRIEL ONSHORE/OFFSHORE

Une société norvégienne créée récemment — ayant des rapports étroits avec les industries pétrolières de la Mer du Nord — recherche des représentants/fournisseurs ayant une gamme de produits appropriés.

Pour tous renseignements :

Ecrire sous n° 7.377 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
Multi-national concern engaged in the manufacture and marketing of consumer durables has a vacancy for a

REGIONAL AUDITOR

to supervise its auditing activities and conduct audits for corporate management in France, Spain, Portugal and Belgium. Candidates must have several years auditing experience preferably with a major public accounting firm and be acquainted with American reporting requirements.
Preferred age bracket 25-35.
The appointment is Paris based and offers an attractive salary + benefits.
Write in confidence including curriculum vitae n° 828197 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

MONDEMPLOIS

Voir rubrique EMPLOIS « Informations DIVERS »

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche
pour sa filiale au CAIRE

chef comptable VI - VII

ayant une expérience bancaire

La maîtrise parfaite de l'anglais est exigée, celle de l'arabe serait appréciée.

Adressez C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à

Direction des carrières
B.P. 704 08 - 75361 Paris Cedex 08.

Sté AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Responsable de service
Les candidats doivent justifier de plusieurs années d'expérience dans un poste similaire.
Avoir participé à un démarrage et connaître matériel IBM 32 Système GAP. II.
Envoyer C.V., photo, prétent. sous n° 4466 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris cédex 02 qui transmettra.

Sté d'Etudes, bât. française
recherche
pour filiale en
COTE D'IVOIRE

UN INGÉNIEUR QUALIFIÉ

si possible formation B.A. pr assurer direction cciale et techn. T.C.E. des projets, dispon. fév. 80. Contrat 2 a., condition 13.000/mois, gros avant. socx. Contacter A.D.N. S.A. 227-39-35

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01



emplois régionaux

telesystemes

Importante Société de Services en Informatique
recherche un

ingénieur système

Grande Ecole, Option Informatique.
Débutant ou quelques années d'expérience
Disponible immédiatement pour son centre de télétraitement à
LYON VILLEURBANNE
équipé d'un IRIS 80 BI-PROCESSEUR

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à
TELESYSTEMES
240, avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GRENOBLE

Notre division européenne d'informatique industrielle connait une croissance très rapide (supérieure à 35%). Cette expansion continue nous permet d'offrir au sein de notre département financier, un poste de

cadre en comptabilité et gestion

La prise en main du poste débutera par une période de formation de quelques mois pendant lesquels le candidat H ou F se familiarisera avec différents services tout en leur apportant une contribution technique et en participant à la mise en place de systèmes informatiques de gestion.

Il évoluera ensuite très rapidement vers des responsabilités opérationnelles où il aura la conduite d'une fonction comptable comportant la supervision d'un groupe.

De réelles opportunités d'évolution à moyen et long terme, tant dans le service comptabilité que dans le cadre plus large du service financier, existent pour les candidats qui auront fait la preuve de leurs capacités. Cette fonction requiert une formation de type grandes écoles de gestion (HEC, ESSEC, SUP de CO, option finances comptabilité), une bonne maîtrise de l'anglais. Nous souhaitons rencontrer des candidats débutants ou ayant un à deux ans d'expérience.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre CV photo) sous référence CF 01 (2) à Claire Bachelard, HEWLETT PACKARD 5 avenue Raymond Chanas 38320 EYBENS.

HEWLETT PACKARD



La société PRONAL - recherche et applications industrielles des élastomères - crée le poste d' :

INGENIEUR D'ETUDES

Ce collaborateur, en prise direct avec le Directeur Technique, prendra en charge des projets de haute importance, depuis leur étude jusqu'à élaboration de la technologie et de l'outillage nécessaire.
Il sera jeune ingénieur généraliste (A.M. - ICAM - IDN - HEI) et alliera une imagination créative à la rigueur du technicien.
La mise en place des prototypes l'amènera à se déplacer à l'étranger.
Un excellent contact humain et la pratique de l'anglais sont indispensables.
Une première expérience professionnelle serait appréciée.
Le poste, situé à ROUBAIX (59) est à prendre rapidement.

Notre conseil en recrutement recevra votre candidature adressée avec CV et photo sous référence 10/937 à

Guy C. BERNARD cabinet E.A.L. FRANCE

EAL France 152 rue de Londres 59420 Mouvaux

Réponse et discrétion assurées.

Filiale française d'un constructeur américain recherche pour NANTES

Chef comptable

100.000 +

Titulaire du DECS, vous avez assumé des responsabilités de financement dans une P.M.E, vous maîtrisez les plans comptables français et U.S, vous parlez couramment anglais.
Vous pourrez :
- créer puis informatiser votre service de comptabilité générale,
- mettre en place et gérer la paye,
- suivre la trésorerie,
- élaborer et réaliser les plans de financement,
- gérer les comptes de tiers.

Adressez CV et photo sous réf. 1145 à Yves GANNE - CAPFOR S.A. B.P 846 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR

NANTES · PARIS · LYON · MARSEILLE

CRÉDIT AGRICOLE DU LOIRET - Orléans

La DG de notre caisse régionale (800 agents, 100 points de vente, 35 agences) renforce ses services organisation et informatique et souhaite s'attacher

un responsable de l'exploitation

Il a pour mission d'optimiser le fonctionnement de notre centre informatique comprenant une trentaine d'exploitants et disposant d'un 3032/OS-VS1 gérant un important réseau TP. C'est, de préférence, un ingénieur; il a acquis l'expérience de la conduite d'une exploitation supportant CICS et DL1 (savoir tirer parti de VM-CMS serait pour lui un atout). Enfin, il a fait ses preuves comme animateur d'équipes et a vécu les contraintes d'une production essentiellement journalière.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3706 LM) à "Carrières de l'Informatique".



MEMBRE DE SYNTEC

Nous recherchons pour notre Siège Européen à Grenoble, un

AUDITEUR INTERNE

qui s'assurera que les filiales appliquent les instructions de la Division Europe en matière financière, comptable et opérationnelle, et participera à l'analyse et à l'amélioration des systèmes comptables et opérationnels en place.
Ce poste demande un niveau supérieur et 4-5 ans d'expérience comptable de préférence dans une entreprise anglo-saxonne. Une expérience d'auditeur interne est souhaitée.
La parfaite maîtrise de l'anglais est exigée.
Adresser C.V. détaillé en anglais, avec niveau de rémunération souhaité au Directeur du Personnel.

BECTON DICKINSON 47, A. Marie-Reynoard 38100 Grenoble - France



GROUPE MATRA BRANCHE COMMUNICATIONS — BRETAGNE

ingénieur méthodes fabrication

Le Groupe MATRA recherche pour renforcer les services Production de sa filiale de construction de matériel téléphonique en Bretagne (1700 personnes) un Ingénieur Méthodes Fabrication. Sous l'autorité hiérarchique du Directeur d'Usine, en liaison permanente avec les responsables de production, il sera chargé de la mise en place de la Fonction Méthodes Fabrication (élaboration et mise en place des gammes opératoires, choix des outillages, amélioration des postes de travail...) ; il participera à la mise en place de productions nouvelles. Ce poste conviendrait à un Ingénieur (A.M., ENI ou équivalent) âgé d'au moins 28 ans et ayant acquis une expérience industrielle d'au moins 2 ans en Méthodes de fabrication d'appareillage électrique ou électromécanique grande série.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de cette recherche, sous référence 80.06-M.
Les entretiens auront lieu en Bretagne ou à Paris selon l'origine des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

SOCIÉTÉ FILIALE DES DOCKS DE FRANCE
L'un des premiers groupes succursalites français

mammouth suma

LA SOCIÉTÉ DOC FRANÇOIS

exploitant Super et Hypermarchés dans le grand Sud-Ouest

RECRUTE

JEUNES DIPLOMÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

à vocation commerciale et souhaitant faire carrière dans la distribution moderne.

Hommes et femmes « de terrain », les candidats retenus devront réunir, outre le sens du commerce et de la gestion, le goût des responsabilités et de réelles qualités humaines.

Disponibilité géographique indispensable.

Rémunération motivante avec intéressement aux résultats.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à : S.D.F. Division Affaires Sociales. 55, rue Bourbaki, 33401 TALENCE CEDEX.



CCMC informatique de gestion — Société de Services 1200 personnes. 30 Agences Commerciales en France.

- 65 000 entreprises nous connaissent déjà;
- notre objectif 1981 : 100 000 utilisateurs;
- nos ambitions de demain sont internationales.

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

- Vous êtes diplômés d'une Ecole Supérieure Commerciale.
- Vous concevez que les informations comptables et financières doivent être traitées à dimension industrielle – sur ordinateur.
- Vous avez l'ambition de devenir des spécialistes capables d'analyser et de répondre aux besoins de nos utilisateurs (entreprises diverses, cabinets comptables etc.).
- Vous recevrez pendant 2 mois à notre Ecole Produits une formation sur la connaissance d'une gamme de services très élaborée.
- Vous évoluerez avec un maximum d'autonomie dans une entreprise à dimension humaine très favorable à votre épanouissement.
- Une première expérience de la vente acquise chez un constructeur, une SSCI, ou de la gestion dans un cabinet comptable sera vivement appréciée.
- Rémunération : fixe + commissions (garantie durant les dix premiers mois) + 13e mois + primes d'objectifs + frais reels rembourses.

Postes à pourvoir : Dijon - Caen - Nantes - Toulon - Lille - Orléans - Paris.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions, sous réf. 5545/5 à J.-P. POHU, Service du Personnel, B.P. 6129 - 45061 ORLEANS Cedex.

CCMC informatique de gestion

HAVAS CONTACT

INGENIEUR D'AFFAIRES pour l'exportation.

Société métallurgique région Nord / Pas de Calais veut étoffer son service Export pour faire face au développement de son activité à l'étranger et confie ce poste à un homme âgé de 30 ans environ, de formation Ingénieur (type AM, IDN, ENSI, ...) pouvant justifier d'une expérience dans les contacts commerciaux en produits industriels.
Cet homme devra assister le responsable commercial du département dans la prospection et la vente de produits destinés à une clientèle engineering et grands installateurs électriciens, en Europe et hors d'Europe.
Il consacrera environ 15% de son temps pour les déplacements. Le poste nécessite de pratiquer couramment la langue anglaise.
Résidence : Nord de la France.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf 2575 BV à : Danielle JALBERT - 65 Avenue Kléber 75116 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

CORT

Une entreprise industrielle (400 millions de C.A., 1600 personnes) premier fabricant français de machines à laver, filiale THOMSON-BRANDT recherche à LYON

INGENIEUR ORGANISATION

jeune généraliste, il devra s'intégrer dans une équipe existante traitant principalement de procédures d'organisation industrielle s'appuyant sur l'informatique réalisée en amont. Les missions seront à court terme d'assurer la mise en place des procédures en cours d'élaboration, à moyen terme d'analyser, concevoir et mettre en place d'autres applications. Une expérience récente de cette fonction en entreprise ou en Cabinet constituerait un atout, mais n'est pas exigée. Débutants exclus.

Ecrire Cabinet GATIER, Service K - 32, rue Barrême 69006 LYON. Réponse assurée et motivée.

MEDIA-SYSTEM

Cabinet Gatier

12403 logements terminés en 79 - objectif 80 : 14757

INGENIEURS CONFIRMES T.P. ou équivalent

EXPLOITEZ MIEUX VOTRE EXPERIENCE

Aujourd'hui vous vous sentez prêt à prendre de nouvelles responsabilités, à donner une autre dimension à votre carrière.
Votre formation (T.P. ou équivalent) et votre expérience (5 à 10 ans) chantiers - si possible maisons individuelles - sont vos atouts.
Ce ne sont pas les seuls, peut-être avez-vous complété votre formation technique par une approche généraliste de la promotion.
Dynamique, très disponible, vous êtes capable de vous intégrer à une équipe déjà formée et à un groupe structuré.
Vous avez le goût et le sens des relations humaines.
Vous savez rechercher les méthodes permettant d'améliorer et de contrôler la productivité de l'encadrement des chantiers, particulièrement en termes de délais, de qualité et de production (ordonnancement, service après-vente, relations avec sous-traitants).
Notre forte expansion, nos objectifs et les moyens dont nous disposons vous permettront de satisfaire vos ambitions.
Nous vous offrons des opportunités :
- à notre siège (CAMBRAI) où les meilleures candidatures peuvent rapidement évoluer vers des postes de haute responsabilité,
- auprès de certaines de nos unités opérationnelles où des postes de DIRECTEURS-ADJOINTS ou de RESPONSABLES DE PRODUCTION sont à pourvoir.

Précisez-nous la région qui vous intéresse afin que nous puissions réserver à votre candidature (c.v., photo, prétentions) l'examen qui convient en fonction des postes et secteurs disponibles.

GROUPE MAISON FAMILIALE - Direction des Relations Humaines (réf. 4180) - Boite Postale 18 - 59403 Cambrai Cedex.

GMF MAISONS



LA FIBRE COMMERCIALE + UN DIPLOME AGRO, AGRI OU SUP DE CO

Ce sont là vos principaux atouts. Vous êtes jeunes, mais vous avez une expérience commerciale de 2-3 ans en milieu agricole, qui vous rendent rapidement opérationnels.
Votre mission : animer et accroître un réseau de concessionnaires sur un département, vendre et faire vendre nos idées, nos programmes d'élevage, nos aliments pour tous animaux. Vous serez entièrement responsables auprès du directeur régional du développement de votre secteur, du recrutement et de l'animation de vos vendeurs, et votre rémunération sera liée à vos résultats.
Fixe + intéressement. Position cadre. Formation permanente aux techniques d'élevage, de gestion commerciale, d'animation.
Votre rayon d'action : un département de l'une des trois régions suivantes :
NORMANDIE ET REGION PARISIENNE (réf. 80104)
NORD EST (réf. 80105)
SUD OUEST (réf. 80106)
Adressez votre CV détaillé et photo en indiquant votre rémunération actuelle et en précisant la référence de la région qui vous intéresse à :

Selecom
225, rue du Fbg Saint Honoré - 75008 PARIS.

BANQUE DE DÉPOTS

filiale d'un groupe bancaire important recherche

LE DIRECTEUR

de son implantation lyonnaise

Lyonnais d'origine ou d'adoption, il sera âgé d'environ 40 ans, de formation supérieure et possèdera une expérience d'au moins 10 années acquises dans un poste similaire.

Ecr. let. man. avec CV, photo et prét. n° T017726 M REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris q. t. Toutes les candidatures seront traitées confidentiel.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

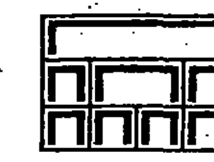
CHEF DU PERSONNEL USINE REGION NORD-OUEST 800 personnes

Ce cadre supérieur aura à assurer :
- le recrutement et la gestion du personnel administratif et ouvrier (paie informatisée)
- les relations avec les délégués du personnel et participera au comité d'entreprise avec le Directeur de la Société
- le maintien du bon climat social existant.

Préférence sera donnée à un candidat de 40 ans environ possédant 10 ans d'expérience de la fonction personnel, dont 5 ans à un poste de Responsable de Personnel d'Usine.

La Société en expansion dans un secteur privilégié offre d'excellentes perspectives de carrière.

Ecrire avec C.V. et photo (discrétion + réponse assurées) à no 41594 CONTESSE Piblicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



HAUSERMAN S.A., filiale des FORGES DE STRASBOURG et de la E.F. HAUSERMAN COMPANY de Cleveland (U.S.A.) est la première société européenne (800 personnes, 250 millions de francs de chiffre d'affaires) pour la fabrication, la vente et la mise en œuvre de Systèmes « Transactuels » de cloisons amovibles et plafonds intégrés.

HAUSERMAN recherche plusieurs collaborateurs de haut niveau :

DIRECTEUR TECHNIQUE DES PRODUITS — Strasbourg

Ingénieur Grande École + Expérience second-œuvre du bâtiment (Éclairage, conditionnement d'air, ascenseurs ou similaire). Le Directeur Technique des produits étudie les adaptations spéciales des produits par projet, propose leur évolution au niveau de la conception en fonction des besoins du marché et apporte assistance et information aux structures opérationnelles, tant sur le plan technique qu'économique. Il tend en permanence à réaliser une relation optimale entre les couples produits/besoins et coûts/qualité. Pour accomplir sa mission, il suit, au plan européen, l'évolution des technologies, normes, tendances de la demande, solutions concurrentes dans les différents domaines pouvant s'intégrer aux Systèmes « Transactuels » proposés par HAUSERMAN (feu, acoustique, éclairage, conditionnement d'air). Ce poste, basé à Strasbourg, intéresse un ingénieur français ou étranger âgé de 32 ans au moins, pouvant justifier d'une expérience adaptée à cette fonction. Le candidat devra être bilingue français-allemand et des connaissances d'anglais sont un atout supplémentaire. La disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger est fondamentale. Réf. A/6005M

RESPONSABLE PROMOTION PUBLICITÉ — Strasbourg

Rendant compte au Directeur du Marketing, il sera responsable de la rédaction et de la réalisation des documentations techniques, catalogues, prospectus, guides d'entretien, etc. En liaison avec les responsables opérationnels de l'entreprise (siège et filiales européennes), d'une part, et les agences extérieures, d'autre part, il assurera la conception et la réalisation des documents publicitaires. Il sera également amené à rédiger des articles pour la publication dans les revues techniques et préparera les participations de l'entreprise aux manifestations publiques et professionnelles (foires, expositions, etc.). Le poste, basé à Strasbourg, doit motiver un spécialiste confirmé de cette fonction qui pourra justifier d'une expérience similaire appliquée à des produits et services industriels de haut niveau. La pratique de l'allemand est indispensable et des connaissances d'anglais sont vivement souhaitées. La rémunération tiendra compte de l'expérience antérieure. Réf. B/8006M

Adressez votre C.V. à F. WILLIGSECKER en rappelant la référence du poste à :



PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.
3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Amsterdam - Bruxelles - Copenhague - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - Paris - Stockholm - Strasbourg - Zurich

---



direction comptable

LILLE

Un groupe important de production alimentaire désire intégrer à l'équipe de la Direction Financière un **JEUNE CADRE de VALEUR** et lui confier la direction du Service de Comptabilité Générale (20 personnes).

Sous l'autorité du Directeur Financier, sa première mission, après avoir pris la mesure de l'entreprise et du service, sera de préparer un plan d'organisation qu'il mettra ensuite en place.

• formation supérieure, • DECS complet, • 30 ans minimum, • pratique de l'outil informatique, • capacité à adapter les méthodes en fonction de l'évolution fiscale et comptable, • sens des responsabilités, • goût du travail en équipe.

Ce poste représente une opportunité de carrière pour un candidat soucieux de s'intégrer à l'équipe de Direction d'un groupe performant.

Adressez au **Cabinet R.C.C.**, lettre manuscrite, C.V. détaillé rémunération actuelle, photo sous référence 8010-M.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS CSNCR

ORGANISME DE PLANIFICATION RÉGIONALE

recherche

CHEF DE SECTEUR RURAL ET FORESTIER

Expérience souhaitée.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo à COLLEGE COOPERATIF, B.P. 1 - 13330 Pélissanne. Ne pas téléphoner.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE

leader dans son activité, recherche

PLUSIEURS COLLABORATEURS COMMERCIAUX

LYON - PARIS

Une expérience de 2 à 3 années de la vente de systèmes temps réel est requise.

Adr. C.V., photo, prét. à nº 41.332 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.



1er fabricant français de tubes d'acier

jeune cadre
école supérieure de commerce

Votre formation de grande école commerciale vous a permis d'acquérir de bonnes connaissances de base en comptabilité.

Nous vous proposons, en usine, une expérience en comptabilité analytique, entre autre, pour vous confier ultérieurement la responsabilité des services administratifs d'un établissement comprenant les services, comptable, contrôle de gestion, personnel, commercial et achats.

De réelles possibilités de carrière sont offertes au sein du Groupe *Vallourec*.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous référence 2379A à Mme Varène - Société VALLOUREC - 7, Place du Chancelier Adenauer 75764 PARIS Cedex 16.

Une entreprise industrielle (400 millions de CA, 1 600 personnes) premier fabricant français de machines à laver, filiale **THOMSON-BRANDT**, recherche à **LYON**

RESPONSABLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE

De préférence de formation ingénieur, il prendra en charge les actions déjà lancées : enrichissement des tâches, aménagement d'horaires. Il développera des actions nouvelles avec l'assistance technique des méthodes. Il est responsable d'une équipe ayant en charge la sécurité des personnes et des biens.

Ce poste convient à un candidat possédant l'expérience de cette fonction, ou ayant assumé des responsabilités de ce type en production ou en organisation ou méthodes, et ayant comporté des relations avec le personnel ou ses représentants. Il dépend hiérarchiquement du Chef du Personnel.

Ecrire Cabinet GATIER, Service D, 32 rue Barrème 69006 LYON. Réponse assurée et motivée.

media-sycom

Cabinet Gatier

PEINTURES corona recherche pour son **DEPARTEMENT APPROVISIONNEMENT DE VALENCIENNES**

chef de groupe d'achat

La mission : Responsable d'un groupe de matières premières, il prendra en charge la recherche et la sélection de leurs sources d'approvisionnement, conduira la négociation des contrats d'achats avec les fournisseurs aux conditions compatibles avec les exigences de l'entreprise, en matière de prix, qualité, délais de livraisons.

Il coopérera étroitement avec un grand nombre de services de l'entreprise, notamment avec les services techniques et le département de production, bénéficiera d'une large autonomie dans le choix des méthodes de prospection et de sélection et participera à toutes études de tendance dans le domaine des matières premières en relation avec le responsable du département.

L'homme : Nous donnerons la préférence à un candidat de formation supérieure si possible, ayant une bonne expérience des achats (chimie-parachimie), possédant nécessairement de bonnes aptitudes à la négociation, doué d'un bon potentiel technique et témoignant de réelles qualités de contact.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur lettre de candidature avec C.V. et salaire actuel, sous la référence : 80 268 aux : PEINTURES CORONA, PH. DUEE, SERVICE DU PERSONNEL BP 377 - 59307 VALENCIENNES

ETABLISSEMENT BANCAIRE DE 1er PLAN
recherche pour ALSACE-Sud

SPECIALISTE
CREDITS AUX ENTREPRISES — Réf. 983 M.

chargé de conseiller les chefs d'entreprises sur les possibilités d'intervention de la Banque et d'assister le réseau d'Agences. Ce poste e... dominante commerciale.

RESPONSABLE
TITRES ET PLACEMENTS — Réf. 985 M.

participant à l'élaboration de l'activité titres et bourse de la Banque, il en anime la promotion dans les Agences et s'occupe personnellement des plus importants clients.

CHEF DU SERVICE
ETRANGER - COMMERCE EXTERIEUR — Réf. 984 M.

gestionnaire d'un service important, il assure l'exécution de toutes opérations et procédures financières et commerciales avec l'étranger. Ce poste implique de très bonnes connaissances de l'Anglais et de l'Allemand.

Les candidats intéressés auront une réelle expérience et des connaissances approfondies dans leur spécialité.

Les dossiers de candidature comportant C.V. détaillé, photo et prétentions seront traités confidentiellement par M. POUANT André - 22 rue Saint Augustin 75002 PARIS. (Prière de rappeler la référence du poste).

France Cadres

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE
Société de VENTE PAR CORRESPONDANCE spécialisée dans le domaine des Loisirs à EVREUX (100 km à l'ouest de Paris)

recherche

CHEF DE PROJET

pour son département informatique (55 personnes, équipement IBM 360-65 + TP 4341 en commande)

Rattaché directement au Chef de Département, il prendra en charge un secteur entier d'applications de la conception à la réalisation.

Ce poste s'adresse à des candidats de formation supérieure ayant une expérience pratique de l'informatique de gestion, aptes à dialoguer avec des utilisateurs créatifs et exigeants et à animer une équipe d'analystes-programmeurs

Envoyer dossier de candidature détaillé au Département des Relations Sociales, à l'attention de Mme DEROIDE, G.I.D., B.P. 1000 - 27001 EVREUX CEDEX.

EXPANSIA

recherche pour son usine de **SYNTHESE ORGANIQUE FINE D'ARAMON (GARD)**

INGENIEUR CHIMISTE
(PRODUCTION)

Chargé des lancements industriels, le candidat devra justifier d'une bonne connaissance des problèmes technologiques. Une expérience de quelques années dans un secteur analogue démontrant une bonne aptitude à la gestion de personnel sera appréciée.

INGENIEUR CHIMISTE
RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ANALYTIQUE

Le candidat aura pour mission d'analyser les produits en cours de développement et d'élaborer les dossiers destinés au laboratoire de contrôle. Une bonne connaissance des techniques modernes d'analyse (C.P.V., H.P.L.C. et R.M.N.) sera appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : EXPANSIA . BP 6 - 30390 ARAMON

POUR SA DIVISION INTERNATIONALE A FORT DEVELOPPEMENT, UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS CONFIE UN POSTE OPERATIONNEL DE

MARKETING INTERNATIONAL

A candidat : de formation scientifique (Pharmacie, Médecine...)

ayant une expérience de la fonction (minimum 2 à 3 ans) parlant allemand + autre langue appréciée.

Disponible pour déplacement fréquents.

Le poste est à pourvoir en province (ville universitaire), le développement de l'entreprise permet d'envisager l'évolution des responsabilités à candidat performant.

Les candidats intéressés enverront leur curriculum vitae détaillé, photographie et prétentions sous nº 828.398, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS. — Réponse et discrétion assurées.

La Ville de MONTBELIARD (35.000 habitants), Sous-Préfecture du DOUBS
Le District Urbain du Pays de MONTBELIARD (150.000 habit.)
Le Centre Communal d'Action Sociale
RECRUTENT

4 FONCTIONNAIRES SUPERIEURS

des communes, classés attachés communaux dont 2 pour la Mairie de MONTBELIARD (Secrétariat Général et Service Comptabilité) :
— 1 pour le District Urbain (Service des Eaux) ;
— 1 pour le Centre Communal d'Action Sociale.
Logement assuré à titre onéreux.

Envoyer candidature avec curriculum vitae à Monsieur le Maire de MONTBELIARD. Pour tous renseignements, téléphoner au (81) 91-28-13.

LICENCIE EN DROIT
Origine Agricole
Pour Service Juridique en Centre de Gestion
CEREL, avenue M.-Proust, 28024 CHARTRES.

CAILLARD S.A.

Département Manutention - Levage cherche

B.T.S. ÉLECTROMÉCANICIEN

ayant quelques années expérience et connaissant bien la langue anglaise.
Après formation complémentaire dans l'entreprise, le candidat retenu sera intégré au service montages extérieurs.
Des déplacements de longue durée en France et à l'étranger sont à prévoir.
Ecrire : HAVAS - B.P. 1366 - 76065 LE HAVRE CEDEX, sous référ. 4.979.

SEREG
Schlumberger

Spécialiste Européen de la Robinetterie et de la Régulation

recherche

ingénieur commercial export

pour vente de produits de forage (arbre de Noël)

Basé à Illies (Nord)
Nombreux déplacements
Zone : Moyen-Orient, Afrique.

Expérience de 5 ans de la vente de produits de forage
Pratique de l'anglais courant indispensable.

Adresser CV + photo et prétentions au Chef de personnel SEREG - Rue du Calvaire 59480 Illies.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
à forte vocation exportatrice,
en pleine expansion,
fabriquant des composants mécaniques et électromécaniques
recherche pour une de ses Divisions, un

DIRECTEUR TECHNIQUE

Sa mission :
étudier, développer et produire au moindre coût des composants de moyenne et grande série dans le cadre d'objectifs d'expansion ambitieux, en liaison avec le commercial et la clientèle.

Pour cela il aura comme moyens : le bureau d'études et de développement, les méthodes, la fabrication (150 personnes). Gestionnaire énergique, homme d'animation et de dialogue, il aura déjà une solide expérience dans les domaines concernés.

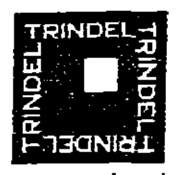
L'importance de la société et son expansion assurent à des candidats de valeur des possibilités d'évolution intéressantes.

Lieu de travail : Ville importante Centre- Ouest.

Le niveau de rémunération dépendra de l'expérience et sera de l'ordre de 180.000 F.

Envoyer C.V. photo et salaire actuel à no 41650 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 *qui transmettra.*





recherche

1 DELEGUE APRES-VENTE

position CADRE, pour la Province

IL SERA CHARGE :
- d'assister le réseau OPEL dans son développement, son organisation, sa formation technique.

VOUS AVEZ :
- une formation technique, ingénieur diplômé ESTACA
- la connaissance de la réparation automobile
- le goût des contacts humains
- la connaissance de l'Anglais
- une grande disponibilité.

ADRESSEZ-nous votre candidature manuscrite avec curriculum vitae, photo récente et rémunération souhaitée à : GENERAL MOTORS FRANCE - 5, Boulevard Gallieni Service du Personnel - 92231 GENNEVILLIERS.

ARCHITECTE - URBANISTE
quelques années d'expérience
recherché par la
DIRECT. DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU VAR (G.E.P.). Téléph. : (94) 42-90-00.

POMPES WORTHINGTON-BATIGNOLLES
NANTES
recherche
pour Service Technique,
notamment Recherche et Développement,

INGÉNIEUR DÉBUTANT

A. et M., ENSM ou équivalent.
Connaissance Mécanique des Fluides et Anglais indispensable.

Ecrire : WORTHINGTON-BATIGNOLLES, M. FOUCART, 20, rue de Koufra, 44300 NANTES.

BANQUE RÉGIONALE SUD-OUEST
recherche son

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ORGANISATION - MÉTHODES

Ce département est chargé :
— de la préparation des dossiers de décision en matière d'organisation du travail et de procédures administratives et comptables ;
— de la mise en place des décisions prises en :
- *réalisant des études détaillées ;*
- *créant les dossiers d'analyse fonctionnelle des applications informatiques ;*
- *suivant la réalisation informatique des projets transmis pour programmation ou exploitation ;*
- *organisant la mise en place opérationnelle des nouvelles procédures.*

La personne retenue dirigera l'équipe d'analystes et d'agents-méthode qui composent le département. Elle rendra compte à la direction.

Le candidat devra avoir les compétences suivantes :
— une bonne connaissance des problèmes d'organisation-méthode dans le domaine bancaire en particulier sous l'angle informatique ;
— forte capacité à animer et diriger une équipe de spécialistes ;
— goût certain du contact avec les services opérationnels.

La préférence sera donnée à un candidat :
- *jeune mais non débutant ;*
- *fortement motivé par les problèmes d'organisation ;*
- *convaincu de l'intérêt d'une politique d'utilisation décentralisée des moyens informatiques.*

Niveau de rémunération annuelle : 100.000 F brut.

Adresser candidature avec C.V. et photo s/n° 7.374 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ADJOINT AU DIRECTEUR D'USINE
(FONDERIE)

L'usine appartient à un groupe de 3000 personnes et compte elle-même 562 personnes. Elle se consacre *à la fonte d'aluminium* (coquille).
La Société offre à un jeune cadre de plus de 30 ans, ingénieur diplômé, des responsabilités et des perspectives intéressantes. Il devra posséder l'expérience de commandement de personnel ouvrier (> 200 personnes) acquise dans l'industrie métallurgique. Anglais très souhaité. Lieu de travail 50 km au nord de Paris. Ne pas adresser de CV.

France Cadres
22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 903 M.

Crédit Agricole Mutuel de Blois
recherche

PROGRAMMEURS
ANALYSTES - PROGRAMMEURS

— DUT ou équivalent.
— 2 à 3 années d'expérience en analyste-programmation cobol.
— Connaissances CII-HB série 66 (IDS-TDS) appréciées mais non indispensables.
Adresser curriculum vitae et prétentions à la C.R.C.A.M. de LOIR-ET-CHER
Service du Personnel
rue Louis-Joseph-Philippe, 41007 BLOIS

Société de constructions modulaires industrialisées
200 personnes
recherche
pour DORDOGNE

responsable service administratif et comptabilité
Niveau DECS

- comptabilité générale, chantiers : établissement comptes d'exploitation, bilans, gestion financière, stocks,
- trésorerie court terme, prévisionnelle à long terme,
- fiscalité,
- social et personnel.

Adressez C.V., photo et prétentions sous réf. 9342 à Mamrégies qui transmettra.

mamrégies
3, rue d'Hauteville - 75010 Paris

THOMSON-CSF

DÉPARTEMENT AVIONIQUE GÉNÉRALE
pour son BUREAU D'ÉTUDES

INGÉNIEURS-MÉCANICIENS

Formation A.M. ou ÉQUIVALENT

Adresser C.V. et photo THOMSON C.S.F. Service du Personnel, B.P. 3, 33160 LE HAILLAN.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE FOUGÈRES (35)
recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Agé de plus de 30 ans, de formation supérieure, il participera à l'élaboration des orientations, des objectifs et des décisions. Sous l'autorité du Président, il assurera la direction et l'animation des services, la préparation et la gestion des budgets.

Il devra être disponible rapidement.

Env. lettre manuscrite C.V. + photo + prétentions à : Monsieur le Président de C.C.I. Fougères, BP 1061 — 35301 FOUGERES CEDEX
Discrétion assurée.

IMPORTANT CABINET

Expertise Comptable/Commissariat aux Comptes 100 km nord PARIS, recherche

STAGIAIRE E.C.

— pour participer au développement du secteur Commissariat, Révision ;
— Formation supérieure souhaitée : HEC, ESSEC, ESCAE, LICENCE
— association ultérieure possible ;
— possibilité de travail en région parisienne à moyen terme.

Adr. C.V. manuscrit et prétentions ss le n° 7.355 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ORGANISME AGRICOLE DE BOURGES (CHER)
recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

connaissant COBOL (2 ans d'expérience) et le matériel N.C.R. si possible, pour prendre en charge la maintenance des applications « BATCH » existantes et participer à la création des nouvelles chaînes utilisant des matériels interactifs.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prét. à REGIE - PRESSE
N° T 017.730 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

DISCRETION ASSUREE.

BUREAU D'ÉTUDES D'INGÉNIERIE
Région PROVENCE
recherche

INGÉNIEUR
DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

pour diriger ses activités d'études d'Ingénierie et d'études de structures (activités uniquement de bureau d'études) ET PROGRESSIVEMENT ASSURER LA DIRECTION TECHNIQUE DE LA SOCIETE.

Adresser C.V., références et prétentions HAVAS AVIGNON N° 4.022.

MÉTREUR VÉRIFICATEUR
en Tuyauterie
Pour devis et suivi de chantier qualif. HP et petite tuyauterie, industrie métaux nobles souhait. Rémunération 6.000 F. mensuels + prime.
Envoyer C.V. + lettre *manuscrite* à S.L.S., 4, rue Richerand, LYON-3e.

La CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE NORMANDIE
recrute un

INGÉNIEUR - CONSEIL

pour son Service Prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles.
Caractéristiques du poste :
— Candidat(e) de préf. 30 ans min., nationalité franç. Titul. d'un diplôme d'ingénieur reconnu par l'Etat. Expérience industrielle obligatoire d'au moins 5 a. Format. Arts et Métiers ou simil. souhaitée. Connaiss. en électron. appré.
— Recrutement à partir du 1er mai 80. Resid. ROUEN.
— Sal. mens. brut minimum au 1er janv. 80 : 8.814 F.
— Les candidat., accomp. d'un C.V. détaillé, devront être adr. av. le 29-2-80, der. délai, à Monsieur le Directeur de la C.R.A.M. de Normandie 2022 X 76040 ROUEN Cedex. Une fiche de renseignements sur le poste sera envoyée sur demande du candidat.

CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DES SYST. D'INFORMATION MARSEILLE
recherche

CHARGÉS D'ÉTUDES

pour interventions de durée déterminée. Libres de suite, formation supérieure (ingénieur, organisateur, économiste), expérience de l'Administration de l'Etat. Env. lettre manuscrite, C.V. et prétent. sous pli confidentiel à M. Albert RODRIGUEZ CEESI, 343, bd Romain-Rolland, 13009 MARSEILLE.

Société CERGY-PONTOISE
recherche

CHEF COMPTABLE

parfaite connaissance comptabilité américaine, âge min. 35 a. pr contrat temp. longue durée.
Salaire annuel : 118.000 F.
TEL. : 030-02-99.

La Société Juridique et Fiscale de France recherche

2 CONSEILS EN DROIT DES STÉS

pour région Ouest et Est.
— Expérience professionnelle et formation supérieure (débutants s'abstenir).
— Sens des contacts humains.
— Goût du travail en équipe indispensable.
— Situation stable et d'avenir.
DISCRETION ASSUREE.

Ecrire à P. HAGEGE FIDAL, 2 bis, rue de Villiers, 92309 Levallois-Perret, Cedex.

Important Cabinet de Conseils
recherche

FISCALISTE

pour région Nord - Pas-de-Calais.
— Ayant déjà une expérience pratique.
— Sens des contacts humains et goût du travail en équipe nécessaires.
— Situation intéressante, stable et d'avenir.
DISCRETION ASSUREE
Ecrire s/réf. 8.739 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS, Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE INFORMATIQUE DE L'EST DE LA FRANCE
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE GESTION

pour matériel I.B.M. langage Cobol.

Téléphone : (8) 774-28-74.

INGÉNIEUR
30 ans environ
Spécialisation GENIE nucléaire souhaitée, disponible pour direction travaux permanents de maintenance sur site nucléaire et pour intervention électromécanique en ambiance ionisante, référence 5 ans sur chantier.
Rémunération : 84.500 F annuels.
Env. lettre manuscrite + C.V.
S L S
4, rue E. Richerand, LYON (3e).

Dans le cadre de la mise en place de son plan informatique, la Ville de Nantes recrute par voie de mutation intercommunale ou selon la procédure contractuelle :

— *un analyste* de formation supérieure justifiant d'une expérience professionnelle antérieure d'au moins trois années concernant des applications de gestion en temps réel sur moyen système ;

— deux programmeurs de formation D.U.T. possédant une expérience du langage COBOL.

Une bonne connaissance du milieu communal constituera un atout pour les postulants.

Les candidatures, accompagnées des curriculum vitae et des prétentions des postulants sont à adresser à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville - 44036 NANTES CEDEX. Elles seront reçues jusqu'au 10 février 1980, dernier délai.

Dans le cadre de la mise en place de son plan informatique, la Ville de Nantes recrute par voie de mutation intercommunale ou selon la procédure contractuelle :

— un informaticien de haut niveau, responsable de la réalisation du schéma directeur informatique.

Un tel poste conviendrait à un candidat :

— titulaire d'un diplôme délivré par une grande école ou d'un titre équivalent ;

— justifiant d'une expérience professionnelle antérieure de 10 années environ concernant le développement d'importants projets techniques : bases de données et télétraitement;

— maîtrisant parfaitement les problèmes de fonctionnement d'un centre informatique de dimension importante et capable d'optimiser les procédures d'exploitation ;

— possédant le sens des relations avec les milieux utilisateurs.

Une bonne connaissance du milieu communal ou (et) administratif constituera un atout pour les postulants.

Les candidatures, accompagnées des curriculum vitae et des prétentions des postulants sont à adresser à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville - 44036 NANTES CEDEX. Elles seront reçues jusqu'au 10 février 1980, dernier délai.

La Préfecture de Loire-Atlantique
recrute

UN CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Ingénieur grande école ou équivalent (MIAGE...)
Minimum 35 ans, solide expérience informatique
Sens des responsabilités et des contacts avec les utilisateurs.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions avant le 1er février 1980 au Secrétariat Général de la Préfecture. 44035 NANTES CEDEX.
Renseignements : 47-39-80, p. 30-60 ou Paris 260-35-35, poste 37-74.

LAC DE MADINE

Plan d'eau 1 100 hectares Meuse
recherche
Pour faire face au développem. de ses activités : Tennis - Tir à l'arc - Mini-golf - Camping - Club-house - Pêche - Voile - Baignade.

DIRECTEUR DE BASE
35 ans minimum
RÉELLE EXPÉRIENCE GESTION ET ANIMATION

Promot. direction du personnel, maintenance, contrôle budgétaire...
Poste permanent, logé.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à
TOURISME et HOTÉLLERIE
Tour Montparnasse
75755 PARIS cedex 15.

---

offres d'emploi

TRINDEL

dans le cadre de sa DIVISION « PROCESS INDUSTRIEL » basée à SAINT-OUEN
Métro : Carrefour Pleyel
recherche un

CADRE SUPPORT SYSTEMES
Référence A 80/2

souhaitant évoluer vers l'assistance clientèle. Il aura la responsabilité d'une équipe de programmeurs chargée de la mise à jour des logiciels et de leur adaptation aux besoins de la clientèle.
Ce poste pourrait convenir à un inspecteur de maintenance ou à un cadre support constructeur ayant une bonne connaissance de la structure des logiciels (connaissance matériel DEC appréciée).
Quelques déplacements sont à prévoir.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Référence A 80/3
ayant une expérience en assembleur temps réel sur matériel DEC de préférence.

PROGRAMMEURS DÉBUTANTS
Référence A 80/4
Bac informatique ou niveau B.T.S. informatique.
Envoyer curr. vitae avec photo et prét. sous réf. à : Société TRINDEL DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08.

PANSOPHIC

EASYTRIEVE - PANVALET
PANEXEC - PANAUDIT
PLUS DE 7.500 LOGICIELS INSTALLES

Nous sommes une Société américaine mondialement connue pour la qualité de nos produits. Le taux d'expansion de notre activité est le plus élevé de l'industrie informatique.

Pour notre filiale française à Paris, nous recherchons un

COMMERCIAL DE TALENT

Directement rattaché à la Direction Générale, *vous serez responsable de toutes les actions de* promotion et de vente de nos produits sur votre secteur d'activité.
- Vous êtes jeune, avec déjà une expérience réussie (2 à 3 ans) de préférence dans la vente de services
- Vous parlez anglais

De nombreuses possibilités d'évolution vous seront offertes dans le cadre du développement rapide de nos activités en France et dans le monde.

Une formation complémentaire sera assurée à Paris et à notre Centre Européen situé en Hollande.

Merci d'envoyer votre C.V. détaillé s/réf. 286 à notre Direction du Personnel :
PANSOPHIC SYSTEMS France
11, avenue Delcassé 75008 PARIS

L'un des premiers groupes français du secteur Bâtiment recherche, pour animer sa filiale Promotion (Paris-Sud) un

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Il assurera, en liaison avec les entreprises du groupe et ses services juridique, financier et technique :
- la sélection et l'achat des terrains ;
- le montage, l'animation et la gestion des opérations.

Une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire est nécessaire.

Les candidatures (C.V. manuscrit, photo et prét.) seront adressées au n° 7.387 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

AGNES B

cherche pour développer son activité dans le secteur des vêtements pour bébés et enfants

personne motivée

pour assurer le bon fonctionnement de la fabrication et développer la diffusion de ses produits.

Du fait de la large autonomie de décision du poste, une bonne expérience dans ce secteur est vivement souhaitée.

Ecrire AGNES B, 3, rue du Jour, PARIS 1er (référence J.R.F.)

Les Sociétés d'ASSURANCES du GROUPE de PARIS recherchent des

INGENIEURS DIPLOMES
(25 - 35 ans)

ayant une expérience technique

Ils auront pour mission, après un stage de formation :
- d'analyser les risques «Incendie», Pertes d'Exploitation, Bris de Machines, Responsabilité Civile» auxquels les entreprises industrielles sont exposées.
- de les conseiller en matière de prévention
- d'assister techniquement les réseaux commerciaux auprès de la clientèle industrielle du Groupe.

Les candidats devront adresser un dossier complet avec [illegible] curriculum vitae et prétentions au : GROUPE DE PARIS
Service du Personnel
21, rue de Chateaudun
75447 PARIS CEDEX 09.

INGENIEUR DES VENTES

France

Ce groupe industriel (3500 personnes, CA 5 milliards), produit et commercialise entre autre des résines styréniques destinées aux transformateurs.

Basé à Paris, et sous l'autorité du Chef des Ventes, il est chargé du suivi et du développement de la clientèle industrielle d'un secteur comprenant l'Ouest et le Nord de la France.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation ingénieur chimiste ou généraliste, ayant une première expérience significative de la vente de produits techniques, si possible de matières plastiques, et prêt à voyager environ 50 % de son temps.

Pour son évolution future dans la société, il est important qu'il ait une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo et salaire actuel sous référence M 5103 BU à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

MEDIA-SYSTEM

JURISTE D'ENTREPRISE

Ce groupe français, l'un des plus connus et des plus performants du secteur de la grande distribution possède un actif immobilier important.

Le juriste d'entreprise, rattaché à la Direction Générale, prend en charge l'ensemble des questions juridiques (baux, assurances, dépôts de marques, procédures, etc ...). Il travaille en relation étroite avec les conseils extérieurs pour tous les dossiers particulièrement complexes.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 40 ans minimum, de formation juridique supérieure, justifiant d'une expérience en entreprise, et si possible dans le secteur des assurances.

Lieu de travail : Paris 8 eme ;

Résidence indispensable : Paris intra muros.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 8365 A à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

MEDIA-SYSTEM

JEUNE RESPONSABLE EXPORT

Monoplast est un des plus importants transformateurs européens de matières plastiques, et est le leader incontesté dans son domaine : l'emballage. Afin de développer son activité à l'étranger (principalement Europe de l'Ouest et Afrique du Nord) cette société souhaite rattacher à sa Direction commerciale un jeune responsable export.

Celui-ci sera chargé d'analyser et de prospecter les marchés potentiels, de sélectionner des distributeurs et de gérer le réseau des ventes ainsi constitué.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement commercial (HEC, ESSEC, EAP ...) ayant acquis une première expérience, même courte, de l'export, possédant parfaitement l'anglais, et si possible l'allemand.

Le poste, basé à Paris, exige de fréquents mais courts déplacements.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 2827 B à

egor promotion 8 rue de Berri 75008 Paris

NIEVRE

CHEF DES SERVICES PERSONNEL ET ADMINISTRATIF

Ce groupe industriel français emploie 7000 personnes. Il fabrique entre autres une gamme de produits grand public leaders sur leurs marchés dans 2 usines fonctionnant en pool, l'une de 1000 personnes, l'autre à 200 km de la première en employant 300.

Cette dernière, très moderne, propose le poste de Responsable des services personnel et administratif. Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'usine, et en liaison fonctionnelle avec son homologue de l'usine mère, et le Directeur des relations humaines du groupe, il consacre les 2/3 de son temps à la fonction personnel : relations sociales, gestion des personnes, développement social. Il a également à superviser la comptabilité analytique et la paie.

Nous souhaitons rencontrer de véritables hommes de personnel ayant au minimum 5 ans d'expérience dans une fonction similaire en usine.

Merci d'adresser C.V. détaillé, lettre de motivation, salaire actuel et photo sous référence M 5150 F à Henri Philippe

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

MEDIA-SYSTEM

JEUNE INGENIEUR GENERALISTE

X, CENTRALE, MINES, SUP. AERO, ENSTA

Ce groupe industriel (3500 personnes, C.A. 5 milliards) produit dans 5 usines réparties sur l'ensemble du territoire des produits de pétrochimie et de chimie.

Il propose à un jeune ingénieur une carrière industrielle. Sa première affectation le conduira dans l'unité la plus importante du groupe à développer les techniques de pointe de contrôles non-destructifs des installations.

Nous souhaitons rencontrer des jeunes ingénieurs diplômés d'une des écoles citées et désireux d'intégrer un groupe dynamique. La résidence pour le premier poste est en Normandie.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 5103 BQ, à

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

MEDIA-SYSTEM

CONTROLEUR FINANCIER

F 130 000+

Un groupe anglais (fabriquant des accessoires pour l'automobile) recherche un contrôleur. Celui-ci sera l'adjoint du Directeur Financier de la holding des filiales françaises. Ses fonctions seront les suivantes :

- Audit et supervision des reportings des filiales.
- Préparation du plan financier du groupe à 5 ans.
- Consolidation partielle du groupe (trimestrielle).
- Intérim éventuel de la Direction Financière d'une des filiales.
- Application des procédures comptables du groupe dans les filiales.
- Relations avec commissaires aux comptes et auditeurs externes.

Le candidat retenu aura 25 ans minimum, une formation supérieure, si possible le DECS, une bonne connaissance des comptabilités française et anglo-saxonne. Il montrera une capacité certaine à assurer un rôle de liaison coordination et aura, pour l'avenir, un potentiel important. Anglais courant. Le poste est situé à Paris.



Veuillez adresser C.V., prétentions et photo à Georges de Sainte Marie TEG, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015 Paris sous réf. : M 129. Discrétion assurée.

The Executive Group management consultants

MEDIA-SYSTEM

AGRO-ALIMENTAIRE

ADJOINT AU RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Cette société est l'une des plus connues et des plus performantes sur le marché français dans le secteur agro-alimentaire.

Elle est également présente dans une vingtaine de pays, et, pour accélérer son développement à l'étranger, elle recherche un Adjoint pour le Responsable du Développement International.

Après une période de formation, cet homme sera chargé de la prospection et de la négociation de contrats à l'étranger. Ces contrats concernent l'assistance qu'apporte la société à des entreprises alimentaires, agissant en véritable «Société de Services».

Nous souhaitons rencontrer un homme de 30 ans minimum, de formation commerciale supérieure (Sup de Co ou équivalent) justifiant d'une expérience réussie dans la vente de services à l'étranger.

L'anglais et l'espagnol sont indispensables.

Le poste situé à Paris requiert une grande mobilité.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 896 B

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

MEDIA-SYSTEM

RESPONSABLE DES VENTES

La Direction Commerciale d'une société qui fabrique et commercialise certains matériels d'installation téléphonique souhaite s'adjoindre un collaborateur «Responsable des Ventes» capable d'assurer pleinement l'animation et la gestion du réseau de vente existant, tout en prenant en charge la promotion de nouveaux produits destinés à une clientèle et à des marchés à développer.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la vente de produit ou de matériel à vocation technique justifiant d'une expérience réussie d'animation et de gestion d'une équipe de vente. Le poste est localisé à Paris, mais la fonction nécessite des déplacements de courte durée mais fréquents.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous *réf. M 3351 A, à Monique Roux*

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

MEDIA-SYSTEM

SMITHKLINE

Groupe mondial

50 Filiales - 18000 pers. - 5,5 Milliards de Frs C.A.

représenté par les Laboratoires

GREMY-LONGUET

et SMITH KLINE & FRENCH

engage

responsable ORGANISATION et METHODES

POSTE :

rattaché au Directeur Informatique et Organisation, consiste principalement à :

- analyser les structures, la circulation des produits et de l'information
- recommander la mise en place ou l'aménagement de systèmes manuels ou automatisés
- assurer le suivi

PROFIL :

INGENIEUR ayant pu acquérir une expérience confirmée dans le département Organisation d'une grande entreprise ou dans un Cabinet de conseil.

BON CONTACT INDISPENSABLE ET CAPACITE DE CONVAINCRE. ANGLAIS NECESSAIRE.

La progression rapide du Groupe laisse envisager le développement du Service et des possibilités d'évolution en France ou à l'Etranger en fonction de la réussite dans le poste.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel - Réf. BV - 15, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Discrétion et réponse assurées

PARIS

DIRECTEUR COMMERCIAL

La Société REDLAND est le premier fabricant français de tuiles en béton. Elle emploie 900 personnes, réalise un C.A. de 280 millions et son développement est constant.

Sous l'autorité et en collaboration avec le Directeur général, le titulaire du poste anime, gère et contrôle l'ensemble des activités commerciales de l'entreprise.

Il est responsable des services marketing, administration commerciale, logistique, S.A.V. et du réseau de vente. La structure commerciale comporte 8 Directions régionales de vente qui bénéficient d'une large délégation d'autorité et qui animent 50 promoteurs.

Nous souhaitons rencontrer un homme, minimum 33 ans, de formation supérieure commerciale, possédant déjà une solide expérience de gestion commerciale et d'animation de réseau de vente. En outre, la connaissance de la distribution par réseau indirect, revendeurs et négociants nous apparait comme indispensable. La fonction implique mobilité, disponibilité et une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

La dimension du poste, les perspectives de l'entreprise et les conditions offertes sont de nature à intéresser un professionnel de haute compétence.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 630 AN.

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

MEDIA-SYSTEM

CONTRÔLE DE GESTION

L'un des premiers groupes français de pétrochimie et de matières plastiques propose d'intégrer dans une équipe très performante de contrôle de gestion un jeune cadre débutant ou ayant un ou deux ans d'expérience.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une formation de base d'Ingénieur Grande Ecole et une formation complémentaire économique de haut niveau (ENSAE appréciée). Les qualités humaines souhaitées sont : facilité dans les contacts humains, grande puissance de travail, esprit d'équipe.
Lieu de travail : La Défense.

Seuls les candidats répondant aux cinq critères énoncés sont invités à adresser un C.V. détaillé et une lettre de motivation sous référence M 5103 BT à,

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

MEDIA SYSTEM

BELIN

Filiale d'un des leaders mondiaux de l'agro-alimentaire recherche

assistant du directeur du développement

(Commercial - Activités nouvelles)

- Il mènera des études économiques et commerciales pour suivre l'évolution des comportements alimentaires
- Il participera au lancement d'activités nouvelles en tant que Chef de Produit.

Les candidats seront diplômés d'une école d'ingénieur agro-alimentaire, auront une expérience de quelques années dans le secteur agro-alimentaire.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Envoyer CV et photo S.A. BISCUITS BELIN - Direction du Personnel Service Emploi-Formation - Courrier 1113 - 91015 EVRY (sous référence FV 1)



THOMSON-CSF

ACTIVITÉ SPATIALE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

A) systèmes pour conception, gestion, développement de projets spatiaux,

B) assurance qualité, expérience fabrication électronique.

C) laboratoire d'études de matériels spatiaux,
— hyperfréquences,
— antennes,

D) planning, pratique du «PERT» indispensable.

Anglais parlé et écrit.
Lieu de travail : région parisienne - province.

Adresser C.V., photo, rémunération souhaités Service du Personnel - Département Espace-Satellites — B.P. 51 92360 MEUDON-LA-FORET.

JEUNE HEC, ESSEC: Pourquoi pas une carrière dans un grand groupe financier...

L'U.F.B. LOCABAIL, spécialiste du groupe de la Compagnie Bancaire pour le financement (Crédits et Leasing) des P.M.E. - P.M.I. souhaite s'adjoindre pour son **SERVICE ANALYSES ET PREVISIONS FINANCIERES** un candidat de valeur débutant ou première expérience ayant, si possible, une certaine pratique de l'informatique.
Il secondera le Chef de Service dans la planification financière (prévisions des encours, des ressources, des comptes d'exploitation) dans la gestion des données statistiques et dans les études demandées par la Direction Générale.
Pour cela, il devra utiliser des modèles de simulation existants ou en créer de nouveaux, rédiger ses rapports et les défendre devant la Direction Générale.
Poste pouvant évoluer vers des fonctions plus opérationnelles pour un candidat performant.

Envoyer C.V. + photo sous référence 144 à : Compagnie Bancaire - Service Orientation Recrutement 5, avenue Kléber - 75116 PARIS

compagnie bancaire

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

banque

BANQUE PRIVEE PARIS 8e recherche dans le cadre de son plan informatique à moyen terme, un

ORGANISATEUR

Sa mission au sein d'une équipe jeune :
- concevoir et mettre en place sur le plan fonctionnel des systèmes de gestion en liaison étroite avec les services utilisateurs et le service informatique,
- définir les procédures administratives et en assurer la mise en place et le suivi.

Son profil, bancaire :
- expérience de 2 à 4 ans dans un service d'organisation, d'inspection ou d'études,
- connaissance des opérations bancaires absolument indispensable,
- maturité dans les contacts,
- connaissances en informatique appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 113-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

recherche

- pour l'une de ses principales branches d'activité (CA 350 millions)

le responsable administration gestion

Le poste :
- Convient à un jeune diplômé d'une grande école scientifique (X, Centrale, Ponts, Mines, ESTP) justifiant d'une formation complémentaire (MBA, ISA, INSEAD ou IAE) et ayant le goût de l'opérationnel
- Donne une vision complète du fonctionnement du groupe
- Nécessite une action effective auprès des responsables commerciaux et productifs
- Associe les titulaires à la définition de la politique du département

Les perspectives :
une intégration réussie à ce poste ouvre la voie de responsabilités opérationnelles importantes au sein du groupe, en France comme à l'étranger.

BM 18

- pour sa Direction Financière
- pour ses Directions de Travaux France
- pour ses Chantiers à l'Etranger

plusieurs cadres de gestion

Ces postes conviennent à de jeunes diplômés d'une école de gestion (HEC, ESSEC, Sup de Co) ayant le goût du concret, une volonté de réussir et un dynamisme à toute épreuve.

Une première expérience bancaire, ainsi que la connaissance de l'anglais et de l'espagnol sont des atouts supplémentaires.

Le groupe offre de réelles perspectives d'avenir aux battants ayant réussi leur intégration dans ce premier poste.

BM 19

Adresser lettre manuscrite, CV, salaire souhaité en précisant la référence du poste choisi No 41.182 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opera 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

Nous recherchons une personnalité capable de prendre la Direction Générale d'un ensemble d'établissements d'enseignement constitué par
- *quatre écoles d'enseignement professionnel (dont une hors de France)*
- *des antennes provinciales*
- *une équipe de formation permanente*
- *une école d'administration des entreprises.*

Les responsabilités sont :
- *les orientations pédagogiques et le développement*
- *l'image extérieure et les structures internes*
- *le résultat économique.*

L'expérience antérieure serait la direction d'un établissement d'enseignement supérieur, grande école, centre de perfectionnement, institut universitaire public ou privé.

Veuillez à ce stade signaler votre intérêt par écrit à Alain Sarton, Directeur Général de plein emploi *10, rue du Mail, 75002 PARIS.*

PINET S.A.

bon fabricant français de petites pièces mécaniques destinées à l'industrie, a conquis une excellente notoriété par la qualité de ses fabrications et de son service à la clientèle. Il poursuit son expansion et cherche pour Paris

un responsable de la recherche et du développement (réf. 3721 LM)

Support technique du commercial, il maîtrise tout ce qui concerne la créativité de l'entreprise. Il a en charge les relations avec la clientèle pour la définition de ses besoins, la création et la façon des prototypes, la mise au point définitive, l'industrialisation et l'analyse de la valeur. C'est un jeune **ingénieur AM** ayant l'expérience du **travail des métaux en feuilles**. Il dépend du directeur commercial.

un responsable des ventes à l'exportation (réf. 3722 LM)

Il assure le suivi de la clientèle existante, prospecte pour créer et développer de nouveaux marchés : il étudie les canaux de distribution adaptés à la clientèle. Il anime des agents locaux. C'est un bon vendeur de 27 ans minimum, de formation commerciale, Sup. de Co ayant le goût et l'expérience du technique ou **ingénieur ENSI** ayant le goût et l'expérience du commercial. Il parle couramment allemand et si possible anglais.

un représentant

Pour les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur (réf. 3723 LM)

C'est un professionnel de la vente de pièces de série, intéressé par les questions techniques et bien introduit chez les industriels régionaux **(automobiles, meubles, électroménager).**

Notre consultant, G. BARDOU, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

WINTER recherche

JEUNE RESPONSABLE

SERVICE GESTION, COMPTABILITE, INFORMATIQUE

Bonnes notions comptables exigées.
Diplôme Ecole Supérieure de Commerce ou Institut Gestion apprécié.

Envoyer C.V. WINTER 25, rue St Ambroise 75011 PARIS

INGENIEUR MECANICIEN

A.M. — ICAM — ENI ...

Cette Société, filiale d'un important groupe industriel, est spécialisée dans la conception et l'étude de moteurs Diesel. Elle recherche un INGENIEUR DIPLOME ayant 10 ans d'expérience en construction mécanique pour lui confier des responsabilités dans un groupe d'études. La connaissance des moteurs thermiques serait appréciée.
Rémunération : 150.000 F. Poste évolutif.

Envoyer CV détaillé à Monsieur André POUANT - Réf. 9608 M 22 rue St. Augustin 75002 Paris.

France Cadres

SOCIÉTÉ de CONSEIL et de SERVICE en INFORMATIQUE de tout premier plan

recherche dans le cadre de son expansion,

un ingénieur technico-commercial (H ou F)

pour effectuer le suivi d'affaires en assistance ou en programmation à façon.

Les candidats devront
- avoir 3-4 ans d'expérience en informatique (la pratique des microordinateurs serait un atout)
- être ingénieur diplômé
- avoir le sens des affaires et être motivé par une évolution de carrière avec des responsabilités humaines, commerciales et de gestion.

Adresser votre CV + photo, avec une courte lettre manuscrite sous réf. 10240/M à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse


Dans le cadre de son expansion
Groupe International d'origine américaine
spécialisé dans le domaine des
périphériques graphiques
recherche pour Paris 2ème

responsable

DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

Rémunération 120/130.000 par an.

Ce poste peut convenir à un (e) candidat (e) ayant au moins 5 ans d'expérience similaire réussie dans un groupe anglo-saxon.
Il possédera en outre le goût des relations humaines, le sens de l'organisation et de la négociation
La pratique de la langue anglaise est impérative.
Ce poste implique responsabilités et initiatives.
Des déplacements à Londres sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous référence 37 à

FRANCE - SELECTION
Conseil en Recrutement
59-63, rue Cambronne
75015 PARIS
Tél. : 567.67.49

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE d'ETUDES et de REALISATIONS ELECTRONIQUES recherche pour banlieue Ouest

ingénieur électronicien expérimenté

(ESE, ENST, SUP' AERO ...)

Pour :
- Diriger la réalisation d'importants systèmes d'acquisition de mesures en milieu industriel
- Participer à la rédaction des cahiers de spécification des projets d'automatisation de mesures

Le candidat retenu présentera des connaissances techniques éprouvées en mesures industrielles, utilisation de microprocesseurs, logiciel temps réel des miniordinateurs.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions à no 41152 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Société leader dans son domaine d'activités (paramédical) et de renommée mondiale, recherche pour **BANLIEUE SUD-EST**

ANALYSTES DE GESTION

(Applications en Production et Commercial)
Matériel IBM 370-148 sous DOS-VM.
Possibilité d'évolution vers matériel autonome.

Horaire souple. Avantages sociaux.

Envoyer C.V. manuscr., photo, prétent. à n° 41.505, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

un responsable marketing

Le directeur du marketing de la filiale d'un groupe industriel renommé, produisant des matériaux destinés à économiser l'énergie cherche un nouveau collaborateur pour lui confier, dans un premier temps, des missions d'études ; il peut évoluer rapidement vers un poste de chef de projet.
Il a 28 ans environ, un diplôme d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC, ESCP...) ou d'ingénieurs et de préférence une première expérience du marketing industriel. Lieu de travail : Proche banlieue ouest de Paris.
Notre consultant, Mme J. MAXENCE, vous remercie de lui écrire (réf. 3728 LM).



ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

ASSURANCES
Organisation Comptabilité

Pour assurer le développement de son Etablissement Paris et Région Parisienne, l'un des premiers groupes français d'assurances met en place une nouvelle organisation informatisée. Elle recherche le cadre qui sera responsable du projet.

Il est chargé en liaison avec le service informatique et les services utilisateurs de l'étude et de la mise en place de cette organisation. Il participe en particulier à la conception d'un nouveau système comptable.

Nous souhaitons rencontrer de préférence un diplômé d'une grande école de commerce (ESSEC, ESCP ou équivalent) titulaire du DECS. Il a cinq, six ans d'expérience dans un poste comparable dans le secteur tertiaire (assurances, banques, cabinet d'organisation...). Une bonne maîtrise de l'utilisation des moyens informatiques est bien sur indispensable.

Des perspectives d'évolution vers un poste opérationnel de haut niveau sont possibles pour un candidat qui donne sa pleine dimension à son poste.

Pour recevoir des informations complémentaires, écrire sous référence M 1219 AT à

egor 8, rue de Berri, 75008 PARIS

Importante Société Secteur Métallurgie
recherche pour ses Services du Personnel

un(e) cadre administratif

prêt(e) à prendre en charge le domaine de l'Informatique et des Statistiques de Gestion du Personnel ainsi que diverses tâches administratives.

Nous souhaitons qu'il(elle) ait : 1 à 2 années d'expérience de la liaison utilisateurs/informaticiens et une formation supérieure du type Sciences Eco, ESCAE, Ec. Polytech. fém. ou similaire.

Lieu de travail : Banlieue Sud.
5 semaines de congés - avantages sociaux.

Rémunération : fonction expérience et formation.

Envoyer CV + photo à No 40.706 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra



Ingénieur
CALCUL DE STRUCTURES

Le Groupe SOCOTEC (2000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans le milieu du Bâtiment et de l'Industrie. Dans le cadre du développement de notre Département Informatique et Analyses de Structures au sein de la Direction Technique, nous sommes amenés à vous proposer un poste d'Ingénieur. Ingénieur diplômé en Génie Civil (ECP-ENPC-EP-ETP) vous avez acquis par plusieurs années d'expérience la maîtrise de l'Informatique Scientifique ou de l'Analyse des Structures. Vous êtes intéressé par le développement d'algorithmes d'analyse numérique. Vous participerez à la maintenance et au développement d'une bibliothèque de programmes de calculs de structures par la méthode des éléments finis. Vous travaillerez sur un DEC 10/90 en mode interactif. Votre poste sera basé à SAINT QUENTIN-EN-YVELINES. Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature (sous référence 80-01) à : P. CANDES - SOCOTEC - Service Emploi & Formation - 3 avenue du Centre 78182 SAINT-QUENTIN-YVELINES CEDEX.



SINTRA (Société ...

...génieurs ...ctroniciens

Responsable Approvisionnement

Dessinateur-P...



...informaticien ... technique

...ESC- ...SUPERIEURE DE GESTION-... première réussite chez no... GESTIONNAIRE D'UNE SUCCURSALE DE DISTRIBUTION

هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

COMESSA

Groupe Forges de Strasbourg

recherche pour son département Procédés Industriels

ingénieurs d'affaires

Ils seront responsables sur un territoire français et/ou européen de la promotion et de la vente de nos techniques et de nos matériels.

Ils participeront à la politique Marketing et Développement du département.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs diplômés:
- *ayant acquis une expérience commerciale dans les Biens d'Equipement et l'Engineering et plus particulièrement dans le domaine du Génie Chimique ou de la Préparation des matériaux:*
- *familiers des techniques de criblage ou de séchage industriel;*
- *possédant une bonne pratique de la langue anglaise.*

Lieu de travail: Strasbourg ou Paris.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1878 M a rappeler sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SONAUTO ingénieur système univac série 1100/exec 8

Nous importons et distribuons en France les voitures PORSCHE et MITSUBISHI ainsi que les motos YAMAHA et déplaçons notre siège de Levallois (92) à Cergy-Pontoise (95) fin 1980. Notre taille (C.A. > 500 MF) nous conduit à gérer en temps réel nos véhicules et leurs pièces détachées sur matériel UNIVAC, hier un 90/40, demain un 1100/60 entouré de 40 terminaux.

Vous avez une solide formation supérieure et l'expérience de la série 1100 comme du temps réel sous CMS. Vous pratiquez EXEC 8 et connaissez, si possible, le SGBD, DMS 1100. **Devenez le responsable de notre nouveau système.**

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3727 LM) à **Carrières de l'Informatique.**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



APPLICATIONS MECANIQUES DU CAOUTCHOUC ET DES ELASTOMERES, leader dans sa spécialité, cherche

Directeur Technique

coordonnant et animant les activités d'une vingtaine d'ingénieurs, dans les secteurs :
- ETUDES PRODUITS
- LABORATOIRE
- APPLICATIONS.

Le poste conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole de 35 ans minimum possédant :
- expérience calcul matériaux et si possible mécanique vibratoire
- pratique de bureau d'étude,
- connaissance anglais, si possible allemand.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Sté PAULSTRA, Direction du Personnel sous référence 41644, 2, rue Balzac 75008 Paris.

INFORMATIQUE

PARIS

Une société de Conseil en Informatique en expansion régulière, réalisant des prestations diversifiées de haut niveau, recherche dans le cadre de son plan de développement :

DES INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Ils seront formés et intégrés à des groupes projet importants. (Référence : 117 M)

DES INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

Ils auront de 2 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion, en base de données, télétraitement ou système de base. Leurs rôles seront rapidement actifs et créatifs. (Référence : 118 M)

Pour les candidats de valeur une évolution rapide, une réelle autonomie d'action, une rémunération attractive sont assurées.
Ecrire en précisant la référence à : AL CONSEIL, 24, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil



SNECMA
Usine de Corbeil

renforce son Département Gestion de la Production et recherche

jeunes ingénieurs méthodes de gestion

chargés d'animer la conception, la mise au point et le développement de systèmes de gestion de la production.

Ingénieurs diplômés, débutants ou première expérience professionnelle. Connaissances en informatique souhaitées.

ingénieurs expérimentés gestion de la production

chargés de coordonner les opérations d'équilibrage de charges de fabrication en liaison avec les différents groupes de sous-traitance.

Ingénieurs diplômés. Quelques années d'expérience en fabrication mécanique. Capacités d'organisation.

Adresser lettre, CV à SNECMA, Département Encadrement 2, boulevard Victor 75724 PARIS CEDEX 15.

MARKETING Produits industriels



Groupe C.G.E.

recherche

UN INGENIEUR

ayant une expérience d'environ 5 ans dans le Marketing ou la Vente de produits industriels techniques, pour lui confier la responsabilité du marketing de la division des produits industriels - C.A. 160 M.F. - (piles industrielles et militaires, lanternes de chantier, clôtures électriques, balises de sauvetage, systèmes d'alarmes...).

A ce titre, il aura :
- à proposer et réaliser dans le cadre de son budget un plan d'action d'aide à la vente (documents commerciaux, presse, expositions...)
- à conduire des études de marchés et à participer à la diversification et au développement des produits.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adressez votre C.V. sous référence C 22-36 CIPEL, Direction des Relations Humaines, 125, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS-PERRET.

P.M.E. en forte croissance dont l'activité principale est la fabrication de matériel électro-acoustique de grande qualité (enceintes acoutisques et électronique haute fidélité),

INGÉNIEUR D'ÉTUDE
DE HAUT NIVEAU

ACOUSTICIEN ET SI POSSIBLE ELECTRONICIEN

Universitaire ou diplômé grandes écoles ayant quelques années d'expérience dans le domaine acoustique.

Le candidat renforcera dans un premier temps l'équipe actuelle de recherche et de développement.

Sa compétence technique et ses qualités humaines devraient déboucher rapidement sur la direction technique de l'entreprise.

Adr. C.V., prétent. no T 17668 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LES PRODUITS DE BEAUTE LANCASTER

recherchent pour l'ouverture de marchés nouveaux et l'expansion des marchés actuels

DIRECTEUR ADJOINT à l'Exportation

formation supérieure souhaitable avec une expérience pratique de 3 à 5 ans min. dans l'exportation des cosmétiques et/ou des parfums de luxe.

Anglais courant absolument indispensable plus Espagnol ou éventuellement Arabe.

Résidence : Paris ou Monaco.

Déplacements à prévoir sur les 2/3 du temps environ.

Rémunération motivante et évolutive liée à la valeur de la candidature.

Les CV manuscrits adressés rapidement au Directeur du Personnel LANCASTER 7 Av. d'Ostende Monte-Carlo - Monaco - seront traités absolument de façon confidentielle

GRANDE BANQUE

recherche

pour participer à la conception puis à la réalisation de la nouvelle génération de son réseau T.P.

UN SPÉCIALISTE MINI-ORDINATEURS

DE HAUT NIVEAU

Formation Supérieure (Grande Ecole ou équivalent), 5 ans d'expérience environ en informatique dont 2 au minimum dans le domaine des systèmes de terminaux programmables et dans le cadre de grands réseaux T.P. Très bon contact humain et qualités de négociation.

Seront appréciées, mais non indispensables :
- connaissances d'un des systèmes suivants : I.B.M. 3600, LX 5000, TTS 7800 ;
- une expérience dans le domaine de l'informatique bancaire.

Adresser curric. vitae plus prétentions à D.P.O., 5, rue Sainte-Cécile - 75009 PARIS.

REVUE SPECIALISEE EN MICRO-INFORMATIQUE

recherche

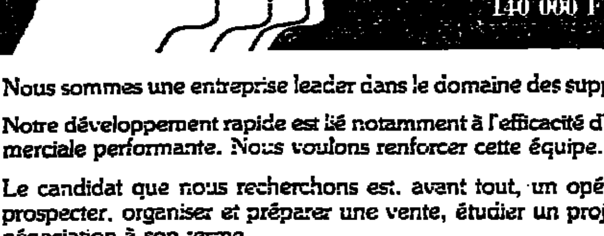
UN(E) INGÉNIEUR DÉBUTANT(E)

en micro-informatique, bonne connaissance des microprocesseurs et de leur programmation exigée.

Lieu de travail : PARIS.

Pour tous renseignements demander :

Mlle SALBREUX - 296-46-97



Nous sommes une entreprise leader dans le domaine des supports de publicité.

Notre développement rapide est lié notamment à l'efficacité d'une équipe commerciale performante. Nous voulons renforcer cette équipe.

Le candidat que nous recherchons est, avant tout, un opérationnel qui sait prospecter, organiser et préparer une vente, étudier un projet, conduire une négociation à son terme.

Son rôle de conseil auprès du client va du choix de l'espace à l'utilisation optimum de cet espace.

C'est pour cela que nous lui demandons d'avoir fait ses preuves dans l'univers de la publicité ou de la presse. Cela nous paraît important pour la qualité et le niveau des négociations avec notre clientèle.

Envoyer CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 801100 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

ASSURANCES

JEUNES INGENIEURS
ARTS & METIERS ou EQUIVALENT

L'un des premiers groupes français d'assurances propose à des ingénieurs débutants ou ayant quelques années d'expérience des postes d'Ingenieurs-Conseils-Vérificateurs de risques.

Après une formation approfondie aux techniques d'assurances, il assiste les courtiers ou les agents de la compagnie dans la négociation des contrats importants avec les entreprises. Il apprécie les risques, propose des tarifications et participe à la conclusion des affaires.

Pour réussir dans ces postes, en plus de la rigueur inhérente au métier d'ingénieur, il est nécessaire d'avoir un excellent contact et le goût des négociations commerciales.

Les perspectives d'évolution peuvent être très intéressantes pour un candidat de valeur motivé par une carrière dans un grand groupe d'assurances.

Les postes sont basés à Paris; de fréquents déplacements en province sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. M 1219 AU à



8 rue de Berri 75008 Paris.

COMSIP ENTREPRISE, groupe international spécialisé dans l'étude, la réalisation et la maintenance d'installations dans les domaines de la régulation automatique, de l'informatique et de l'électricité, recherche pour sa **Direction International Technical Services** des professionnels en **informatique industrielle temps réel**

analystes-programmeurs

Ingénieurs ou Techniciens supérieurs
connaissant les calculateurs SOLAR (SEMS) ou PDP 11 (DEC) ou autres minicalculateurs.
2 ans d'expérience environ.

Nous demandons une bonne pratique de l'anglais. L'activité s'exercera pour partie au siège et pour partie en déplacements longue durée à l'étranger.



COMSIP ENTREPRISE

Envoyer C.V. et prétentions sous référence SPGD M 11 à COMSIP ENTREPRISE Direction du personnel B.P. 3 05 92 506 RUEIL MALMAISON.

MEDIA SYSTEM

Grand-Est Parisien. — Nous sommes une des plus importantes sociétés de distribution de l'édition et nous recherchons un cadre pour lui confier la responsabilité du

TRAITEMENT DES COMMANDES EN MAGASIN

Vous avez une formation supérieure et quelques années d'expérience dans l'industrie. Vos acquis professionnels vous ont permis de vous familiariser avec les problèmes de manutention, et vous avez le vécu de la gestion de commandes — importantes en nombre, quotidiennes, livrées tous les jours — dans un souci constant de service à la clientèle. Vous dirigez déjà un service important avec du personnel féminin. Vous prendrez la responsabilité des expéditions (100 personnes), et vous serez assisté d'une équipe d'encadrement que vous dirigerez. Votre mission consistera à gérer les commandes — de la préparation jusqu'au transport — en temps, en quantité et en qualité de service. Vous serez bien sûr le responsable de vos moyens — budget, prévisions, effectifs, organisation — et l'interlocuteur des autres services de l'entreprise.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, adressez votre curric. vitae et photo à M. PIET SODIS, B.P. 142 - 77400 LAGNY (S.-M.).

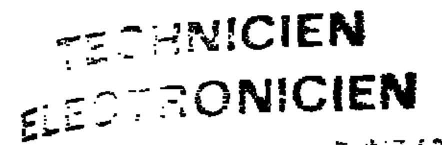
LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son
SERVICE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
chargé de la conduite des opérations nationales d'équipement informatique et de la coordination du fonctionnement de ses centres de calcul, plusieurs

INGENIEURS INFORMATICIENS

- Un ingénieur confirmé, responsable d'une équipe chargée des choix techniques et de matériels (appels d'offres), du suivi, du développement et de la mise en place d'applications sur mini ou micro-ordinateurs (CII - HB, SEMS, R2E ...)
- Un ou deux ingénieurs expérimentés ou débutants qui seront affectés dans cette équipe ou dans celle chargée de la politique d'équipement en matière de terminaux transactionnels.

Une formation supérieure en informatique ainsi qu'une expérience dans le domaine précisé conviendrait à ces fonctions qui requièrent des qualités de synthèse, de contact et de dynamisme
Les informaticiens intéressés voudront bien adresser leur dossier sous référence 315 M à Jean PORRACCHIA





TECHNICIEN ELECTRONICIEN

MATRA

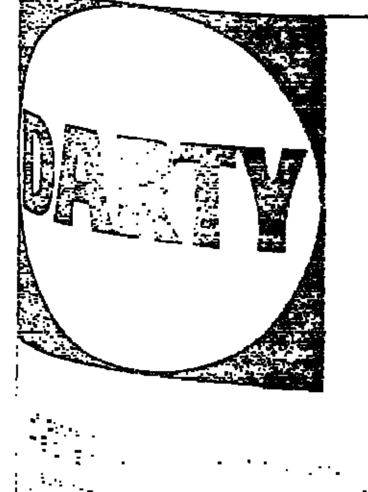
INGENIEUR Grande Eco



jeunes cadres administr

Auditeur interne

juriste d'entreprise



auditeur interne junior

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

MATRA

recherche

TECHNICIEN ELECTRONICIEN

Mission : participer à l'étude d'équipements embarqués à base de microprocesseurs et circuits analogiques.

Profil : BTS ou DUT - Quelques années d'expérience souhaitées. Réf. 6305

TECHNICIEN ELECTRONICIEN

Mission : effectuer des contrôles et recettes d'ensembles logiques et analogiques intégrés dans des bancs de tests automatiques.
Ces missions seront effectuées chez les sous-traitants.
Déplacements fréquents dans toute la France.
Profil : CAP + 4 à 5 ans expérience. Réf. 7393

AGENT DE PLANNING

Mission : établissements des réseaux PERT après avoir listé les différentes tâches afférentes à un projet avec le responsable de celui-ci. Suivi et contrôle de l'avancement des travaux.
Profil : 3 à 5 ans d'expérience dans un bureau d'études service planning souhaité.
Formation de base technique. Réf. 6383

AGENT DE COMPTABILITE

Mission : assurer le montage complet de toutes les opérations comptables jusqu'au bilan et préparer toutes déclarations fiscales correspondantes.

Profil : - BP - 8 à 10 ans d'expérience professionnelle - Quelques années en fonction comptable «bilan» seraient souhaitées. Réf. 1054

Adresser CV, rémunération souhaitée en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel - 17 rue Paul Dautier - 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour son Département Coopération un :

INGENIEUR Grande Ecole

(Centrale - Sup'aéro - Arts et Métiers ou équivalent)

Au sein d'une équipe dynamique, il sera chargé de participer à l'élaboration des projets pour l'étranger, de compensation industrielle ou de transfert de production sous licence, et en amont, aux négociations avec les clients et dans le cas de contrat, au management des opérations de transfert et de démarrage de la production dans les pays concernés.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant plusieurs années d'expérience dans la fabrication de matériels électroniques et électromécaniques aéronautiques et possédant une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 548 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. No 1 - 78140 VELIZY

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

(CHARCUTERIE - SALAISONS - CONSERVES)
125 millions de C.A. (+ 25 % par an)
160 personnes

recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

Le titulaire du poste, placé sous l'autorité du Directeur Administratif, sera chargé — dans un premier temps — d'études d'organisation et de missions d'Audit Interne.

Le candidat recherché, si possible diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ingénieur ou Ecole de Commerce), devra posséder une EXPERIENCE PROFESSIONNELLE D'ENVIRON 5 ANS acquise au sein d'Entreprises Industrielles ou de Distribution, dans les domaines de la Comptabilité, de l'Informatique, du Contrôle de Gestion ou de l'Organisation

Il devra posséder à la fois des QUALITES D'ANALYSTE et D'HOMME DE SYNTHESE afin d'être en mesure pour chacun des problèmes qui lui seront soumis :
— d'opérer une analyse exacte de la situation actuelle ;
— de relever les anomalies de fonctionnement ;
— de présenter des propositions d'amélioration;
— d'assurer la mise en place et le suivi des actions proposées.

Un candidat de valeur pourra considérer ce poste comme un « tremplin » pour une évolution vers de nouvelles fonctions à l'issue d'une période de 2 ans environ.

Lieu de travail : Banlieue SUD de PARIS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. + photo et prétentions sous le n° 7.389 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.



PRODUITS ÉLECTRONIQUES CIRCUITS IMPRIMÉS

Notre division Produits Electroniques commercialise un procédé le RISTON* film photopolymère utilisé pour réaliser des Circuits Imprimés.

Elle souhaite recruter un

TECHNICO-COMMERCIAL

Vous serez responsable, sur votre secteur géographique, du suivi de la clientèle existante et de la prospection de nouveaux marchés. Evoluant au sein d'une petite équipe, vous participerez à l'élaboration de la stratégie de vente, vous assurerez une assistance technique auprès de la clientèle.
Basée en Région Parisienne, cette fonction exige mobilité et disponibilité.

De formation électrochimiste (Ecole, BTS, DUT), vous avez acquis en production une très bonne connaissance de la technologie des circuits imprimés ou du traitement des surfaces. Une expérience de vente dans ce domaine serait un atout supplémentaire.
La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Une formation complémentaire à nos produits sera assurée.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. et votre rémunération actuelle, sous réf. 362-M, à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A., Service du Personnel - B.P. 85 - 91403 Orsay
Discrétion assurée.
*Marque Déposée DU PONT

HAVAS CONTACT

COLAS

Groupe international de travaux publics CA 4,2 milliards dont 41 % réalisés hors de France 100 Agences ou Filiales en France, 30 implantations à l'étranger recherche :

Jeunes cadres administratifs

(Réf. CA 1)

Débutants ou ayant déjà une première expérience, les candidats auront une formation supérieure de gestion et seront disponibles géographiquement pour des affectations successives, tant en France qu'à l'étranger.
Nous proposons une formation progressive aux différents niveaux de notre organisation, permettant d'accéder rapidement à la direction des services administratifs (comptabilité, personnel, juridique...) de l'une de nos implantations.
Des passages dans les services fonctionnels du siège (comptabilité, audit, financier...) pourront être envisagés au cours des premières années de carrière.
Les postes qui n'impliquent pas de spécialisation au départ apportent une bonne maîtrise de l'ensemble des problèmes administratifs et comptables.

Auditeur interne

(Réf. AI 1)

Diplômés de l'enseignement supérieur, les candidats auront acquis au minimum 5 ans d'expérience soit comme auditeur soit comme responsable administratif et comptable.
Basé au siège parisien, le poste implique de fréquents déplacements (50 % du temps) en province et à l'étranger. A moyen terme l'expérience acquise permettra, à ceux qui le souhaitent, d'évoluer vers des postes opérationnels en France ou à l'étranger.

Juriste d'entreprise

(Réf. JU 1)

D'un très bon niveau universitaire (DESS ou DEA) le candidat, débutant ou ayant déjà quelques années d'expérience, aura de solides connaissances en fiscalité et un bon niveau en droit des affaires et en droit du travail.
Outre la maîtrise technique des problèmes, ce poste demande de bonnes facultés d'analyse et de synthèse, mais aussi esprit d'initiative, sens des responsabilités et autonomie.

Pour les 3 types de postes s'ouvrent d'intéressantes possibilités de carrière dans l'un des tout premiers groupes français de TP, soit dans les services centraux, soit dans les unités opérationnelles.

Adressez lettre, CV, photo et prétentions en précisant la référence, à Société Routière COLAS - Service Recrutement - 39, rue du Colisée - 75008 PARIS.

rscg carrières

PREMIER ASSUREUR FRANÇAIS DU BATIMENT ET DES T.P.

La Société Mutuelle d'Assurances du Bâtiment et des Travaux Publics

(1600 personnes)

recherche

un cadre en organisation

Ecoles Commerciales ou Formation Universitaire

Connaissant les services fonctionnels de l'entreprise par une première expérience professionnelle d'une à deux années, le candidat retenu s'intègrera à une équipe existante et participera à des interventions de formation, et d'organisation (en liaison étroite, dans la plupart des cas, avec les services informatiques) dans les différents secteurs d'activité d'une compagnie d'assurance.

Adresser dossier de candidature, photo et rémunération actuelle, à Madame VIARD, S.M.A.B.T.P., 114, av. Emile Zola 75015 Paris.

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
(370 personnes, C.A. 65 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Notre vocation est la pratique d'une informatique de qualité et de haute technicité, nous appuyant sur des méthodes rigoureuses et éprouvées depuis 13 ans.

Pour constituer nos équipes, nous nous entourons d'Ingénieurs spécialisés, hautement compétents.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
Débutants, 2 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à ERIA ECA AUTOMATION, Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

DARTY

auditeur interne junior

Le cadre que nous recherchons, sera diplômé de l'enseignement supérieur : H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., I.A.E., ou équivalent.

Il aura acquis une première expérience professionnelle et de bonnes connaissances de l'utilisation des moyens informatique seront très appréciées.

Ecrire à la Direction des Relations Sociales, Groupe DARTY, Tour Rosny II 93118 ROSNY SOUS BOIS CEDEX.

Unilever France Services

recherche

JURISTE

Le candidat retenu aura au moins une Maîtrise de droit et sera plus particulièrement intéressé par le droit social et le droit des affaires.

Il sera débutant ou aura acquis quelques années d'expérience professionnelle et se consacrera plus précisément aux questions relevant du droit de travail ou du droit des affaires.



Adresser C.V. et prétentions (réf. III/80) au Département Central du Personnel UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delcassé 75384 PARIS cedex 08.

FOUGEROLLE

Service Etudes de Prix
Travaux Publics FRANCE et ETRANGER
recherche un

RESPONSABLE D'AFFAIRES

(importance : plusieurs centaines de millions à plusieurs milliards de F. F.)

Profil :
- Ingénieur diplômé ou autodidacte ayant dirigé d'importants chantiers en France et/ou à l'Etranger.
- 40 ans minimum.
- spécialiste dans plusieurs des secteurs suivants :
  - *Aménagements hydrauliques*
  - Centrales thermiques et nucléaires
  - Travaux maritimes et fluviaux
  - Grands terrassements et travaux autoroutiers.

Anglais indispensable ; connaissance d'autres langues appréciée.
Rémunération élevée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous réf. : JJ 02 à J.C. CHARBIN
FOUGEROLLE - 3, av. Morane-Saulnier
78140 VELIZY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Chefs deproduits ambitieux...

qui aspirent à élargir leurs responsabilités, leurs moyens d'action et leur autonomie. L'un des tout premiers groupes européens du secteur grande consommation aux modes de gestion et méthodes de marketing très sophistiqués propose au sein de sa fonction marketing des situations à haut potentiel de développement de carrière (la taille du groupe lui permet en effet d'offrir de fréquentes opportunités).

Dans un premier temps la mission des personnes recherchées comprendra principalement la gestion et l'amélioration des produits actuels, le développement de produits nouveaux.

Les candidats (es) diplomés (ées) d'une grande école commerciale ou Universitaire, ont fait la preuve significative d'une expérience réussie dans le marketing moderne de la grande consommation chez l'annonceur ou en agence.

Envoyez CV détaillé, lettre manuscrite, rémunération souhaitée, photo sous réf. 197 à



158, avenue de Suffren - 75015 PARIS.

ASSISTANT D'EXPERT-COMPTABLE

H. ou F.
140 000 F — **PARIS**

Un Cabinet français d'expertise comptable et de commissariat aux comptes recherche un Assistant d'Expert Comptable. Sous l'autorité du Directeur du Cabinet, il lui sera confié des missions de contrôle et révision comptable auprès d'une clientèle constituée en grande partie de P.M.E. pour lesquelles il sera souvent amené à établir les comptes de bilan. Il établira également des états de gestion qui lui permettront d'avoir un rôle de conseiller auprès de ses clients. Il veillera au respect des normes et principes comptables et il pourra être amené à redéfinir des procédures administratives et comptables. A l'occasion, il assurera des « intérims » chez ses clients. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation E.S.C. option Finances-Comptabilité ou D.E.C.S., possédera surtout une expérience professionnelle analogue acquise en cabinet d'expertise comptable ou en tant que Chef Comptable au sein d'une grande entreprise. Ecrire sous la référence 313 M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche pour la Direction chargée de la construction d'installations pétrolières

UN AGENT TECHNIQUE

Titulaire d'un BTS ou d'un DUT

Ayant au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine «structure OFF SHORE», préparation et suivi des opérations conduisant à la réalisation et à la pose des structures et pipes marins, assortie de bonnes connaissances en informatique industrielle.

Connaissance de l'anglais fortement appréciée.

Lieu de travail PARIS avec déplacements en France et à l'Etranger et possibilité d'expatriation à moyen terme.

Ecrire avec C.V. et photo no 41125 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64000 PAU.

Burroughs

DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE

recherche
pour sa Division Traitement de Texte

jeunes collaborateurs (trices)

1/ Responsable support produits
Formation supérieure commerciale (ESCP, ESSEC, ...), Ecole d'ingénieurs ou équivalent.

2/ Support Analyste
Formation MIAGE, Maîtrise de mathématiques, Ecole supérieure scientifique.

Les candidats auront des aptitudes nécessaires pour assurer le support d'une ligne complète de produits de traitement de texte.

NOUS PROPOSONS :
- une rémunération motivante
- une formation adaptée à notre type d'activités,
- la possibilité de valoriser vos compétences,
- de réelles possibilités d'évolution.

Toutes les candidatures seront examinées dans le cadre du développement de cette nouvelle Division.

Envoyer lettre, C.V., photo, prétentions sous référence 80 R - à J.J. DEPLAIX - S.A. BURROUGHS 140, rue de Tocqueville 75017 PARIS.

CENTRE DE FORMATION A GESTION PARITAIRE

recherche son

RESPONSABLE DE SECTEUR

OISE - VAL-D'OISE

Le candidat retenu aura à assurer des fonctions :
— de PROMOTION et DÉVELOPPEMENT ;
— d'ORGANISATION, ENCADREMENT, GESTION d'une unité constituée ;
— d'ANIMATION d'équipes de Pédagogues.

35 ans minimum, issu d'une formation supérieure, cet opérationnel devra justifier d'une motivation et de compétences pédagogiques ainsi que d'une expérience à un poste de responsable dans un des secteurs suivants :

PRODUCTION - INFORMATIQUE - COMMERCIAL.
Poste à pourvoir à CREIL.

UN ANIMATEUR RESPONSABLE

des FORMATIONS TECHNIQUES en MECANIQUE AUTO

Le candidat retenu aura à assurer des fonctions :
— d'ORGANISATION et ENCADREMENT d'une équipe de MONITEURS ;
— d'ANIMATION de SECTIONS TECHNIQUES ;
— d'INTERVENTION dans le cadre de ses compétences (mécanique, dessin industriel, ens. généraux) ;
— de GESTION des coûts pédagogiques.

Ce cadre de 35 ans environ, de niveau BTS au minimum, devra justifier :
- d'une expérience professionnelle dans le milieu de la mécanique auto ou de l'après-vente (concession, succursales) et/ou en C.F.A. ;
- d'une profonde motivation et de compétences pédagogiques se rapportant à l'enseignement technique ;
- d'une capacité d'adaptation rapide.

Poste à pourvoir dans l'Essonne.

Adr. lettre manuscrite et C.V. détaillé à CEFI, 18, rue de Tilsitt - 75017 - PARIS, sous référence UBSC.

SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL D'UNE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION (PORTE DE PARIS SUD-EST)

recherche

JURISTE

Pour domaines d'interventions variés :
- Contentieux
- Rédaction d'actes
- Droit Commercial
- Fiscalité

Imagination, dynamisme, précision et grande capacité d'adaptation sont requis.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo sous référence 24348 M à BLEU Publicité 41, Avenue du Château - 94300 VINCENNES

ENTREPRISE DE T.P.

(C.A. 1,2 Milliard. Effectif 5.000 personnes) faisant partie d'un important groupe industriel recherche pour son siège à Paris 8 ème

cadre comptable

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (E.S.C. D.E.C.S. ...) et ayant une solide expérience comptable. Après une période de formation à la Société, il lui sera confié de réelles responsabilités.
Possibilités d'évolution au sein de l'Entreprise.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence 678 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

SOPAD - NESTLÉ

recherche
un

INGÉNIEUR DE FABRICATION

pour lui confier, après quelques mois de formation, la responsabilité d'un atelier de production dans une usine laitière de province.

Ce poste conviendrait à un ingénieur

INA ou ENSIA

DÉBUTANT

Adresser curriculum vitae détaillé à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

LA FILIALE COMMERCIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES CHIMIQUES EUROPÉENS

offre deux postes de

TECHNICO-CIAUX

EN PRODUITS CHIMIQUES

Le 1er poste basé à Paris, exige une très bonne formation en chimie (niveau ingénieur) et de réelles qualités de négociateur.
Le second basé à Lyon pourrait être confié à un diplômé d'École Commerciale possédant une expérience de la vente industrielle dans la chimie, ou la para-chimie, ou un diplômé en chimie (IUT ou Ingénieur) motivé par une carrière commerciale.

La connaissance de la langue Allemande et une première expérience professionnelle seront des atouts appréciés

Adresser dossier de candidature sous réf. 84826 M à BLEU Publicité 17, rue du Dr Lebel - 94300 VINCENNES

IMPORTANT GROUPE FINANCIER NATIONAL

recherche
pour sa filiale de CREDIT-BAIL

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL

Dépendant du Directeur, il encadrera et il animera les antennes régionales implantées en province et dans la région parisienne. Il participera étroitement à la définition de la politique commerciale de la Société et il assurera sa mise en place. Il supervisera et animera la promotion des produits diffusés par la société.
- Formation supérieure.
- Pratique confirmée de l'encadrement d'une équipe commerciale dans le domaine du crédit ou du crédit-bail.

Envoyer C.V., photo, salaire et prétent., nº 41.426, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Secteur Aéronautique Groupe P.M.E.

recherche
pour l'une de ses sociétés
ayant son siège social à ATHIS-MONS

JEUNE FEMME COMPTABLE

2e échelon unique.

Très qualifiée et expérimentée

pour tenue comptabilité générale complète, gestion comptes clients, fournisseurs, personnel, prévisions de trésorerie, établissement situation mensuelle. Poste à pourvoir rapidement.

Sérieuses références exigées. Adresser CV + prét. nº T017722 M REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur 2e.

ingénieur adjoint de direction technique

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

Importante Société industrielle (4 usines, 1500 personnes) filiale d'un grand Groupe, recherche pour sa Direction Technique un ingénieur diplômé d'une grande école (A.M. - IDN - ENSI ...). Agé d'au moins 30 ans, le candidat retenu aura une expérience de la production et de l'entretien. Sa mission sera de participer aux responsabilités de la Direction Technique. Elle évoluera à moyen terme vers la prise en charge d'une usine dont il aura à assumer la direction. Ecrire avec curriculum vitae explicite sous référence O/DT à

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI •

Filiale du Groupe THOMSON

en pleine expansion, leader dans son domaine, et développant son SERVICE LOGICIEL, recherche

INGÉNIEURS - ANALYSTES
et
ANALYSTES PROGRAMMEURS

ayant au moins 2 ans d'expérience temps réel sur mini-ordinateur, afin de faire évoluer les systèmes existants et capables de prendre en charge la réalisation de nouveaux projets.

Lieu de travail :
PROCHE BANLIEUE NORD DE PARIS

Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont à envisager.

Env. C.V. détaillé et prét. à J. BORDAT, réf. 80.100, B.P. 111 - 93203 SAINT-DENIS CEDEX 01.

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS

recherche

GRADÉS

Bilingues espagnol. Pour divers postes.

Bonne formation générale et solide expérience professionnelle exigée.

Envoyer C.V. + photo + prét. (sa réf. C 02) à : TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 PARIS.

Contrôle non destructif

BALTEAU CONTROLE INDUSTRIEL S.A.

Leader international dans la radiographie industrielle (Baltospot, Baltographe).

recherche plusieurs COLLABORATEURS

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

— ayant expérience dans le contrôle non destructif.
— postes d'avenir convenant à des vendeurs dynamiques, prêts à assumer la gestion commerciale complète d'une région française.

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS DE S.A.V.

niveau B.T.S., D.U.T. ou équivalent pour dépannage à l'atelier et en clientèle.

Expérience professionnelle souhaitée en contrôle non destructif (radiographie, ultrasons, etc.).

Fréquents déplacements à prévoir pour les deux postes.

Rémunération attractive - 13e mois.

Lieu de travail : plusieurs postes à pourvoir au siège d'Orly (94) et à Lyon (69).

Adresser C.V. avec prétentions ou contacter :

B.C.I. 20, rue Saarinen Silic 245 94568 RUNGIS Cedex. Tél. : 686-87-65.

Filiale Thomson CSF

recherche

INGENIEUR LOGICIEL

confirmé, pour systèmes temps réels.
La connaissance du matériel de la gamme MITRA de SEMS serait appréciée.

INGENIEUR

confirmé, pour :
— étude et réalisation système de télé gestion
— mise en oeuvre de techniques de transmission numérique, de matériels logiques cablés et programmés.
Anglais parlé souhaité.

Adresser lettre, CV et prétentions sous Nº 7423 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra



MOTOROLA S. A.

DIVISION COMMUNICATIONS

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL U.S.
Leader dans son domaine d'activité

recherche

pour lui confier l'étude de systèmes de radiocommunications FM

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

possédant nécessairement une expérience du radiotéléphone et, de préférence, des connaissances en informatique.

La maîtrise de l'anglais constitue un avantage.

Le poste, basé à EVRY (91), est à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V. à I.C.I., 24, rue Alexandre-Prachay, 95300 PONTOISE.

La VIE OUVRIERE, journal de la C.G.T., rech. :
1) UN ADMINISTRATEUR DE RESEAU
Nécessite jeune programmeur intéressé par télé-traitement et système en découlant, goût pour contacts avec utilisateurs ayant la charge de toutes les activités liées au télé-traitement (de la formation utilisateurs à la programmation système).
2) UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
Candidat de fonction type MIAGE travaillant sur des projets à base de données et télé-traitement.
3 ou 4 ans d'expérience seraient un atout supplémentaire.

Ecrire au journal, 33, rue Bouret, Paris (19e).

P.R.W. Mission Hydrosystèmes S.A.

recherche
POUR PARIS

SON CONTROLEUR

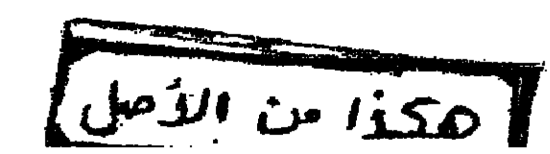
Responsable de l'ensemble des opérations administratives et financières de la société (chiffre d'affaires 16.000.000), il contrôle la comptabilité française et le reporting.

La possession du D.E.C.S. et la maîtrise de l'anglais sont exigées.

Une expérience solide de la fiscalité et du contrôle acquise de préférence en cabinet d'Audit ou dans une société anglo-saxonne est indispensable.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer C.V. et prétentions à :

W. V. HALL P.M.H. S.A.
38, rue de Lisbonne, 75008 Paris.



هكذا من الأصل

offres d'emploi

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES
(siège Paris Champs-Elysées) recrute

3 INGENIEURS CHIMISTES

pour mission technico-commerciale

La préférence sera donnée à des ingénieurs ayant déjà 2 à 3 ans d'expérience
- soit dans l'industrie des adhésifs
- soit dans l'industrie électronique
- soit dans l'industrie du papier
- soit dans les applications industrielles des tensio-actifs.

Déplacements fréquents dans toute la France.
Bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. et photo s/réf. 5749 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU

Ingénieurs Grandes Ecoles très haute rémunération

expérimentés en :
— bases de données relationnelles.
— système de traitement réparti.

Connaissances du projet SIRUS ou équivalent appréciées.

Pour une intervention de 3 à 4 ans à PARIS sur une réalisation avancée de l'informatique.

La réception des candidatures sera close le 30 janvier 1980

Adresser C.V. pour contact immédiat à n° 42.139, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société dans le domaine de la connectique
Paris et banlieue Sud-Ouest
recherche

2 ingénieurs prospective-marketing II

ARTS et METIERS ou équivalent.

Connaissances systèmes téléphoniques souhaitées.

En liaison avec les B.E. et les services achats des utilisateurs, ils seront chargés de la définition du cahier des charges et du calcul de rentabilité pour le lancement des produits nouveaux ainsi que de l'évaluation des besoins du marché.

Anglais courant - Allemand si possible.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à no 41192 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
leader dans son activité,
recherche pour renforcer son potentiel de développement PLUSIEURS :

INGÉNIEURS LOGICIELS CONFIRMÉS

(conception et développement de logiciels de bases)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

(qualifications logiciels et systèmes)

Adresser curric. vitae et prétentions sous le n° 41.330 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
région Nord de Paris, recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour des matériels d'électronique professionnelle.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Env. C.V. et prét. n° 41.308 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

Si vous êtes

PSYCHOLOGUE

avec une maîtrise en psychologie, une spécialisation en techniques projectives, et si possible deux à trois ans d'expérience en entreprise.

SOPAD NESTLÉ

vous propose
de participer au recrutement de ses cadres et de ses vendeurs, comme

CHARGÉ DE RECRUTEMENT

Votre activité s'intégrera au sein d'une équipe de psychologues, basée au Siège Social, à Courbevoie.

Adresser votre candidature à Direction du Personnel
SOPAD
17, quai Paul-Doumer, 92401 COURBEVOIE.

THOMSON-CSF

DIVISION DE L'INFORMATIQUE INTERNE
région parisienne
recherche
pour participer à l'étude d'importantes applications de gestion industrielle ou commerciale, sur gros ordinateur et mini-ordinateur, dans un environnement bases de données et télétraitement.

- **Chefs de Projet**
  3 ans minimum d'expérience dans la fonction. Rattaché au Chef d'une section d'études et responsable de son budget et de ses objectifs, il conduira, depuis sa conception jusqu'à la mise en place, une ou plusieurs applications. Pour ce poste, le sens de l'organisation et le goût des contacts humains sont indispensables. Réf. 1.
- **Analystes confirmés**
  2 ans minimum d'expérience dans la fonction. Sous l'autorité du Chef de Projet qu'il secondera, il dirigera une équipe de réalisation jusqu'à la mise en place de l'application, en liaison étroite avec les utilisateurs.
  Ce poste exige une autorité naturelle, le sens de la planification et la compréhension des problèmes utilisateurs. La connaissance des mini-ordinateurs est vivement souhaitée. Réf. 2.
- **Analystes programmeurs**
  1 à 2 ans d'expérience
  Il participera à la réalisation d'applications transactionnelles sur mini-ordinateurs, faisant appel aux techniques de bases de données. Pour ce poste, une bonne connaissance de COBOL et de la mini-informatique et une grande facilité d'intégration dans des équipes de réalisation sont nécessaires. Réf. 3.
- **Ingénieur responsable**
  DES METHODES ET DE LA FORMATION
  Il devra jouer un rôle d'animation et de coordination. Réf. 4.

Adresser candidature man., avec photo et prét., en précisant la référence du poste choisi, à :
M. O. CREATIONS DAUPHINE,
41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transm.

Filiale de Société Allemande
A PARIS
demi-produit en métaux non ferreux
recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

Bilingue

Disponible pour déplacements fréquents, statut 4, voiture de fonction.

Envoyer C.V. + photo, référence n° T 017.615 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Région Parisienne
Jeune Société en rapide expansion secteur du CONSEIL D'ENTREPRISE INDUSTRIELLE
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

- plusieurs années d'expérience professionnelle souhaitées, en rapport avec le développement des produits ou la gestion de la production ;
- formation complémentaire gestion appréciée ;
- des qualités de contact et d'animation sont nécessaires pour un poste offrant de larges responsabilités et permettant d'acquérir une forte connaissance du monde économique.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à :
REGIE-PRESSE
N° T 17.727 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.



SODERN
SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche

INGENIEUR RESPONSABLE de GESTION-TECHNIQUE

Chargé de la mise en œuvre de l'analyse de la valeur dans les services d'études et de réalisation de physique et d'électronique, ainsi que du suivi des budgets et investissements.

Expérience indispensable dans les domaines concernés.

Adresser C.V. + photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes 94450 Limeil Brevannes.

Entreprise TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN ÉLECTRONICIEN

Diplômé E.S.M.E., H.E.I., I.D.N. ou équivalent

Son activité sera centrée sur les domaines de l'électronique professionnelle et des méthodes de fabrication de petites et moyennes séries.

Il participera, au sein du service Méthode-Usinage, à l'industrialisation des produits et sera amené, à ce titre, à travailler avec les services techniques « Etude développement », les différents laboratoires et ateliers de fabrication.

Adr. C.V., prétentions et photo à THOMSON C.S.F., Division Faisceaux Hertziens Liaisons spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEURS débutants GRANDE ÉCOLE ou équivalent

Pour l'étude et la production de programmes en temps réel dans le cadre du développement d'un systême de commutation téléphonique temporelle.

Nationalité française exigée.

Ecr. av. C.V., réf. et prét. ss réf. 41.267 à L.C.T., Boîte Postale 40 - 78140 Vélizy-Villacoublay

---

CIBIÉ PROJECTEURS
Importante Société accessoires automobiles
Filiale d'un groupe à vocation internationale
recherche

TRÉSORIER

La fonction comprend :
- La supervision de la gestion en valeur ;
- L'élaboration et le suivi des prévisions ;
- La recherche de formules nouvelles de financement.
- Le suivi des opérations financières avec les filiales étrangères et la structure Groupe.

Nous offrons la possibilité d'exercer cette fonction avec une large autonomie d'action dans une Société en pleine expansion.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans et de formation supérieure (E.S.C., D.E.C.S.) ayant acquis une solide expérience de 5 ans dans un poste similaire.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à CIBIE PROJECTEURS - Direction du Personnel 17, rue Henri-Gautier - 93012 BOBIGNY CEDEX.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Melun
recrute

UN (E) CHARGÉ (ÉE) D'ÉTUDE AU TOURISME

Il (elle) aura comme mission de faire des études, d'animer des opérations touristiques dans le sud Seine-et-Marne.
Le (la) candidat (e) retenu (e) aura une première expérience dans le domaine et/ou un B.T.S. de tourisme. Nous souhaitons quelqu'un de très autonome sachant prendre des responsabilités.

Lieu de travail : Melun. Possibilité de travailler quelques week-ends dans l'année.

Adr. lettre manuscrite, C.V., PH. - Réf. 1246, à M. G. Charles - Direction du Personnel, C.C.I. - 43, rue Bancel - 77007 Melun.
Discrétion et réponse assurées.

SOCIETE DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
recrute
pour ses Laboratoires de Recherche

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

pour travaux de synthèse en chimie organique.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Expérience souhaitée.

Lieu de travail : banlieue nord de Paris.

Envoyer C.V. et lettre man. à : C.G.P. (réf. 0.21), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

---

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique,
recherche des

analystes-programmeurs CONFIRMES

capables de prendre en charge divers projets et ayant une parfaite connaissance :
- des langages PL1 - GAP II
- des matériels CII HB sous IDS/TDS
  IBM sous IMS ou CICS

Envoyer sous référence U1/201 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris

SOCIETE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENTS IMMOBILIERS
cherche pour PARIS

— UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES
(niveau cadre élevé).

— UN (E) RESPONSABLE DE GESTION DES VENTES
(niveau E.T.A.M.).

Les candidats devront avoir une solide expérience professionnelle, en particulier dans le déroulement de toutes les phases d'un programme de construction.
Ils seront plutôt diplômés H.E.C., D.E.A. DROIT, SCIENCES PO, SUP. de CO, ESSEC.
Ce poste, outre la stabilité et une haute rémunération, offre de larges perspectives d'évolution à l'intérieur du groupe si sens responsabilités et initiatives.

Envoyer C.V. sous n° 826.716 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

GROUPE INTERNATIONAL PRET A PORTER DE LUXE
recherche
pour son Siège Social à PRIS.

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

LE POSTE :
— Direction et animation pour la Société Mère et filiales du Service comptable et trésorerie.
— Liaison avec le service informatique.
— Contact direct avec le Président.
— Participe à l'élaboration des budgets.

LE PROFIL :
— Environ 35 ans, dynamique.
— Capacité d'encadrement.
— Excellent praticien de la comptabilité, niv. certificat supérieur révision comptable.
— Expérience de chef comptable et de gestion de trésorerie, minimum 5 ans.

Adr. C.V. av. photo, n° 41.712, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES ET STATISTIQ.
recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDE

en environnement et aménagem. rural, dipl. gde école ou équiv., débutant ou jusq. 2 ans expér.
Env. C.V., photo et prétent. à :
SFERES 58, av. Aristide-Briand, 92120 MONTROUGE.

COMPTABLE

2e ECHELON pour Société d'importation des U.S.A.
Tél. M. COHEN - 370-65-91.

CODI
Société d'électronique en pleine expansion rech.

- **INGÉNIEURS** REDACTEURS TECHNIQ. ayant une expérience industrielle électronique minimum d'un an.
- **INGÉNIEURS** ELECTRONIQUE DEBUTANTS ET CONFIRMES
- **TITULAIRES BTS ou DUT** ELECTRONIQUE débutants et expérimentés pour études de maintenabilité de maintenance et écritures, mises au point programmes de tests.

Adresser C.V., prét. et photo : Sté CODI, 63-69, rue du Gl-de-Gaulle, 78300 POISSY
Tél. 979-26-41

Importante société métallurgique
Neuilly - Levallois
Mo Anatole-France - rech.

UN PUPITREUR 64
(CII - H.B.)

FONCTIONS : gestion des ressources d'un 64 DPS 2 fonctionnant sous GCOS avec IDS et IDS II, planning, dialogue avec les utilisateurs, rapports avec le constructeur et les fournisseurs.
PROFIL : IUT - BAC + 2..., expérience 64 impérative, connaissance anglais souhaitée.
CONDITIONS : 2 x 8 avec recouvrement, compléments de formation assurés.
Adr. C.V., photo et prétentions ss réf. 8.736 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris Cedex 07, qui transmettra.

CADRES FINANCIERS

Connaissance informatique
Formation DECS appréciée
EUSELEC 18, avenue Victoria, Mo Châtelet
Tél. : 236-89-75 + 76

AUDITEUR ... JEUNE SOCIETE DE CONTROLE INTERNE ET CONSEIL TRAVAILLANT AU SEIN D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS EN DEVELOPPEMENT
recherche

AUDITEUR CONFIRMÉ

— Formation supérieure et niveau expertise comptable.
— Expérience 3 à 5 ans.
— Anglais + espagnol souhaité.

AUDITEUR DÉBUTANT

— Bonnes connaissances comptables.
— Ouverture d'esprit.
— Faculté d'adaptation.
— Déplacements.

Env. C.V. et prétentions à M. DRUAUD, 39, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.

BUREAU VERITAS
recherche

UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

ingénieur génie civil ou diplômé d'une école supérieure de commerce, chargé de prospections et de marketing, de langue française, 4 ans d'expérience minimum, connaissance parfaite de la langue anglaise et pratique courante d'une deuxième langue étrangère.
Le poste peut nécessiter de fréquents déplacements de courte durée à l'étranger.
Env. C.V. et prét., ss réf. n° 2, à BUREAU VERITAS
Direction du Personnel
31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS

IMPORT. GROUPE FRANÇAIS recherche pour Paris-Banlieue
- ANALYSTE-PROGRAMM. COBOL avec Miage Rungis.
- ANALYSTE PROGRAMM. PL 1 Paris et Rueil
- PROGRAMMEUR COBOL CICS La Défense.

Tél. pour R.-V. 292-06-77 Mlle MARIGNIER.

Importante Société de Service SECTEUR PETROLIER
Proche Banlieue NORD
désire intégrer son équipe de calcul scientifique

PROGRAMMEUR (SE)

De niveau D.U.T. ou équivalent.

— Connaiss. du langage Fortran.
— Anglais.
— Courts déplacements possib.
— Débutants acceptés.
— Larges poss. d'évol. de carr.

Env. C.V. manusc. et photo à l'attention de M. BIGARD, 7, av. I.-Newton, Z.I. du Coudray 93150 LE BLANC-MESNIL, sous référence R.S. 801.

SAMIFI - BABCOCK
froid industriel recherche

INGÉNIEUR FRIGORISTE

ou diplômé IFFI. 5 ans expérience minimum.
Ecr. avec C.V. et prétentions, 71, rue Paul-Eluard, 93204 SAINT-DENIS.

Sté de Services banlieue Nord
15 MIN. GARE DU NORD
recherche

COMPTABLE HOMME 2e ÉCHELON
40 ANS ENVIR.

apte à seconder chef comptable.
Adresser C.V. et prétentions à SEETE, BP n° 8, Enghien-les-Bains 95880. Réf. 2.050.

Organisme professionnel 14e arrdt recherche
— Pour vérification et suivi comptabilités centre de formation
— Etudes et Analyses de dossiers

COLLABORATEUR COMPTABILITÉ, B.T.S. ou niveau équivalent

— 5 années d'expérience minim., de préférence dans cabinet ;
— Excellent contact humain ;
— Déplacements en province à prévoir ;
— Salaire annuel 87.000 F.

Adresser C.V. no 34.906 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

Grande librairie parisienne rech. collaborateur pour coordonner l'activité de plusieurs rayons. Ecrire n° 7345 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

LA VILLE NOUVELLE DE CERGY-PONTOISE
recrute

UNE ATTACHÉE DE RELATIONS PUBLIQUES

— Niveau équivalent « maîtrise ».
— Disponible rapidement et au plus tard le 1er MARS 1980.
— Statut fonctionnaire.
— Traitement brut de début :

3.370 F + avantages

Adresser d'urgence candidature avec C.V. et photo à : Syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise, Parvis de la Préfecture, B.P. 68, 95012 CERGY.

offres d'emploi

GESTION 2000
102, rue Lafayette, 10e
INGÉNIEURS
Mise en route DISPATCHING
EXPÉR. MITRA 15
Tél. 246-42-01.

RÉVISEUR COMPTAB.
est recherché par import, cabinet expertise comptable en vue commissariats aux comptes. Le candidat (expert comptable ou finaliste, doit être capable assurer missions sous contrôle d'un associé. Adress. candidature indiquant diplômes. expér. salaire demandé à AMP, réf. no 8122/JR PARIS-15e qui transmettra.

Recherche pour Paris
PROGRAMMEUR
de gestion possédant BTS ou DUT. Langage COBOL, expér. souhaitée sur ordinateur gestion CII Honeywell Bull. Poste stable après essai. Ecr. Orstom, 24, rue Bayard, 8e

C.A.C. REGION SUD PARIS
recherche
DIRECTEUR - ANIMATEUR
H. ou F., poste vac. au 1-5-80. Envoyer C.V., prétentions à : no T 17703 M REGIE-PRESSE 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris

EAM

Filiale française
(C.A. 2 milliards - 150 personnes)
d'un Groupe franco-allemand commercialisant les biens d'équipement, recherche
ADJOINTS
RESPONSABLE CONTRATS INTERNATIONAUX
FONCTION : Assister le resp. pr la gestion administrat. des contrats et des commandes.

PROFIL : 2 ans d'expérience service administratif ou financier, bilingue franç.-allem., nationalité allemande apprèc., bonne connaiss. de l'anglais. Sens du risque, dynamisme, goût des contacts.

Adr. lettre man., C.V. et photo, s/réf. 104, à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement - 14, rue Gabriel-Péri, 92120 MONTROUGE. Réponse et discrétion assurées.



RHONE-ALPES
Importante Société en forte expansion offre situation d'avenir

à jeune CHEF DE PRODUIT

Le candidat ayant une première expérience réussie de 2 ans minimum aura *une formation technique* en matières plastiques et le sens du commercial.

Il sera chargé (après études de marchés)
- d'améliorer produits existants et découvrir produits nouveaux dans le domaine de l'habitat (clôtures, bricolage-loisirs, etc.) ;
- d'assister la force de vente ;
- de gérer la publicité et la promotion ;
- de planifier et budgétiser ;
- de recommander la politique des produits prix et l'action commerciale à mettre en œuvre dans le département.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'une photo et d'un C.V. détaillé indiquant émoluments souhaités, adr. sous référence 7.614 à :
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
Discrétion assurée

ÉDITIONS JURIDIQUES
recherchent
REDACTEUR SPÉCIALISE
connaissance approfondie et pratique du droit des sociétés exigée.
Envoyer C.V. détaillé :
Madame Renault
26, cours Albert-Ier, 75008 Paris.

ORGANISME PROFESSIONNEL AGRICOLE
recherche
pour compléter ses services juridiques, fiscaux et sociaux
2 CADRES DÉBUTANTS
(ou expér. 1 à 2 ans appréciée)
Diplômes universitaires
Env. lettre man., C.V., photo, prét., Régie-Presse, no T017734M 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris

Administration proche banlieue Est recrute pour un centre important travaillant sous base de données et télétraitement programmeur, haut niveau
- second cycle minimum ;
- nationalité française ;
- salaire mensuel de départ : 4 840 F minimum.

Ecrire sous référence, av. C.V., photo, lettre manuscrite à 7367 « le Monde » Publicité, 5, r des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

SERTI
Importante Sté de Conseil et de Réalisation en Informatique de gestion, nous cherchons plusieurs
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Ils participeront, chez nos clients, à la réalisation de projets sur mini-ordinateurs conversationnels.

Diplômes I.U.T., de préférence, ils auront une expérience d'au moins 2 ans en mini-informatiq., mais ils pourront bénéficier d'une formation complémentaire (langage ou machine), si nécessaire.
Une certaine mobilité géographique sera appréciée et prise en compte ds la rémunération.

Ecrivez sous réf. M 20 à :
V. RAINGEARD, SERTI
49, avenue de l'Opéra,
75002 PARIS.

URGENT recherchons
PROFESSEURS
Langues Anglaise - Allemande - Espagnole.
Tél. 339-72-10 entre 9 h. et 16 h.

Recherche pour BONDY
INFORMATICIEN
même débutant
ou STATISTICIEN
ayant expérience informatique niveau D.E.A. ou 3e cycle intéressé par applications scientifiques de l'informatique.
Ecrire ORSTOM,
70, route d'Aulnay,
93140 BONDY.

Jeune couple, bd Pereire, rech. J.F. ou dame pour garder un bébé à temps complet 8 h. 30-19 heures (sauf sam., dim.) et petit ménage. Possibilité, si maman, d'amener son bébé. Tél. à partir de 11 h. 227-02-44.

SOCIETE DE SERVICE INTERNATIONALE
Siège banlieue Ouest
recherche
INSPECTEUR DE RÉSEAU CONCESSIONNAIRES
- Chargé de suivre et d'optimiser l'activité commerciale des concessionnaires de son secteur.
- Ce poste implique un rôle d'animation, de gestion, de contrôle.
- Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé (E.S.C. Paris-Province), même débutant, mobile et disponible, désireux de faire carrière dans un groupe de réelle dimension internationale.
- Statut cadre.
- Véhicule fourni.
- Frais remboursés.

Merci d'adresser C.V. complet, photo et prétentions à
Brian WHITE, immeuble GAN, 113, rue Jean-Marin-Naudin, 92220 BAGNEUX,
qui transmettra.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous, avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue « France-Carrières » (C 16) B.P. 402-09 Paris.

Centre de documentation recherche INFORMATICIEN nlv. maîtrise, connaissant PL 1 ou COBOL, expérience assembleur IBM (OS) appréciée. Lieux de travail : Paris (20e) et Orsay. Adr. C.V. à C.N.R.S., pièce 214, 26, rue Boyer, 75971 Paris Cedex 20

DÉCORATION
Installation de magasins
Dessinateur - Projeteur
Tél. : 825-77-86

CENTRAL INTÉRIM
engage immédiatement
PROGRAMMEURS
GAP II - C.C.P.
PROGRAMMEURS
COBOL - D.L. 1
CHEF DE PROJET
I.M.S. - D.L. 1
INGÉNIEURS ÉTUDES
A.O.I.P.
INGÉNIEURS CIAUX
Se présenter avec références : 13, boulevard Voltaire, Paris-11e
Mo REPUBLIQUE
355-76-04

SEDI
S.C.C.I. en expansion
recherche
5 ANALYSTES
5 ANALYTES-PROGRAMM.
Connaiss. COBOL, ANS ou PL 1 Expér. souh. : IMS, CICS, DL 1, BOMP. Adr. C.V. et prét., SEDI 15, rue de Musset, Paris 15e

CONSTRUCTEUR POMPES ET ROBINETTERIE
recherche
POUR VISITES
Entreprises Industrielles
Région PARIS SUD
UN TECHNICO-COMMERCIAL ITINÉRANT
Aimant contacts avec *ce genre de clientèle* et de préférence, en ayant déjà l'expérience. NIVEAU B.T.S. MECANIQUE ou équivalent.
Ecrire avec C.V. et prétentions, sous no 2.043, à PRO MULTIS 47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui transmettra

Centre Etudes économiques
recherche
ECONOMISTE-CONJONCTURISTE
Pour travail temps partiel. Libre début février. Ecrire : C. SERRE, 5, rue Pasteur, 92100 Boulogne

BANQUE PRIVEE
PARIS 8e
recherche
pour son secrétariat Engagements
GRADÉ (E)
Chargé (e) de l'analyse de la réalisation et du contrôle des garanties des crédits accordés à des P.M.E.
Une excellente présentation et une bonne expérience bancaire sont indispensables.
Env. C.V. manus.+photo+prét. à Régie-Presse, no T 017736 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

offres d'emploi

AGENCE PUBLICITE 9e
recherche
DESSINATEUR
Maquette - Exécution
Expérience studio
Ecrire C.V. et prétentions, à Mme TOURTE, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09

STE ELECTRONIQUE
LEVALLOIS
recherche
UN ANALYSTE DE CONCEPTION
Expérimenté, orienté « Applications ». Le candidat, âgé de 32 ans minimum aura déjà mis en œuvre des projets complexes et devra connaître l'INDUSTRIE. Il sera ORGANISATEUR autant qu'INFORMATICIEN Réf. TM
UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
CONFIRME
Langage COBOL, système IBM, sous OS/VS Réf. FR
Adresser C.V. et prétentions à THOMSON CSF, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS

Entreprise
TELECOMMUNICATIONS
recherche
TECHNICIENS
ÉLECTRONICIENS
(H. ou F.) DEBUTANTS ou avec première expérience. Format. FPA, BTS, DUT, pour
- Ses groupes d'essais,
- Ses laboratoires.

Ecr. av. C.V. dét., à THOMSON CSF, divis. Faisceaux hertziens, liaisons spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS

Sté de formation et de conseil recherche pour VACATIONS SPECIALISTES de la
GESTION
JURIDIQUE et SOCIALE
des EXPATRIÉS
Ecrire a DEMOS, 20, rue de l'Arcade, 75008 Paris

LE JOURNAL « EXPRESS-DOCUMENT »
recherche
PRATICIENS CONFIRMES EN FISCALITE ET DROIT SOCIAL
pouvant collaborer occasionnellement à la rédaction d'études.
Ecrire avec C.V. et prétent., à EXPRESS-DOCUMENT
61, rue de Malte, Paris 11e

LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS
cherche
pour son département
« EMBALLAGE »
INGÉNIEUR
ou
DIPLOME D'UNIVERSITE
Débutant ou ayant quelques années d'expérience pour étude d'économie de matières premières dans l'emballage.
Formation complémentaire en économie appréciée.
Lieu de travail : TRAPPES.
Envoyer C.V. et prétentions : 1, rue Gaston-Boissier, 75015 Paris
sous réf. : 80-DE 01

Société d'expertise comptable Paris 17e, recherche
RÉVISEUR
Min. DECS complet, 2 a. d'exp. Poste très évolutif. C.V. et prét. à no T 17712 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

INGÉNIEURS
A. et M. - INSA - SUPELEC
même débutants
742-32-54

représent. offre

Société de vente TOLES GALVANISEES ELECTROZINGUEES LAF - INOX - ALU
cherche
VRP EXCLUSIFS
Secteur Paris-Banlieue
Ecrire s/no 39.778 s/enveloppe :
JRP 39, rue de l'Arcade, 75003 PARIS
qui transmettra



secrétaires

Telemecanique
Banlieue Ouest (5 mn R.E.R.) recherche
SECRÉTAIRE TRILINGUE
Allemand - Russe
Eventuellement quelques années d'expérience.
Adresser curriculum vitae et prétentions à :
TELEMECANIQUE DIN-EST.
B.P. 323, 92506 RUEIL CEDEX.

Importante Entreprise
Secteur Maisons Industrialisées
recherche
pour son DEPARTEMENT EXPORTATION
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
Bonne connaissance et expérience du traitement des opérations à l'exportation.
Anglais indispensable. Libre rapidement.
Lieu de travail : La Défense.
Envoyer C.V., No T 017.691 M - REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société appareillage ELECTRO-INDUSTRIEL proche banlieue Sud rech.
SECRETAIRE
ASSISTANTE SERVICE EXPORT
- allemand et anglais parfaitement parlés et écrits, (allemand langue maternelle serait très appréciée) ;
- expérience confirmée dans activité export ;
- capable régler toutes affaires courantes en l'absence du chef de service ;
- rédaction et frappe correspondance étrangère sur instructions succintes.

SITUATION STABLE TRES INTERESSANTE
dans bonne ambiance de travail
Ecr. avec C.V. et prétentions no 5644 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire. 75011 PARIS

SECRETAIRE TRILINGUE ALLEMAND-ANGLAIS
Se prés. 251, rue de Crimée, Paris (19e). Tél. 607-37-86.

Journal « LE MATIN »
recherche
SECRETAIRE EXPÉRIMENTÉE
consciencieuse et tenace pour PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Env. lettre de candidature manuscrite, c.v., photo :
Aline Fayet
21, rue Herold, 75001 Paris

SOCIETE COMMERCIALE D'IMPORTATION
à Levallois (près Métro)
Recherche d'urgence
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
BILINGUE ALLEMAND
La parfaite connaissance de la langue, lue, parlée, écrite est indispensable.
Tél. pour R.-V. 270-24-40 poste 22 ou 40.

travail à domicile

Demande

Vos thèses, manuscrits, mémoires, PARFAITEMENT TAPES. Téléphonez 500-42-10.

Secrétaire recherche Travaux dactylographique
Tél. 469-21-03

Dactylographie raffinée de vos manuscrits sur IBM et sphères. Tél. 373-93-27

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE GENERALE exécute rapidement ts travaux peinture et décoration. Devis gratuit. - Tél. 885-14-38

capitaux ou proposit. com.

VOUS RECHERCHEZ des capitaux importants les investisseurs existent. G.F.I.C. (21) 25-23-01.

Société hôtelière recherche actionnaires avec possibilité association. Excellent rapport. Ecr. pour premier contact à SEBBAG, BP 8, 13234 Marseille Cedex 1.

Chantier Naval pl. expansion construct. bois classique ch. capitaux pour investis. stock. Et. ttes prop. T. (16-98) 20-01-04

occasions

Vends PIANO A QUEUE de concert STEINWAY SONS neuf. Prix intéressant. Téléphone (16-81) 81-01-01.

EN SOLDE
Grand choix de moquette. Exemple de prix velours sur mousse en 4 m. 19,99 F m2 Murale textile 6,46 F m2. Téléphone : 340-72-72.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay

MONDEMPLOIS
En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe : des EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spéciale. MONDEMPLOIS (serv. M1), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

traductions

Offre

RECHERCHONS
pour collaboration extérieure (écrire avec C.V.) :
1) TRADUCTEURS et REVISEURS traductions. angl.-franç., domaines divers. Expér. 5 ans minim. organisations internat., maisons d'édition, etc. Epreuve sur place demandée.
2) CORRECTEURS D'EPREUVES expérimentés.
Nouveaux Horizons - Tendances Actuelles, 11, rue de Lourmel, 75015 PARIS.

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

Conces. GENERAL MOTORS vend Buick Skylark 13 cv 1980 ; Chevrolet Citation 10 cv 1980 ; véhicules de direction peu roulé. Tél. (85) 46-47-67.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXPOSITION PERMANENTE VOITURES D'OCCASION ET DE DIRECTION !!!
GAMME COMPLÈTE
104 à 604
PRIX EXCEPTIONNELS
LEASING LOCATION
COURTE ET LONGUE DURÉE
M. Rolland ou M. Saubade
Tel. 766-02-44
9, boulevard Gouvion-Saint-Cyr
Métro Porte-de-Champerret

box-parking

Parking, 23, rue Pascal (6e) 39 000 F. Crédit possible. Tél. : 973-22-63, avant 9 h.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

demandes d'emploi

INFORMATICIEN banque
Chef de cars, Diplômé C.F.P.B. cherche place région parisienne. Ecr. no T 17.663 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

B.T.S. PHOTO
29 a., dipl. Vaugirard, expér. profession. télé et milieu socio-éducat. étud. ttes prop. d'empl. N° T 017.699 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HOTESSE
bne présentat., 22 a., parlant couramm. angl., allem. et esp. ch. poste Cie aérienne, Agence voyages ou autre. Ecr. Mlle LE MADEC, 4, rue Van-Gogh, 91600 Savigny-sur-Orge, 905-78-26.

TRADUCTRICE
FRANÇ. - ANGL. - ALLEM.
diplômée école de traduction et d'interprétation Genève, DEUG Proficiency, jurée tribunaux, 25 ans, célibataire, très disponible, solides références morales style classique, ayant expérience séjours prolongés U.S., G.-B., R.F.A., SUISSE, etc.
CHERCHE :
situat. stable et viv. comport. si poss. cont. et respons. ds : public relat., organis. voyages, transp., organis. internationales, consul., ambass., serv. export, etc. Peut se libér. rapid. Ecr. : A. Schwindenhammer, 24, rue de Saint-Prix, 95600 Eaubonne.

CADRE ÉDITION
H., 30 ans, formation scientif., expérience enseignem. et ttes fonctions édition cherche
POSTE RESPONSABILITES EDITION SCIENTIFIQUE SCOLAIRE OU GENERALE
temps complet ou partiel, ttes propos. étud., libre rapidement. Peut aussi offrir conseils à Sté dont l'édition ne serait pas l'activité principale. Ecrire à : no T 17.637 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR (35 ans)
spécialisé ds gestion complexes tourist., hôtels, vill. de vacanc., expér. des sect. loisirs, anim., relat. publiq., négociat. Cciales, organisat., étud. vos proposit. Ecr. no 1.871, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

TECHNICIEN AT 3 B EN ÉLECTRONIQUE
35 a., marié, 1 enft, 20 a. d'exp. A participé à des travaux de rech. en laborat., rech. emploi stable ds Sté, serait même intéress. par déplacem. à l'étrang. Prétentions 7.800 F mensuels. Prendre cont. avec M. Michel James, 16, r. de l'Ile-de-France, 78650 Beynes. Tél. : 489-28-41.

J.H. 32 ans, maîtrise physique, trilingue franç./angl./russe rech. emploi France/étranger. Ecr. no T 017760 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Voir la suite des demandes d'emploi en page 39

LES OFFRES D'EMPLOI DU MONDE : UN PEU PLUS QUE DES PETITES ANNONCES

Qui lit les annonces d'emploi ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

Essayant de réduire la part du hasard dans les recherches de candidats, les responsables du recrutement n'avaient paradoxalement pas de réponses à ces questions.
Ils font encore confiance à l'habitude, aux résultats d'actions anciennes ou à des affirmations contestables.

Ils ont été conduits à utiliser de plus en plus les Annonces classées du Monde, parce qu'ils y obtenaient de meilleurs rendements qu'ailleurs, parce que le niveau des candidats était mieux adapté aux contraintes des entreprises.

Fort de cette confiance, Le Monde a réalisé une enquête - la première en France - sur les lecteurs d'annonces d'emploi, leurs habitudes et la manière dont ils considèrent les offres qui leur sont faites dans les différents journaux.

Cette étude confirme la position privilégiée du Monde : il est plus consulté, ses annonces sont souvent mieux considérées que dans d'autres journaux, c'est là qu'existe la meilleure adéquation entre les lecteurs et la rubrique d'annonces d'emploi.

Les responsables du recrutement pourront découvrir dans ce document de nombreuses informations leur permettant de définir plus précisément les "profils" de ceux qu'ils désirent recruter.

LE MONDE, DEJA UNE PRE-SELECTION

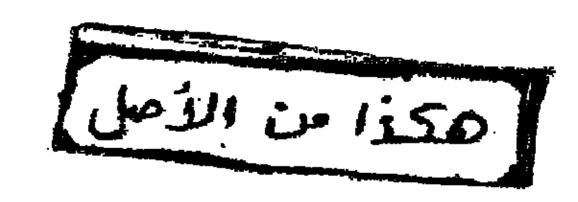
Le Monde publicité

Vous êtes responsable de recrutement et vous désirez avoir communication des résultats de cette enquête sur la lecture des Annonces Classées. Pour cela, complétez le coupon ci-dessous et adressez-le à :

« LE MONDE » - Régie-Presse,
85 bis, rue Réaumur,
75002 PARIS.



Nom ______
Entreprise ______
Adresse ______



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi

PUBLICITÉ - MARKETING - VENTE

Cadre franco-allemand, 40 ans, expérience internationale (Allemagne, France, U.S.A.), français, allemand, anglais couramment recherche emploi auprès Direction Générale soit en France, soit en Allemagne au 1er avril.

Veuillez adr. ss n° 6.161 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, q. tr.

HOMME 44 ans

CADRE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

26 ans expérience
Système décalq. informatique C.C.M.C., C.T.I.

Libre immédiatement

cherche place évolutive Paris proche banlieue.

Tél. pour rendez-vous : 794-35-37 après 19 heures. ou écrire : M. NEDELEC, 86, quai d'Asnières. 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE.

CADRE EXPORT

32 ans, formation sup., 8 ans expér. négociations, vente, gestion et relations avec organismes d'export. français et étrangers (anglo-saxons et latins principalement).

Ecrire n° 1.873 « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

53 ans, sciences PO « Economie, Finances » licence en droit. Ecole Supérieure de Commerce expertise comptable B.P. Comptable gestion I.C.G. - I.N.I.G. recherche poste évolutif

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Solide expérience des domaines :
Comptabilité, informatique, gestion budgétaire, rapports mensuels de gestion, consolidation bilans. Trésorerie - déclarations fiscales et sociales. Contrôle des en-cours, exportation Audit, relations avec les Banques et administrations.

Ecr. à n° 041.656 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

INGÉNIEURS ENSEM
Mécanicien, 41 ans, ch. poste de resp. : chef ou adj. à chef de fabric. ou d'entret. ou d'install. neuves, de préférence dans le Nord de la France. Bilingue allemand, anglais moyen. Ecr. HAVAS, 10, boul. Henri-Martin, 02100 ST-QUENTIN, ss n° 5.883.

Cadre édition niveau élevé, 40 ans, 8 ans d'exp. programme d'un important club de Livres, parlant allemand et anglais, recherche poste similaire ou resp. secteur pratique ou littérature gd public dans maison d'édition. Ecr. n° T 017.732 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Acheteur principal 25 ans expérience engineering cherche poste similaire Paris ou rég. paris. Libre imédiatement. Ecr. n° T 017.733 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. J. 30 ans ét. sup., 10 ans expér. format. profess. continue enseign. conception pédagogique, anglais, allemand ch. poste responsable entreprise ou collectiv. Ecr. n° T 017.756 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 28 a., docteur en histoire, dipl. sc. po (rel. int.). Connaît problèmes africains. Etud. ttes proposit. : presse, édit., enseig. ou autres. Ecrire : R. BERRE, R.U.A., F. 519 92160 ANTONY.

Réviseur comptable, 38 ans, Sc. Eco. + C.E.S. révision cherche poste en rapport. Ecrire référ. n° T 17.480 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. ch. empl. stable Paris et Hts-de-Seine pr trvx secrétar. (format. dactylo) et réception. Ecr. n° T 17.708 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GRAPHISTE MAQUETTISTE F. 47 a., exp. édit. publicit. et édit. livres. Ch. emploi mi-tps, serv. rel. publ./informations ds entrep. ou assistante respons. de collection dans maison d'édition. Ecr. n° T 17.675 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2.

J.F. MAITRISE PSYCHOLOGIE CLINIQUE étud. ttes proposit. Ecr. n° T 017.728 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 32 a., doctorat 3e cycle hist. + maît. Sc. po., 5 a. exp. cadre compt+conn. inform. ch. pr encadrem. serv. pers. ou admin. Paris ou pr. banlieue. Ecrire R. Letard, 46, r. Cl.-Decaen, 12e.

H. 33 a., marié, enfts. ch. empl. avec Sté française ou étrangère bâtiment second œuvre dans pays africain francophone. Ecr. M. LE BEC, 44940 BRAINS.

Romancier 37 ans, publié, conn. architecture ch. trv. ds édition presse, publicité, tps partiel ou complet. Tél. : 621-01-44, le soir.

J. F. 22 A., BACCALAUREAT, LIC. D'ANGL., RECH. EMPLOI STABLE. DEJA TRAVAILLE UN AN ET DEMI DS ADMINIS. Mlle Danièle ORLANDINI 11, r. Louis-Blériot, 93700 DRANCY.

CHEF DE PUBL. D'ANNONC. ESCP 1941, longue expérience édit., presse, mailing, audiovis., spécialiste étude et gestion budgets industriels recherche poste respons. annonceur ou agence, préférence Paris-Est. Ecr. n° 1.869 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Diplômé expert comptable, expérience multinationales. Etudie toutes propositions Paris-Prov. Ecr. n° 1.868 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Femme, 23 ans, 3 ans d'expérience dessin industriel, cherche poste de petite étude. Ecr. à 6.138, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme, 38 ans, cadre fonction paye informatisée, expér. 5 ans, format. ENOES, rech. p. à resp. Lib. ste. Ecr. M. Besnard, 43, bd de Polangis, 94340 Joinville

J.F., 17 ans 1/2, possédant B.E.P.C., B.E.P. agent administr., 1er degré comptab., notions dactyl., cherche emploi bureau débutante.
Ecr. n° 6163 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

J.H., 24 a., dipl. Ecole des affaires de Paris. Angl., allem., russe. Mémoire fin étude sur presse europ., ch. sit., market. presse, édition. Ecr. 6158 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09 qui transmettra.

Juriste fiscaliste expérience étendue apte à seconder direction. J.F., cél., 32 ans, chef de service, motivée, dynamique, esprit ouvert, sens relations humaines. Exp. 6 ans organisations prof. et Sté de conseil suivi de dossiers, suivi de l'élaboration des textes (avis du C.E.S. notamment) diffusion de l'information, participation congrès. Cherche responsabilité et initiative dans nouveau poste intéressant et valorisant. Ecr. n° 7348 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

ARTISTE PEINTRE habitude contacts humains, initiative, recherche occupation utile et intéressante : Editions d'art, galeries, antiquaires, musées, centres culturels, mairies, etc. Déplacements. Ecr. n° 7362 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

AGENT de PROTECTION assure protection, gardien., sécurité av. ou sans chien en court ou long contrat. Téléph. 413-21-97.

Un handicapé, atteint de sclérose en plaques, trav. à dom. et rech. du travail sur cass. ou sur IBM (dét. de mémoires ou thèses). Prière d'écrire sous n° 6.162, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. Fme licence angl. all. cour. not. esp. ch. poste prof.-assist. dir. Int. MERCIER 588-76-17.

J. F. DUT soc. cult. et audio-vis. ch. empl. anim. Paris ou banl. Téléph. 431-80-83 sauf J. et V.

CADRE SUPERIEUR INGENIEUR INSA 64, 38 a., Resp. dpt, 15 a. exp. dir. Exp. négociat., ventes, réalisation gds ensemb. Relat. hts nivx, ch. poste Direction générale tous dom. Ecr. n° 1.847 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F. 29 a., maîtrise et DES Sc. Eco., exp. 5 a. document.-statist. CNRS, angl., esp., étudie tte prop. emploi mi-tps ou complet. Ecr. n° 1.848 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SECRÉTAIRE EXPER. (41 a.) bonne connaiss. de l'anglais, ch emploi proche banl. Ouest. voiture. - Téléphone : 916-84-86.

ACHETEUR - J.F. - 30 ans 10 a. expér., bonne prés., forte personnal., form. BTS secrét., t. b. niv. angl., pratique import, sect. industr., cherche situat. à respons., salaire motiv. évolut. cert., Paris ou banl. ouest. Ecr. n° 1.872, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris

J.H. 26 ans, SERIEUX, déjà travaillé, NIVEAU BAC, étudierait tte propos. d'emploi. Ecr. n° T 017735 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme 30 ans vivant avec deux enfants de 12 et 10 ans SECRÉTAIRE INFIRMIÈRE D.E. permis de conduire av. voiture. contact agréable et conscienc., recherche emploi intéressant contre bon salaire et logement en pavillon. Téléphone : (16-37) 46-64-16

Secrétaire direction sténo de presse cherche poste. Ecrire n° 93256 M. Régie-Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ARCHITECTE - URBANISTE DESA - DIUP, 25 ans, mariée, expér. bur. ét. urbanisme, rech. poste ou contrat auprès administration, collectivité locale ou bur. ét. Paris ou rég. Paris Temps plein ou part. 631-65-74

J.F. 30 ans, dipl. universitaire en GESTION, maîtrisant l'anglais, 5 a. d'exp. de CADRE EN ORGANISATION administrative et informat. ch. poste équiv ou d'adjoint de direct. à Paris, proche banlieue. Dispon. rapid Ecr. n° T 017763 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

ST-EUSTACHE (près) - 3e étage MAISON XVIIe, charmant 3-4 p. **100 M²** 2 bains. Px 880.000 F. DORESSAY - 548-43-94

3e arrdt.

MARAIS Bel Hôtel du XVIIIe restauré Studio au 6 pièces S.F.P.G.I. (Groupe Suez) Tél. : 272-53-40 - 271-72-80.

4e arrdt.

SFPGI (GROUPE SUEZ) VEND PLACE DES VOSGES dans immeuble 17e : superbes appartements du 3 au 6 Pièces, grand confort, parking en s.-sol. Téléphone : 271-72-80, 272-53-40.

MARAIS IMMEUBLE CLASSE Séjour dble + chbre. tt confort, 420.000 F. - 325-97-16.

5e arrdt.

SFPGI (GROUPE SUEZ) vend dans très belle restauration : DU STUDIO AU 6 PIECES. Téléphone : 271-72-80, 325-82-77.

CONTRESCARPE. - Récent, P. de T., sud-ouest, 8e et dernier étage, vue panoramique totale, lux. liv. 36 m2 + 3 chbres, 2 bs, belle cuis., terras. + balc. 49 m2 : 1.500.000 F. 535-86-37.

31, RUE DE LA HARPE dble living, poutres + 2 chbres, 2 bains, 2 wc, chauff. centr., gde cuis. aménagée, décoration luxueuse. Prix : 1.150.000 F. LUNDI, MARDI, 14 à 17 heures.

Dans belle rénovation imm. pierre de taille du XVIIe **150 M²** envir. à redistribuer, poutres, colombage, hauts plafonds, face Seine. Vue Notre-Dame - 563-52-35.

Estrapade Panthéon - Imm. 17e 7 P., 260 m2 - 354-42-78 **JARDIN** PRIVE 100 m2

6e arrdt.

GUYNEMER 354-95-18 - Soleil **VUE JARDIN LUXEMBOURG** APPT de RECEPTION 220 m2.

RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 4 Pces, 85 m2, cuis. équipée. - Téléphone : 633-78-87.

Saint-Sulpice, immeuble ancien, 5 Pces, 160 m2, tt cft, 2 S. de B. F.I.M. : 632-47-23.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS séj. + chbre, bns, cuis., tt cft, 65 m2; ét. élev., asc. - 766-50-45.

7e arrdt.

BAC Imm. pierre de taille STANDING 6-7 P. + CHBRE SERVICE ETAGE ELEVE - SOLEIL 633-29-17 - 577-38-38

7 P. GDE CLASSE SOLFERINO - 2.100.000 F 2 portes palières Exclu - 550-34-00 **S.I.I.F.**

LOFT AMÉNAGÉ (Près) **CHAMP-DE-MARS** **280 M²** POSSIBLE PARTIE EN COMMERCIAL EXCLUSIVITE - 550-34-00

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. STUDIOS - 2 P. - 3 P. Sur place 11-19 h. - 550-21-26.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS IMM. RECENT - GRAND LUXE Très beau duplex 5-6 P. TERRASSES **240 m2** AMENAGEES. 2 park. VUE S. TT PARIS. DORESSAY 548-43-94

8e arrdt.

CHAMPS-ELYSEES - PRES : BEAU STUDIO et 2 PIECES, immeuble récent, standg, calme, parking. — 633-29-17 - 577-38-38.

10e arrdt.

REPUBLIQUE, bel immeub. en restauration, bon standg, asc., escal. serv., appt 100 m2, pour habitat. ou bureau, hall d'entr., 4 gdes Pièces, gde cuis. + gde alcôve (possible bains), chauff. central. Etat impeccable, moqu. Téléphone. Prix 550.000 F. Voir propriét. s/place, lundi, mardi, 14 h. à 18 h. 30, 5, bd Magenta. PARIS-Xe

12e arrdt.

Cours de Vincennes, immeuble P. de T., 3 P., cuisine, tt conft. 315.000 F. LODEL : 355-00-44.

14e arrdt.

14e - Près Denfert-Rochereau, 14, r. Cabanis, immeuble récent. STUDIOS 22 m2 et 30 m2 Visite sur place tous les jours, de 14 h. à 18 h., sam. de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. TEL. : 293-30-80.

Porte Orléans, S/Montrouge Imm. bourgeois, 14, r. Radiguey. Appt 4 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 82 m2. Libre, 350.000 F. Mitoyen 45 m2 occupé, 150.000 F. 520-13-57 ou s/place 13 h. 15 h. Samedi, dimanche et lundi.

15e arrdt.

FRONT DE SEINE Etage élevé, splend. appt, entr. + cuis. ultra-mod. + office + gd séj VUE PANORAMIQUE chbre + dressing, salle de bains moderne. Etat général impeccable. Vente urgente départ à l'étranger. - Tél. : 984-56-44.

153-155, R. DE LOURMEL encore un très beau 3/4 pièces avec loggia, livrable immédiatement, cuisine équipée, double exposition, entrée et salle de bains éclairées. Sur place tous les jours sauf dimanche de 14 h. à 19 h. Téléphone : 557-43-90.

16e arrdt.

PTE DAUPHINE Grand standing 5 pièces, 220 m2, poss. 4 chbres, étage élevé, caractère. AUDOLI - 743-19-63

PASSY - 230 M² Standing. VUE IMPRENABLE **sur SEINE** S.I.I.F. - Exclu 550-34-00

POUR VIVRE A DEUX **AV. FOCH** Dans très bel imm. Etage élevé Appt 190 m2, hall, sél., 2 chbres, 2 bains + 2 chmbres de service équipées + parking. PASTEYER - 266-35-8, matin.

MARCEAU SUR AVENUE 6 P. 2 s. bains 3e étage - Gd conft - Luxueux Poss. profession libérale MICHEL & REYL - 265-90-05

17e arrdt.

Part. vend bel appartem. près PLACE PEREIRE plein soleil, vue dég., 170 m2, 5 Pces, 2 services, garage, prof. libér. possible. Intermed. s'abst. Tél., soir à part. 18 h. 754-10-59.

PRES NIEL Séjour + 2 chbres + dépendances - Etat parfait 5e ét., asc. 90 m2. - 766-50-45.

18e arrdt.

QUARTIER SACRE-CŒUR, 2 P., 38 m2, idéal investisseur. Prix : 200.000 F. — 747-54-29, le matin.

Caulaincourt, R.-de-Ch., 45 m2, entrée privée, soleil, impeccab. + cave voûtée, 240.000 francs. Téléphone : 280-28-23, le matin.

19e arrdt.

Pyrénées, vue imprenable, 2 P., entr., cuis., wc, déb. poss., S. de B. Prix exception. 878-41-65.

2 P. Mo LAUMIERE, tt confort Immeuble de caractère 213.000 F - 557-72-50, p. 8.

78 - Yvelines

Saint-Germain-en-Laye - Val-Saint-Germain, beau 4 Pces, tt conft, résidence standg, récent, balc., parkings, 10 min. R.E.R. 490.000 F. Téléphone : 874-70-47.

HERBLAY part. vd 3 p. 70 m2 terr. 25 m ds résid. séj. dble, s. de bns, gde cuis., chbre, plac., cave, park., parc, tennis, pisc., voile. Px 350.000 F Tél. après 18 h. : 962-69-81

VERSAILLES, tr. gd standing **S/PARC** gd salon, gde salle à manger, 4 chbres, 200 m2, box, park. sam. 14-18 h. 7, rue de l'ERMITAGE ou « TAC » 329-33-30

92 Hauts-de-Seine

MEUDON Résidentiel Imm. 1972 Stand. - Dans verdure - 4 P. 92 m2 + 27 m2 balcon, parking. VUE SUR TOUT PARIS A saisir - Prix : 730.000 F 683-53-79 - 605-13-55

SURESNES Très agréable 6 PIECES 2 bains, 2 park. - Parfait état. AUDOLI - 743-19-63

VUE SUR CHAMP COURSES SAINT-CLOUD 160 m2 - Magnifique réception + 2/3 chambres - Balcons 633-29-17 - 577-38-38

A vendre appart gd standing : 5 pces, 121 m2 + bal. 27 m2, 2 bains, très bien situé. Meudon-la-Forêt. — Tél. : 630-01-20.

PARC SCEAUX - Réception + s. à manger, 9 chbres. Jardin. 387-47-29 ou 638-37-33

COURBEVOIE près gare Pptaire vend 3 p., s. de bns, cuis., 65 m2, 5e ét. Asc. dans imm. ravalé. 320.000 F + box facult. 25.000. Vis. s/pl. sam. 19 11 h. à 16 h., 32, rue Gaultier. Tél. : 514-02-52 après 18 h.

94 Val-de-Marne

ST-MANDE RUE DE L'EPINETTE Dans petit immeuble début de siècle entièrement rénové Beaux 3 pièces, refaits neufs. H. LE CLAIR - 562-71-94

CACHAN LE SIGNAL DE LA PLAINE Quartier neuf, dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 5 pièces, entièrement terminés, livrables immédiat. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-84-11 ou au siège au 387-52-11.

SUR BOIS - VINCENNES Urgent, cause décès, particulier vend grand appartem. face bois, dble living, 4 chbres, cuisine équipée, parking, parfait état. Mo à 100 m. Prox. école et commerçants. Possibilité prof. lib. 135 m2 - PRIX : 1 250 000 F. Libre de suite. Tél. : 893-17-80.

ORÉE DU BOIS Luxueux appart. 80 m2, séjour + alcôve + chbre, cuis. entièrem. aménagée, s. de bns, w.c. Vue dir. s. Bois. Tél. 707-57-88.

PLACE BRÉSIL (près) TRES BEL IMM. P. de Taille 5e ET. ASCENS. BALCON ENSOLEILLEMENT EXCEPT. **8 Pces** 330 M2 environ + 4 CHAMBRES SERV IDEAL PROFESS. LIBERALE **PRIX 2.495.000 F.** Visites samedi, 14 h. à 18 h. **114,** AVENUE DE WAGRAM ou 723-91-22.

MAISONS-ALFORT proximité Mo, particulier vend : 2 Pièces, cuisine, salle d'eau, cave, appartement ensoleillé. — Prix 125.000 F. Tél. : 875-87-78.

Province

PENSEZ A VOTRE 3e AGE

RÉSIDENCE BOCAGE RICHMOND-HILL à TOURS
DANS UN PARC BOISE AVEC TOUS LES SERVICES :
— RESTAURANT
— CHAMBRE D'HOTE
— MEDICAL, etc...

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE :

SIT 10, rue du Rempart, **37000 TOURS** **Tél. : (47) 05-06-22**

LA PLAGNE Studio 28 m2 divisé 2 p. meublé 5 lits, vue MONT BLANC. 230.000 F. Dom. : 722-39-38, Bur. : 747-75-88

SKIEZ AU SOLEIL VILLENEUVE **SERRE-CHEVALIER** Vente et location de studios neufs à Briançon ou station. Prix : de 135.000 F à 207.000 F. VAUBAN IMMOBILIER Briançon. Garantie F.N.A.I.M. 8645. Tl (92) 21-04-99- et 24-05-06.

COTE D'AZUR VAROISE TOULON - CAP-BRUN **« PORT MEJEAN »** 18 appartements très haut standing dans parc naturel de 2 ha accès direct à la mer. Renseignements SOMECO - B. P. 594, 83400 HYERES. T. (94) 65-38-30 ou sur place, 3018, avenue de la Résistance. - 83100 TOULON. Téléphone : (94) 41-31-14.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche appartements de stdg pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. - Tél. 285-11-08.

locations non meublées Offre

Paris

EXELMANS 10, RUE DU Gal-DELESTRAINT gd living + 1 chbre, tout conft, imm. récent, park., gd balcon, 3.450 F charg. compr. 874-70-47.

Région parisienne

COURBEVOIE, 2 Pces, 50 m2 av. jard privatif, 80 m2, neuf, entier. équipé + cave, + gar., 1.800 F + charges. - 782-20-08.

COLOMBES (92), gare principale : pavillons neufs, jamais habités, 5 Pièces, 3.500 F, et 7 Pièces avec garage, 4.500 F. Etude Cambronne : 566-52-08.

MARNES-LA-COQUETTE village, charmante villa ancienne : réception double 7 chambres, 3 bains, parc de 3.000 m. Prix : 8.000 F. KATZ, GARCHES. - 741-33-33.

NEUILLY Immeuble neuf ! Gd 3 pièces, 90 m2, loyer 3.400 F + charges. H. LE CLAIR - 256-13-72

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F. maxi. 283-57-82.

appartem. achat

RECH. appts 1 à 3 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, 3e, av. ou ss travx, paiem. compt. chez notaire. 873-23-55, toute la journée, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiem. compt. chez notaire : Paris 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e, 17e, et NEUILLY. Téléphone : 261-39-78, Mme Leuller, et : 900-84-25, le soir.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18

REPUBLIQUE, bel imm. en restauration bon stand., asc., escal. serv., Appt 100 m2. Hall d'entrée, 5 gdes p. + alcôve, chff. cent. Etat impeccable, moquette, tél. Px 550.000 F, créd. 80 %. Voir prop. s/pl. lundi, mardi, de 14 h. à 18 h. 30 5, bd MAGENTA. 10e

3 BIS, QUAI AUX FLEURS **EXCEPTIONNEL** entre Notre-Dame et le Palais de Justice propriétaire loue directement 5 GRANDS BUREAUX dont un boiseries + 4 petits + 2 caves surf. 200 m2 - 6 lignes téléphon. Bail 3-6-9 sans droit au bail 12.000 F mensuel. Téléphone 272-51-51 ou visite par gardienne immeuble.

locaux commerciaux

PRES CHAMPS-ELYSEES appartement mixte, loyer annuel 27.400 F + Cession. 551-68-39 de 9 h. à 13 h.

FG SAINT-HONORE (près rue Royale). 11 p. Conv. Couture-Mode. - Tél. 551-68-39 de 9-13 h.

fonds de commerce

SUD-OUEST, NEGOCE céréales engrais, transports, exportation demi-gros. Ecrire : K 5504 HAVAS Bordeaux 33

A VENDRE AFFAIRE PUBLICITAIRE possédant bon support. Clientèle existante. Prix : 220.000 F. A débattre. Téléph. : (38) 62-07-11/62-31-42.

FAUBOURG SAINT-HONORE Une adresse = bon placement. Pr cadeaux, antiquités, timbres, livres, bijoux, armes, monnaies. STAND à céder. T. : 742-51-12.

A VENDRE **PAS-DE-PORTE** à LAGNY 77400 (Marnes-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + appt au 1er étage : 3 pièces, cave, grenier, w.-c., **Tél. : 430-19-00** Bail nf, loyer mis. 1.000 F/mois.

Région SUD-OUEST, vds grande DISCOTHEQUE « DISCO » 700 m2, parking 1.000 m2, grosse sono J.B.L., équipement lumière et effets spéciaux tr. complet. Equipée pour concert Tél. : M. ALAIN 236-84-06 H.B.

GRENOBLE vend PAPETERIE demi gros, détail, plein centre ville, présentat. lux. gestion par ordinateur. C.A. 300.000 F environ. Ecr. n° T 17589 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Boutiques

LE VILLAGE SUISSE MURS LIBRE 350.000 F. Tél. 575-23-75

villas

PART. VEND RUEIL Villa caractère, 6 pièces. Tél. (16-42) 04-27-41

PRES LYCEE **ENGHIEN** BELLE VILLA récente, rez-de-ch. : hall, séjour, cuis., burx, chbre, s. de bains, 1er ét. : 3 chbres, s. d'eau, wc, greniers, jardin 530 m2. 870.000 F. - 989-31-74.

SAINT-MAUR BORD MARNE VILLA CARACTERE, triple séjour 72 m2 + 3 chbres, refait neuf, tt conft, sur 750 m2 jardin clos. Prix 1.130.000 F. Etude BEL-AIR - 340-72-06

ST-GERMAIN - CENTRE Appart./villa, 170 m2. Situation unique. Séj., jard. d'hiv. 59 m2, s. à manger, 3 chbres, 2 bains, jard. boisé 480 m2. Très calme. RHODES, Le Vésinet - 071-33-84.

RAMATUELLE A VENDRE VILLA BORDURE PLAGE DE PAMPELONNE, accès direct à la mer, conviendrait pour famille avec enfants ou passionnée de la mer Grand Séjour. 5 chbres, 3 bains, garage. Conditions paiement si sérieux. Tél. : (7) 837-74-18.

18 km OUEST Hôtel PARTICULIER, fin 19e s. Récept. 60 m2, 6 ch., 3 bains, tout confort. Conviendrait pour 2 familles. Prix : 1.350.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

pavillons

10 Km EST NEUILLY-SUR-MARNE Pav. séj. + 3 chbres, cuis. bains, parf. état jard. 400 m2, garage. Except. Px 365.000 F. créd. 80 %. REGNIER, 254, av. P.-Brossolette, LE PERREUX Tél. 324-17-63

Pte d'ORLEANS, gde maison 8 P., 220 m2 sur 450 m2 terrain + chalet 3 P. avec gar. 1.290.000 F. 735-70-87

BOIS-D'ARCY, 20' Montparnasse constr. parfait état sur 420 m2 de terrain clos comprenant : sous-sol gara., cave, séjour dble avec cheminée, cuis., 4 chbres, salle de bains, cab. de toilette, w.-c. - PRIX 540.000 F. I.N. 045-29-89

CONFLANS - Pavillon s/243 m2, ss-sol tot., chauff. centr. mazt, garage. R.-ch. 3 ent., cuis., séj. 29 m2, w.-c. 1er étage : palier, 1 gde chbre, 1 bureau, 2 petites chbres, s. bns. PRIX : 370.000 F. Ct VERMEILLE, 16, av. Carnot. CONFLANS. — Tél. 919-21-27 +.

terrains

PARC MAISONS-LAFFITTE beau 1.100 m2, façade 35 mètres 590 F le m2, Cos. 0,33. 500-29-52

Yonne, reg. SENS, beau terrain boisé 10 ha avec bungalow. Prix 250.000 F. — Tél. 666-00-27.

REGION **NOGENT-LE-ROI (27)** au centre village historique **TERRAIN A BATIR** 2.780 m2 planté arbres fruitiers, entouré de murs, adossé à petit manoir, à vendre en bloc ou en 2 lots. Téléph. CETAF heure bureau (38) 95-00-24. Après 20 h. : 401-65-65.

viagers

+ de revenus — d'impôts mettez votre patrimoine en viager, expertise discrète, indexation. Etude LODEL 35, bd Voltaire. 355-61-58

République, imm. pierre de t. 100 m2, 4 Pces, cpt + 1.550 F rente. LODEL - 355-00-44

AUTOROUTE CHARTRES, 60 km, LIBRE GDE VILLA 3.500 m2. 160.000 F + 5.000 F. F. CRUZ, 8, r. La Boétie. 266-19-00

propriétés

SUD LUBERON à 25 km d'Aix-en-Provence Très belle bastide en pierres de grand caractère, dans 5 ha. 350 m2 habitable, + vastes dépendances. Restauration à prévoir. Prix : 1.200.000 F. Agence du Château, 84120 Pertuis. Tél. (90) 79-17-33

maisons de campagne

Vend gde maison sur 4.000 m2 tt cft s/150 m2, dépend. 81 Cordes, 530.000 F. (63) 56-06-32.

ARDECHE - ALT. 500 m Micro-climat : mimosas et figuiers 30 km station de ski :

FERME TYPIQUE DU XVIIIe s. Très belles pierres - Gros œuvre bon état, r.-de-ch. en partie voûtée. 5 pces princ. à l'étage + dépendances, grenier aménageable, bel escalier intérieur, terrasses. Gdes granges sépar. + 2 petits bâtiments indépend. à aménager. 8.000 m2 terrain planté de châtaigniers et arbres fruitiers, source, élect. poss. tél. Vue extraordinaire sur vallée de l'Ardèche et montagne. Prix : 320.000 F.

TERRAIN A BATIR Très belle vue - Eau, électr., boisé, 3.575 m2. Px 80.000 F H.T. Ecrire : CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves 13001 Marseille. Tél. : 16 (91) 54-92-93 ce jour, pend. ce w.-end et w.-end suiv. Tél. à l'Hôtel des Marronniers (07) Thueyts : 16 (75) 36-40-16. Demander M. BLANC.

forêts

LIGNY-EN-BARROIS (Meuse, part. vd forêt 16 ha bien située, 50 % feuillus, 50 % jnes plantat. résineuses. 14.000 F l'ha à déb. Téléph. : (29) 89-02-75, le soir.

immeubles

ACHETE imm. de tte import. même avec travaux. M. MOHR 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine

NANTERRE RESIDENTIEL Imm. pierre de taille 1976 Bon standg., 660 m2. Rapport : 160.000 F. Px 2.700.000 F. ETUDE RIVE GAUCHE. 222-70-63

échanges

VICTOR-HUGO/DAUPHINE échange 4 p. 80 m2 s/jardin, petit loyer loi 48 contre 6 p. même quart. loi 48. T. 727-94-73

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Adj. Tribunal de Commerce de Paris, 4 février 1980, 13 h. 45. — Fonds de **NÉGOCE DE PANTALONS** EXPLOITÉ A PARIS **26-28, RUE DE TURENNE** M. Px (P. ét. B.). 50.000 F. Cons. 60.000 F. S'adr. Me Popelin, not. à Paris, 164, rue Fg-St-Honoré, et Me Gourdain, synd., 174, boulevard Saint-Germain, Paris.

Vte au Palais de Justice de Paris, le jeudi 31 janvier 1980, à 14 h. — UN LOT **BOUTIQUE - 4 PIÈCES - 3 APPARTEMENTS - STUDIO - 2 CAVES PARIS (9e) - 31, rue Fontaine - Mise à Prix : 150.000 F** S'adr. S.C.P. BODIN-LUCET-GENTY, av. de Paris (8e), 15, pl. de la Madeleine. - Tél. : 265-37-48 et 742-33-10.

Vente au Palais de Justice de Paris, le jeudi 31 janvier 1980, à 14 heures **APPARTEMENT PARIS 16e 5, r. DUFRENOY** 5e étage : 7 pièces principales, cuisine, dépendances, 2 chambres de domestique à l'entresol. Cave au sous-sol **M. A. PX 1.485.011 F** S'ad. Me LAFON, avocat, Paris (8e) 75, bd Malesherbes ; Me MAURIAC, avocat, Paris (8e), 18, rue d'Aguesseau. Me Ch. LEBAS, avocat à Paris, 74, av. Paul-Doumer ; Me BOURGEOIS, avocat à Paris (8e), 18, rue d'Aguesseau. Et sur les lieux pour visiter.

Le Monde

régions

Pays de la Loire

A Nantes

Un premier pas : le conseil général dit oui au franchissement de la Loire

De notre correspondant

Nantes. — Les conseillers généraux de Loire-Atlantique ont dépassé leur traditionnel clivage politique en se mettant d'accord sur le franchissement de la Loire en aval de Nantes, à Cheviré (*le Monde* du 4 décembre) 1979).

Le conseil général de Loire-Atlantique a décidé de prendre à son compte 49 % des dépenses restant à la charge des collectivités locales pour la réalisation d'un ouvrage de franchissement de la Loire à Cheviré, dans le port de Nantes. Le Syndicat intercommunal de la voirie rapide de l'agglomération nantaise (SIVRAN), présidé par le maire adjoint de Nantes à l'urbanisme, M. Jean-Claude Bonduelle (M.R.G.) lui réclamait 60 %. Le syndicat aura donc à payer plus qu'il ne souhaitait (51 %), mais le conseil général, en lui laissant la plus grosse part, lui a conféré *l'opération* : le choix technique du même coup la responsabilité de de l'ouvrage et la décision concernant le péage. On sait que les élus de l'agglomération nantaise se sont prononcés à plusieurs reprises, pour le tunnel et contre le péage. Deux décisions que le conseil général n'a jamais fait siennes. La dernière fois qu'il s'était saisi du dossier, en novembre 1978, il avait même dit sa préférence pour le pont.

Cependant, la décision du conseil général ne suffit pas à résoudre le problème financier du dossier. L'agglomération nantaise, qui a accumulé un retard considérable dans son programme de voierie de contournement (800 millions de travaux à réaliser), doit mettre les bouchées doubles au moment où l'Etat se montre particulièremen avare de crédis. Le problème le plus urgent est la traversée de la Loire à l'ouest de la ville. D'où l'idée de financer par un effort particulier le franchissement de Cheviré dans le cadre d'un programme d'action prioritaire d'initiative Theule en juin dernier. Le contrat devrait être signé au printemps prochain. Mais l'Etat n'a pas encore fait connaître le montant de sa participation.

Pour l'ensemble de la voirie, la SIVRAN réclame un partage 55 % Etat, 45 % collectivités locales. C'est en anticipant sur ces bases que le conseil général a accepté de payer 49 % de la part des collectivités locales. Il a toutefois mis une limite à son engagement : que la dépense totale ne dépasse pas les 300 millions.

Alors, pont ou tunnel ? La question reste posée. Les dernière tion reste posée. Les dernières évaluations comparatives des coûts, demandées par le SIVRAN à la Société hollandaise D.H.V., donnaient un faible avantage au tunnel. Mais les études géologiques n'ont pas encore été sérieusement entreprises.

JEAN-CLAUDE MURGALE.

Haute-Normandie

Au conseil général de Seine-Maritime

Quatre millions de francs pour la rénovation des locaux des syndicats

De notre correspondant

Rouen. — Le conseil général de Seine-Maritime vient d'adopter le budget départemental pour l'année 1980 par trente et une voix (U.D.F., R.P.R.) contre dix-neuf (P.S., P.C., radicaux de gauche). On constate un faible accroissement des dépenses (11,8 %), ce qui, d'après les services préfectoraux, est très rare dans les départements français. Le président du conseil général, M. Jean Lecanuet, sénateur et maire de Rouen (U.D.F.), a souligné que ce souci de rigueur *« évitait toute augmentation, en francs constants, de la pression fiscale »*.

Au nom du P.S., M. Paul Dhaille, maire de Lillebonne, a dénoncé le *« désengagement de l'Etat qui fait payer aux contribuables du département des équipements d'intérêt national »*. Il parlait notamment des travaux de la route nationale Rouen-Le Havre et de l'aménagement des berges de la Seine, indispensable pour que le port de Rouen reste compétitif.

De leur côté, les élus du parti communiste ont, une fois de plus, remis en cause la majorité au conseil général qui, selon M. Daniel Colliard, adjoint au maire du Havre, *« ne représente pas celle de la population qui a voté à 54 % pour la gauche lors des deux dernières consultations cantonales »*.

Parmi les différentes actions du budget départemental, on note une subvention de 4 millions de francs allouée aux unions syndicales ouvrières de Seine-Maritime et à la F.E.N. pour l'acquisition de nouveaux locaux. Le principe d'une maison des syndicats départementale ayant été rejeté par la C.F.T.C. et F.O., chaque union départementale recevra une partie de la subvention. — E. B.

Basse-Normandie

● *Le Mont-Saint-Michel sauvé des sables.* — Le gouvernement est prêt à dépenser 8 millions de francs en 1980, pour comencer les travaux permettant de dégager le Mont-Saint-Michel des sables qui peu à peu s'accumulent alentour. C'est ce qu'a indiqué M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, dans une interview accordée le 12 janvier au quotidien *Ouest-France*. Mais compte tenu des sommes nécessaires (180 millions de francs) le ministre a souhaité que l'Etat ne soit pas seul à payer. Il voudrait que la région Basse-Normandie, le départemnt de la Manche et les communes concernées s'associent à l'effort de l'Etat.

DANS LES COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

● LORRAINE : M. François Guillaume, président de LA F.N.S.E.A., est élu.

(De notre correspondant.)

Metz. — M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., a été élu, le 19 janvier, président du comité économique et social de Loraine. Il succède à M. Maurice Halff, doyen d'âge de cette assemblée, qui ne se représentait pas, mais qui a été élu à l'unanimité président d'honneur du comité. Le scrutin a été acquis au premier tour, M. Guillaume ayant obtenu 38 voix contre 7 à M. Hubert Cousin, président de l'association pour l'expansion industrielle de la Lorraine et ancien P.-D.G. de Pont-à-Mousson S.A., 5 à Mme Marguerite Puhl-Demange, P.-D.G. du *Républicain lorarin*, 4 à M. Pierre Maurice, directeur de l'Ecole nationale des ingénieurs de Metz. Neuf conseillers ont déposé un bulletin blanc.

Malgré la présence de syndicalistes à un poste de vice-président, les représentants de la *C.G.T.* et de la *C.F.D.T.* dénoncent la sous représentation syndicale et font remarquer qu'il est anormal qu'aucun de leurs représentants ne siège au bureau.

Autre critique, peut être plus lourde de conséquences pour le fonctionnement du C.E.S. : celle qui porte sur le choix du président. Un certain nombre de conseillers, malgré l'audience nationale et même européenne de M. Guillaume, se déclarent peu satisfaits de voir un agriculteur être le représentant de l'économie de la Lorraine, région où l'industrie prédomine largement.

[Né le 19 octobre 1932 à Ville-en-Vermois (Meurthe-et-Moselle), M. François Guillaume y dirige une exploitation agricole, en polyculture, depuis 1950, avec son épouse. Président des Jeunes Agriculteurs de Meurthe-et-Moselle en 1957, puis président du Centre national (1964-1968), il est depuis 1971 président de la F.D.S.E.A. de Meurthe-et-Moselle. En avril dernier, il a succédé à M. Debatisse à la tête de la F.N.S.E.A., dont il était membre du bureau depuis 1963.

Membre du comité économique et social depuis 1974, il a quitté récemment les fonctions de président du parc naturel régional de Lorraine.]

● *Provence-Alpes-Côte d'Azur : M. Paul Augier réélu.* — M. Paul Augier, président du comité régional de tourisme Riviera-Côte d'Azur, vient d'être réélu président du comité économique et social de Provence-Alpes-Côte d'Azur par 63 voix sur 75 votants. Il était seul candidat à ce poste. *(Corresp.)*

Ile-de-France

POUR PRÉVENIR LES AGRESSIONS

La R.A.T.P. étudie des cabines d'autobus blindées

La R.A.T.P. étudie plusieurs moyens pour renforcer la sécurité de ses conducteurs d'autobus, notamment durant leur service de nuit.

Le prototype d'une cabine de conduite isolant complètement le machiniste derrière des parois en verre blindé est à l'essai dans plusieurs dépôts parisiens. Cet équipement « anti-agression » serait plus particulièrement destiné aux services de nuit ou à certaines lignes de banlieue.

Cette cabine n'est toutefois pas considérée, à la R.A.T.P., comme un moyen de protection absolue, « certains incidents pouvant en effet contraindre les machinistes à la quitter ». *D'autre part, le prototype à l'essai risque de ne pas être du goût de tous les conducteurs.*

La R.A.T.P. étudie aussi la possibilité d'augmenter le nombre de ses voitures de « régulation ». Actuellement, deux de ces véhicules de ronde « tournent » durant la nuit et « visitent » les deux cents lignes du réseau (dont cent quarante-cinq en banlieue). Elles peuvent intervenir à la demande, tous les autobus étant maintenant équipés de radio-téléphone relié au poste de commandement central.

D'autre part, les dispositions prises sur l'initiative des machinistes après la série d'agressions et incidents de ces dernières semaines : desserte de terminus « point noir » supprimée (comme à Vitry), ligne déviée (à Bagneux) pour éviter les coups de feu prenant les autobus pour cible, restent maintenues. Elle ne seront levées, indique-t-on à la Régie, qu'avec l'accord des personnels concernés.

En revanche, satisfaction ne sera pas donnée à la revendication portant sur le rétablissement d'un second agent à bord. « Les agressions sont généralement le fait de bandes contre lesquelles la présence d'un second agent ne serait réellement efficace que si celui-ci était armé, ce que nous ne saurions en aucun cas envisager », *déclare la R.A.T.P.* « Demande a été faite à la police de renforcer sa surveillance, en particulier dans les secteurs où se sont produits des incidents. Relié aux autobus par radio-téléphone, le poste de commandement central est lui-même en liaison permanente avec les commissariats de banlieue, et, à Paris, avec la préfecture de police », *précise-t-on encore à la régie.*

TRANSPORTS

● *Hausse de 5 % à 10 % des tarifs aériens ?* — Les tarifs aériens devraient augmenter de 5 % à 10 % à partir du 1er avril prochain, apprend-on de source proche de l'Association du transport aérien international (IATA), à Genève, où sont réunis les dirigeants des compagnies aériennes. Ces augmentations sont destinées à compenser le relèvement des prix du carburant et seront modulées suivant les régions. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Nous avons écrit par erreur dans le titre de l'article sur la situation de la marine de commerce (*le Monde* du 19 janvier) : *La flotte marchande française compte 441 navires contre 505 il y a cinq ans ».* C'est *« 411 navires contre 505... »* qu'il fallait lire, comme il était d'ailleurs indiqué dans l'article.

هكذا من الأصل

ILE-DE-FRANCE

Améliorer la circulation dans la capitale

Les deux-roues et les piétons seront les premiers servis

La Ville de Paris vient d'élaborer, après consultation des commissions d'arrondissement concernées, un programme quinquennal d'aménagement destiné à améliorer la circulation au cœur de la capitale. Ce programme sera réalisé, selon les services de la mairie, « par tranches annuelles en fonction des disponibilités financières de la Ville, des subventions attribuées par l'Etat et par la région Ile-de-France ». Il ne s'intéresse pas seulement aux automobiles mais aussi aux deux-roues et aux piétons, qui devraient être, toujours selon la mairie, les principaux bénéficiaires du nouveau plan de circulation. Il vise les quatre premiers arrondissements de Paris et la partie nord des cinquième, sixième et septième. Les principales opérations prévues sont les suivantes :

● *Quartier Richelieu-Bac : un sens unique avenue de l'Opéra.*

Les dispositions projetées prévoient la mise à sens unique, vers le nord de la capitale, de la rue de Rohan, de la rue de Richelieu, depuis la rue de Rivoli jusqu'à la rue La Fayette. Ces dispositions impliquent l'inversion du sens de la circulation rue Drouot. L'interdiction de stationner dans cette artère sera compensée par l'ouverture du parking de la salle des ventes, qui doit prochainement s'ouvrir. Il est aussi prévu de mettre à sens unique, vers le nord, l'avenue de l'Opéra, de la rue de Rohan jusqu'à la rue de l'Echelle. Au sud de la rue de Rivoli, diverses inversions de sens unique sont prévues avenue du Général-Lemonnier, de la rue de Rivoli jusqu'au quai des Tuileries ; de la rue du Bac depuis le quai Voltaire jusqu'à la rue Montalembert.

Enfin, la chaussée du Pont-Royal sera élargie. Ces dispositions devraient permettre une meilleure utilisation des transports en commun et divers aménagements en faveur des piétons place de l'Opéra et place André-Malraux.

● *Quartier Dauphine - Pont-Neuf : couloir en contresens rue Danton.*

Il est prévu d'inverser le sens unique de la rue Dauphine et de mettre en sens unique, vers le sud de Paris, la partie du Pont-Neuf située entre le quai rive droite et l'île de la Cité. Un couloir en contresens sera aménagé rue Danton et dans la partie du Pont-Neuf mise à sens unique. Ce qui devrait faciliter la circulation des autobus.

● *Quartier rue de Bretagne : pour les piétons de la rue des Archives.*

Il s'agit, ici, d'améliorer la circulation des piétons sur le trottoir entre la rue des Archives et la rue Vieille-du-Temple. Le stationnement sera maintenu, mais un plus grand nombre d'emplacements seront réservés aux livraisons dans cette artère particulièrement commerciale.

● *Les grands boulevards : trottoirs libérés.*

La Ville veut améliorer la circulation des piétons entre la porte Saint-Denis et le secteur de l'Opéra. Des « bateaux » seront réalisés dans les prolongements des trottoirs, débarrassés des automobiles. Cette expérience devrait débuter par la rue Saint-Fiacre, pour être ensuite étendue à toutes les rues de desserte, de la porte Saint-Denis au boulevard des Italiens.

● *Les Halles : deux-roues et piétons.*

La plupart des rues comprises dans un secteur limité par le boulevard de Sébastopol, la rue Etienne-Marcel, le Forum et la rue des Halles seront réservées aux piétons. Des aménagements seront prévus en différents points de cette zone pour les deux-roues.

● *Place André-Malraux - place Colette : le Théâtre-Français dégagé.*

L'inversion du sens unique de la rue de Richelieu permettra d'aménager la place André-Malraux. La rue Saint-Honoré sera mise à sens unique vers l'est de Paris, entre la rue de Rohan et la rue de Valois. Le terre-plein central de la place Colette sera rattaché à la façade du Théâtre-Français. La place du Palais-Royal pourra aussi être aménagée en faveur des piétons lorsque la question du stationnement aura touvé une solution dans ce secteur.

● *Place de la Madeleine : un nouveau souterrain.*

L'ouvrage projeté situé à l'extrémité de la rue Royale sera relié au trottoir bordant l'église de la Madeleine. Il pourrait être « animé » par des activités commerciales (boutiques de journaux, de souvenirs) installées actuellement sur les trottoirs.

● *Rue Saint-André-des-Arts : plus de voitures jusqu'à Buci.*

Il est proposé de réserver aux piétons toute la rue entre la place Saint-André-des-Arts et le carrefour de Buci. La réalisation de l'opération Dauphine - Pont-Neuf entraînera l'inversion des sens de circulation de la rue Christine et de la rue des Grands-Augustins afin de mieux desservir le quartier voisin.

● *Liaison Orsay - Solférino : le futur musée.*

La chaussée étant très large devant la gare d'Orsay sera rétrécie afin de créer un passage pour les piétons. Une phase ultérieure nécessitant la réalisation d'infrastructures de voiries importantes, non financées au plan de circulation de la capitale, pourrait entraîner la suppression de toute circulation devant le futur musée du XIXe siècle.

● *Place des Vosges : garage obligatoire.*

La place des Vosges est dégradée par le stationnement des véhicules sur la chaussée. La Ville envisage de réserver aux piétons trois côtés de la place, de ne tolérer que là circulation des véhicules des riverains ayant un garage. La rue des Francs-Bourgeois resterait ouverte à la circulation.

● *Quartier Buci : une seule file rue Mazarine.*

La rue de Buci entre le carrefour de Buci et la rue de Seine, la rue de Seine entre la rue de Buci et le boulevard Saint-Germain et une partie de la rue Grégoire-de-Tours seraient réservées aux piétons. Le trafic automobile qui empruntait la rue de Seine en direction du Nord de la capitale serait dévié notamment par les rues Saint-Sulpice et Mabillon. Une file réservée au stationnement sera créée rue Mazarine. — J. P.

Issy-les-Moulineaux se fâche contre la Protection civile

Trop d'hélicoptères au ras des H.L.M.

LES bureaux administratifs saccagés, un hélicoptère civil posé sur la base de l'héliport de Paris endommagé par une explosion dans la nuit du 31 décembre : la tension monte dans la plaine de Vaugirard, une enclave de la Ville de Paris à Issy-les-Moulineaux, où sont construits les hangars de la Protection civile et près de huit cent cinquante logements (H.L.M. et I.L.N.). Une cohabitation difficile.

Comment peut-on être parisien à Issy-les-Moulineaux ? Telle est bien la question à laquelle s'efforce de répondre l'association d'animation de la plaine de Vaugirard. Cette plaine de près de trente hectares est située, en effet, au-delà des boulevards extérieurs et du périphérique. « *Nous sommes des Parisiens du quinzième arrondissement résidant depuis 1975 au fond de l'héliport, enclavé dans une commune de banlieue* ». Ne se sentant ni de Paris ni d'Issy-les-Moulineaux, les résidents de la plaine de Vaugirard vivent donc toute la question de la réalisation des équipements dans les grands ensembles avec beaucoup plus de difficultés que prévu. Alors l'association demande l'installation d'un poste d'îlotiers de la police (« *En raison de notre isolement, les policiers d'Issy-les-Moulineaux qui patrouillent sur le trottoir d'en face ne nous connaissent pas. Nous sommes ici près de trois mille habitants.* »), l'implantation d'un bureau de poste, le prolongement d'une ligne d'autobus et la construction d'un centre commercial, prévu dans le projet initial. « *Ce centre commercial présenterait plusieurs avantages*, affirme l'association. *Il faciliterait le ravitaillement et surtout serait un élément d'animation non négligeable pour notre cité* ».

Mais actuellement la vraie question qui se pose sur la plaine de Vaugirard est de savoir quand ouvrira l'école primaire, dont les travaux sont achevés, et qui devait accueillir ses premiers élèves après les dernières vacances de Noël. Il faut savoir que ce groupe scolaire des dix classes (six sont terminées) est construit juste à côté d'un hangar de la Protection civile qui abrite des hélicoptères. Il serait donc étonnant que la commission de sécurité de la préfecture de police donne, dans ces conditions, son accord pour l'ouverture de cette école. « *La Protection civile informée depuis des années de l'installation de cette école, n'a manifestement pas fait preuve de beaucoup de coopération en refusant de quitter ces hangars* », affirme l'Association de la plaine de Vaugirard, qui ajoute : « *D'autant plus que de nouvelles installations ont été réalisées par la Ville à l'autre bout du terrain pour abriter ces hélicoptères.* »

De fait, deux hangars, flambant neuf, attendent les services de la Protection civile, qui justifie son attitude par des raisons de service. « *Les vieux hangars seront bientôt détruits et les appareils iront dans leurs nouveaux locaux* », déclare M. Jean Chérioux (R.P.R.), adjoint au maire. Scepticisme sur la plaine de Vaugirard : « *On attend ça depuis des années* », réplique-t-on.

Les choses en sont là. Mais il est pour le moins étonnant que la Ville de Paris, après avoir décidé, il y a près de dix ans, de réaliser un grand ensemble en bordure d'un héliport, ne se soit pas préoccupée alors de trouver, en accord avec l'Etat, qui dans cette affaire fait la sourde oreille, un emplacement moins fréquenté pour les évolutions des hélicoptères de la Protection civile.

JEAN PERRIN.

UNE EXPOSITION A LA MAIRIE DU XIXe

La commission du Vieux Paris voulait lutter contre les « massacres » de Haussmann

C'EST la commission du Vieux Paris qui a ouvert — avec une exposition organisée en collaboration avec l'action artistique de la Ville de Paris — les manifestations prévues dans le cadre de l'Année du patrimoine. Comme le dit M. Jacques Chirac, dans la préface du copieux catalogue consacré à l'exposition, « *s'il est une institution de la Ville qui peut, à juste titre, rappeler son œuvre à l'occasion de l'Année du patrimoine, c'est bien la commission du Vieux Paris* ». Fondée en 1897, sur la proposition d'un élu, le conseiller municipal Alfred Lamouroux, en réaction contre les brutales destructions haussmanniennes, la commission, en vertu de l'arrêté qui l'a créée, a reçu pour mission « *de rechercher les vestiges du Vieux Paris, de constater leur état actuel, de veiller dans la mesure du possible à leur conservation, de suivre, au jour le jour, les fouilles qui pourraient être entreprises et les transformations jugées indispensables et d'en conserver les preuves authentiques* ».

C'est précisément le 18 décembre 1897 que Julien de Selves, alors préfet de la Seine, signait l'arrêté qui instituait la commission du Vieux Paris. L'exposé des motifs comportait en conclusion la composition de cet organisme qui devait être tripartite et constitué de conseillers municipaux, élus par leurs collègues, de chefs de service de l'administration et de « techniciens » pris autant que possible dans ces réunions d'érudits, de chercheurs et de fervents de l'histoire parisienne qui ont fondé des sociétés rayonnant sur tout Paris ou s'adressant plus particulièrement à certains quartiers de la ville.

Cette commission tripartite a toujours été conservée et, comme le dit M. Michel Fleury, son *vice-président et secrétaire général*, dans l'étude qui précède le catalogue de l'exposition : « *Son action a été féconde, car elle a permis de tenir les Parisiens au courant de toutes les découvertes intéressant l'histoire de Paris et son aspect pittoresque.* »

La commission comprend depuis sa création trois sous-commissions. Celle de l'inventaire, dont M. Jean-Pierre Babelon dresse dans ce même catalogue le fructueux bilan. C'est à cette sous-commission qu'a été confié entre autres le remarquable travail représentant l'inventaire archéologique du quartier des Halles. La sous-commission des fouilles, dont l'activité s'étend aussi à la surveillance des démolitions, à l'étude des nivellements et alignements pouvant modifier la topographie de Paris et menacer les monuments, a permis à la commission d'intervenir à maintes reprises pour faire rectifier des alignements établis au début du dix-neuvième siècle.

Patrimoine monumental

Le travail accompli par la sous-commission des fouilles depuis l'époque où Théodore Vacquer a ouvert les premiers chantiers à la faveur des travaux haussmanniens, jusqu'aux dernières trouvailles rue Soufflot en 1971 et square des Innocents en 1974, a été très important. C'est à elle que revient l'importance des découvertes du parvis de Notre-Dame, qui ont justifié une modification du programme des travaux et l'établissement par la Ville d'une gigantesque crypte archéologique de 120 m de longueur, qui sera, enfin, ouverte au public en juin prochain (*le Monde* daté 9-10 décembre 1979).

La troisième sous-commission, qui s'intitule « Aspects pittoresques et artistiques », s'est donné pour tâche de rassembler tous les clichés photographiques des monuments disparus ou en voie de disparition. Cette très importante documentation a été déposée pour la période ancienne au musée Carnavalet et à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Actuellement, la commission, qui possède désormais un laboratoire photographique à la Rotonde de La Villette, continue ce travail, qui permet d'accroître sans cesse les collections photographiques.

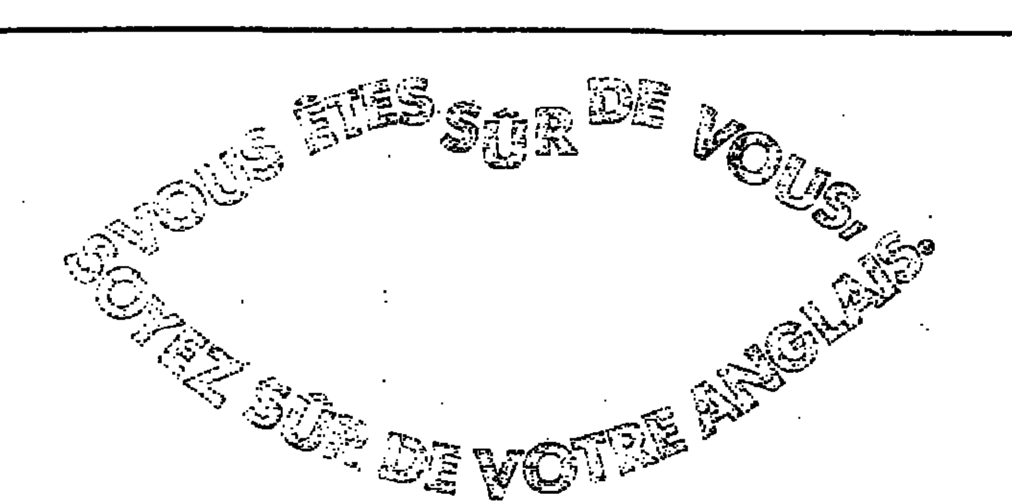
L'exposition organisée à la mairie du dix-neuvième arrondissement, où se trouve la Rotonde de Ledoux, affectée depuis 1959 à la commission du Vieux Paris, est certainement, comme le prouve son catalogue, qui comporte plus de trois cents numéros, la plus complète qui ait été jamais présentée sur la défense du patrimoine monumental de Paris. Elle a été divisée en trois parties, dont la première, « Attributions de la commission du Vieux Paris », est consacrée à son rôle, à son fonctionnement et à ses publications.

Sous la rubrique « Les fouilles de la commission du Vieux Paris, conservation du patrimoine archéologique » on a groupé tout ce qui concerne les découvertes effectuées dans le sous-sol de Paris depuis les arènes de Lutèce dont les premières fouilles remontent à 1869 jusqu'aux dernières trouvailles, les vestiges très importants du cimetière des Innocents.

Mais c'est la troisième partie de l'exposition qui peut paraître la plus intéressante car elle permet de fixer le rôle protecteur exercé aujourd'hui par la commission pour la sauvegarde des édifices en péril. A côté d'anciens clichés et de gravures qui évoquent le souvenir d'immeubles parisiens aujourd'hui disparus, perte irréparable pour le patrimoine de la Ville, on a exposé les documents et photographies de très nombreux monuments ou maisons voués à la destruction, mais dont la disparition a pu être évitée grâce aux interventions de la commission. C'est le cas, par exemple, des immeubles de la rue de la Tour-des-Dames, de l'hôtel de Bony, rue de Trévise, et de combien d'autres.

ANDRÉE JACOB.

★ « *La commission du Vieux-Paris et le patrimoine de la Ville (1898-1980)* », mairie annexe du 19e arrondissement, 5-7, place Armand-Carrel, ouvert tous les jours, sauf le lundi, du 11 janvier au 10 février 1980, de 11 h. 30 à 18 heures. Ensuite, du 28 février au 31 mars, à la mairie annexe du 5e arrondissement, place du Panthéon.



RÉGIONS

Les événements de Bastelica et d'Ajaccio illustrent la politique de fermeté de Paris et des autorités en Corse

Les événements de Corse de la semaine du 6 au 13 janvier sont nés, à l'origine, de la présence et de l'arrestation dans un village de la Corse-du-Sud, Bastelica, de trois hommes armés que des « nationalistes » ont accusés d'être des « barbouzes ». Et puis sont survenus l'occupation de l'hôtel Fesch, la nuit meurtrière du 9 au 10 janvier et l'enlèvement de M. Jean-Roland Dumont à Bravone.

Au bout du compte, cette histoire aura conduit à l'inculpation de cinquante-cinq militants corses par la Cour de sûreté de l'Etat et à leur incarcération. En outre, cette semaine corse a démontré que les milieux autonomistes et indépendantistes de lîle se côtoient désormais, que cela soit voulu ou subi, au sein des mêmes oranisations.

Une semaine sur une poudrière

Tout a commencé le dimanche 6 janvier. Vers 10 heures du matin, trois hommes à bord d'une voiture pénètrent dans le village de Bastelica, en Corse-du-Sud. Leur voiture remonte lentement la rue principale, puis fait demi-tour. Au moment de quitter Bastelica, quatre hommes en armes lui barrent la route. Dans le véhicule, un passager porte la main à sa hanche, mais il est déjà trop tard. Le commandant Pierre Bertolini et MM. Alain Olliel et Yanick Leonelli sont faits prisonniers.

La voiture transporte un petit arsenal : fusil à lunette à infrarouge, pistolet 38 spécial, carabines, munitions, gants de soie, etc. L'affaire est claire. Pour les quatre hommes qui viennent d'agir sur la foi d'un renseignement recueilli une semaine plus tôt, il s'agit d'un cas de légitime défense.

Les trois prisonniers sont conduits dans une bergerie, à 6 kilomètres de Bastelica, dans les gorges du Prunelli. On les interroge et ils avouent : oui, ils font partie du Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie, le groupe FRANCIA. Ils sont venus pour régler des comptes... Deux heures plus tard, le commandant Bertolini et ses deux acolytes sont dirigés vers la mairie du village. Ils sont placés, sous la responsabilité du « Collectif nationaliste de Bastelica », au premier étage du bâtiment communal. Une centaine d'hommes accourus d'un peu partout montent la garde. Il est déjà midi passé ce dimanche. Les « nationalistes » entendent tenir une conférence de presse, mardi 8 janvier, à 15 heures, pour dénoncer l'existence de « polices parallèles en Corse ». La nouvelle commence à se savoir.

Pas de négociation

A la préfecture de région, à Ajaccio, on « sait », depuis 14 h. 45, et on pare au plus pressé. M. Claude Vieillescazes, préfet de région, ne dispose que de faibles moyens en hommes. Il demande en urgence des renforts. Le ministère de l'intérieur est bien sûr prévenu, et la liaison sera désormais constante durant toutes ces journées. Vers 15 heures, le directeur de cabinet du préfet, un Corse de trente ans, M. Dominique Renucci, le substitut du palais de justice d'Ajaccio, M. Guy Chassot, et le commandant du groupement de gendarmerie de la ville, le capitaine Alain Trevisiol, montent vers le village pour tenter de dégager une solution. Tout est encore possible, c'est-à-dire une issue heureuse.

La délégation des trois hommes vient dire au collectif « nationaliste » que, dans cette affaire de légitime défense, les trois prisonniers doivent immédiatement être remis à la justice. La délégation, par la voix du substitut, donne l'assurance que des poursuites judiciaires seront alors engagées. Rien ne sort cependant de ces discussions qui dureront jusqu'à 20 heures. Le collectif, pour sa part, ne veut livrer ses trois prisonniers « barbouzes » qu'à l'issue de sa conférence de presse, le 8 janvier.

A cette situation bloquée, le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, répond dans la soirée par une « orientation générale » qu'il charge le préfet d'appliquer : « *Pas de négociation.* » M. Bonnet entend que la conférence de presse prévue par les « nationalistes », et qualifiée par les autorités de « mascarade », n'ait pas lieu. Au ministère de la justice, l'humeur est aussi à la fermeté. Dimanche soir, au cours d'une réunion place Vendôme, à Paris, on décide de saisir la Cour de sûreté de l'Etat.

Sur le terrain, les choses sont moins simples. Le préfet semble toujours ne pas disposer de suffisamment de troupes. Dans la nuit de lundi à mardi, le barrage de gendarmes dressé à Cauro pour fermer la route conduisant vers Bastelica passe ainsi sous le contrôle des « nationalistes ». Et, à l'aube du mardi 8 janvier, quand de très nombreux renforts montent vers le village pour en faire une *commune assiégée*, la préfecture n'a d'autre choix que de laisser un seul demi-escadron de C.R.S. et un seul demi-escadron de gendarmes mobiles à Ajaccio.

Cette opération de force, qui consiste à encercler Bastelica, se révélera pourtant trop tardive. Car, dans la nuit du lundi au mardi, les « nationalistes » prennent la précaution d'évacuer (entre 3 heures et 4 heures du matin) le commandant Bertolini vers un lieu sûr (la région du col Saint-Georges), et de « déménager » M. Alain Olliel dans le village (entre 7 heures et 8 heures du matin). Ainsi l'escadron de gendarmerie mobile d'Ajaccio, puissamment appuyé par d'autres forces et notamment des hélicoptères, cerne-t-il en vain Bastelica. Les automitrailleuses légères Panhard, véhicules de reconnaissance dont certains sont dotés de canons de 90 mm., entrent vers 15 h. 30 dans un village en partie vidé de ses « nationalistes ».

En fait, l'histoire montrera que des militants « nationalistes » se sont cachés dans les caves de maisons amies. D'autres se sont installés depuis le matin dans le village de Cauro, à une vingtaine de kilomètres. Ces groupes opéreront leur jonction dans la nuit du mardi au mercredi, alors qu'un seul demi-escadron de gendarmerie mobile est resté à Bastelica. A bord de sept voitures, ils sont entre vingt et vingt-cinq à franchir un barrage de gendarmerie sans heurt, en compagnie d'un de leurs prisonniers, M. Olliel.

L'officier qui commande le barrage préfère les laisser passer et en informer ses supérieurs. Le message est-il retardé ? Est-il insuffisamment explicite ? Toujours est-il que les « nationalistes » entrent dans Ajaccio vers 3 heures du matin sans encombre. *Ils se présentent alors comme* des clients ordinaires à l'hôtel Fesch et prennent des chambres.

La préfecture apprendra cette « occupation » vers 4 heures du matin, mercredi 9 janvier. C'est la stupéfaction. Une réunion a lieu aussitôt à la préfecture. Paris est à nouveau prévenu. On ne connaît pas encore le nombre de véritables clients de l'hôtel Fesch et du reste on ne les considère pas pour l'instant comme des otages : ils dorment paisiblement. Le ton est cependant à la plus grande fermeté. Des gendarmes mobiles en gilet pare-balles sont déployés autour du bâtiment.

M. Claude Vieillescazes demande, *par le biais du ministère de* l'intérieur, que le Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) — unité d'élite spécialisée dans la neutralisation d'individus considérés comme dangereux — soit détaché en Corse. Une équipe de vingt-cinq hommes, dirigée par les capitaines Christian Prouteau et Paul Barril, arrive dans l'après-midi. Dans le même temps le ministre de l'intérieur, assisté de son directeur de cabinet, un Corse, M. Jean Paolini, décide l'envoi sur l'île de M. Honoré Gévaudan, directeur central adjoint de la police judiciaire, et du commissaire principal Charles Pelegrini. Ce dernier a pour tâche de diriger dix policiers de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.) et une vingtaine d'hommes prélevés à la hâte dans les Brigades de recherche et d'intervention (BRI) de Nice et de Marseille. Ces personnes arrivent mercredi après-midi à Ajaccio en compagnie de M. Robert Olivier, avocat général près la Cour de sûreté de l'Etat. Elles forment une sorte de cabinet de crise représentant Paris à Ajaccio.

Une parenthèse dramatique

Durant ce temps, des esquisses de « négociation » s'amorcent. En *réalité, la préfecture accepte* que certaines personnalités, comme M. Lucien Tirroloni, président de la F.D.S.E.A. de la Corse-du-Sud, M. Charles Ornano, maire bonapartiste d'Ajaccio, et Mgr Jean-Charles Thomas, évêque de la ville, tentent de ramener les « nationalistes » à de meilleurs sentiments, c'est-à-dire à leur faire comprendre qu'il faut se rendre. Tout cela en vain. Curieusement, vers 11 heures du matin, un client, M. Gérard Vicenti, est autorisé à sortir de l'hôtel Fesch. Il s'agit, dit-on, d'une bonne grâce à l'égard du seul client corse de l'hôtel. Le commissaire présent sur place demande aux photographes de presse de ne pas prendre de clichés.

La nuit du mercredi 9 au jeudi 10 janvier vient se greffer sur cet épisode de l'hôtel Fesch comme une parenthèse dramatique. Dès le meurtre d'Hubert Massol, C.R.S. les appels au calme ont beau se multiplier, plus aucune autorité ne tient la situation en main. Un commissaire admet que la ville est « *une poudrière* » et que « *tout peut arriver* ». Et de fait, deux « bavures » suivront la mort du C.R.S. : deux civils tués par les forces de l'ordre. *Les responsables* policiers sont atterrés et un haut fonctionnaire parle d'une « *énorme c...* », d'une « *défaillance inacceptable* ». Au chapitre des « explications », l'une prédomine : la fatigue des forces de l'ordre. M. Vieillescazes admettra : « *Les troupes étaient fatiguées, ce qui est peut-être une partie de l'explication des drames.* »

Après cette nuit, les autorités décident de régler l'affaire de l'hôtel Fesch dans les vingt-quatre heures. Ce qu'elles ignorent cependant, c'est que des « nationalistes » sont apparemment venus rejoindre leurs camarades de l'hôtel Fesch en dépit des barrages des forces de l'ordre. De vingt à vingt-cinq, au départ, ils sont à présent près de quarante. Ce que les autorités ignorent aussi, c'est que les occupants de l'hôtel ont décidé, semble-t-il, de récidiver leur opération « évacuation » de Bastelica. Dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 janvier, un « nationaliste » ami accède par la cour intérieure du bâtiment — d'abord par la façade, puis par les toits — à l'hôtel. M. Marcel Lorenzoni, chef de file du collectif « nationaliste » de Bastelica, l'attend sous les combles, au sixième étage...

Le capitaine Prouteau, « patron » du G.I.G.N., et son équipe interceptent ce messager. Il décide alors d'intervenir sur-le-champ.

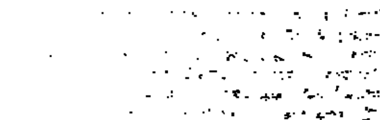
Une démonstration

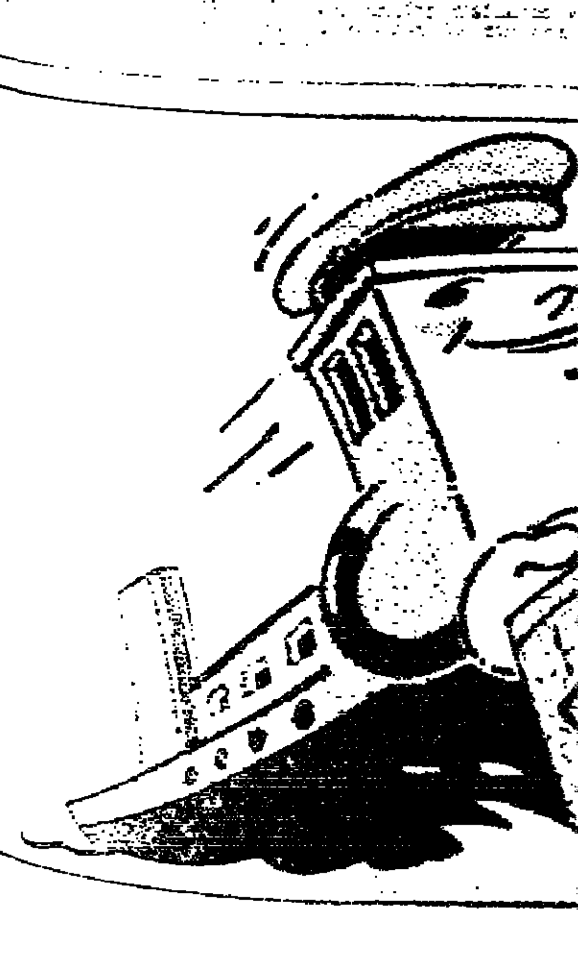
Lorsque les « nationalistes » se rendront, vers 2 heures du matin, le G.I.G.N. dénombrera trente-neuf occupants dont deux femmes, vingt-cinq fusils, plusieurs bassines de munitions, et une dizaine de clients. « *Je préfère une victoire psychologique à une opération militaire* », dira le capitaine Prouteau. En fait, pour les autorités, la victoire est aussi « politique ». Car déjà onze « nationalistes » corses ont été déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat et inculpés de « participation à une bande armée » pour l'affaire de Bastelica. Par ce nouveau rebondissement, trente-six autres militants vont encore être inculpés (trois étant libérés). Après l'enlèvement de M. Jean-Roland Dumont, le 10 janvier au soir à Bravone, et sa libération le lendemain, huit « nationalistes » seront à nouveau inculpés, après avoir revendiqué l'opération au nom du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).

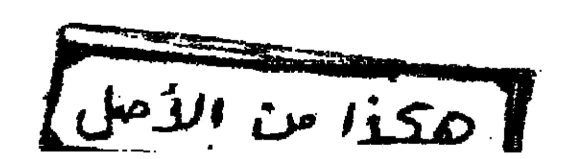
Outre le nombre de militants corses mis à l'écart, les autorités ont réussi une démonstration d'ordre plus général. En se contentant de juxtaposer les différentes pièces constituantes des événements de Corse, la police judiciaire fait, en effet, apparaître que les éléments autonomistes n'ont pas cessé de côtoyer les militants indépendantistes durant une semaine. De l'affaire de Bastelica, conduite par M. Marcel Lorenzoni, *membre du* bureau politique de l'Union du peuple corse (U.P.C.) et approuvé par le docteur Edmond Simeoni, dirigeant de l'U.P.C., on débouche de fait sur un enlèvement revendiqué par le F.L.N.C. M. Gérard Vicenti, trente-quatre ans, éleveur à Tallone, l'un des principaux animateurs du groupe *Aiutu paesanu* (aide au peuple), présent à l'hôtel Fesch et premier « client » libéré, avait pris la tête d'un commando F.L.N.C.

Cette interpénétration entre autonomistes et indépendantistes ne démontre pas que *tous* les autonomistes le jour sont des indépendantistes la nuit. Elle démontre cependant que la notion de nationalisme est large et que les militants du F.L.N.C., à défaut de former une organisation très structurée, peuvent se fondre où ils le désirent. Depuis son premier démantèlement, en juin 1978, le F.L.N.C. n'existe peut-être plus, mais c'est alors pour exister partout.

LAURENT GREILSAMER.







هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

Chargé de l'intérim de M. Gérard Nicoud

M. Jean-Paul Boucard en appelle à la discipline des militants du CID-UNATI

Convoqué après l'annonce de la condamnation, le 15 janvier, de M. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI, à deux mois de prison ferme et à des amendes par le tribunal de grande instance de La Rochelle, un congrès extraordinaire du CID-UNATI a réuni à Paris, le 20 janvier, quelque sept cents délégués départementaux (*le Monde* du 16 janvier).

Le dirigeant syndicaliste devrait passer quatre mois en prison. Aux deux mois fermes pour des faits remontant à juin 1978, à La Rochelle, qui *lui sont reprochés*, principalement violation de locaux administratifs et outrage à citoyen chargé de ministère public, s'ajoutent les deux mois avec sursis infligés en 1976 par la cour d'appel de Grenoble. M. Nicoud retournera pour la sixième fois en prison où il a déjà passé quatorze mois depuis son entrée en fonction dans le mouvement, voilà onze ans. Il refuse de faire appel et devrait être incarcéré d'ici une dizaine de jours.

M. Nicoud a d'abord présenté M. Jean-Paul Boucard, jusqu'alors responsable des questions financières, qu'il a désigné pour assurer son intérim durant son incarcération. Il a précisé de nouveau la doctrine, dressé le bilan et la liste des revendications de son syndicat, dénonçant, entre autres, l'*administration fiscale et ses* contrôles *« abusifs »*. M. Boucard, un bijoutier de Charente-Maritime, âgé de cinquante ans, dont l'allure discrète contraste avec la *faconde* du secrétaire général, a, à son tour, sollicité la confiance des délégués mais leur a surtout demandé de faire preuve de discipline. Pas d'action inorganisée mais un appel à se tenir prêt pour des activités d'ampleur nationale, susceptibles d'être comprises par l'opinion. Les consignes, a ajouté M. Boucard, ne tarderont pas. Faut-il voir dans ces déclarations l'expression de ce qu'il a appelé le *« visage nouveau »* du CID-UNATI, voire de son *« recentrage »* entamé depuis quelques mois ?

La proximité du procès à Paris, le 22 janvier, de quatre personnes se réclamant du CID-UNATI, arrêtées après une manifestation devant la direction ministérielle de la concurrence et de la consommation (*le Monde* du 9 janvier) explique sans doute les positions relativement prudentes affirmées au congrès. Au cours de cette manifestation, cinq passants avaient été blessés, d'importants dégâts avaient été causés. Regrettant ces *« accidents malheureux »*, la direction du CID-UNATI a précisé cependant ses doutes quant à la culpabilité de certains des inculpés. N'y aurait-il pas là, a ajouté M. Nicoud, un élément de *« complot mené par le ministre de l'intérieur contre le mouvement ? »*

M. Nicoud a conclu la réunion en adressant un au revoir ému à une assistance dévouée.

DANIÈLE ROUARD.

L'HORLOGERIE DE SAVOIE DÉPOSE SON BILAN

Aux prises depuis plusieurs mois avec de graves difficultés financières, la société Lorsa-L'Horlogerie de Savoie a déposé son bilan à la veille du week-end. La crise économique mondiale, mais aussi la montée rapide de l'électronique dans l'industrie horlogère ont été fatales à cette entreprise familiale implantée à Annemasse (Haute-Savoie), qui n'a pas su ou pas pu assurer assez tôt sa reconversion.

Lorsa-L'Horlogerie de Savoie est le second fabricant français d'ébauches (1) avec, en temps normal, une production annuelle de huit millions de pièces destinées pour moitié à l'établissement de montres à ancre et pour l'autre à celui des montres Roskopf (montres à chevilles bon marché). A cause de la mévente des ses produits sur les marchés étrangers (60 % de son chiffre d'affaires, notamment en Suisse, aux Indes et en Corée du Sud), à peine sept millions d'ébauches sont sorties des chaînes de son usine l'année dernière ; durant les quatre derniers mois, son chiffre d'affaires a été inférieur de 4 millions de francs à la normale. Pour l'année entière, néanmoins, il a atteint le montant de 73 millions de francs environ (+ 5,8 %).

La société emploie trois cent soixante-dix personnes et son capital est partagé entre les familles Bouchet (80 %) et Burth (20 %). Mᵉ Descloux a été nommé administrateur provisoire.

(1) Châssis sur lequel sont montées toutes les pièces constitutives d'une montre, à l'exclusion des parties réglantes.

LES ÉTABLISSEMENTS CHIRON (industrie de la viande) DÉTRUITS PAR UN INCENDIE

Un incendie a détruit, le samedi 19 janvier, la totalité des locaux de production des établissements Chiron, spécialisés dans l'industrie de la viande à Cholet. Le montant du sinistre dépasse les 20 millions de francs.

La société a pris les moyens nécessaires pour reprendre dès le 22 janvier la fabrication des viandes hachées fraîches. La reprise des fabrications de viande sous vide et surgelée demandera un délai plus long.

Les salariés, en chômage technique, reprendront leur travail au fur et à mesure de l'application du plan de relance mis en place par la direction. L'entreprise emploie quatre cent cinquante personnes pour la préparation des viandes et soixante-quinze pour l'abattage des bovins.

LE GROUPE ALLEMAND HENKEL RACHÈTE LES PARFUMS LUBIN

Le groupe allemand Henkel, un des quatre plus grands fabricants mondiaux de produits détergents avec un chiffre d'affaires de 7 milliards de deutschemarks (16,1 milliards de francs), vient de racheter à la SANOFI (groupe Elf-Aquitaine) la société des parfums Lubin. Le montant de la transaction n'a pas été communiqué.

La SANOFI motive la vente de cette participation par les frais élevés que la distribution des produits Lubin impliquait et qui obéraient dangereusement la rentabilité de l'affaire. Les firmes françaises sollicitées pour le rachat de la société se sont dérobées.

Contrairement à la SANOFI, Henkel occupe déjà une place importante sur le marché européen et surtout allemand des produits cosmétiques et de parfumerie, notamment avec les produits de la ligne Fa et Sophie Nerval. Créé en 1798, à l'enseigne Aux armes de France, Lubin est l'un des plus anciens parfumeurs français. La société a été au dix-neuvième siècle le fournisseur de l'impératrice Joséphine, de la princesse Borghèse, et de toutes les cours d'Europe. En 1979, son chiffre d'affaires s'est élevé à environ 15 millions de francs.

LA PRODUCTION MONDIALE D'ACIER A AUGMENTÉ DE 4,2 % EN 1979

Des progressions sensibles ont également été enregistrées au Brésil et à Taïwan. Dans l'ensemble la production d'acier des pays en voie de développement a augmenté de quelque 14 %. Elle a progressé de 6,5 % en Chine et en Corée du Nord. En revanche, la production d'acier a diminué de 0,7 % aux Etats-Unis, l'an dernier. Elle a stagné également en U.R.S.S. et en Europe de l'Est.

Au total, la production mondiale d'acier a progressé de quelque 4,2 % (745 millions de tonnes, chiffres provisoires), dépassant de 5,1 % son fameux niveau de 1974. Par rapport à cette année de référence, le progrès serait de 23 millions de tonnes dans les pays en développement, de 25 millions de tonnes en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est, et de Corée du Nord. En revanche, la production des pays occidentaux industrialisés aurait été l'an passé inférieure de 21 millions de tonnes à celle de 1974. — *(A.F.P., Europe.)*

La production d'acier brut (dans les vingt-neuf pays occidentaux qui fournissent leurs informations à l'Institut international du fer et de l'acier) a atteint 486 963 000 tonnes en 1979, dépassant de 5,9 % la production de 1978, qui s'élevait à 460 018 000 tonnes.

Dans les pays de la C.E.E., la progression a été de 5,7 % avec, pour l'Allemagne, une augmentation de la production de 11,6 %. Au Japon, la progression a atteint 9,4 % et au Canada 8 %. La mise en route de nouvelles capacités au Venezuela et en Corée du Sud a provoqué dans ces pays une expansion de la production de 59,9 % et de 53,1 % respectivement.

Si les États-Unis donnent leur accord

LA BANQUE MONDIALE DOUBLERA SON CAPITAL

La Banque mondiale a annoncé qu'elle avait recueilli plus de 75 % des votes des pays membres requis pour doubler son « capital autorisé ». Celui-ci devrait donc passer de 40 à 80 milliards de dollars. Cependant, les pays membres ne sont tenus de verser effectivement que 7,5 % de leur contribution d'ici au 1ᵉʳ juillet 1986.

Ne manquent pratiquement plus à l'appel que les Etats-Unis qui, à eux seuls, détiennent 22 % des voix (et contribuent dans la même proportion). Il est probable que Washington finira par donner son accord, faute de quoi la quote-part américaine serait ramenée aux environs de 11 %, ce qui, entre autres conséquences, priverait les Etats-Unis de leur droit de veto pour toutes les décisions importantes (majorité obligatoire de 80 %).

En définitive, le doublement du capital devrait se traduire, pour la Banque mondiale, par un accroissement de ses ressources en monnaies convertibles de l'ordre de 3 milliards de dollars (à comparer au total de prêts annuels de quelque 7 milliards). Cependant — et c'est là le point important — l'augmentation du capital va permettre à la Banque d'emprunter sur les marchés internationaux ou nationaux.

Dans les prochains jours, la Banque mondiale doit annoncer la reconstitution des ressources de sa filiale, l'AID (Association internationale de développement), spécialisée dans les prêts à long terme aux pays les plus pauvres.

GRACE A LA FUSION ENTRE SYNTHÉLABO ET MÉTABIO-JOULLIÉ

L'Oréal va devenir le troisième grand groupe pharmaceutique français

Le groupe l'Oréal, troisième fabricant mondial de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, vient de prendre une participation majoritaire dans le capital de Métabio-Joullié, septième groupe pharmaceutique entièrement français. Un accord a été signé entre les deux parties, qui prévoit en outre, à une échéance très proche, la fusion complète de Métabio-Joullié avec Synthélabo, société déjà contrôlée à 50,7 % par l'Oréal.

L'opération à laquelle la cérémonie de mariage donnera lieu, après de courtes fiançailles, sera une des plus importantes réalisées depuis dix ans dans l'industrie pharmaceutique française, après celle récemment accomplie par la SANOFI (*le Monde* daté 21-22 octobre 1979) en absorbant les groupes Labaz et Parcor. Ce n'est pas par hasard que les deux sociétés sont tombées dans les bras l'une de l'autre. Leurs activités sont complémentaires.

Par ses filiales, Synthélabo (669 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé et 31 millions de bénéfice net) est spécialisée dans la fabrication de médicaments destinés au traitement des affections cardio-vasculaires (Laboratoires Dausse), des infections intestinales et des maladies d'origine vasculaire (Laboratoires Robert et Carrière). La société occupe en plus un créneau important dans la commercialisation de matériels hospitaliers et une position de tout premier plan sur le marché des ligatures chirurgicales.

Créé en décembre 1977 par la réunion des groupes Métabio et Joullié, Métabio-Joullié (500 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé et 18 millions de bénéfice net) exerce son activité dans divers domaines. Sa filiale EGIC produit des aspirines buvables ou injectables et un médicament employé dans le traitement des affections hépatiques.

Les laboratoires Joullié fabriquent des produits utilisés dans la thérapeutique des voies respiratoires, les laboratoires Ronchez un vaccin antigrippal et les laboratoires Lelong et Métadier divers médicaments à l'usage du grand public distribués dans les pharmacies.

En unissant leurs destinées, Synthélabo et Métabio-Joullié vont donc pouvoir jouer sur un plus grand registre de produits destinés à la médecine interne, donc obtenir une plus grande souplesse. Grâce à l'effet de taille obtenu, elles pourront surtout renforcer leur capacité de recherche, insuffisante séparément, ainsi que leurs possibilités de développement à l'étranger. Leur chiffre d'affaires groupé sera très supérieur au milliard de francs dans la seule branche pharmaceutique ; toutes activités confondues, il dépassera 1,5 milliard de francs (1,4 milliard sur la base des résultats obtenus en 1979). Le nouveau groupe deviendra ainsi le numéro 3 de l'industrie pharmaceutique française, derrière Rhône-Poulenc (3,45 milliards de francs) et la SANOFI (1,2 milliard). Il emploiera trois mille six cent quatre-vingt-seize personnes au total.

Sa constitution va dans le sens des vœux formulés par l'administration, désireuse de voir l'industrie nationale de la pharmacie se doter de structures solides et appropriées la rendant capable tout à la fois d'innover, d'étendre son rayonnement international et de lutter sur tous les fronts à armes plus égales avec ses grands concurrents étrangers (ils contrôlent déjà près de 50 % du marché français par intérêts directs et environ 70 % en incluant les redevances versées par plusieurs firmes pour l'exploitation de divers brevets et licences).

Les vœux des pouvoirs publics

Ces motifs n'ont pas été les seuls à être pris en compte par L'Oréal. En décidant d'étendre considérablement son champ d'action dans l'industrie pharmaceutique, ce groupe parie sur un relâchement des contraintes imposées par l'administration à l'industrie pharmaceutique. Bridée par l'encadrement de ses prix, l'industrie pharmaceutique ne parvient plus en effet à engendrer des profits suffisants pour mettre au point les médicaments de demain. Les pouvoirs publics, conscients de ce problème, reconnaissent volontiers que le régime en vigueur n'est plus adapté aux circonstances ; des négociations ont donc été entamées avec les parties intéressées pour rechercher les solutions les mieux adaptées, qui permettraient, d'une part, de ne pas alourdir le déficit de la Sécurité sociale, de l'autre, de donner aux entreprises la bouffée d'oxygène dont elles ont besoin.

Beaucoup songent au système britannique de contrôle *a posteriori* des bénéfices. Mais l'heure n'en est, semble-t-il, pas venue. En revanche, deux solutions paraissent en haut lieu retenir plus particulièrement l'attention : la première consisterait à dissocier les prix de vente des médicaments de leurs prix de remboursement, laissant à la charge du malade une partie de la dépense ; l'autre viserait à encourager la fabrication de produits « génériques » (copies de médicaments dont les brevets sont tombés dans le domaine public). La première formule, en responsabilisant le malade, freinerait la consommation, mais ferait supporter au plus grand nombre des frais supplémentaires. La seconde méthode, en stimulant le lancement des produits concurrentiels moins onéreux (au moins 30 %), serait utile à la Sécurité sociale, mais ne séduit guère les industriels, car elle est longue (deux ans pour obtenir un visa) et peu rentable. Pour vaincre les réticences, l'administration proposerait, il est vrai, aux entreprises disposées à s'engager dans cette voie d'accepter, lors des discussions paritaires, des prix plus élevés pour les médicaments présentant même des innovations mineures.

Quelle solution sera retenue ? Des mesures, c'est certain, vont être prises ; ce sont elles qui ont déterminé L'Oréal à se lancer par avance dans l'aventure.

ANDRÉ DESSOT.

CONJONCTURE

En 1979

LE NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EST RESTÉ PRESQUE STABLE

Le nombre total d'entreprises défaillantes (règlements judiciaires et liquidations de biens) s'est élevé, en 1979, à 15 863 contre 15 589 en 1978, indiquent les dernières statistiques de l'INSEE. Cette augmentation avait été de 11,7 % en 1977, et de 12,6 % en 1978. La très légère progression de 1,8 % en 1979 équivaut donc presque à une stabilisation.

Dans l'industrie, le nombre de jugements a baissé de 6 % (2 953 en 1979, contre 3 141 en 1978) ; une légère diminution des *« défaillances »* a également été enregistrée dans le secteur des « services et divers » (— 1,4 % à 1 845 l'an dernier contre 1 871 en 1978). En revanche, une augmentation modérée des jugements a été constatée dans le bâtiment et les travaux publics (+ 2,1 %) et dans le secteur du transport et des transmissions (+ 3,7 %). Cette progression a été plus marquée dans le commerce (+ 5,8 %) les hôtels, cafés, restaurants (+ 6,8 %).

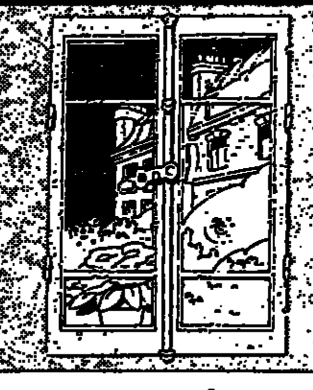
ÉTRANGER

Aux États-Unis

LA CROISSANCE S'EST POURSUIVIE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 1979

Le produit national brut des Etats-Unis a progressé de 1,4 % en volume au quatrième trimestre 1979, ce qui porte le taux de croissance de l'économie pour l'ensemble de l'année à 2,3 %, vient d'annoncer le département du commerce. Ainsi, malgré un net ralentissement de l'expansion d'une année sur l'autre (le P.N.B. avait crû de 4,4 % en 1978), la récession annoncée par tous les experts ne s'est toujours pas produite. Le résultat positif du dernier trimestre fait suite à des taux également positifs enregistrés aux premier (+ 1,1 %), deuxième (+ 2,3 %) et troisième trimestres (+ 3,1 %).

C'est la consommation des ménages qui a maintenu une certaine croissance au second semestre.





SOCIAL

Le Morbihan, département test pour la création d'emplois ?

De notre correspondant

Vannes. — M. Marcellin, sénateur, président du conseil général du Morbihan, ne craint pas une certaine inflation. Dans son discours d'ouverture de la session du conseil général, il a récemment proposé à l'assemblée départementale de tripler le budget d'aide à l'emploi du département. Le Morbihan veut lutter avec toute la vigueur souhaitable contre le chômage.

Le chiffre record de plus de 17 100 demandeurs d'emploi a été atteint en novembre. 60 % de ces demandeurs sont des femmes, et 50 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Malgré tout, le Morbihan s'affirme comme le département breton le plus combatif, ou pour le moins celui qui enregistre les meilleurs succès dans sa lutte contre le chômage.

En 1978, 40 % des emplois créés en Bretagne l'ont été dans le seul Morbihan. L'année dernière, soixante-dix-neuf demandes de primes de développement régional ont été déposées à la préfecture, soit quarante-six de plus qu'en 1978.

Explication de ce résultat : la volonté constante des responsables politiques et des agents économiques du département de promouvoir la création d'emplois sous toutes ses formes.

C'est ainsi que M. Oheix, délégué national à l'emploi, et M. Baudouin, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, sont venus à Vannes constater auprès du corps préfectoral, des chefs d'entreprise et des organisations syndicales l'action menée en faveur de la promotion économique du Morbihan. Ils sont repartis en souhaitant faire du Morbihan un département test en matière d'incitation à la création d'emplois.

Cette action se traduirait par la mise à disposition de l'A.N.P.E. de moyens d'information nouveaux et renforcés, et d'une présence de cette agence beaucoup plus importante dans les zones rurales, particulièrement touchées par la crise économique. De son côté, le conseil général veut donner l'impulsion nécessaire à toutes les initiatives, publiques ou privées.

Le train de mesures proposées par M. Marcellin à ses collègues va dans ce sens. Au service unique d'aide à l'emploi créé à la préfecture, selon les directives du ministre de l'intérieur, dont la mission est de faciliter les démarches de création d'entreprises, le Morbihan a voulu ajouter un ensemble de mesures qui lui sont propres.

En ce qui concerne l'aide au démarrage jusqu'ici matérialisée par une prime de 600 francs pour chaque emploi créé, M. Marcellin propose une revalorisation incitative. Cette aide sera portée à 2 000 francs par emploi créé et sera accordée pour un minimum de six emplois nouveaux contre les vingt emplois réclamés précédemment. La participation départementale à la création de zones industrielles passera de 5 à 7 francs le mètre carré.

Une réserve financière départementale sera sans doute créée pour parer aux obstacles d'équipement liés à l'installation de certaines activités sur ces zones.

Le Morbihan connaît aussi, grâce à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie, ce qu'on appelle des nurseries d'entreprises. Des locaux sont mis à la disposition des créateurs d'entreprise qui peuvent ainsi sans grand risque tester leurs produits et faire leurs premières armes.

La panoplie du président du conseil général rejoint une démarche du président du conseil régional de Bretagne, qui se trouve être... M. Marcellin. L'ancien ministre vient de solliciter et d'obtenir de M. Prouteau, secrétaire d'Etat aux P.M.I., une opération pilote pour la Bretagne. Elle consistera à assurer la convergence de tous les moyens de l'Etat, des collectivités régionales et départementales et des organisations professionnelles. Les axes de l'opération porteront sur une politique de première installation des nouveaux chefs d'entreprise P.M.I., une politique d'innovation et de promotion commerciale, l'ajustement des formations tant au niveau des chefs d'entreprise que du personnel nécessaire.

LOUIS COQUIN.

Les cotisations sociales des retraités

LE CENSEUR EST EN DÉRANGEMENT

Dans *le Monde* du 17 janvier, M. Marcel Pochard, membre du cabinet du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, me reproche aigrement des lignes trop allègres sur un sujet grave : l'assujettissement des retraités à cotisation de Sécurité sociale.

Sur le fond, la discussion est inutile. Mon honorable contradicteur n'a strictement rien compris à ma thèse, pourtant maintes fois exposée ! Loin de plaider pour l'exonération de principe d'une catégorie déterminée de Français, je pense, pour d'innombrables raisons, que, pour financer les dépenses de santé, il faut faire appel à la solidarité réelle de tous, et plus précisément à l'impôt sur le revenu et non à des cotisations uniquement assises sur les gains professionnels ou para-professionnels. Cette suggestion paraît dépasser l'entendement de M. Pochard.

De façon plus concrète, on sait que les retraités non imposables au plan fiscal ne se verront pas réclamer la nouvelle cotisation ; mais j'ai montré qu'un ménage percevant deux pensions ou allocations de 1 300 et 1 200 F par mois en 1969 pouvait être imposable... Cet exemple agace cosidérablement M. Pochard ! J'en ferais, dit-il, un bien mauvais usage, « *car le certificat de non-imposition que l'on pourra produire en 1980 pour être exonéré sera celui reçu en 1979, établi sur la base des revenus de 1978. Soit un décalage de deux ans. Donc notre couple qui touche 2 500 F par mois en 1979 ne paiera de cotisations qu'en 1981* » (sic).

M. Pochard a peut-être voulu dire que des cotisations afférentes à des pensions perçues en 1979 ne seraient précomptées qu'en 1981 ? Un tel décalage me paraît contraire aux dispositions de la nouvelle loi : les organismes de retraite doivent précompter les cotisations afférentes à l'avantage qu'ils vont verser et non une cotisation ancienne.

Une deuxième interprétation est plus vraisemblable. M. Barrot avait assuré que la cotisation litigieuse ne frapperait que les pensions « *relativement importantes* ». Alors, pour tenter d'effacer l'effet de mon exemple, on le maquille par une manipulation puérile : le couple qui perçoit ces deux misérables pensions en 1979 n'était pas imposable l'année précédente ! Grâce à cette supposition mirobolante, on va pouvoir exonérer lesdites pensions en 1979 et *même* en 1980. Quoique le ménage dispose de revenus imposables : faut-il avoir l'esprit chagrin pour se soucier de tels privilégiés !

Si on applique le principe d'une telle référence à la situation fiscale des intéressés deux ans auparavant, comme nous y invite notre censeur, les ménages pourront effectivement être exonérés de cotisation alors qu'ils sont redevenus imposables. Fort bien. Mais, à l'inverse, M. Pochard nous apprend que si les revenus des intéressés tombent au-dessous du seuil d'imposition fiscale, soit au moment où ils prennent leur retraite, soit après, *la ou les cotisations pourront* continuer d'être *précomptées* pendant deux ans !

De telles aberrations sont-elles conformes aux vœux du *législateur* ? Quoi qu'il en soit, je me garderai bien d'en rire une seconde fois : il semble qu'au ministère de *la* santé on ne badine pas avec l'humeur.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

Libres opinions

L'indexation des rentes viagères

par F. MONTAL (*)

LE problème des rentiers viagers du secteur public, bien qu'il touche cinq cent mille personnes, n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante.

D'un côté, les rentiers viagers considèrent les majorations légales comme insuffisantes. Les rentes souscrites en 1949, par exemple, sont majorées de 239 %, mais les prix ont augmenté de plus de 600 %. D'un autre côté, les finances trouvent la note des majorations trop élevée. D'où l'insuffisence des majorations.

Cette insuffisance relève de l'escroquerie. En effet, les rentes ont été souscrites sur la promesse de « majorations d'Etat substantielles ». Il fallait effectivement cette promesse pour faire souscrire des rentes viagères qui, à fonds perdus, rapportaient des intérêts moindres que des obligations remboursables. Selon la publicité de la Caisse des dépôts, « majorations d'Etat substantielles » signifie : « *Les rentes viagères bénéficient de réévaluations périodiques par le jeu des majorations légales.* » Cette promesse, qui engage l'Etat, serait-elle fallacieuse ?

« *Constituez-vous une retraite garantie par l'Etat, pour assurer la sécurité de vos vieux jours.* » Cette autre publicité, qui engage également l'Etat, *serait-elle mensongère* ?

En se constituant une rente viagère, le « crédirentier » désire « s'assurer la pension nécessaire à sa vie matérielle ». Une loi du 13 juillet 1963 a décidé que les rentes viagères constituées entre *particuliers devaient être assimilées aux dettes d'aliments et bénéficier de la liberté d'indexation*. Il est évident que les rentes viagères du secteur public ont le même caractère alimentaire que celles du secteur privé.

C'est un fait que l'Etat et le pays profitent de ces contrats, puisque les capitaux constitutifs vont aux emprunts d'Etat et aux investissements dans le circuit économique. La constitution de ces retraites facultatives devrait donc être encouragée.

C'est un fait que l'Etat n'est pas étranger à ces contrats, puisqu'il s'engage à revaloriser ces retraites (souscrites pour cette raison).

Eu égard aux engagements pris par l'Etat, eu égard aux motifs économiques et sociaux et pour éviter des lois successives (où l'on s'efforce de rogner leur dû aux intéressés), ne serait-il pas juste et plus simple de proposer à l'Assemblée nationale une mesure portant indexation des rentes viagères du secteur public (seule protection contre l'augmentation du coût de la vie) ? C'est à ce prix que les rentiers viagers auront droit à la sécurité et à la justice.

(*) Président du Groupement de défense des rentiers viagers de l'Etat.

DEPUIS LE 26 DÉCEMBRE

La grève des caisses d'épargne du Sud-Ouest bloque un million cinq cent mille comptes

De notre correspondant régional

Toulouse. — Depuis le 26 décembre dernier le centre technique des caisses d'épargne du Sud-Ouest, qui gère un million cinq cent mille comptes, est en grève, ainsi que les agents de la caisse d'épargne de Toulouse et de Saint-Gaudens qui demandent à leur conseil d'administration de prendre en compte les acquis obtenus à la suite du long conflit de février 1979. Les personnels en grève viennent de recevoir l'appui de la fédération socialiste de la Haute-Garonne qui a défini la position du P.S. au sujet des caisses d'épargne.

« *Cette institution*, dit le P.S., *a toujours été considérée depuis plus d'un siècle comme un abri sûr pour l'épargne, à tel point qu'aujourd'hui les dépôts dans ces établissements sont de l'ordre de 350 milliards de francs. Cette confiance des épargnants est due dans une large mesure au principe selon lequel ces « banques » étaient au service de l'intérêt général et plus particulièrement des collectivités locales.*

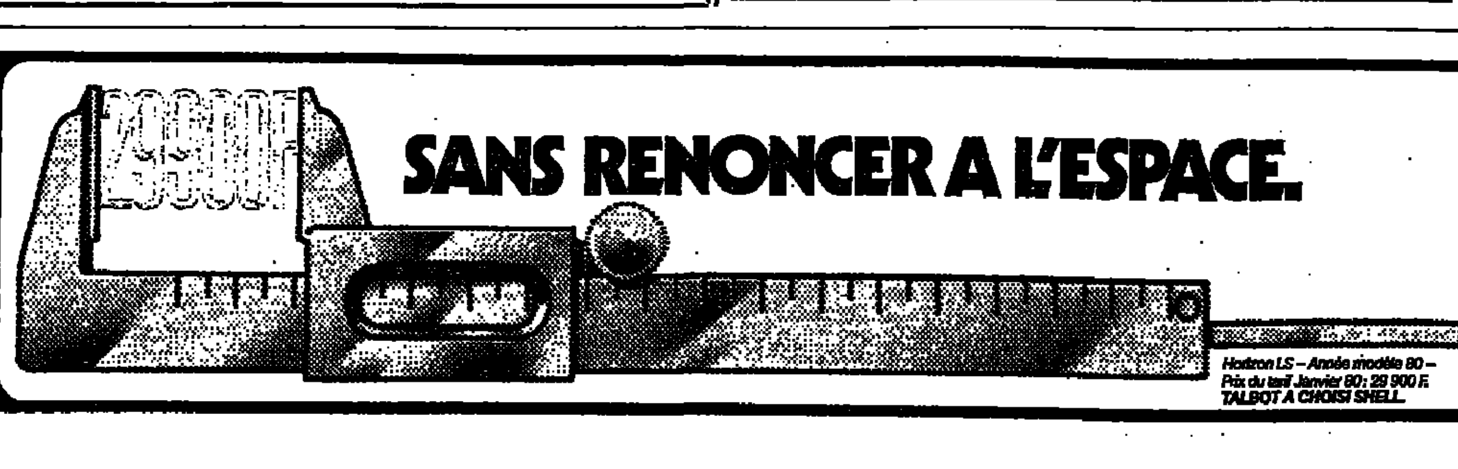
» *Or ce principe de base s'est trouvé dès son origine détourné de son objet dans la mesure où la composition des organes de direction n'a aujourd'hui qu'un lointain rapport avec les règles d'organisation démocratique que l'on est en droit d'attendre d'un conseil d'administration de caisse d'épargne. En effet, des textes fort anciens prévoient que les membres du conseil d'administration sont cooptés parmi les personnalités les plus recommandables du département. Cette situation revient à empêcher ainsi une véritable représentation de tous les intérêts gérés par les caisses d'épargne.*

» *Afin d'éviter la spoliation des épargnants et afin que soient prises en compte les revendications des personnels, le parti socialiste a déposé une proposition de loi relative à la démocratisation des conseils d'administration des caisses d'épargne.* »

De son côté, l'intersyndicale des personnels des caisses d'épargne de France C.G.T. et C.F.D.T., expliquant aux épargnants du Sud-Ouest les perturbations des caisses d'épargne de la région, rappelle que « *seule la délégation patronale porte l'entière responsabilité de ce mouvement en remettant en cause les acquis du personnel codifiés dans un statut adopté après la libération, notamment pour ce qui concerne la garantie de l'emploi, le mode de recrutement, la garantie de carrière, le statut syndical* ». Les organisations syndicales rappellent en conclusion qu'elles réclament en vain depuis des années aux pouvoirs publics l'indexation de l'épargne sur les livrets A.

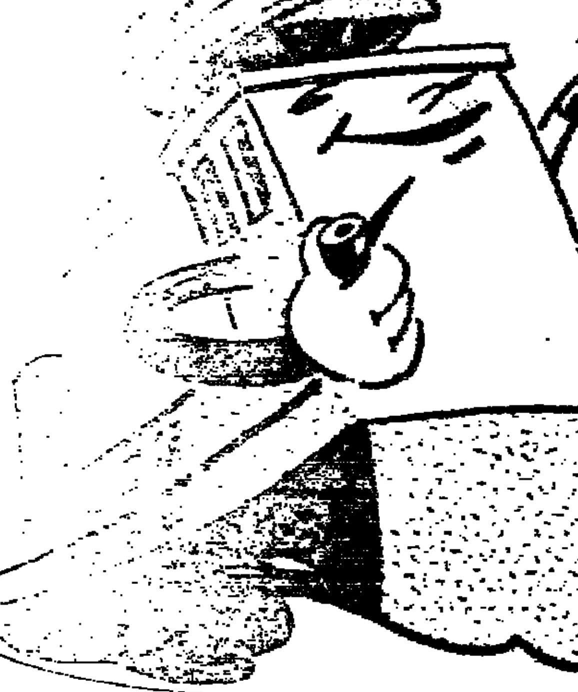
LÉO PALACIO.











SOCIAL

AU CONSEIL D'ÉTAT

L'administration et le recours aux entreprises de travail temporaire en cas de grève

Lors d'un mouvement de grève d'ampleur nationale, les services des P.T.T. cessèrent le travail à Mulhouse le 23 octobre 1974. Au bout d'un mois de grève, l'administration ouvrit dans cette ville un centre provisoire de tri postal grâce à du personnel mis à sa disposition par la chambre de commerce, qui s'était elle-même adressée à deux sociétés de travail temporaire et fut remboursée de ses frais par l'Etat. La grève prit fin début décembre et le centre provisoire de tri cessa ses activités peu après. Estimant que le recours par l'administration à des salariés d'entreprises de travail temporaire portait atteinte aux droits et prérogatives des *agents des postes* et *télécommunications* ainsi qu'à l'exercice du droit de grève, le syndicat C.F.D.T. des P.T.T. du Haut-Rhin demanda la condamnation de l'Etat à lui verser 1 F de dommages-intérêts.

Par une décision rendue le 18 janvier, sur le rapport de M. Leulmi et les conclusions de Mme Latournerie, après observations de Mes Nicolas et Lemaître, le Conseil d'Etat a donné satisfaction au syndicat requérant en précisant les obligations qui s'imposent à l'administration en ce domaine.

L'autorité administrative, indique cette décision, doit « *prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service public, notamment en cas d'interruption due à la grève des agents de ce service* ». Elle dispose, à cette fin, de « *la possibilité d'embaucher un personnel d'appoint pour une durée limitée dans les conditions prévues par l'article 2, notamment 2°, de la loi du 3 avril 1950 portant réforme de l'auxiliariat* », c'est-à-dire des agents publics non titulaires.

Il peut arriver, toutefois, que « *des circonstances exceptionnelles, telles qu'une extrême urgence, rendent impossible ce mode de recrutement ou tout autre mode de recrutement d'agent ayant un lien direct avec l'administration* ». C'est dans ce seul cas, a jugé le Conseil d'Etat, que, par dérogation au principe selon lequel l'exécution du service public administratif est confiée à des agents publics, l'administration est autorisée à faire concourir à cette exécution un personnel approprié, fourni par un entrepreneur de travail temporaire.

Ayant posé ces principes, le Conseil d'Etat a constaté que, lors de la grève des postiers de 1974 à Mulhouse, aucune circonstance exceptionnelle n'avait mis l'administration dans l'impossibilité de recourir, pour assurer le fonctionnement d'un centre provisoire de tri postal, à un recrutement temporaire immédiat d'agents publics. L'administration avait donc excédé ses pouvoirs en utilisant à cet effet des salariés d'entreprises de travail temporaire, ce qui justifiait l'allocation au syndicat requérant du franc symbolique réparant le préjudice moral causé à l'ensemble des agents dont il a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux.

● *Reprise du travail au restaurant collectif de la tour Fiat.* — Les quarante-cinq employés du self-service de la Générale de restauration (*filiale du groupe* Borel), en grève depuis soixante-six jours pour leurs salaires et de meilleures conditions de travail (*le Monde* daté 20-21 janvier), ont décidé de reprendre le travail le 21 janvier, après l'ouverture de négociations sur ces revendications.

LA C.G.C. INTRODUIT UN RECOURS CONTRE LE DÉCRET INSTITUANT UN TICKET MODÉRATEUR

La C.G.C. a décidé d'introduire un recours devant le Conseil d'Etat contre l'interdiction par *le gouvernement* du remboursement total des soins aux assurés sociaux par une couverture complémentaire.

Cette mesure découle du décret du 17 janvier 1980 instituant un « *ticket modérateur d'ordre public* » mettant à la charge des assurés un minimum de 5 % des dépenses encourues pour frais médicaux autres qu'hospitalisation et longue maladie.

Ce dispositif est non seulement inefficace en ce qui concerne la réduction du déficit de la Sécurité sociale, mais « *créerait un précédent extrêmement dangereux pour toutes les libertés contractuelles* », précise un communiqué de la centrale des cadres.

UN CANDIDAT C.G.C. A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?

(De notre correspondant.)

Angers. — « *Les cadres sont lassés des promesses non tenues* », a déclaré, samedi 19 janvier à Angers, le délégué de la Confédération générale des cadres, M. De Santis. « *La C.G.C.*, a-t-il rappelé, *demande à ses adhérents et sympathisants de résilier dès à présent leur contrat de paiement mensuel de l'impôt et, si aucune négociation n'est intervenue d'ici là, les états généraux de l'encadrement, qui se tiendront en septembre à Paris, pourraient déboucher sur la présentation d'un « candidat des cadres » à l'élection présidentielle de 1981* ».

Une décision de principe de la Cour de cassation

L'obligation pour l'employeur de réintégrer un délégué licencié

La chambre mixte de la Cour de cassation, réunie sous la présidence de M. Pierre Bellet, premier président, a mis fin, le 18 janvier, à une divergence de jurisprudence existant, *depuis plusieurs années*, entre *la chambre* sociale et la chambre criminelle sur le problème de la réintégration d'un délégué syndical ou du personnel, licencié régulièrement avec l'autorisation de l'inspecteur du travail, lorsque cette autorisation est ensuite annulée par le ministre du travail. C'est finalement la jurisprudence de la chambre criminelle qui a prévalu, la chambre mixte ayant décidé que l'employeur avait l'obligation de réintégrer le salarié ainsi licencié.

Délégué de la C.F.D.T., le chef comptable de la société Pampre d'or, fabricant de jus de fruits dans le Sud-Ouest, M. Alain Aubert, avait été licencié le 29 octobre 1970 pour motif économique comme onze autres salariés de l'entreprise avec l'autorisation de l'inspecteur du travail, autorisation nécessaire en raison de sa qualité de délégué.

Le 3 mars 1971, le ministre du travail avait annulé cette autorisation. M. Aubert avait alors demandé sa réintégration, que l'employeur avait refusée. Saisi par le salarié licencié, le conseil des prud'hommes lui avait accordé 53 339 F de dommages-intérêts, bien que la société Pampre d'or ait fait valoir, conformément à la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation, que l'annulation de l'autorisation de licenciement ne pouvait avoir pour effet de faire revivre un contrat de travail qui s'était trouvé définitivement rompu par un licenciement valablement donné.

La cour d'appel de Bordeaux avait confirmé la décision prud'homale, précisant que l'annulation par le ministre du travail de l'autorisation de l'inspecteur du travail avait, en raison même de son effet rétroactif, rendu le licenciement inopérant et permis de considérer la rupture du contrat de travail comme n'ayant jamais existé, ce qui conférait au délégué le droit de reprendre sa place dans l'entreprise.

La chambre mixte, saisie de la décision de la cour de Bordeaux, a rejeté le pourvoi et justifié les dommages-intérêts versés à M. Aubert en précisant que le refus de réintégration de son ancien employeur postérieurement à l'annulation de l'autorisation lui avait causé un préjudice.

Au cours de la même audience, la chambre mixte a rejeté un pourvoi du syndicat C.F.D.T. des industries chimiques du Morbihan et de M. Jean Paul Berthe, délégué du personnel C.F.D.T. de l'usine de Vannes de la société Michelin, *licencié le 19 juillet 1976* avec l'autorisation du ministre du travail pour « voie de fait » à l'égard du directeur de l'usine, séquestré dans la nuit du 11 au 12 février 1976 (*le Monde* du 13 février 1976).

Ce pourvoi était formé contre un jugement du tribunal d'instance de Vannes du 20 septembre 1978 qui avait déclaré non valable la désignation par le syndicat C.F.D.T. de M. Berthe comme délégué syndical deux ans après son licenciement, bien que le tribunal administratif de Rennes ait annulé, le 24 mai 1978, la décision du ministre du travail autorisant le licenciement.

Le pourvoi a été rejeté parce que le Conseil d'Etat a, le 27 juin 1979, annulé la décision du tribunal administratif. Il en résulte, dit la chambre mixte, « *que cette décision en vertu de laquelle a été prononcé le licenciement de M. Berthe ne saurait être remise en cause et que, ce dernier ayant cessé définitivement d'appartenir au personnel de l'usine de Vannes de la société Michelin le 19 juin 1976, ne pouvait être désigné comme délégué syndical* ».

En 1979

SIX MILLIONS DE CHOMEURS DANS LA C.E.E.

Soit 1,1 % de plus qu'en 1978

Il y avait en 1979 dans la C.E.E. six millions de chômeurs, soit une augmentation de 1,1 % par rapport à 1978. Sur l'ensemble de l'année, le taux de demandeurs d'emploi comparé à la population active a été de 5,6 %, contre 5,5 % en 1978.

Selon les statistiques de Bruxelles, établies en données observées, c'est en France qu'en moyenne le chômage s'est le plus accru (+ 15,7 %), devant l'Italie (+ 6,6 %), la Belgique (+ 5,6 %) et les Pays-Bas (+ 2,1 %). En revanche, le nombre moyen des sans-emploi a nettement diminué au Danemark (— 18,8 %), en R.F.A. (— 11,8 %), au Luxembourg et en Irlande (— 9,5 %), et, à un degré moindre, au Royaume-Uni (— 5,7 %).

L'augmentation globale de 1,1 % est due à l'accroissement du chômage féminin (+ 5,6 %), compensé par une diminution du chômage masculin (— 2,3 %). Le chômage féminin s'est sensiblement aggravé, en 1979, en France (près de 17 %), en Italie et aux Pays-Bas (+ 12 %) et en Belgique (+ 9 %). Par rapport à la population active, le taux du chômage des femmes est de 8,7 % contre 4,9 % chez les hommes.

ÉNERGIE

Selon une « étude secrète » rapportée par le « Spiegel »

LA PÉNURIE METTRA EN DANGER LA SOLIDARITÉ OCCIDENTALE

L'aggravation de la situation énergétique permettra aux pays de l'OPEP des « *chantages de toute sorte* » et mettra sérieusement en danger la solidarité occidentale, écrit dans son numéro de ce lundi 21 janvier l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, en citant une « *étude secrète* » commandée par le chancelier Schmidt au ministre fédéral de l'économie.

Selon ce document, la consommation mondiale d'énergie doublerait d'ici à l'an 2000 et triplerait d'ici à 2030, dans l'hypothèse la plus basse — qualifiée de « *politiquement inacceptable* » — où la croissance des pays ne serait que de 2,2 % par an sur la période 1975-2030. Réserves d'énergie primaire épuisées, énergie nucléaire insuffisante, énergies alternatives *au mieux complémentaires*, selon le document analysé par le *Spiegel*, la pénurie s'aggraverait, accroissant les risques de conflit.

L'étude recommande en conséquence aux autorités politiques allemandes de contribuer à « *la stabilisation économique et sociale de la Turquie, du Pakistan, de l'Iran, du Nord-Yémen et du sultanat d'Oman* ». D'autre part, « *l'OTAN devrait envisager des mesures au sud du tropique du Cancer, notamment en vue de stabiliser les fronts pétroliers* ».

● *Le Comecon adopte un programme d'économies d'énergie dans les transports.* — La commission permanente des transports du Comecon (Conseil d'assistance économique mutuelle des pays communistes) a approuvé le 18 janvier, au cours d'une réunion tenue à Berlin-Est, un programme portant sur la poursuite des *efforts communs « visant à un emploi économique de carburant et d'énergie dans les transports* ». Les experts de la commission ont également étudié des propositions pour aider le Vietnam à reconstruire et à moderniser son réseau de voies de communications. — *(A.F.P.)*

● *La Compagnie française des pétroles* (C.F.P.) vient de prendre une participation de 50 % dans une nouvelle mine de charbon aux Etats-Unis, dans le Wyoming. Cette mine, de « *taille modérément importante* », produit du charbon pour chaudière à faible teneur en soufre. Par ailleurs, un groupe d'experts charbonniers français vient de terminer une mission d'études aux Etats-Unis sur les possibilités d'importer davantage de charbon américain. Le prix de ce charbon devient compétitif à la mine, mais il ne l'est plus à l'exportation en raison des coûts et des déficiences des transports ferroviaires et des installations portuaires américains.

Selon le ministre du pétrole des Émirats arabes unis

L'OPEP POURRAIT TENIR UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Les Emirats arabes unis ont convoqué une *réunion extraordinaire* de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) pour examiner les problèmes résultant du fait que les pays importateurs n'ont toujours pas réduit leur consommation, a déclaré, dimanche 20 janvier, le ministre du pétrole des Emirats arabes unis, M. Mana Saïd Al Oteiba.

Celui-ci doit s'entretenir avec son collègue d'Arabie Saoudite, Cheik Yamani, de « *la pénurie et de la confusion actuelle du marché qui sont certaines de durer* ». « *Il est maintenant clair*, a déclaré M. Oteiba, *que les pays consommateurs n'étaient pas sérieux lorsqu'ils ont promis de réduire leur consommation.* »

Lors du sommet de Tokoy, fin juin 1979, les pays industrialisés s'étaient engagés à plafonner leurs importations de pétrole.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0420	4,0440	— 85	— 60	— 150	— 115	— 360	— 290
$ can. ...	3,4805	3,4845	— 65	— 25	— 105	— 60	— 210	— 155
Yen (100).	1,6820	1,6850	+ 75	+ 95	+ 125	+ 150	+ 335	+ 375
DM	2,3405	2,3500	+ 65	+ 90	+ 135	+ 170	+ 430	+ 490
Florin ...	2,1225	2,1255	+ 10	+ 30	+ 30	+ 60	+ 135	+ 185
F.B. (100).	14,4130	14,4295	— 240	— 105	— 615	— 435	—1430	—1030
F.S. (100).	2,5310	2,5350	+ 145	+ 170	+ 270	+ 310	+ 805	+ 895
L. (1 000).	5,0175	5,0240	— 460	— 370	— 830	— 725	—1990	—1810
£	9,2610	9,2710	— 555	— 480	— 870	— 750	—1730	—1550

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/8	8 1/2	8 3/16	9 9/16	8 1/4	8 5/8	8 5/16	8 11/16
$ E.-U. ..	13 3/4	14 1/8	13 15/16	14 5/16	14 1/16	14 7/16	14 1/16	14 7/16
Florin ...	10 1/2	11 1/4	10 5/8	11 3/8	10 5/8	11 3/8	14 1/8	14 7/8
F.B. (100).	13 1/4	14 1/4	10	10 3/4	14 1/8	14 7/8	14 1/8	14 7/8
F.S. (100).	2 3/8	3 1/8	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4	5 9/16	5 15/16
L. (1 000).	17 3/4	20 1/4	13 3/4	22 1/4	19 3/4	22 1/4	19 3/4	22 1/4
£	20 3/4	24 1/4	18 1/8	19	17 3/8	18 1/8	16 1/4	17
Fr. franç..	11 3/4	12 1/4	12 1/8	12 5/8	12 1/2	13	13 1/4	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

La C.F.D.T. propose un accord original sur la durée du travail

Minuit. La moissonneuse-batteuse tourne dans la nuit tiède de l'été. Demain *il faudra attendre* que la rosée soit sèche pour reprendre le travail, vers 10 heures ; 18 heures, l'orage menace ; le foin reste à rentrer, bien que la journée soit théoriquement finie. En agriculture la durée du travail ne peut être réglementée sans tenir compte des réalités.

La Fédération générale de l'agriculture - C.F.D.T. a réalisé à ce propos une enquête auprès de ses adhérents ; il y apparaît qu'une revendication d'une durée de travail identique à celle de l'industrie n'est pas avantageuse pour les salariés agricoles. Aussi faut-il faire preuve d'imagination pour trouver des solutions neuves à ce problème ancien et complexe.

La F.G.A.-C.F.D.T. a proposé au patronat agricole un accord expérimental, qui porterait sur cinq départements, pour une durée d'un an. Les pouvoirs publics seraient invités à en observer le suivi. Il s'agit, par cet accord limité dans le temps, de lier le principe d'une réduction progressive du temps de travail à celui d'un quota maximal à utilisation variable selon les branches et les types de travail.

Le système proposé est le suivant : la durée maximale annuelle de travail serait de deux mille trois cent quarante heures, comprenant les congés payés, les jours fériés, les jours de convenance personnelle et les congés spéciaux légaux et contractuels. Ce chiffre correspond à une moyenne de quarante-cinq heures par semaine (pour une durée effective actuelle de quarante-six à quarante-huit heures). Surtout, il regroupe les heures normales de travail et un quota de dépassement, défini par l'entreprise, différent selon les branches.

Les heures normales sont réparties en semaines de quarante à quarante-huit heures, dans le cadre d'un calendrier annuel négocié par branche et par département. On pourrait puiser dans le quota d'heures annuel des heures de dépassement : une heure au-delà de dix heures pour la durée maximale journalière, ou plusieurs heures par semaine au-*delà de quarante-huit heures*, jusqu'à une limite de soixante heures. Les conditions d'utilisation de ce quota sont définies encore une fois par branche professionnelle, dans la mesure où les besoins d'une exploitation de polyculture-élevage ne sont pas les mêmes que ceux d'une exploitation céréalière ou d'un champignonnière.

La F.G.A.-C.F.D.T. accepte même que, dans les cas extrêmes, essentiellement pour la moisson, la loi de 1936 soit oubliée, et qu'on puisse aller jusqu'à 66 heures. Commentaire réaliste des dirigeants du syndicat : *« On ne connaît pas de salariés qui refusent de travailler pendant la moisson. »*

Ce système a deux avantages, à leurs yeux : il donne de l'oxygène pour freiner les abus, dans la mesure où l'administration et le patronat ne respectent pas le maximum des 60 heures (certaines semaines de travail ont jusqu'à 80 ou 90 heures). Il permet d'aboutir à une réduction *effective de la durée du travail*, sans perte de salaire, contrepartie de son adoption. En matière de rémunération, la F.G.A.-C.F.D.T. demande :

— que les six premières heures au delà de 40 soient payées 25 % de plus, les suivantes 50 % et au-delà 75 % ;

— que le principe du repos compensateur, à prendre en fractions de demi-journée, soit étendu à toutes les entreprises de moins de dix salariés.

Le système n'est pas toutefois sans inconvénient, car il risque de favoriser l'accélération des travaux agricoles. Mais dans la situation actuelle de blocage des négociations sur la réduction de la durée du travail, l'agriculture, avec cette proposition limitée dans le temps — *« biodégradable »* dit-on à la C.F.D.T., par analogie avec des produits largement utilisés dans l'agriculture — et, dans l'espace, apparaît comme un bon terrain d'innovation sociale.

JACQUES GRALL.

SUR FR 3

Dans la mémoire paysanne

Le monde rural se modernise à grande allure, c'est très normal *et c'est très sain*. Comment vivait-on dans nos campagnes au début du siècle, et même avant ? On n'en saura bientôt plus rien.

En repérant les bâtiments les plus anciens et les mieux conservés, Daniel Vigne et Emmanuel Le Roy Ladurie ont voulu, ils ont eu raison, nous donner un aperçu de ce que pouvait être la vie aux champs au temps du soc et de la charrue. Une vie pratiquement inchangée depuis des générations ; une vie dure, ingrate, faite de petites joies — baptêmes, mariages, veillées — et de gros soucis — méventes, intempéries ; — une vie isolée, sans confort, sans eau à l'évier, sans *téléphone*, sans gaz, sans électricité. Cette vie, les jeunes n'en veulent plus. Et les vieux rencontrés de semaine en se*maine sur* FR 3, en dénoncent, mal résignés, les inconvénients et les dificultés. Ils errent, un peu las, un *peu tristes*, dans de grandes pièces vides, attachés malgré tout à ces toits, à ces murs primitifs, à ces formes splendides parce que nécessaires.

La caméra se balade du Cantal au Puy-de-Dôme, de la Haute-Vienne à la Champagne, du Quercy à l'Auvergne, et caresse amoureusement, mélodieusement, granges, écuries, étables, ardoises, tuiles, cheminées et colombages. Magnifiques images et grande musique. On aurait préféré quelques mots de commentaire.

On pousse des portes surmontées de vieilles pierres datées, on pénètre dans des salles de ferme éclairées façon Le Nain, on force la confidence de ces hommes, de ces femmes au teint rougi par le froid, par le soleil et par le vent, aux paroles mesurées et aux gestes lents.

Certains, plus loquaces, plus exprimés, racontent volontiers. Comment c'était grand-père ? Ils se souviennent. Ils ont vu labourer avec l'araire, ils ont vu passer les « roulants », les vagabonds à la recherche d'un bol de soupe. D'autres se plaignent : l'air pur, l'eau fraîche, c'est très sain, d'accord, mais pour le reste, c'est le bagne, nous disait cette fermière du Doubs — elle va sur ses quatre-vingts ans, — c'est les travaux forcés, c'est la campagne à perpétuité. Et son fils, célibataire — il n'a jamais trouvé à se marier, — faisait ses comptes, debout sous un pommier, dans un paysage de carte postale : en travaillant quinze heures par jour, on ne gagne même pas la moitié du SMIC.

Il *était* question, dimanche, des *différents* types de communautés — seigneurie, famille, village — qui ont forgé la conscience paysanne. Si le châtelain, on en a rencontré un, très bien, joue encore *un rôle* de premier plan auprès de ses métayers, de ses fermiers, les familles, elles, s'amenuisent, sauf dans le Sud-Ouest. Et les hameaux se vident. Ils se regroupent alors souvent autour d'une école et de quelques artisans taillandiers, maréchal-ferrant, sabotier, chaumier, charron — vous les verrez la prochaine fois, — derniers représentants de métiers en voie de disparition.

Imaginez qu'on ait eu à notre disposition un document de ce genre sur la France de l'Ancien Régime, ç'aurait été fabuleux. L'intérêt de cette série tournée vers le passé et destinée à l'avenir tient surtout à sa conservation. Pour que, un jour, quelqu'un, en allant fouiller dans les archives, tombe sur ces pages arrachées à la *mémoire* collective et à jamais fixées pour la postérité.

CLAUDE SARRAUTE.

Une précision de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs

A la suite de la publication d'un entretien avec M. *Jean-Baptiste* Doumeng (*le Monde* du 18 janvier), la Fédération nationale des coopératives de consommateurs nous prie de préciser que M. Doumeng n'est pas le président de l'Alliance coopérative internationale, mais d'un sous-comité du comité agricole de cette organisation.

L'Alliance coopérative internationale, créée en 1895, est une organisation non gouvernementale jouissant du statut consultatif le plus élevé auprès de l'ONU. Depuis 1975, son président est un Français, M. Roger Kerinec, président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs. Ses deux vice-présidents sont l'un Norvégien, l'autre représentant du Mouvement coopératif soviétique.

[M. Doumeng a été le coprésident de la première conférence sur l'organisation des échanges internationaux des cooopératives agricoles, qui s'est tenue à New-York en novembre *1978*. Cette conférence était organisée par l'Alliance coopérative internationale et l'Union des coopératives américaines.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

CREDIT POUR LA REALISATION DU DEUXIEME CABLE TELEPHONIQUE SOUS-MARIN ENTRE LA FRANCE ET LA GRECE

Le 17 janvier a été signé, à Paris, au siège du Crédit commercial de France, une ouverture de crédit de francs 267 millions avec la Société hellénique des télécommunications par câbles sous-marins (Helltelca S.A.) pour le financement de la réalisation de la liaison téléphonique sous-marine « Artémis », dont la construction et la pose ont été confiées à Submarcom, division commune de la société des Câbles de Lyon et de Cit-Alcatel.

Aux côtés du Crédit commercial de France, ont signé le document financier, le Crédit lyonnais, la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque de l'Indochine et de Suez et la Banque nationale de Grèce (France).

GROUPE L'ORÉAL

L'Oréal ayant négocié une participation importante dans le groupe pharmaceutique Metabio - Joullie, dont la présidence est assurée par M. Jacques Baetz, des études vont être entreprises en vue de réaliser un rapprochement entre ce groupe et Synthelabo, filiale pharmaceutique de l'Oréal.

Prix de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour l'énergie année 1980

Depuis 1974, la Société générale a fondé un Prix pour l'énergie, doté de 250 000 francs par an et décerné par un jury que préside le professeur Louis Neel, Prix Nobel.

A ce prix, peuvent s'ajouter des prix d'encouragement.

Ce concours est ouvert à tous (inventeurs, chercheurs, ingénieurs, etc. travaillant seuls, en équipes ou appartenant à des centres de recherches) pourvu qu'ils contribuent à alléger la tâche de notre pays pour s'approvisionner en énergie.

Sans exclure aucun des autres domaines de l'énergie, le jury souhaite que lui soient soumis en 1980 des dossiers relatifs à la biomasse.

Les candidatures pour 1980 sont reçues du 1er janvier au 15 avril au secrétariat du Prix de la Société générale pour l'énergie, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris (tél. : 266-54-00, poste 36-23), qui transmettra tous renseignements sur *simple demande*.

ENERGIA - SICAV

Au 28 décembre 1979, l'actif net de la société s'élevait à 104 043 217,40 F contre 39 510 781,95 au 31 décembre 1978.

Entre le début et la fin de l'exercice, le nombre d'actions en circulation est passé de 292 622 à 698 028, et la valeur liquidative de 135,02 F à 149,05 F.

En tenant compte du coupon de 6,28 F mis en paiement le 27 mars 1979, la progression de la valeur liquidative ressort à 15,8 %.

Au 28 décembre 1979, l'actif net, *dont le portefeuille représente* 93,96 %, est constitué de valeurs rattachées aux secteurs économiques suivants :

	%
— Energie	47,29
— Or	30,85
— Ressources naturelles	0,86
— Divers	21
Total	100

Il se décompose en :

— Obligations françaises	37,47
— Actions françaises	10,68
— Actions étrangères	45,81
— Autres éléments d'actif	6,04
Total	100

Les cinq lignes les plus importantes du portefeuille (en valeur boursière) étaient à cette date les suivantes :

Emprunt d'Etat 4 1/2 % 1973, Elf-Aquitaine, Amgold, Getty Oil et Standard Oil of Ohio.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Un prêt de 90 millions de dollars, d'une durée de dix ans, vient d'être consenti à la République Dominicaine par un consortium international de banques à la tête duquel se trouve le Crédit agricole et la Libra Bank Ltd.

Le contrat a été signé pour le Crédit agricole par M. Bruno de Maulde, directeur général adjoint de la C.N.C.A., et pour la Libra Bank Ltd par M. Edouardo Benet, general manager.

CONVERTIBLES - SICAV

372, rue Saint-Honoré, Paris (1er)
Tél. : 261-53-44

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles à diversification internationale, avec cependant une part toujours supérieure à la moitié de valeurs françaises.

Situation au 28 décembre 1979

Nombre d'actions en circulation	531 059
Actif net en millions de francs	69,73

Composition de l'actif net :

	%
— Obligations convertibles françaises	36,6
— Obligations convertibles étrangères	33,2
— Autres obligations françaises	16,7
— Autres obligations étrangères	1,6
— Actions françaises et étrangères	8,9
— Disponibilités	3

Valeur liquidative de l'action : 131,31 F.

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

— Société séquanaise de banque, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 ;

Tour Assur, 1, place des Saisons, 92083 Paris-La Défense. Téléphone : 766-16-10.

Et dans ses agences de province.

— Banque française de dépôts et de titres, 4, rue de Téhéran, 75008 Paris. Tél. : 924-90-54 ;

— Compagnie du Crédit universel, 152, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 261-53-56 ;

133, boulevard Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 322-10-74.

Et dans ses agences de la banlieue parisienne et de province.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. : Obligations 9,90 % 1979

Les intérêts courus du 28 janvier 1979 au 27 janvier 1980 seront payables à partir du 28 janvier 1980 *à raison de 178,20 francs par titre* de 2 000 francs nominal contre un détachement du coupon n° 1, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,80 francs.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 29,69 francs, soit un net de 148,51 francs.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste et au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, Paris (15e).

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

UAP SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE FRANCE

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE (A.L.T.O.)	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	60 % minimum actions françaises (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 28 DECEMBRE 1979 :					
— Nombre d'actions en circulation	1 219 023	452 185	685 104	583 238	1 594 198
— Actif net total (en millions de F) réparti comme suit :	212,08	67,90	114,05	128,28	265,16
a) France :					
— Obligations classiques et indexées	87,3 %	27,9 %	25,9 %	28 %	27,5 %
— Obligations convertibles	3,3 %	1,4 %	3,7 %	2,7 %	4 %
— Actions	néant	66,8 %	44,9 %	55,8 %	24,8 %
b) Etranger :					
— Actions et obligations	néant	néant	21,2 %	12 %	40,2 %
c) Billets hypothécaires	2,4 %	néant	néant	néant	1,5 %
d) Disponibilités	7 %	3,9 %	4,3 %	1,5 %	4 %
— Valeur liquidative de l'action en F	173,98	150,16	171,49	219,95	166,33

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

SSB SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01. Tél. 261-53-44. Tour Assur Quartier Louis-Blanc, Cedex 14, 92083 Paris-La Défense. Téléphone 766-16-10 et dans ses agences de province.

crédit universel 152, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. 261-53-56. 133, boulevard Montparnasse, 75014 Paris. Tél. 322-10-74, et dans ses agences de la banlieue parisienne et de province.

LES MARCHÉS

LONDRES

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PARIS - 18 JAN

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-DEVISES

Désaffection

(Agefi). — Alors qu'il semblait se rétablir depuis le début de l'année, le marché obligataire américain s'est brusquement effondré la semaine dernière. De son côté, le marché international des capitaux est resté sur son apathie précédente. Le pessimisme règne des deux côtés de l'Atlantique.

A New-York, les cours sur le marché secondaire ont littéralement plongé, abandonnant en moyenne un point pour atteindre des records de baisse. Le scénario qui se déroule actuellement ne correspond pas à ce qu'attendaient les institutions américaines.

La chute des cours à New-York n'a pas manqué d'affecter le marché des euro-obligations qui, pourtant, n'en avait guère besoin. Les taux sur les dépôts en eurodollars se sont tendus vendredi, ceux à trois et six mois avançant de 1/8 % pour atteindre 14 5/16 %. D'une manière général, le marché euro-obligataire est demeuré des plus maussades. L'activité y est très faible, et cela non seulement dans le secteur libellé en dollars, mais aussi dans celui en deutschemarks.

La poursuite de la crise iranienne, les événements d'Afghanistan, la folle envolée du prix de l'or ne sont pas des facteurs propres à engendrer une grande activité euro-obligataire. Personne ne veut investir à long terme.

L'impact de la crise iranienne, dont on ne voit pas la fin depuis qu'elle est passée des mains des banquiers entre celles des juristes, est un facteur permanent d'incertitude. Ses premiers effets sont visibles : selon le dernier bulletin trimestriel de la Banque d'Angleterre, le montant des dépôts en eurodollars auprès des banques américaines à Londres a diminué de l'équivalent de 1,56 milliard de livres, soit 2,9 milliards de dollars, au cours des trois semaines terminées le 12 décembre dernier.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	17 janv.	18 janv.
Valeurs françaises ..	101,5	101,8
Valeurs étrangères ..	104,6	105,3
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	105	105

LONDRES

Le calme règne lundi matin sur le marché, où les cours fléchissent dans l'attente de la conclusion des négociations engagées en vue de mettre fin à la grève de la métallurgie. Les industrielles et les pétroles perdent jusqu'à 2 points. Baisse également des mines sud-africaines malgré la nouvelle hausse record de l'or. Seuls, les fonds d'Etat progressent.

Or (ouverture) (dollars) 843 contre 835

VALEURS	CLOTURE 18/1	COURS 21/1
Beecham	127	128
British Petroleum	356	352
Courtaulds	78	77
*De Beers	11 1/4	11 1/8
Imperial Chemical	382	377
Rio Tinto Zinc Cor.	392	391
Shell	334	338
Vickers	129	127
War Loan 3 1/2 %	33 1/2	33 5/8
*West Driefontein	39	36
*Western Holdings	62 3/4	61 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CLUB MEDITERRANEE. — Bénéfice non consolidé pour l'exercice 1978-1979 : 83,74 millions de francs (+ 16,46 %) pour un chiffre d'affaires accru de 13,47 % à 1 564,2 milliards de francs.

LEROY-SOMER. — La société vient de prendre une participation de 70 % dans le capital des Etablissements Sevenier, dont les productions se situent dans le prolongement des siennes (réducteurs de vitesse).

CREDIT NAVAL. — Lancement d'un emprunt de 174 millions de francs représenté par 87 000 obligations de 2 000 F portant intérêt de 13,20 %. Ces titres seront amortissables en quinze ans.

GROUPE GUYENNE ET GASCOGNE. — Le chiffre d'affaires toutes taxes comprises du premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 juin prochain s'élève à 324,38 millions de francs, marquant une progression de 21,64 % par rapport au second semestre de l'exercice précédent.

SAXBY. — Le dividende global pour 1979 s'élèvera à 12,60 F (contre 11,25 F).

SKIS ROSSIGNOL. — Selon la revue « Vif argent », le chiffre d'affaires du groupe en 1983-1984 oscillerait entre 1 310 et 1 630 millions de francs, dont 1 000 à 1 220 millions de francs pour la branche « ski ».

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	11 janv.	18 janv.
Indice général	128,9	127,5
Assurances	236,4	235,4
Banq. et sociétés financ.	93,6	91,8
Sociétés foncières	138	137,5
Sociétés investiss. portef.	125,9	124,8
Agriculture	135,3	134,6
Aliment., brasseries, distill.	123,3	123,9
Autom., cycles et l. équip.	86,8	81,8
Bâtim., matér. constr., t.P.	148,8	149,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	62,7	63,1
Carrières salines, charbon.	117	112,1
Constr. mécan. et navales.	121,8	124,2
Hôtels, casinos, thermal.	168,5	169,2
Imprimeries, pap. cartons.	86,1	87,5
Magas., compt. d'exportat.	97,3	96,5
Matériel électrique	139,8	141,5
Métall., com. des pr. métal.	47,7	47,7
Mines métalliques	122,9	128,5
Pétroles et carburants	176,8	182,8
Prod. chimiq. et di.-métl.	168,9	167,5
Services publics et transp.	107,8	107
Textiles	113,6	117,2
Divers	142,1	141,1
Valeurs étrangères	148,1	144,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	174,3	179,5
Rentes perpétuelles	41,1	41,1
Rentes amort., fonds gar.	378,2	401,4
Sect. indust. publ. à r. fixe.	92,5	92,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	432,3	428,7
Secteur libre	101,1	100,9
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	305,4	314,5
Val. franç. à rev. variable.	879,4	883,6
Valeurs étrangères	1 094,6	1 143,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	104,2	105
Produits de base	97,7	100
Construction	135,7	137,7
Biens d'équipement	109	111,5
Biens de consom. durables.	88,1	86,5
Biens de cons. non durabl.	78,5	79,3
Biens de consom. aliment.	101,9	101,5
Services	147,2	148,2
Sociétés financières	108,4	107,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	197,5	197
Valeurs industrielles	97,4	98,9
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	126,5	127

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/1	21/1
1 dollar (en yens) ..	238 45	240 17

BOURSE DE PARIS - 18 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	32 30	6 902	S.P.E.G.	213	222	Locabail Immob.	336	335	Immivest	159	150
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Loca-Expansion	135 50	135 50	Cie Lyon. Imm.	127 50	127

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %.	205	205	Electro-Banque	163	160	Cr. Ind. Crédit	265	265	Cominddus	500	485
			Eurobail	148	148 50	Cie Foncière	151 50	151 50	(Li) Dév. R. Nord.	134	134
A.G.F. (Sté Cent.)	763	770	Financière Sofal	335	341	C.G.V.	244 50	248	Electro-Financ.	318	309
Ass. Gr. Paris-Vie		2000	Fr. Cr. et B. (Cie)		99 30	Fonc. Ch.-d'Eau	748	750	(M) Et. Particip.		102
Concorde	364	364	France-Bail	316 50	304 50	(M.) S.O.F.I.P.		88	Fin. Bretagne	76 50	77
			Hydro-Energie		22 50	Fonc. Lyonnaise	950	950	Fin. Ind. Gaz Eaux	568	587
			Immobail B.I.P.	201 50	202 50	Immob. Marseille	1898	1878	Fin. et Mar. Part.		81
Epargne France.		382	Immobanque	298	380	Louvre	331	323	France (La)	689	696
Financ. Victoire.	385	385	Immofice	263	265	SINVIM	158	158 90	La Mare	58 50	58 80
France I.A.R.D.	203 50	211	Interbail	235 20	236 10	Cogifi	286	287 50	Lebon et Cie	245 10	249
			— (obl. conv.)	212	216	Foncina	189 40	189 40	(NY) Lordex		125
GAN (Sté Centr.)	714	714	Laffitte-Bail	182	182	Gr. Fin. Constr.	181	184 20	Cie Marocaine	33 90	34 20
						Immindo	182 50	182 50			

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nadella	24 60	d 24 60	G. Magnant	64 30	62 10						
Nodet-Gougis	240	248	M.I.C.	175	176						
Peugeot (ac. ont.)	200	194	O.F.P.-Om.F.Paris	365	369						
Ratier-For G.S.P.			Publicis	440	449						
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
E.L.M.-Leblanc	659	558	Tr. C.I.T.R.A.M.		123	Coparex	497	497 20			
Ercanit-Samou.		40 50	Trans. et Indust.	113 50	115	Ecco	1835	1825			
Forges Strasbourg	123	124 80	(Li) Baignol-Farj.	51 50	50 50	Général Aliment.	905	900			
(Li) F.B.M. ch. fer	82	82	Blanzy-Ouest	236	244	Idéa Industrie	15 20	15 20			
Frankel		585	La Brosse	134	134 50	Métall. Minière					
Heard-U.C.F.	86	85 50	Degremont	134	130 80	Océanic					
Jaeger	259	250				Promptia		319			
Jaz	210	218 50	Duquesnes-Purina	320	315	Sab. Mor. Corv.					
			Ferrailles C.F.F.	256	260	Total C.F.N.		99 50			
Luchaire	340	335	Havas	485	485	Ufinex					
Mamoris	882	882	Locatel	350	360	Voyer S.A.		4 35			
Métal Déployé	293	289	Lyon-Alemand	164	168	Oce V. Grinten		380			
						Rorento NV	225 40	224 50			

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SICAV		
1re catégorie	10230 42	9766 51
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uniforcier	434 04	415 31
Unigestion	284 32	271 43
Uni-Hoche (Vern.)	315 14	300 85
Unijapon	324 20	309 50
Uni-Obl. (Vernes)	1890 16	1817 49
Uniprem. (Vernes)	1959 32	1884 92
Unirente	1214 46	1174 63
Unisic (Vernes)	210 82	201 26
Valorem	207 56	198 14
Wormus Investiss.	320 64	306 10

* Cours précédent

HORS COTE

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1527	4,5 % 1973.	2080	2081	2080	2076
4352	C.N.E. 3 %.	3845	3845	3845	3845
360	Afrique Occ.	365 50	357	369 90	366
490	Air Liquide	489	489 50	489 50	490 90
90	Als. Part. Ind	99	100 20	100 20	99 50
390	Als. Superm.	350	350	350	350
66	Alsthom-Atl.	60 70	60 40	60 40	61 60
180	Appliq. gaz.	168 50	168	168	166
162	Arjom. Prioux	162	169	168	16.
435	Aux. Entrepr	478	470 50	471	470 50
685	Av. Dass.-Br.	849	849	835	839
125	Babc. Fives.	127	126 50	127	128
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
125g	Elf-Aquitaine	1290	1304	1301	1309
240	— (certific.)	249	249	246	251
266	E. J. Lefebvre	268	264 80	264 80	265
810	Essilor	768	765	765	758
290	Esso S.A.F.	378 50	389	389	395 50
315	Eurafrance	328	325	325	325
980	Europe n° 1	920	958	951	950
460	Facom	459	465	455	458
320	Ferodo	320	319	319	318 10
415	— obl. conv.	417	416	416	416
63	Fin. Bév. Ent.	59	60 20	60 20	61 40
225	Fin. Paris PB	220	219	219	219
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
72	Nouvel. Gal.	80	84	84	81 10
167	Olida-Caby	182 50	178	181 50	180
119	Opfi-Paribas	102 70	102 60	102 60	1.1 10
190	Paris-France	160	160	160	158 90
114	Pechelbronn	112	112	112	112
116	P.U.K.	98 20	99 50	98 50	97 60
126	— (obl.)	120	121 50	121 50	119
53	Penarroya	73 50	78 60	78	78 60
265	Penhoët	270	268	268	266 50
255	Pernod-Ric.	282	260	257	255
275	Perrier	283	282	268 50	268
89	Pétroles B.P.	85 20	87 90	88	87
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
199	Thomson-Br.	222	221	223	218
238	— (obl.)	243	241	241	237
355	U.I.S.	336	331	331	331
176	U.C.B.	166 50	167 90	167 90	164 60
175	Un. F. Bques.	165	165	165	164 90
144	U.T.A.	144	142 80	142	140
12 50	Usinor	14 10	14	14 10	14
115	— (obl.)	101 70	103	103	101
107	Vallourec	107 80	104	105	102
780	V. Clicquot-P	753	753	756	753
400	Viniprix	428	429	429	425
900	Elf-Gabon	890 70	893	893	893
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
159	Du Pont Nem.	165	164	164	162
208	East Kodak	183 20	183	184 50	182 10
78	East Rand	145	143	143 80	145 80
90	Ericsson	94 50	92 20	94 10	92
230	Exxon Corp.	225	228 50	227	224 50
132	Ford Motor	133	137	137	136
169	Free State	244	255	250	265
208	Gen. Electr.	221 50	219	219	216
215	Gen. Motors	214 50	212	212	209
33	Goldfields	42 50	44	43 70	44
57	Harmony	79 80	82	82 20	83 60
4 50	Hitachi	4 61	4 53	4 50	4 60
290	Hoechst Akt.	280	280	280	276
33	Imp. Chem.	33 70	34 50	34 60	34 10
85	Inco Limited	114 10	116	120	116 50
250	I.B.M.	279	277	278	278 80
106	I.T.T.	107 40	108 50	108	108 10
295	Merck	294	287	285	283 50
285	Minnesota M	194	194	194	193 10
235	Mobil Corp.	215	216 70	216 70	217
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
43 40	Union Corp.	57 60	60	59 90	60
105	U. Min 1/10.	110	112 50	116	117
179	Unit. Techn.	198 30	200 50	199 50	201 40
285	West Drief.	359	370 10	368	375
143	West Deep.	188	195	194 90	196
208	West Hold.	245	260	255	260
255	Xerox Corp.	257	255	255	255
3 20	Zambie Corp.	4 83	5 10	5 35	5 20

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/1	Aux guichets — Achat	Aux guichets — Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 040	4 038	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	234 368	234 150	227	239
Belgique (100 F)	14 426	14 417	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	217 600	212 410	204	216
Danemark (100 krd)	75 010	74 940	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 370	82 225	79	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 147	9 222	8 950	9 350
Italie (1 000 lires)	5 019	5 017	4 550	4 900
Suisse (100 fr.)	254 220	253 230	246	259
Suède (100 krs)	97 500	97 420	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 660	32 606	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 113	6 110	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 115	8 100	7	7 900
Canada ($ can. 1)	3 477	3 488	3 310	3 540
Japon (100 yens)	1 692	1 687	1 638	1 739

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/1
Or fin (kilo en barre)	90080	95000
Or fin (en lingot)	90500	94995
Pièce française (20 fr.)	798 20	801
Pièce française (10 fr.)	480	475 10
Pièce suisse (20 fr.)	642 50	700
Union latine (20 fr.)	628	670
Souverain	765	880
Pièce de 20 dollars	3122	3278
Pièce de 10 dollars	1501	1630
Pièce de 5 dollars	903 50	...
Pièce de 50 pesos	3799 50	3849 50
Pièce de 10 florins	650 10	720

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Le barème de l'impôt sur le revenu applicable en 1980 est publié

Les contribuables peuvent maintenant calculer — et de façon sûre — les impôts qu'ils auront à payer cette année sur leurs revenus de 1979. Le *Journal officiel* du 19 janvier a en effet publié la loi de finances pour 1980, définitivement votée au Sénat le 17 janvier après les problèmes constitutionnels qu'on sait.

L'une des pièces maîtresses du budget 1980 est, comme chaque année, le barème de l'impôt sur le revenu que le gouvernement avait dû revoir et alléger à la demande du Parlement. Nous le publions ci-dessous :

FRACTION du revenu imposable (deux parts)	TAUX de l'impôt (en %)
N'excédant pas 17 450 F ..	0
De 17 450 à 18 250 F ..	5
De 18 250 à 21 650 F ..	10
De 21 650 à 34 250 F ..	15
De 34 250 à 44 550 F ..	20
De 44 550 à 56 000 F ..	25
De 56 000 à 67 750 F ..	30
De 67 750 à 78 150 F ..	35
De 78 150 à 130 250 F ..	40
De 130 250 à 179 150 F ..	45
De 179 150 à 211 900 F ..	50
De 211 900 à 250 100 F ..	55
Au-delà de 250 100 F	60

Les contribuables dont le revenu, net de frais professionnels, n'excède pas 18 600 F ou 20 300 F, s'ils sont âgés de plus de soixante-cinq ans, sont exonérés de l'impôt sur le revenu.

D'autre part, la déduction dont les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans ou invalides bénéficient pour la détermination de leur revenu imposable est portée à 4 080 F pour celles dont le revenu net global n'excède pas 25 200 F et à 2 040 F pour celles dont le revenu net global est compris entre 25 200 F et 40 800 F.

Pour le calcul de l'impôt, les célibataires ou divorcés ayant cinq enfants à charge bénéficient de 4,5 parts de quotient familial, les personnes mariées ou veuves ayant cinq enfants à charge bénéficient de 5 parts, les célibataires ou divorcés ayant six enfants à charge de 5 parts également. Ces chiffres sont augmentés d'une demi-part par enfant à charge.

L'OR TOUJOURS AU PLUS HAUT

Les marchés ont ouvert en ce début de semaine sur un cours de l'or très ferme, qui s'inscrit à la suite de l'incroyable évolution constatée au cours de la période précédente. Les premières transactions se sont faites à Londres entre 825 et 832 dollars l'once (31,103 grammes), puis le cours a monté entre 835 et 843 dollars, ce dernier chiffre étant celui qu'on essayait en fin de matinée de « fixer » par la cotation par opposition bijournalière.

Vendredi 18 janvier, dans l'après-midi, le cours avait été fixé à 835 dollars. Pour la première fois, l'heure de la clôture du marché de Londres avait été avancée d'une heure, tant la fièvre de la spéculation en avait perturbé le fonctionnement normal. Le vendredi précédent, 11 janvier, l'once valait « encore » entre 610 dollars (cotation du matin) et 623 dollars (cotation de l'après-midi).

Sur les marchés des changes proprement dits, rien de particulier à signaler sinon la continuation de la hausse de la livre sterling, qui valait lundi matin 2,2925 dollars, soit à Paris 9,2650 F. Sur les autres places, le dollar reste stable : 4,0425 à Paris, 1,7375 DM à Francfort, et 1,5975 franc suisse à Zurich ; à Tokyo, la devise américaine a continué à se raffermir : elle valait 240 yens.

Condamné en 1962 à la réclusion à perpétuité et libéré en 1977

J.-T. Recco aurait reconnu être l'auteur du triple meurtre de Carqueiranne

Joseph - Thomas Recco, dit « Thomi », aurait reconnu, le dimanche soir 20 janvier, après quarante-huit heures de garde à vue être l'auteur du triple meurtre de Carqueiranne (Var), qui a coûté la vie, le vendredi soir 18 janver, à M. Gilles Le Goff, quarante-six ans, tué de deux balles dans la nuque, à sa fille Sandrine, onze ans, et à son voisin, M. Jacques Coutrix, cinquante-neuf ans, tués chacun d'une balle dans la tête (« le Monde » daté 20-21 janvier). Recco, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, en 1962, pour meurtre, avait bénéficié d'une libération conditionnelle en 1977.

J.-T. Recco a été transféré lundi matin au palais de justice de Toulon pour y être présenté au parquet. « *La personne soupçonnée sera présentée au parquet de Toulon à l'issue de a garde à vue* », a déclaré aux journalistes le colonel Moulin, commandant du groupement de gendarmerie du Var, qui s'est refusé à tout autre commentaire.

« Thomi » a été identifié grâce à une phrase prononcée au téléphone par la petite Sandrine qui appelait sa mère au secours. « *Papa se dispute avec le cousin de René* », aurait dit l'enfant. Des deux René que connaissait la famille Le Goff, un seul, M. René Napo, un cousin par alliance, demeurant dans l'agglomération toulonnaise, avait lui-même un cousin connu des Le Goff, Thomi Recco. M. Napo était ouvrier d'entretien à la maison d'enfants « La Pinède », à La Capte, près de Giens, où travaillaient Mme Le Goff, Mme Coutrix et où M. Le Goff effectuait les travaux de plomberie.

Agé aujourd'hui de quarante-six ans, Recco a passé dix-sept années de sa vien en prison. En 1960, ce jeune Corse de vingt-six ans, natif de Propriano, avait été accusé par son frère Pierre d'être le meurtrier d'un garde maritime de Propriano, M. Joseph Casabianca, qui l'avait surpris en train de pêcher à la dynamite. Après avoir avoué, Thomas s'était rétracté, son frère aussi. Ils faisaient valoir qu le vieux garde était leur ami.

Aux assises de la Corse, à Bastia, devant lesquelles Thomas Recco avait comparu en décembre 1962, il avait continué de nier et on n'avait pas réussi à comprendre, bien qu'il ait été reconnu coupable, le mobile du crime. Après quatre jours de débats, Thomas avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

« *Je crois que cet homme mérite la mort*, avait dit l'avocat général, *mais je crois aussi que, si, comme l'affirment les experts, il y a une légère atténuation de la responsabilité, vous le direz.* » Son défenseur, Me René Floriot, avait plaidé l'acquittement, faisant valoir les éléments qui pouvaient autoriser le doute (*le Monde* des 7 au 11 décembre 1962).

En mars 1965, Recco, qui était détenu à la maison centrale de Caen, profitait d'une visite médicale à l'hôpital où il devait subir des radios pour s'évader. Il était rapidement repris à quelques kilomètres de la ville. Son évasion valait cependant au directeur de la centrale d'être suspendu (*le Monde* des 4 et 5 mars 1965).

Hypothèses

Incarcéré à Marseille, Thomas Recco ne fit ensuite plus parler de lui, sa peine avait été ramenée à vingt ans, condition nécessaire pour pouvoir bénéficier d'une libération conditionnelle. Après dix-sept ans de détention, il avait obtenu cette libération conditionnelle le 7 novembre 1977. Depuis lors, il vivait seul à Marseille dans le quartier du « Panier ». Il était employé dans une société de travaux sous-marins et passait pour un exemple de réinsertion réussie.

L'arme du triple meurtre de Carqueiranne reste introuvable. Ses mobiles, s'il a été commis par Recco, restent obscurs. Officiellement rien a été dit. Alors les suppositions sont multiples. Recco aurait dit à des amis qu'il avait « *des comptes à régler avec ceux qui avaient gâché sa vie* ». D'aucuns affirment que, pour la vengeance qu'il projetait, il avait besoin d'armes. Il serait donc venu chez M. Le Goff, collectionneur d'armes pour en emprunter ou en acheter une et l'entretien aurait mal tourné.

M. DEBRÉ JUGE «SCANDALEUSE» L'ATTITUDE DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG SUR LA CORSE

M. Michel Debré a présidé, samedi 19 janvier à Paris, une réunion des membres de la liste DIFE à l'Assemblée des Communautés européennes. L'ancien premier ministre a qualifié de « *scandaleuse* » l'attitude du bureau de l'Assemblée européenne et dénoncé son « laisser-aller », puisqu'il « *laisse déposer, imprimer, diffuser et discuter des propositions de résolution contenant des recommandations à la France sur sa politique à l'égard des départements de Corse et de Bretagne* ».

Il a dénoncé en particulier le fait que « *le président du groupe social flamand, auquel appartient le premier ministre belge en exercice, et cinq députés du parti social-démocrate ouest-allemand, dont le chef est le chancelier fédéral Helmut Schmidt, aient signé la demande de discussion d'urgence sur la Corse par l'Assemblée européenne* ». M. Debré a ajouté : « *Nous attirons l'attention du gouvernement français sur la gravité de cette situation qui n'a pas été suffisamment relevée.* »

(Lire page 42 le reportage de LAURENT GREILSAMER.)

Huit élections municipales dans la Vienne

Les électeurs de huit communes de la Vienne étaient appelés, dimanche 20 janvier, à former huit conseils municipaux à la suite de l'éclatement de communes qui, en 1973, avaient fusionné sous le nom de Grand Mirebeau. A l'exception de Massognes et Varennes, les résultats sont favorables aux listes qui ont fait campagne pour l'indépendance des communes dont elles entendent défendre les intérêts.

MIREBEAU

Inscr., 1 490 ; vot., 1 074 ; suffr. expr., 1 056.

— « Avec vous pour Mirebeau » : M. Daniel Veillon (P.S.), 670, maire sortant, *17 sièges sur 23.*

— « Union et action pour l'avenir de Mirebeau » : M. Francis Geffard (maj.), 518, aucun siège.

6 sièges restent à pourvoir.

AMBERRE

— « Amberre, demain avec vous » : M. Roger Demeocq, 123 voix sur 219 votants, *5 sièges sur 11.*

— « Union pour le développement d'Amberre » : M. Gilbert Audinet, 131 voix, *4 sièges.*

2 sièges restent à pourvoir.

CHERVES

« Indépendance et union pour les intérêts communaux » : M. Louis Bernard, 359 voix sur 446 votants, *11 sièges sur 11.*

LUCHON

« *Défense des intérêts communaux* » : M. Pierre Metayer, 167 voix sur 275 votants, *11 sièges sur 11.*

MAISONNEUVE

« Liste pour le développement de la commune » : M. Jean-Michel Bonnin, 180 voix sur 215 votants, *11 sièges sur 11.*

MASSOGNES

« Liste pour la renaissance de Massognes » : M. Maurice Gabard, 144 voix sur 205 votants, *11 sièges sur 11.*

— « Massognes demain » : M. Jean-Pierre Poupard, 79 voix.

VARENNES

« Liste d'union républicaine » : M. Emile Manteau, 100 voix sur 173 votants, *9 sièges sur 11.*

« Liste d'indépendance et d'intérêts communaux » : M. Gérard Aguillon, 80 voix, aucun élu.

2 sièges restent à pourvoir.

VOUZAILLES

« Vouzailles demain » : M. Laurentin, 156 voix sur 287 votants, *11 sièges sur 11.*

● Les urnes sont restées vides, dimanche 20 janvier à Rothau (Bas-Rhin) où aucun électeur ne s'est déplacé pour le premier tour d'une élection municipale partielle. Il s'agissait de remplacer seize conseillers municipaux, sur dix-sept, démissionnaires à la suite d'un conflit avec la préfecture qui avait décidé de fermer le service de cardiologie du Centre de santé local. Aucun candidat ne s'était manifesté. Un second tour aura lieu dimanche 27 janvier.

Une élection cantonale

HAUTES-PYRÉNÉES : LUZ-SAINT-SAUVEUR

Inscr., 3 153 ; vot., 2 362 ; suffr. expr., 2 323. MM. Pierre Foyer (mod. maj.), 818 ; Claude Masscure (P.S.), maire de Luz-Saint-Sauveur, 651 ; Michel Guilhamat (M.R.G.), 593 ; Mme Marie-Lise Broueilh (P.C.), 261. *Ballotage.*

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Urbain Cazaux (M.R.G.), décédé le 1er novembre dernier. M. Cazaux avait été réélu, dès le premier tour, lors de la précédente consultation, en mars 1976. Il avait obtenu 1 198 voix contre 348 à M. Jean-Louis Millet (P.C.) et 565 à M. Henri Cazaux (maj.), sur 2 111 suffrages exprimés et 3 120 inscrits.

Par rapport à cette consultation, le P.C.F. perd plus de cinq points, passant de 16,48 % à 11,23 % des suffrages exprimées. Le P.S. et le M.R.G. ne totalisent que 53,55 % de ces suffrages, alors qu'en 1976 M. Urbain Cazaux, seul candidat de la gauche non communiste, en avait recueilli 56,75 %.]

La Suisse pourrait participer au programme d'amélioration de la fusée Ariane

Le gouvernement helvétique vient de débloquer 2,8 millions de francs suisses (environ 7 millions de francs français) pour participer au programme d'amélioration du lanceur européen Ariane (le Monde du 12 décembre).

Ce programme vise, dans une première étape, à développer une nouvelle gamme de lanceurs, dérivés d'Ariane, dont les performances accrues répondraient mieux aux besoins de la clientèle. Selon le modèle choisi, il serait en effet possible de mettre sur orbite de transfert (200 kilomètres de périgée, 36 000 kilomètres d'apogée) des charges utiles comprises entre 1 850 et 2 400 kilogrammes, contre 1 700 seulement aujourd'hui.

Dans cette optique, la Suisse, qui participe pour 1,20 % au programme de développement du lanceur européen, peut espérer que ses industriels, et notamment la firme Contraves qui fabrique la coiffe abritant les satellites pendant le vol de la fusée, seront associés au programme d'amélioration d'Ariane.

Pour le moment aucune décision ferme n'a encore été prise quant au lancement de ce programme, mais le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) a autorisé, voici quelques mois, le démarrage d'une phase d'études préliminaire d'une vingtaine de millions de francs, financée par l'Allemagne, l'Italie et la France. Le comité directeur du programme Ariane devrait se réunir le 29 janvier pour approfondir la question et formuler des recommandations à l'intention du conseil de l'ESA, chargé de prendre la décision. Un tel programme nécessiterait un engagement financier de 320 à 420 millions de francs. Il convient de prendre une décision rapidement si l'on veut que les premières versions améliorées du lanceur (Ariane 2 A et Ariane 3 A) soient disponibles dès octobre 1982.

D'autre part, le gouvernement helvétique a décidé de participer pour 800 000 francs suisses au programme européen de télédétection par satellites et pour 50 000 francs suisses aux études sur les missions ultérieures du laboratoire spatial européen Spacelab. Enfin, bien que le coût du programme de développement du Spacelab ait dépassé maintenant son enveloppe initiale de plus de 20 %, la Suisse s'est déclarée quand même prête à financer ce surcoût.

Le numéro du « Monde » daté 20-21 janvier 1980 a été tiré à 563 480 exemplaires.

